

Rapport de gestion

La Société Canadian Tire Limitée

Quatrième trimestre et exercice complet de 2025

Rapport de gestion

La Société Canadian Tire Limitée

Quatrième trimestre et exercice complet de 2025

Table des matières

1.	PRÉFACE	1
2.	APERÇU DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'INDUSTRIE	3
3.	FAITS SAILLANTS SUR LA PERFORMANCE ANTÉRIEURE	4
4.	STRATÉGIE DE LA SOCIÉTÉ	6
5.	PERFORMANCE FINANCIÈRE	8
5.1	Performance financière consolidée	8
5.2	Performance du secteur Détail	15
5.3	Performance du secteur Services Financiers	23
5.4	Performance du secteur CT REIT	28
6.	ANALYSE DU BILAN, LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT	31
7.	CAPITAUX PROPRES	40
8.	QUESTIONS FISCALES	41
9.	MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES	42
10.	MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR	42
11.	PRINCIPAUX RISQUES ET GESTION DES RISQUES	58
12.	CONTRÔLES ET PROCÉDURES INTERNES	71
13.	PARTIES LIÉES	72
14.	FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE	72
15.	TENDANCES TRIMESTRIELLES	73
16.	MISE EN GARDE RELATIVE AUX INFORMATIONS PROSPECTIVES	75
17.	ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION À FOURNIR ET DE COMMUNICATION AUX INVESTISSEURS	77

1. Préface

1.1 Définitions

Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos », « Société Canadian Tire » et « Société » désignent tous La Société Canadian Tire Limitée, sur une base consolidée. Le présent document mentionne également les trois secteurs opérationnels à présenter de la Société : le « secteur Détail », le « secteur Services Financiers » et le « secteur CT REIT ».

Dans le présent document :

« Canadian Tire » désigne les activités de vente au détail d'articles d'usage courant et de services exercées sous le nom et les marques de commerce Canadian Tire.

« Groupe détail Canadian Tire » et « Groupe détail » désignent les activités de vente au détail d'articles d'usage courant et de services exercées sous les noms et les marques de commerce Canadian Tire, PartSource, Pro Hockey Life (« PHL ») et Party City.

« CT REIT » désigne CT Real Estate Investment Trust et ses filiales, y compris CT REIT Limited Partnership (la « société en commandite CT REIT »), à moins que le contexte ne l'exige autrement.

Les « Services Financiers » désignent les activités de services financiers exercées par des filiales de CTFS Holdings Limited, notamment la Banque Canadian Tire (la « BCT » ou la « Banque ») et CTFS Bermuda Ltd. (« CTFS Bermuda »), une société de réassurance des Bermudes.

« Franchise Trust » désigne une entité juridique commanditée par une banque tierce qui veille au montage et à la gestion des prêts à certains marchands associés Canadian Tire (les « marchands ») pour l'achat de stocks et d'immobilisations corporelles (les « prêts aux marchands »).

« Helly Hansen » désigne les entreprises internationales de vente de gros et de détail exercées sous les noms et les marques de commerce Helly Hansen et Musto qui ont été vendues à Kontoor Brands, Inc. le 31 mai 2025 et sont présentées dans ce rapport de gestion en tant qu'activités abandonnées.

« Bon départ » désigne la Fondation Bon départ de Canadian Tire.

« Mark's » désigne les activités de détail et de commerce de gros commercial exercées par Mark's Work Warehouse Ltd. et exploitées sous les noms et les marques de commerce Mark's, L'Équipeur, Mark's WorkPro, L'Équipeur Pro, Mark's Commercial et L'Équipeur Commercial.

Les « marques détenues » désignent les marques détenues par la Société et vendues par l'entremise des enseignes de détail de la Société.

« Party City » désigne l'entreprise d'articles de fête qui exerce ses activités sous le nom et les marques de commerce Party City au Canada.

La « Division pétrolière » désigne les activités de vente au détail d'essence exercées sous le nom et la marque de commerce Essence+ Canadian Tire, en plus des postes d'essence Petro-Canada et d'autres enseignes appartenant à la Société.

« Détail » désigne les activités de détail exercées par la Société sous les enseignes de détail de la Société, notamment Canadian Tire, SportChek, Mark's, L'Équipeur, PartSource, Party City et PHL, ainsi que la Division pétrolière.

« SportChek » désigne les activités de détail exercées par FGL Sports Itée et exploitées sous les noms et les marques de commerce SportChek, Sports Experts, Atmosphere, Sports Rousseau, Hockey Experts et L'Entrepôt du Hockey, à moins que le contexte ne l'exige autrement.

Certains autres termes employés dans le présent document sont définis la première fois qu'ils sont utilisés.

Le présent document contient des noms commerciaux, des marques de commerce et des marques de service de la Société et d'autres organisations, qui sont toutes la propriété de leur propriétaire respectif. À des fins pratiques, les noms commerciaux, les marques de commerce et les marques de service mentionnés dans ce document ne portent pas les symboles MD ou MC.

1.2 Informations prospectives

Le présent rapport de gestion contient des informations qui peuvent constituer des « informations prospectives » aux termes des lois applicables sur les valeurs mobilières. Les informations prospectives fournissent des indications sur les attentes et les projets actuels de la direction et permettent aux investisseurs et aux autres lecteurs de mieux comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et le contexte opérationnel anticipés de la Société, y compris l'incertitude économique actuelle en lien avec les droits de douane et les échanges commerciaux. Les lecteurs sont prévenus que ces informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Bien que la Société estime que les informations prospectives présentées dans ce rapport de gestion reposent sur des renseignements, des hypothèses et des avis qui sont actuels, raisonnables et complets, de telles informations sont nécessairement assujetties à un certain nombre de facteurs commerciaux, économiques et concurrentiels, et à d'autres facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des attentes et des plans de la direction qui y sont exprimés. La Société ne peut garantir que les prévisions relatives à la performance financière ou opérationnelle, aux plans ou aux aspirations se concrétiseront vraiment ni, si c'est le cas, qu'elles donneront lieu à une hausse du cours des actions de la Société. Se reporter à la section 16 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements sur la mise en garde relative à l'information prospective.

1.3 Examen et approbation par le conseil d'administration

Le conseil d'administration, faisant suite aux recommandations formulées par le comité d'audit, a approuvé le contenu du présent rapport de gestion le 18 février 2026.

1.4 Comparaisons relatives au trimestre et à l'exercice contenues dans ce rapport de gestion

À moins d'indication contraire, tous les résultats du quatrième trimestre de 2025 (période de 14 semaines close le 3 janvier 2026) sont comparés aux résultats du quatrième trimestre de 2024 (période de 13 semaines close le 28 décembre 2024), et tous les résultats de l'exercice complet de 2025 (période de 53 semaines close le 3 janvier 2026) sont comparés aux résultats de l'exercice complet de 2024 (période de 52 semaines close le 28 décembre 2024).

1.5 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés annuels ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, également désignées par l'appellation principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »), au moyen des méthodes comptables décrites à la note 3 des états financiers consolidés de 2025.

1.6 Estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Société conformes aux Normes IFRS de comptabilité exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière. Se reporter à la section 9.1 du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

1.7 Mesures clés de performance

La Société utilise certaines mesures clés de performance qui fournissent des renseignements utiles à la direction et aux investisseurs pour évaluer la performance financière et la situation financière de la Société. Ces mesures sont classées en tant que mesures conformes aux PCGR, mesures financières non conformes aux PCGR, ratios non conformes aux PCGR, mesures de gestion du capital, mesures financières supplémentaires et mesures non financières. Les lecteurs sont prévenus que les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres termes similaires utilisés par d'autres sociétés. Se reporter à la section 10 pour plus d'information sur ces mesures. Bon nombre des mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont ajustées pour normaliser les résultats de certaines activités qui, selon la direction, ne reflètent pas les activités courantes. À moins d'indication contraire, l'analyse des variations des résultats normalisés s'applique également aux variations des résultats présentés.

1.8 Arrondissement et pourcentages

Des chiffres arrondis sont utilisés tout au long du rapport de gestion. Toutes les variations en pourcentage d'un exercice à l'autre sont calculées au dollar près, sauf pour ce qui est de la présentation du bénéfice par action (le « BPA ») de base et du BPA dilué, pour lesquels les variations d'un exercice à l'autre en pourcentage sont basées sur des montants fractionnés.

2. Aperçu de la Société et de l'industrie

La Société Canadian Tire Limitée (TSX : CTC.A) (TSX : CTC) est une entreprise fièrement canadienne depuis 1922. Guidée par la raison d'être de sa marque, « Nous sommes là pour améliorer la vie au Canada », la Société a développé une large présence sur le marché de la vente au détail à l'échelle nationale, a acquis un taux de confiance exceptionnel auprès des clients et regroupe des effectifs comptant parmi les plus solides du pays – employant des dizaines de milliers de Canadiens qui s'ajoutent à ses marchands et franchisés à l'échelle locale. Son activité est centrée sur des commerces de détail, chacun étant destiné à refléter les aspirations de la vie : Canadian Tire, qui offre des produits dans les catégories Au foyer, Au jeu, À l'atelier, Au volant et Articles saisonniers et de jardinage, soutenu par les enseignes de renom Party City et PartSource; Mark's/L'Équipeur, un détaillant de premier plan de vêtements de travail et tout-aller; SportChek, Hockey Experts, Sports Experts et Atmosphere, qui offrent les meilleures marques de vêtements et d'articles pour la vie active; et Pro Hockey Life, un magasin spécialisé en équipement de hockey pour les joueurs d'élite. Les enseignes, marques partenaires et cartes de crédit de la Société sont réunies au sein de son programme de fidélisation Récompenses Triangle, qui est un rouage essentiel de la stratégie axée sur les clients de la Société. Comptant plus de 12 millions de membres, Triangle met à contribution des données de première main pour offrir des récompenses avantageuses et des expériences personnalisées à l'échelle des près de 1 700 magasins de détail et postes d'essence. La Société exploite également une division pétrolière et des services financiers, en plus de détenir une participation majoritaire dans CT REIT, une fiducie canadienne de placement immobilier cotée à la TSX. Une description des activités de la Société et de certaines de ses capacités fondamentales se trouve dans la notice annuelle de 2025 de la Société (la « notice annuelle »), notamment à la section 2, « Description des activités », ainsi que sur le site Web de profil d'entreprise de la Société (<https://corp.canadiantire.ca>) et celui des relations avec les investisseurs (<https://corp.canadiantire.ca/investors>).

2.1 Évolution générale des activités

Le 31 mai 2025, la Société a conclu la vente de son entreprise Helly Hansen à Kontoor Brands, Inc. pour un produit brut total de 1 313,4 millions de dollars. Cette transaction reflète l'attention accrue que porte la Société à son portefeuille de commerce de détail canadien et permet de libérer du capital pour les actionnaires et pour les dépenses d'investissement stratégiques.

Au cours du premier trimestre de 2025, la Société a répondu aux critères permettant de présenter Helly Hansen en tant qu'activité abandonnée. La Société présente ses activités abandonnées comme un montant unique, déduction faite de l'impôt, dans les états consolidés du résultat net et dans les états consolidés du résultat global, séparément des activités poursuivies jusqu'à la date de clôture de la vente pour la période en cours et la période comparative. Les activités abandonnées ont été déconsolidées du bilan consolidé à la suite de la vente.

Pour obtenir plus d'information sur la vente de l'entreprise Helly Hansen, se reporter à la note 4 des états financiers consolidés de 2025.

À moins d'indication contraire, toute l'information financière du présent rapport de gestion représente les résultats des activités poursuivies.

3. Faits saillants sur la performance antérieure

3.1 Principales tendances financières annuelles consolidées

Le tableau suivant présente les principales données financières et non financières annuelles consolidées des trois derniers exercices. L'information financière a été préparée conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et le nombre d'établissements de détail)	2025	2024	2023
Croissance des ventes comparables consolidées ¹	4,1 %	(1,7) %	(2,9) %
Ventes au détail, excluant la Division pétrolière ¹	16 738,3 \$	15 802,4 \$	16 073,3 \$
Produits	16 315,5	15 516,0	15 819,3
Bénéfice net	659,0	915,5	310,5
Bénéfice net ³ normalisé ²	833,3	731,3	704,7
BPA de base	10,60	14,95	3,28
BPA dilué	10,57	14,91	3,27
BPA dilué ³ normalisé ²	13,77	11,61	10,25
Total de l'actif	21 539,8	22 240,6	21 978,3
Total des passifs financiers non courants	7 924,5	8 119,6	8 345,1
Créances moyennes brutes ¹ des Services Financiers (total du portefeuille)	7 524,1	7 373,5	7 141,5
Nombre d'établissements de détail	1 690	1 704	1 695
Dividendes en trésorerie par action déclarés	7,1250 \$	7,0250 \$	6,9250 \$
Cours de l'action (CTC.A) ⁴	175,28	152,87	140,72

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.2 du présent rapport de gestion.

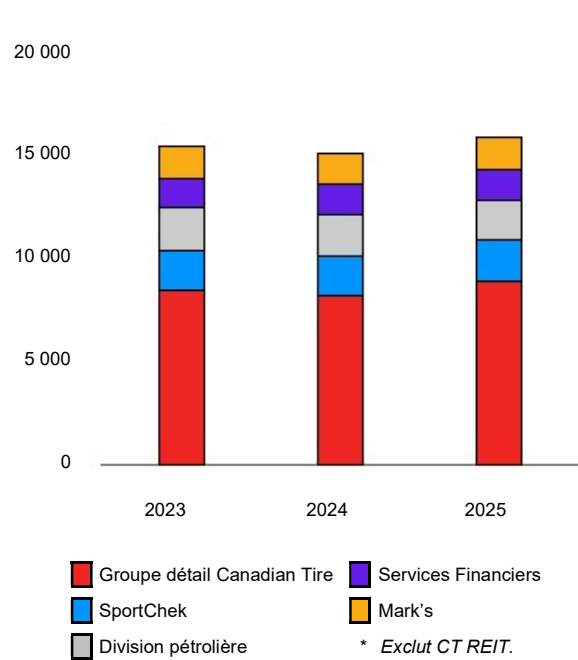
2. Se reporter à la section 5.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

3. Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 10.1.1 du présent rapport de gestion.

4. Cours de clôture à la date la plus rapprochée de la fin d'exercice de la Société.

PRODUITS PAR ENSEIGNE/UNITÉ*

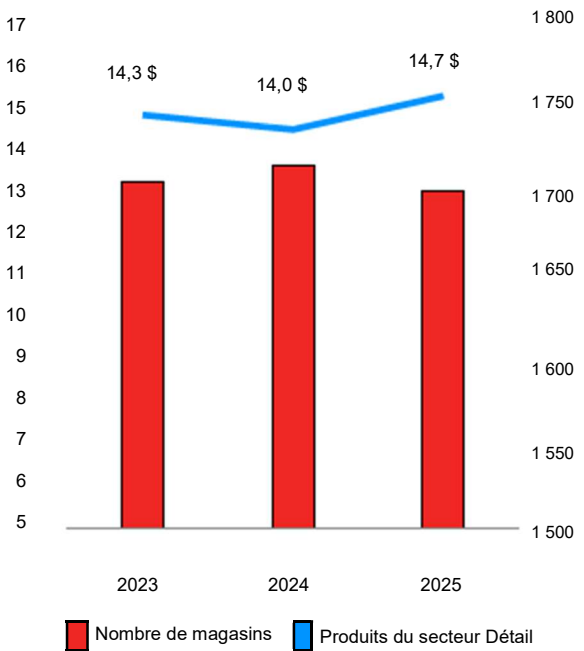
(en millions de dollars)



MAGASINS ET PRODUITS DU SECTEUR DÉTAIL

Produits du secteur Détail
(en milliards de dollars)

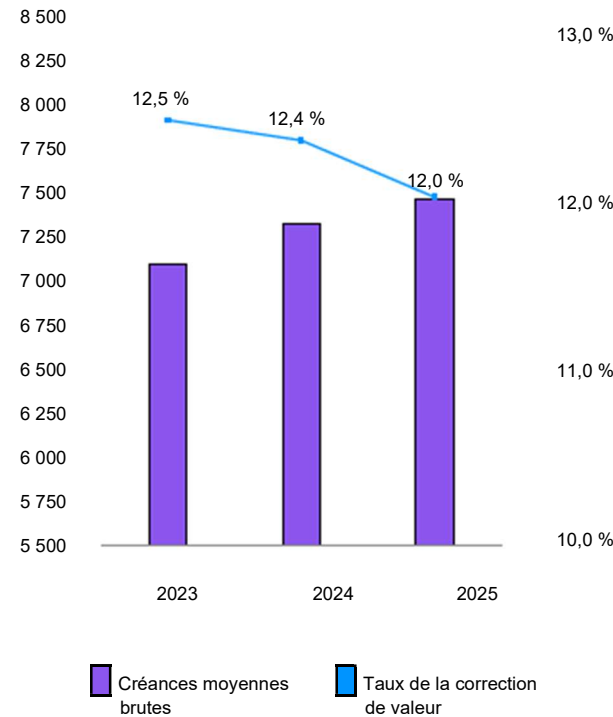
Nombre de magasins



CRÉANCES MOYENNES BRUTES ET TAUX DE LA CORRECTION DE VALEUR DES SERVICES FINANCIERS

(en millions de dollars)

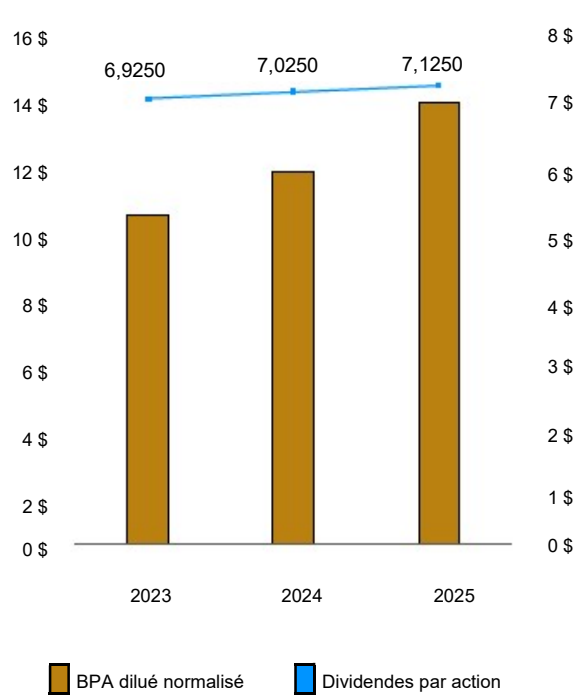
(% du taux de la correction de valeur)



BPA DILUÉ NORMALISÉ ET DIVIDENDES PAR ACTION

(en \$ par action)

(Dividendes en \$ par action)



4. Stratégie de la Société

Les informations qui suivent sont de nature prospective et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

Vrai Nord

En mars 2025, la Société a lancé *Vrai Nord*, une stratégie de croissance transformatrice qui se déroulera sur une période de quatre ans. La stratégie *Vrai Nord* soutient la raison d'être de la marque de la Société et a pour objectif de favoriser la croissance de ses activités de commerce de détail fondamentales grâce à quatre éléments stratégiques clés, soit de placer les clients au cœur de sa stratégie, de bonifier le programme de fidélisation Récompenses Triangle et d'utiliser des données privilégiées, obtenues à l'aide de la technologie et de l'intelligence artificielle (« IA »), pour offrir une expérience numérique et en magasin rehaussée. La stratégie est mise en œuvre par une nouvelle équipe de haute direction et repose sur une nouvelle structure organisationnelle, afin de soutenir la transition de la Société d'une structure de société de portefeuille vers un modèle d'exploitation plus intégré et agile, capable d'exercer ses activités à grande échelle et d'offrir de la valeur à la clientèle.

L'exercice 2025 a représenté une année charnière pour la stratégie de croissance transformatrice *Vrai Nord* de la Société. La mise en œuvre du modèle d'exploitation agile, axé sur les technologies et efficace permet de nouvelles façons de travailler et d'importantes réalisations sur plusieurs fronts :

- Le programme Récompenses Triangle s'est taillé une place dans la vie d'un plus grand nombre de Canadiens et Canadiennes. Le programme compte maintenant 9,8 millions de membres actifs inscrits, ce qui représente une augmentation de 6 pour cent par rapport à 2024. Au début de 2026, dans le cadre de deux partenariats de fidélisation lancés par la Société, près de 100 000 membres de RBC Avion et 600 000 membres Petro-Points de Petro-Canada ont lié leur compte au programme Récompenses Triangle. Le partenariat de la Société avec WestJet (Récompenses WestJet) devrait être lancé au cours du deuxième trimestre de 2026, et le partenariat avec Tim Hortons (points FidéliTim) devrait suivre au second semestre de 2026.
- Les magasins rénovés continuent de soutenir la croissance. En 2025, des projets ont été menés à terme dans 52 magasins. Ces projets comprennent la rénovation, l'agrandissement ou le remplacement de 31 magasins Canadian Tire, y compris de nouveaux magasins Canadian Tire à Kelowna, en Colombie-Britannique, et à Kingston, en Ontario; et l'ouverture ou la rénovation de 21 magasins d'autres enseignes, y compris des magasins Mark's et SportChek aménagés selon de nouveaux formats attrayants en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et au Québec.
- De nouvelles capacités liées à l'optimisation des stocks, ainsi qu'un nouvel outil d'IA (DaiVID) qui optimise la fixation des prix et les marges, ont procuré de la valeur aux clients et contribué à la croissance. Le fait que le service de livraison le jour même soit de mieux en mieux connu dans toutes les enseignes a fait en sorte que la croissance des ventes de commerce électronique a surpassé la croissance des ventes des magasins physiques.
- La Compagnie de la Baie d'Hudson est devenue la plus récente marque détenue à avoir été lancée auprès des clients, avec sa capsule des fêtes « Rayures de la Baie d'Hudson » sortie au quatrième trimestre 2025 qui a suscité un vif intérêt chez les clients et généré d'excellentes ventes. Un assortiment complet d'articles sera mis en marché à l'été 2026.
- Le modèle organisationnel *Vrai Nord* de la Société définit clairement les responsabilités pour chacun des composants suivants : la stratégie de mise en marché (dirigée par Matt Moore, chef des services commerciaux), l'exécution de la vente au détail (dirigée par TJ Flood, chef de l'exploitation), la gestion du rendement et la discipline en matière de capital (dirigée par Darren Myers, chef des finances) et la gestion de l'initiative de transformation et la création de valeur (dirigée par Susan O'Brien, chef de la transformation, un poste nouvellement créé).
- Comme la restructuration liée à la stratégie *Vrai Nord* a été menée à terme au troisième trimestre de 2025, la Société tire maintenant parti des économies annualisées connexes; une tranche d'environ 30 millions de dollars de ces économies est reflétée dans les charges d'exploitation du quatrième trimestre de 2025. Les économies réalisées en 2026 continueront d'être accompagnées d'investissements ciblés visant à soutenir la croissance et à poursuivre la stratégie *Vrai Nord*, notamment grâce à des investissements dans le déploiement de l'IA.

- À la fin de l'exercice, le nombre d'actions de catégorie A sans droit de vote (CTC.A) en circulation avait diminué de 5 pour cent par rapport à l'exercice précédent, la Société ayant continué de mettre en œuvre son programme de rachat d'actions existant. La Société avait racheté de ses actions CTC.A pour un montant total de 442,4 millions de dollars, en plus du nombre requis à des fins d'antidilution, au cours de l'exercice dans le cadre de son intention de rachat d'actions de 2025 et de 2026.

Au cours du troisième trimestre de 2025, la Société a également négocié des modifications à ses contrats conclus avec les marchands du Groupe détail de manière à renforcer l'arrimage avec les priorités de la stratégie Vrai Nord.

5. Performance financière

Dans les présents résultats financiers, les activités d'Helly Hansen sont présentées séparément en tant qu'activités abandonnées. À moins d'indication contraire, toute l'information financière représente les résultats des activités poursuivies de la Société. Se reporter à la section 2.1, « Évolution générale des activités », pour plus d'information à ce sujet.

5.1 Performance financière consolidée

Les résultats du quatrième trimestre et de l'exercice complet de 2025 comprennent une semaine d'activités de détail de plus que les résultats du quatrième trimestre et de l'exercice complet de 2024.

5.1.1 Résultats financiers consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2025	T4 2024	Variation	2025	2024	Variation
Ventes au détail ¹	5 860,7 \$	5 380,5 \$	8,9 %	18 986,9 \$	18 177,7 \$	4,5 %
Produits	4 551,1 \$	4 200,8 \$	8,3 %	16 315,5 \$	15 516,0 \$	5,2 %
Marge brute en dollars	1 576,6 \$	1 361,4 \$	15,8 %	5 615,3 \$	5 200,8 \$	8,0 %
Taux de la marge brute ¹	34,6 %	32,4 %	223 pb	34,4 %	33,5 %	90 pb
Autres charges (produits)	47,6 \$	(241,9) \$	n.s. ²	229,0 \$	(290,0) \$	n.s. ²
Frais de vente, généraux et administratifs	935,7	867,2	7,9 %	3 470,6	3 240,0	7,1 %
Amortissements	195,9	184,7	6,1 %	741,7	731,6	1,4 %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	78,7	82,8	(4,9) %	295,5	344,1	(14,1) %
Bénéfice avant impôt	318,7 \$	468,6 \$	(32,0) %	878,5 \$	1 175,1 \$	(25,2) %
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	86,3	83,2	3,7 %	219,5	259,6	(15,4) %
Taux d'imposition effectif ¹	27,1 %	17,8 %		25,0 %	22,1 %	
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	232,4 \$	385,4 \$	(39,7) %	659,0 \$	915,5 \$	(28,0) %
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(3,1)	46,3	n.s. ²	(49,3)	56,4	n.s. ²
Bénéfice net	229,3 \$	431,7 \$	(46,9) %	609,7 \$	971,9 \$	(37,3) %
Bénéfice net attribuable aux :						
Actionnaires de la Société Canadian Tire						
Activités poursuivies	211,0 \$	365,2 \$	(42,2) %	575,6 \$	831,3 \$	(30,8) %
Activités abandonnées	(3,1)	46,3	n.s. ²	(49,3)	56,4	n.s. ²
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	21,4	20,2	5,9 %	83,4	84,2	(1,0) %
	229,3 \$	431,7 \$	(46,9) %	609,7 \$	971,9 \$	(37,3) %
Bénéfice par action de base	3,91 \$	7,40 \$	(47,2) %	9,70 \$	15,96 \$	(39,2) %
Activités poursuivies	3,97	6,57	(39,6)	10,60	14,95	(29,1) %
Activités abandonnées	(0,06)	0,83	n.s. ²	(0,90)	1,01	n.s. ²
Bénéfice par action dilué	3,90 \$	7,37 \$	(47,1) %	9,67 \$	15,92 \$	(39,3) %
Activités poursuivies	3,96	6,54	(39,4)	10,57	14,91	(29,1) %
Activités abandonnées	(0,06)	0,83	n.s. ²	(0,90)	1,01	n.s. ²
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation :						
De base	53 154 717	55 624 885	(4,4) %	54 271 164	55 625 884	(2,4) %
Dilué	53 326 807	55 827 453	(4,5) %	54 460 287	55 766 848	(2,3) %

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.2 du présent rapport de gestion.

2. Non significatif.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le tableau suivant présente le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de la Société. Pour plus d'information, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés de 2025 de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
CT REIT				
Participations ne donnant pas le contrôle – 31,9 % (2024 – 31,6 %)	18,9 \$	18,9 \$	75,4 \$	78,0 \$
Filiale du secteur Détail				
Participations ne donnant pas le contrôle – 50,0 % (2024 – 50,0 %)	2,5	1,3	8,0	6,2
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	21,4 \$	20,2 \$	83,4 \$	84,2 \$

Éléments de normalisation

En ce qui concerne la stratégie Vrai Nord, la Société a comptabilisé des coûts de transformation de 125,1 millions de dollars pour l'exercice complet au titre des coûts de restructuration, qui comprennent les indemnités de départ et les coûts liés à l'optimisation du portefeuille de magasins de SportChek, incluant la fermeture de magasins Atmosphere autonomes. Pour l'exercice complet, la Société a aussi comptabilisé en charges un montant de 88,4 millions de dollars pour les coûts de transformation et les honoraires de services-conseils, dont 13,9 millions ont été comptabilisés en charges au cours du quatrième trimestre. Une perte de valeur de 17,0 millions de dollars liée à un placement à long terme a également été comptabilisée au quatrième trimestre. Ces coûts sont comptabilisés dans les autres charges (produits) dans les états consolidés du résultat net.

Les résultats d'exploitation pour l'exercice complet de 2024 comprenaient un profit de 241,0 millions de dollars comptabilisé dans les autres charges (produits), soit 222,9 millions après déduction de la réduction de valeur des stocks de 18,1 millions comptabilisée dans les coûts des activités génératrices de produits à la suite de la vente d'un immeuble à Brampton, en Ontario (le « centre de distribution de Brampton ») par la Société. La Société a aussi terminé son examen stratégique des activités des Services Financiers, au terme duquel des frais de vente, généraux et administratifs de 18,1 millions de dollars ont été comptabilisés. Ces éléments sont analysés en détail à la section 5.1.1 du rapport de gestion du quatrième trimestre de 2024 de la Société.

Le tableau suivant présente les éléments de normalisation comptabilisés au cours du trimestre et depuis le début de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Coûts de restructuration	— \$	— \$	125,1 \$	— \$
Autres coûts de transformation et honoraires de services-conseils	13,9	—	88,4	—
Perte de valeur liée à un placement à long terme	17,0	—	17,0	—
Profit à la vente du centre de distribution de Brampton, déduction faite de la réduction de valeur des stocks	—	(222,9)	—	(222,9)
Charges liées à l'examen stratégique des SFCT	—	18,1	—	18,1
Total des coûts normalisés avant impôt	30,9 \$	(204,8) \$	230,5 \$	(204,8) \$
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	3,6	(20,6)	56,2	(20,6)
Total des coûts normalisés après impôt	27,3 \$	(184,2) \$	174,3 \$	(184,2) \$

Principales mesures normalisées – consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2025	Éléments de norma- lisation ¹	Résultat normalisé du T4 2025 ²	T4 2024	Éléments de norma- lisation ¹	Résultat normalisé du T4 2024 ²	Variation ³
Produits	4 551,1 \$	— \$	4 551,1 \$	4 200,8 \$	— \$	4 200,8 \$	8,3 %
Coût des activités génératrices de produits	2 974,5	—	2 974,5	2 839,4	(18,1)	2 821,3	5,4 %
Marge brute en dollars	1 576,6 \$	— \$	1 576,6 \$	1 361,4 \$	18,1 \$	1 379,5 \$	14,3 %
Taux de la marge brute ⁴	34,6 %	— pb	34,6 %	32,4 %	40 pb	32,8 %	180 pb
Autres charges (produits)	47,6 \$	(30,9) \$	16,7 \$	(241,9) \$	241,0 \$	(0,9) \$	n.s. ⁵
Frais de vente, généraux et administratifs	935,7	—	935,7	867,2	(18,1)	849,1	10,2 %
Amortissements	195,9	—	195,9	184,7	—	184,7	6,1 %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	78,7	—	78,7	82,8	—	82,8	(5,0) %
Bénéfice avant impôt	318,7 \$	30,9 \$	349,6 \$	468,6 \$	(204,8) \$	263,8 \$	32,5 %
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	86,3	3,6	89,9	83,2	(20,6)	62,6	43,6 %
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	232,4 \$	27,3 \$	259,7 \$	385,4 \$	(184,2) \$	201,2 \$	29,1 %
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(3,1)	—	(3,1)	46,3	—	46,3	n.s. ⁵
Bénéfice net	229,3 \$	27,3 \$	256,6 \$	431,7 \$	(184,2) \$	247,5 \$	3,7 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société							
Activités poursuivies	211,0 \$	27,3 \$	238,3 \$	365,2 \$	(184,2) \$	181,0 \$	31,7 %
Activités abandonnées	(3,1)	—	(3,1)	46,3	—	46,3	n.s. ⁵
BPA dilué	3,90 \$	0,51 \$	4,41 \$	7,37 \$	(3,30) \$	4,07 \$	8,4 %
Activités poursuivies	3,96	0,51	4,47	6,54	(3,30)	3,24	38,0 %
Activités abandonnées	(0,06)	—	(0,06)	0,83	—	0,83	n.s. ⁵

1. Se reporter au tableau sur les éléments de normalisation de la présente section pour plus d'information.

2. Ces mesures normalisées (excluant les produits, les amortissements, les charges financières nettes et le bénéfice net lié aux activités abandonnées) sont des mesures financières non conformes aux PCGR ou des ratios non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 10.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.2 du présent rapport de gestion.

5. Non significatif.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025	Éléments de norma- lisation ¹	Résultat normalisé de 2025 ²	2024	Éléments de norma- lisation ¹	Résultat normalisé de 2024 ²	Variation ³
Produits	16 315,5 \$	— \$	16 315,5 \$	15 516,0 \$	— \$	15 516,0 \$	5,2 %
Coût des activités génératrices de produits	10 700,2	—	10 700,2	10 315,2	(18,1)	10 297,1	3,9 %
Marge brute en dollars	5 615,3 \$	— \$	5 615,3 \$	5 200,8 \$	18,1 \$	5 218,9 \$	7,6 %
Taux de la marge brute ⁴	34,4 %	— pb	34,4 %	33,5 %	10 pb	33,6 %	78 pb
Autres charges (produits)	229,0 \$	(230,5) \$	(1,5) \$	(290,0) \$	241,0 \$	(49,0) \$	96,9 %
Frais de vente, généraux et administratifs	3 470,6	—	3 470,6	3 240,0	(18,1)	3 221,9	7,7 %
Amortissements	741,7	—	741,7	731,6	—	731,6	1,4 %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	295,5	—	295,5	344,1	—	344,1	(14,1) %
Bénéfice avant impôt	878,5 \$	230,5 \$	1 109,0 \$	1 175,1 \$	(204,8) \$	970,3 \$	14,3 %
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	219,5	56,2	275,7	259,6	(20,6)	239,0	15,4 %
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	659,0 \$	174,3 \$	833,3 \$	915,5 \$	(184,2) \$	731,3 \$	13,9 %
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(49,3)	—	(49,3)	56,4	—	56,4	n.s. ⁵
Bénéfice net	609,7 \$	174,3 \$	784,0 \$	971,9 \$	(184,2) \$	787,7 \$	(0,5) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société							
Activités poursuivies	575,6 \$	174,3 \$	749,9 \$	831,3 \$	(184,2) \$	647,1 \$	15,9 %
Activités abandonnées	(49,3)	—	(49,3)	56,4	—	56,4	n.s. ⁵
BPA dilué	9,67 \$	3,20 \$	12,87 \$	15,92 \$	(3,30) \$	12,62 \$	2,0 %
Activités poursuivies	10,57	3,20	13,77	14,91	(3,30)	11,61	18,6 %
Activités abandonnées	(0,90)	—	(0,90)	1,01	—	1,01	n.s. ⁵

1. Se reporter au tableau sur les éléments de normalisation de la présente section pour plus d'information.

2. Ces mesures normalisées (excluant les produits, les amortissements, les charges financières nettes et le bénéfice net lié aux activités abandonnées) sont des mesures financières non conformes aux PCGR ou des ratios non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 10.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.2 du présent rapport de gestion.

5. Non significatif.

Analyse des résultats consolidés

Au quatrième trimestre, le bénéfice avant impôt consolidé s'est établi à 318,7 millions de dollars, résultat attribuable à la solide performance du secteur Détail partiellement contrebalancée par les coûts de restructuration et la charge pour perte de valeur non récurrents. La diminution par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à un profit lié aux biens immobiliers de 222,9 millions de dollars relatif à la vente du centre de distribution de Brampton au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice avant impôt normalisé a augmenté de 85,8 millions de dollars, ou 32,5 pour cent, pour s'établir à 349,6 millions, en raison de la performance solide du secteur Détail. Le BPA dilué a diminué de 3,96 \$ pour s'établir à 2,58 \$. Le BPA dilué normalisé s'est établi à 4,47 \$, en hausse de 1,23 \$.

Pour l'exercice complet, le bénéfice avant impôt consolidé a diminué de 296,6 millions de dollars, un résultat attribuable au fait que la solide performance du secteur Détail a été partiellement contrebalancée par les coûts de restructuration et la charge pour perte de valeur non récurrents et par la baisse de la performance du secteur Services Financiers. Un profit lié aux biens immobiliers de 222,9 millions de dollars relatif à la vente du centre de distribution de Brampton au quatrième trimestre de l'exercice précédent a également contribué à cette diminution. Le bénéfice avant impôt normalisé a augmenté de 138,7 millions de dollars, ou 14,3 pour cent, pour s'établir à 1 109,0 millions, en raison de l'amélioration de la rentabilité du secteur Détail. Le BPA dilué a diminué de 4,34 \$ pour s'établir à 10,57 \$. Le BPA dilué normalisé s'est établi à 13,77 \$, en hausse de 2,16 \$.

Au quatrième trimestre, la perte avant impôt liée aux activités abandonnées s'est chiffrée à 4,6 millions de dollars, ce qui reflète les rajustements postérieurs à la clôture finaux. Pour l'exercice complet, la perte avant impôt liée aux activités abandonnées s'est établie à 47,5 millions de dollars.

T4 2025		Exercice complet
Sommaire des résultats consolidés	▼ BPA dilué : 2,58 \$ par action	▼ BPA dilué : 4,34 \$ par action
	▲ BPA dilué normalisé : 1,23 \$ par action	▲ BPA dilué normalisé : 2,16 \$ par action
	- Les produits consolidés se sont établis à 4 551,1 millions de dollars, soit une hausse de 350,3 millions, ou 8,3 pour cent. Les produits consolidés, excluant la Division pétrolière¹, se sont chiffrés à 4 068,3 millions de dollars, en hausse de 10,1 pour cent. Cette augmentation est principalement attribuable au secteur Détail. - La marge brute consolidée en dollars s'est établie à 1 576,6 millions de dollars, en hausse de 215,2 millions, ou 15,8 pour cent, par rapport à l'exercice précédent en raison d'une augmentation au sein du secteur Détail. - Les autres charges (produits) se sont chiffrés à 47,6 millions de dollars, en raison principalement des charges liées à la restructuration et à la perte de valeur. Sur une base normalisée, les autres charges (produits) se sont chiffrés à 16,7 millions de dollars, principalement en raison de la perte de valeur comptabilisée au titre de certains actifs de magasins Party City. - Les frais de vente, généraux et administratifs consolidés se sont établis à 935,7 millions de dollars, soit une hausse de 7,9 pour cent, ou 10,2 pour cent sur une base normalisée, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable aux secteurs Détail et Services Financiers. - La dotation aux amortissements s'est chiffrée à 195,9 millions de dollars, une hausse de 6,1 pour cent, ou de 11,2 millions, qui est attribuable aux dépenses d'investissement stratégiques de la Société. - Les charges financières nettes se sont établies à 78,7 millions de dollars, soit une baisse de 4,1 millions, ou 5 pour cent, par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de la baisse des emprunts, ainsi que des taux d'intérêt réduits. - La charge (économie) d'impôt sur le résultat s'est établie à 86,3 millions de dollars, une hausse de 3,1 millions par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des gains en capital non imposables, partiellement contrebalancée par la baisse du bénéfice avant impôt au cours de l'exercice considéré. - Le BPA dilué s'est chiffré à 3,96 \$, soit une baisse de 2,58 \$ par rapport à l'exercice précédent. Le BPA dilué normalisé s'est chiffré à 4,47 \$, soit une augmentation de 1,23 \$ par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la hausse du bénéfice net normalisé attribuable aux facteurs mentionnés précédemment.	- Les produits consolidés se sont établis à 16 315,5 millions de dollars, soit une hausse de 799,5 millions, ou 5,2 pour cent. Les produits consolidés, excluant la Division pétrolière, se sont chiffrés à 14 377,9 millions de dollars, en hausse de 7,0 pour cent. Cette augmentation est principalement attribuable au secteur Détail. - La marge brute consolidée en dollars s'est établie à 5 615,3 millions de dollars, en hausse de 414,5 millions, ou 8,0 pour cent, par rapport à l'exercice précédent en raison d'une augmentation au sein du secteur Détail. - Les autres charges (produits) se sont chiffrés à 229,0 millions de dollars, principalement en raison des coûts liés à la stratégie Vrai Nord qui ont été comptabilisés en charges au cours de la période. Sur une base normalisée, les autres charges (produits) se sont chiffrés à (1,5) million de dollars, ce qui représente une variation défavorable de 47,5 millions qui tient principalement de la baisse des profits liés aux biens immobiliers et de la perte de valeur comptabilisée au titre de certains actifs de magasins Party City au cours de l'exercice. - Les frais de vente, généraux et administratifs consolidés se sont établis à 3 470,6 millions de dollars, soit une hausse de 7,1 pour cent, ou 7,7 pour cent sur une base normalisée, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable aux secteurs Détail et Services Financiers. - La dotation aux amortissements s'est chiffrée à 741,7 millions de dollars, une légère hausse de 1,4 pour cent, qui est attribuable aux dépenses d'investissement stratégiques de la Société. - Les charges financières nettes se sont établies à 295,5 millions de dollars, soit une baisse de 48,6 millions, ou 14,1 pour cent, par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de la baisse des emprunts, ainsi que des taux d'intérêt réduits. - La charge (économie) d'impôt sur le résultat s'est chiffrée à 219,5 millions de dollars, en baisse de 40,1 millions par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution du bénéfice avant impôt, contrebalancée en partie par la baisse des gains en capital non imposables. - Le BPA dilué s'est chiffré à 10,57 \$, soit une baisse de 4,34 \$ par rapport à l'exercice précédent. Le BPA dilué normalisé s'est chiffré à 13,77 \$, soit une augmentation de 2,16 \$ par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la hausse du bénéfice net normalisé attribuable aux facteurs mentionnés précédemment.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.2 du présent rapport de gestion.

5.1.2 Mesures clés de performance consolidées

(en millions de dollars canadiens) augmentation/(diminution)	T4 2025	T4 2024	Variation
Frais de vente, généraux et administratifs	935,7 \$	867,2 \$	68,5 \$
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés ¹	935,7	849,1	86,6
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés ¹ en pourcentage des produits ²	20,6 %	20,2 %	34 pb
Bénéfice avant impôt	318,7 \$	468,6 \$	(149,9) \$
Bénéfice avant impôt normalisé ¹	349,6	263,8	85,8
BAIIA ^{2, 3}	598,6	741,2	(142,6)
BAIIA ³ normalisé ¹	629,5	536,4	93,1
BAIIA ³ normalisé ¹ en pourcentage des produits ²	13,8 %	12,8 %	107 pb

1. Se reporter à la section 5.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

2. Mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 10.1 du présent rapport de gestion.

3. Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »).

(en millions de dollars canadiens) augmentation/(diminution)	2025	2024	Variation
Frais de vente, généraux et administratifs	3 470,6 \$	3 240,0 \$	230,6 \$
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés ¹	3 470,6	3 221,9	248,7
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés ¹ en pourcentage des produits ²	21,3 %	20,8 %	51 pb
Bénéfice avant impôt	878,5 \$	1 175,1 \$	(296,6) \$
Bénéfice avant impôt normalisé ¹	1 109,0	970,3	138,7
BAIIA ^{2, 3}	1 938,0	2 273,7	(335,7)
BAIIA ³ normalisé ¹	2 168,5	2 068,9	99,6
BAIIA ³ normalisé ¹ en pourcentage des produits ²	13,3 %	13,3 %	(4) pb

1. Se reporter à la section 5.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

2. Mesure financière non conforme aux PCGR ou ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 10.1 du présent rapport de gestion.

3. Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »).

Les variations des pourcentages présentés sont attribuables aux variations connexes des produits, des frais de vente, généraux et administratifs et du bénéfice avant impôt présentées dans l'analyse des résultats consolidés ci-dessus.

5.1.3 Analyse des tendances saisonnières

Le tableau suivant présente la performance financière consolidée de la Société pour les activités poursuivies par trimestre pour les deux derniers exercices.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	T4 2025 ¹	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023
Produits	4 551,1 \$	4 105,8 \$	4 201,9 \$	3 456,7 \$	4 200,8 \$	3 987,0 \$	3 995,4 \$	3 332,8 \$	4 168,9 \$
Bénéfice net (perte nette)	232,4	191,3	188,3	47,0	385,4	218,6	232,4	79,1	167,9
BPA dilué	3,96	3,13	3,07	0,49	6,54	3,55	3,72	1,08	2,57

1. Les résultats du quatrième trimestre de 2025 comprennent une semaine d'activités de détail de plus que les résultats du quatrième trimestre de 2024.

5.2 Performance du secteur Détail

Les résultats du quatrième trimestre et de l'exercice complet de 2025 comprennent une semaine d'activités de détail de plus que les résultats du quatrième trimestre et de l'exercice complet de 2024, sauf pour la croissance des ventes comparables, les ventes par pied carré et la croissance du volume des ventes d'essence comparables.

5.2.1 Résultats financiers du secteur Détail

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2025	T4 2024	Variation	2025	2024	Variation
Ventes au détail ¹	5 860,7 \$	5 380,5 \$	8,9 %	18 986,9 \$	18 177,7 \$	4,5 %
Produits	4 150,7 \$	3 816,7 \$	8,8 %	14 728,6 \$	13 970,6 \$	5,4 %
Marge brute en dollars	1 361,0 \$	1 168,6 \$	16,5 %	4 765,5 \$	4 380,6 \$	8,8 %
Taux de la marge brute ¹	32,8 %	30,6 %	217 pb	32,4 %	31,4 %	100 pb
Autres charges (produits)	8,7 \$	(281,0) \$	n.s. ²	75,2 \$	(422,6) \$	n.s. ²
Frais de vente, généraux et administratifs	831,6	773,0	7,5 %	3 081,5	2 889,8	6,6 %
Amortissements	251,7	232,6	8,2 %	934,7	921,0	1,5 %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	58,3	67,8	(14,0) %	220,9	291,1	(24,1) %
Bénéfice (perte) avant impôt lié aux activités poursuivies	210,7 \$	376,2 \$	(44,0) %	453,2 \$	701,3 \$	(35,4) %
Bénéfice avant impôt lié aux activités abandonnées	(4,6)	60,6	n.s. ²	(47,5)	70,9	n.s. ²
Bénéfice (perte) avant impôt	206,1 \$	436,8 \$	(52,8) %	405,7 \$	772,2 \$	(47,5) %

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.2 du présent rapport de gestion.

2. Non significatif.

Principales mesures normalisées – Détail

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2025	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du T4 2025 ²	T4 2024	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du T4 2024 ²	Variation ³
Produits	4 150,7 \$	— \$	4 150,7 \$	3 816,7 \$	— \$	3 816,7 \$	8,8 %
Coût des activités génératrices de produits	2 789,7	—	2 789,7	2 648,1	(18,1)	2 630,0	6,1 %
Marge brute en dollars	1 361,0 \$	— \$	1 361,0 \$	1 168,6 \$	18,1 \$	1 186,7 \$	14,7 %
Taux de la marge brute ⁴	32,8 %	— pb	32,8 %	30,6 %	47 pb	31,1 %	170 pb
Autres charges (produits)	8,7 \$	(30,9) \$	(22,2) \$	(281,0) \$	241,0 \$	(40,0) \$	(44,5) %
Frais de vente, généraux et administratifs	831,6	—	831,6	773,0	(8,7)	764,3	8,8 %
Amortissements	251,7	—	251,7	232,6	—	232,6	8,2 %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	58,3	—	58,3	67,8	—	67,8	(14,0) %
Bénéfice (perte) avant impôt lié aux activités poursuivies	210,7 \$	30,9 \$	241,6 \$	376,2 \$	(214,2) \$	162,0 \$	49,1 %
Bénéfice avant impôt lié aux activités abandonnées	(4,6)	—	(4,6)	60,6	—	60,6	n.s. ⁵
Bénéfice (perte) avant impôt	206,1 \$	30,9 \$	237,0 \$	436,8 \$	(214,2) \$	222,6 \$	6,5 %

1. Se reporter à la section 5.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

2. Ces mesures normalisées (excluant les produits, les amortissements, les charges financières nettes et le bénéfice avant impôt lié aux activités abandonnées) sont des mesures financières non conformes aux PCGR ou des ratios non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 10.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.2 du présent rapport de gestion.

5. Non significatif.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé de 2025 ²	2024	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé de 2024 ²	Variation ³
Produits	14 728,6 \$	— \$	14 728,6 \$	13 970,6 \$	— \$	13 970,6 \$	5,4 %
Coût des activités génératrices de produits	9 963,1	—	9 963,1	9 590,0	(18,1)	9 571,9	4,1 %
Marge brute en dollars	4 765,5 \$	— \$	4 765,5 \$	4 380,6 \$	18,1 \$	4 398,7 \$	8,3 %
Taux de la marge brute ⁴	32,4 %	— pb	32,4 %	31,4 %	13 pb	31,5 %	55 pb
Autres charges (produits)	75,2 \$	(230,5) \$	(155,3) \$	(422,6) \$	241,0 \$	(181,6) \$	(14,5) %
Frais de vente, généraux et administratifs	3 081,5	—	3 081,5	2 889,8	(8,7)	2 881,1	7,0 %
Amortissements	934,7	—	934,7	921,0	—	921,0	1,5 %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	220,9	—	220,9	291,1	—	291,1	(24,1) %
Bénéfice (perte) avant impôt lié aux activités poursuivies	453,2 \$	230,5 \$	683,7 \$	701,3 \$	(214,2) \$	487,1 \$	40,4 %
Bénéfice avant impôt lié aux activités abandonnées	(47,5)	—	(47,5)	70,9	—	70,9	n.s. ⁵
Bénéfice (perte) avant impôt	405,7 \$	230,5 \$	636,2 \$	772,2 \$	(214,2) \$	558,0 \$	14,0 %

1. Se reporter à la section 5.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

2. Ces mesures normalisées (excluant les produits, les amortissements, les charges financières nettes et le bénéfice avant impôt lié aux activités abandonnées) sont des mesures financières non conformes aux PCGR ou des ratios non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 10.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.2 du présent rapport de gestion.

5. Non significatif.

5.2.2 Mesures clés de performance du secteur Détail¹

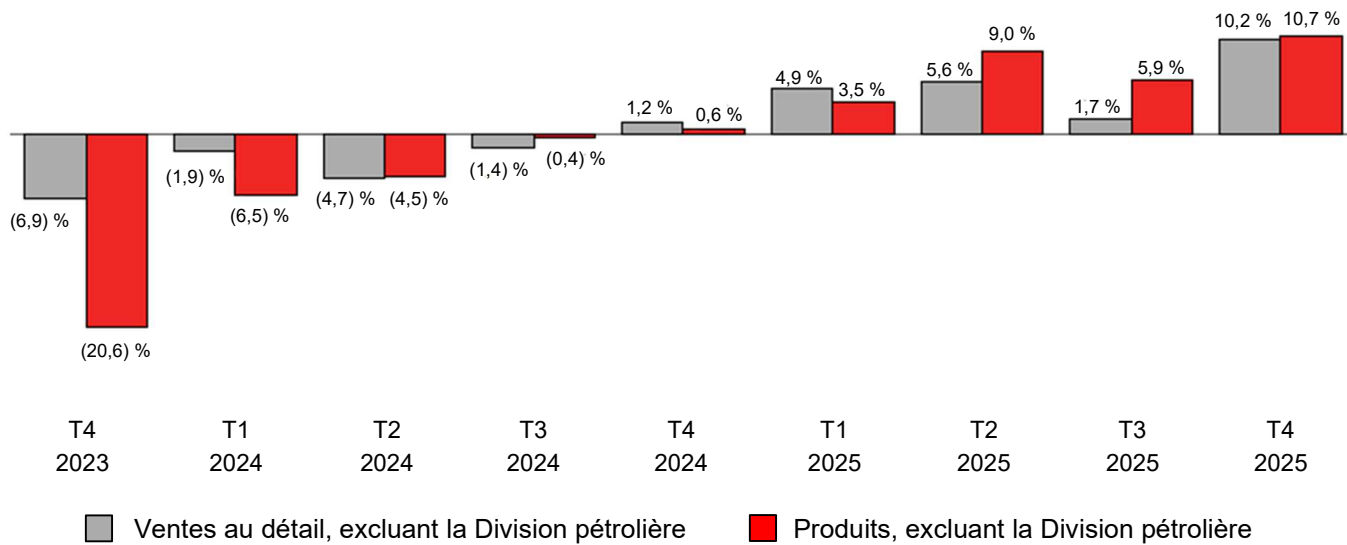
(variation en pourcentage d'un exercice à l'autre, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	T4 2025	T4 2024	Variation	2025	2024	Variation
 Produits ²	4 150,7 \$	3 816,7 \$	8,8 %	14 728,6 \$	13 970,6 \$	5,4 %
Produits, excluant la Division pétrolière	3 667,9	3 312,0	10,7 %	12 791,0	11 894,0	7,5 %
Nombre de magasins	1 690	1 704				
Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	35,4	35,3				
Croissance des ventes au détail ³	8,9 %	1,1 %		4,5 %	(1,8) %	
Croissance des ventes au détail, excluant la Division pétrolière ³	10,2 %	1,2 %		5,9 %	(1,7) %	
Croissance des ventes comparables consolidées ^{3, 4}	4,2 %	1,1 %		4,1 %	(1,7) %	
Rendement du capital investi dans les activités de détail ^{5, 6}	11,0 %	9,8 %	119 pb	s.o.	s.o.	
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés ⁷ du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière ^{3, 6}	22,7 %	23,1 %	(41) pb	24,1 %	24,2 %	(13) pb
Taux de pénétration des marques détenues ³	37,9 %	38,0 %	(2) pb	36,5 %	36,7 %	(15) pb
 Produits ^{2, 8}	2 379,8 \$	2 187,2 \$	8,8 %	9 081,2 \$	8 452,6 \$	7,4 %
Nombre de magasins ⁹	673	671				
Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	24,4	24,2				
Ventes par pied carré ^{3, 10}	511 \$	497 \$	2,8 %	s.o.	s.o.	
Croissance des ventes au détail ^{3, 11}	8,7 %	1,3 %		5,6 %	(1,9) %	
Croissance des ventes comparables ³	2,7 %	1,1 %		3,7 %	(2,0) %	
 Produits ²	637,8 \$	546,8 \$	16,6 %	2 071,9 \$	1 897,7 \$	9,2 %
Nombre de magasins ¹²	354	371				
Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	7,1	7,2				
Ventes par pied carré ^{3, 13}	335 \$	315 \$	6,3 %	s.o.	s.o.	
Croissance des ventes au détail ^{3, 14}	14,5 %	0,2 %		7,4 %	(1,3) %	
Croissance des ventes comparables ³	9,5 %	0,4 %		6,2 %	(0,7) %	
 Produits ^{2, 15}	647,3 \$	575,3 \$	12,5 %	1 620,4 \$	1 523,3 \$	6,4 %
Nombre de magasins	386	383				
Superficie de l'aire de vente (en millions de pieds carrés)	3,9	3,8				
Ventes par pied carré ^{3, 13}	416 \$	410 \$	1,7 %	s.o.	s.o.	
Croissance des ventes au détail ^{3, 16}	13,0 %	2,4 %		6,5 %	— %	
Croissance des ventes comparables ³	7,2 %	1,8 %		3,9 %	(0,1) %	
 Produits ²	482,8 \$	504,7 \$	(4,3) %	1 937,6 \$	2 076,6 \$	(6,7) %
Postes d'essence	277	279				
Marge brute en dollars	61,3 \$	52,4 \$	17,0 %	226,2 \$	210,2 \$	7,6 %
Croissance des ventes au détail ³	(1,5) %	0,3 %		(5,3) %	(2,3) %	
Croissance du volume des ventes d'essence en litres	9,4 %	1,4 %		4,8 %	(2,1) %	
Croissance du volume des ventes d'essence dans les magasins comparables en litres ³	0,7 %	0,6 %		1,7 %	(2,5) %	

1. L'écart entre les ventes au détail et les ventes comparables est en partie attribuable à la base de calcul, puisque les ventes comparables sont calculées sur 52 semaines, comparativement aux ventes au détail, qui sont calculées sur un exercice complet (53 semaines).
2. Les produits présentés pour le Groupe détail, SportChek, Mark's et la Division pétrolière pour les périodes de 14 semaines et de 53 semaines closes le 3 janvier 2026 comprennent des produits intersectoriels de 3,0 millions de dollars (2024 – 7,7 millions) et de 11,7 millions (2024 – 10,9 millions), respectivement. Le total des produits du Groupe détail, de SportChek, de Mark's et de la Division pétrolière ne correspond donc pas au total des produits du secteur Détail.
3. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.2 du présent rapport de gestion.
4. La croissance des ventes comparables exclut la Division pétrolière.
5. Le rendement du capital investi dans les activités de détail est calculé sur 12 mois sur une base normalisée.
6. Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 10.1 du présent rapport de gestion.
7. Se reporter à la section 5.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.
8. Les produits comprennent les produits de Canadian Tire, de PartSource, de PHL, de Party City et de Franchise Trust.
9. Le nombre de magasins comprend les magasins Canadian Tire et des autres enseignes, totalisant 171 magasins (2024 – 169 magasins). Les autres enseignes comprennent PartSource, PHL et Party City.
10. Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois. La superficie consacrée à la vente au détail exclut le centre du jardinage saisonnier extérieur, les postes de travail dans les centres-autos, et la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.
11. La croissance des ventes au détail comprend les ventes de Canadian Tire, de PartSource, de PHL et de Party City, ainsi que la composante main-d'œuvre des ventes dans les centres-autos Canadian Tire.
12. SportChek comprend des magasins franchisés dans lesquels d'autres magasins sont intégrés.
13. Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois et comprennent les succursales et les magasins franchisés, ainsi que la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.
14. La croissance des ventes au détail comprend les ventes dans les succursales et les magasins franchisés.
15. Les produits comprennent les ventes d'articles dans les magasins franchisés de Mark's, les ventes au détail dans les succursales de Mark's, les produits tirés des activités de commerce de gros de la division commerciale de Mark's, ainsi que les produits tirés des services connexes de broderie et de retouches.
16. La croissance des ventes au détail comprend les ventes au détail dans les succursales de Mark's et ses magasins franchisés, mais exclut les produits tirés des services de retouches et de broderie.

Le graphique suivant présente la performance des ventes au détail¹ et des produits du secteur Détail, excluant la Division pétrolière^{1, 2}, par trimestre pour les deux derniers exercices. Les résultats sont présentés pour les activités poursuivies.

Croissance des ventes au détail et des produits d'un exercice à l'autre



1. Les résultats du quatrième trimestre de 2025 comprennent une semaine d'activités de détail de plus que les résultats des quatrième trimestres de 2024 et de 2023.
2. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.2 du présent rapport de gestion.

Analyse du secteur Détail

Le bénéfice avant impôt s'est établi à 210,7 millions de dollars pour le quatrième trimestre et à 453,2 millions pour l'exercice complet, ce qui représente une baisse de 165,5 millions et de 248,1 millions, respectivement, par rapport à l'exercice précédent. La diminution d'un exercice à l'autre reflète principalement l'incidence des coûts de restructuration non récurrents engagés au cours de l'exercice considéré et l'absence d'un profit lié aux biens immobiliers de 222,9 millions de dollars comptabilisé au quatrième trimestre de l'exercice précédent relativement à la vente du centre de distribution de Brampton.

Sur une base normalisée, le bénéfice avant impôt du secteur Détail a augmenté de 79,6 millions de dollars pour le quatrième trimestre et de 196,6 millions pour l'exercice complet, en raison de la solide performance opérationnelle sous-jacente de toutes les principales enseignes, malgré l'augmentation des charges d'exploitation découlant d'investissements en technologies de l'information (« TI ») annoncés précédemment pour permettre de concrétiser la stratégie transformatrice Vrai Nord.

Le taux de pénétration du programme de fidélisation¹ a augmenté de 112 points de base sur 12 mois pour atteindre 55,5 pour cent des ventes au détail, selon le balayage des cartes de fidélité, incluant la Division pétrolière.

	T4 2025	Exercice complet
Ventes au détail	▲ 480,2 millions de dollars ou 8,9 % ▲ Croissance des ventes comparables de 4,2 % - Les ventes au détail se sont établies à 5 860,7 millions de dollars, en hausse de 8,9 pour cent. En excluant la Division pétrolière, les ventes au détail ont augmenté de 10,2 pour cent, ou 488,8 millions de dollars, par rapport à l'exercice précédent. Les conditions météorologiques ont été un facteur important de croissance des ventes dans toutes les principales enseignes, principalement SportChek. ▼ Les ventes au détail du Groupe détail ont augmenté de 8,7 pour cent. Les ventes ont augmenté dans la plupart des divisions en raison de la forte croissance dans les catégories des Articles saisonniers et de jardinage, ainsi que dans les catégories d'articles liés aux conditions météorologiques. - SPORTCHEK Les ventes au détail de SportChek ont augmenté de 14,5 pour cent en raison des fortes ventes dans les catégories des vêtements pour l'extérieur, des vêtements à l'effigie d'équipes sportives et des articles de hockey. ■ Mark's Les ventes au détail de Mark's ont augmenté de 13,0 pour cent en raison des ventes solides des magasins aménagés selon le nouveau format et de la croissance élevée dans les catégories des vêtements tout-aller pour femmes, des vêtements de travail et des chaussures tout-aller. ▼ ESSENCE+ Les ventes au détail des postes Essence+ ont diminué de 1,5 pour cent en raison de la baisse des prix de l'essence par litre, partiellement contrebalancée par la hausse des volumes d'essence.	▲ 809,2 millions de dollars ou 4,5 % ▲ Croissance des ventes comparables de 4,1 % - Les ventes au détail se sont établies à 18 986,9 millions de dollars, en hausse de 4,5 pour cent. En excluant la Division pétrolière, les ventes au détail ont augmenté de 5,9 pour cent, ou 935,9 millions de dollars, par rapport à l'exercice précédent. La croissance des ventes enregistrée dans toutes les principales enseignes a été principalement stimulée par SportChek et le Groupe détail. - Les ventes de commerce électronique¹ se sont chiffrées à 1 milliard de dollars, en hausse de 8,5 pour cent par rapport à l'exercice précédent. ▼ Les ventes au détail du Groupe détail ont augmenté de 5,6 pour cent sous l'effet de hausses dans toutes les divisions, principalement dans la catégorie Au volant et des Articles saisonniers et de jardinage. - SPORTCHEK Les ventes au détail de SportChek ont augmenté de 7,4 pour cent en raison des fortes ventes dans les catégories des vêtements à l'effigie d'équipes sportives, des vêtements pour l'extérieur et des articles de hockey. ■ Mark's Les ventes au détail de Mark's ont augmenté de 6,5 pour cent en raison de la croissance dans les catégories des chaussures de travail pour hommes, des vêtements de travail et des jeans pour hommes. ▼ ESSENCE+ Les ventes au détail des postes Essence+ ont diminué de 5,3 pour cent en raison de la baisse des prix de l'essence par litre, partiellement contrebalancée par la hausse des volumes d'essence.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.2 du présent rapport de gestion.

Analyse du secteur Détail (suite)

	T4 2025	Exercice complet
Produits	▲ 334,0 millions de dollars ou 8,8 % ▲ 10,7 %, en excluant la Division pétrolière Les produits du secteur Détail se sont établis à 4 150,7 millions de dollars, soit une augmentation de 8,8 pour cent, ou 334,0 millions, attribuable à la hausse des livraisons au Groupe détail et à la forte croissance enregistrée chez Mark's et SportChek.	▲ 758,0 millions de dollars ou 5,4 % ▲ 7,5 %, en excluant la Division pétrolière Les produits du secteur Détail se sont établis à 14 728,6 millions de dollars, soit une augmentation de 5,4 pour cent, ou 758,0 millions, attribuable à la hausse des livraisons au Groupe détail et à la croissance des ventes enregistrée chez Mark's et SportChek.
Marge brute	▲ 192,4 millions de dollars ou 16,5 % ▲ 217 pb du taux de la marge brute ▲ 16,4 %, en excluant la Division pétrolière¹ ▲ 173 pb du taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière¹ - La marge brute en dollars du secteur Détail s'est établie à 1 361,0 millions de dollars, en hausse de 192,4 millions. La marge brute en dollars, en excluant la Division pétrolière¹, s'est établie à 1 299,7 millions de dollars, soit une hausse de 183,5 millions, ou 16,4 pour cent, en raison de l'augmentation des produits décrite précédemment, en plus d'une hausse du taux de la marge brute. - Le taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière, s'est établi à 35,4 pour cent, soit une hausse de 173 points de base. Sur une base normalisée, le taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière, a augmenté de 118 points de base. Ces augmentations sont attribuables à la hausse des taux de la marge du Groupe détail et de SportChek.	▲ 384,9 millions de dollars ou 8,8 % ▲ 100 pb du taux de la marge brute ▲ 8,8 %, en excluant la Division pétrolière ▲ 42 pb du taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière - La marge brute en dollars du secteur Détail s'est établie à 4 765,5 millions de dollars, en hausse de 384,9 millions. La marge brute en dollars, en excluant la Division pétrolière, s'est établie à 4 539,3 millions de dollars, soit une hausse de 368,9 millions, ou 8,8 pour cent, en raison de l'augmentation des produits décrite précédemment, en plus d'une hausse du taux de la marge brute. - Le taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière, s'est établi à 35,5 pour cent, soit une hausse de 42 points de base. Sur une base normalisée, le taux de la marge brute, en excluant la Division pétrolière, a augmenté de 27 points de base. Ces augmentations sont attribuables à la légère hausse des taux de la marge brute du Groupe détail et de SportChek.
Autres charges (produits)	▲ 289,7 millions de dollars ou 103,1 % Des charges de normalisation de 30,9 millions de dollars pour l'exercice considéré et des produits de normalisation de 241,0 millions pour l'exercice précédent ont donné lieu à une augmentation des autres charges (produits) de 271,9 millions. Compte non tenu de ces éléments, les autres charges (produits) normalisés ont enregistré une variation défavorable de 17,8 millions de dollars qui tient principalement d'une charge pour perte de valeur comptabilisée au titre de certains actifs de magasins Party City au cours du trimestre.	▲ 497,8 millions de dollars ou 117,8 % Des charges de normalisation de 230,5 millions de dollars pour l'exercice considéré et des produits de normalisation de 241,0 millions pour l'exercice précédent ont donné lieu à une augmentation des autres charges (produits) de 471,5 millions. Compte non tenu de ces éléments, les autres charges (produits) normalisés ont enregistré une variation défavorable de 26,3 millions de dollars qui tient principalement de la perte de valeur comptabilisée au titre de certains actifs de magasins Party City au cours de l'exercice.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.2 du présent rapport de gestion.

Analyse du secteur Détail (suite)

	T4 2025	Exercice complet
Frais de vente, généraux et administratifs	▲ 58,6 millions de dollars ou 7,5 % Les frais de vente, généraux et administratifs se sont chiffrés à 831,6 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 7,5 pour cent, ou 8,8 pour cent sur une base normalisée, principalement en raison de la hausse des coûts liés aux immeubles, de la rémunération variable et des coûts liés aux TI, ainsi que des hausses découlant de l'inflation et des coûts liés aux volumes des ventes.	▲ 191,7 millions de dollars ou 6,6 % Les frais de vente, généraux et administratifs se sont chiffrés à 3 081,5 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 6,6 pour cent, ou 7,0 pour cent sur une base normalisée, principalement en raison de la hausse des investissements en TI et dans les technologies en lien avec la stratégie Vrai Nord, des coûts liés aux immeubles et de la rémunération variable, ainsi que des hausses découlant de l'inflation et des coûts liés aux volumes des ventes.
Amortissements	▲ 19,0 millions de dollars ou 8,2 % La dotation aux amortissements a augmenté en raison de la hausse des dépenses d'investissement stratégiques de la Société.	▲ 13,7 millions de dollars ou 1,5 % La dotation aux amortissements a augmenté en raison de la hausse des dépenses d'investissement stratégiques de la Société.
Charges financières nettes	▼ 9,5 millions de dollars ou 14,0 % Les charges financières nettes ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison de la baisse des emprunts et des taux d'intérêt.	▼ 70,2 millions de dollars ou 24,1 % Les charges financières nettes ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison de la baisse des emprunts et des taux d'intérêt.
Sommaire des résultats	▼ 165,5 millions de dollars ou 44,0 % Le bénéfice avant impôt a diminué de 165,5 millions de dollars. Le bénéfice avant impôt normalisé a augmenté de 79,6 millions de dollars en raison des facteurs susmentionnés.	▼ 248,1 millions de dollars ou 35,4 % Le bénéfice avant impôt a diminué de 248,1 millions de dollars. Le bénéfice avant impôt normalisé a augmenté de 196,6 millions de dollars en raison des facteurs susmentionnés.

5.2.3 Analyse des tendances saisonnières du secteur Détail

Les produits et le bénéfice (la perte) avant impôt trimestriels sont touchés par la nature saisonnière des activités. Le tableau suivant présente la performance financière du secteur Détail de la Société pour les activités poursuivies par trimestre pour les deux derniers exercices.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025 ¹	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023
Ventes au détail	5 860,7 \$	4 541,5	\$ 5 161,7	\$ 3 423,0	5 380,5 \$	4 539,5	\$ 5 000,2	\$ 3 257,5	5 323,4 \$
Produits	4 150,7	3 705,8	3 810,3	3 061,8	3 816,7	3 591,9	3 617,5	2 944,5	3 796,0
Bénéfice (perte) avant impôt	210,7	144,6	161,1	(63,2)	376,2	162,2	181,2	(18,3)	121,6

1. Les résultats du quatrième trimestre de 2025 comprennent une semaine d'activités de détail de plus que les résultats du quatrième trimestre de 2024.

5.3 Performance du secteur Services Financiers

5.3.1 Résultats financiers du secteur Services Financiers

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	Variation	2025	2024	Variation
Produits	404,8 \$	388,9 \$	4,1 %	1 593,8 \$	1 560,2 \$	2,2 %
Marge brute en dollars	195,4 \$	175,4 \$	11,4 %	761,7 \$	741,9 \$	2,7 %
Taux de la marge brute ¹	48,3 %	45,1 %	319 pb	47,8 %	47,5 %	24 pb
Autres charges (produits)	1,1 \$	1,2 \$	n.s. ²	3,8 \$	(1,1) \$	n.s. ²
Frais de vente, généraux et administratifs	116,4	107,4	8,4 %	426,2	388,4	9,7 %
Amortissements	1,5	2,6	(43,1) %	6,7	9,4	(28,8) %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	(2,8)	(3,3)	(15,1) %	(9,7)	(16,8)	(42,4) %
Bénéfice avant impôt	79,2 \$	67,5 \$	17,3 %	334,7 \$	362,0 \$	(7,5) %

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.2 du présent rapport de gestion.

2. Non significatif.

Principales mesures normalisées – Services Financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2025	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du T4 2025 ²	T4 2024	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé du T4 2024 ²	Variation ³
Produits	404,8 \$	— \$	404,8 \$	388,9 \$	— \$	388,9 \$	4,1 %
Marge brute en dollars	195,4	—	195,4	175,4	—	175,4	11,4 %
Taux de la marge brute ⁴	48,3 %	— pb	48,3 %	45,1 %	— pb	45,1 %	319 pb
Autres charges (produits)	1,1 \$	— \$	1,1 \$	1,2 \$	— \$	1,2 \$	(8,3) %
Frais de vente, généraux et administratifs	116,4	—	116,4	107,4	(9,4)	98,0	18,8 %
Amortissements	1,5	—	1,5	2,6	—	2,6	(43,1) %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	(2,8)	—	(2,8)	(3,3)	—	(3,3)	(15,1) %
Bénéfice avant impôt	79,2 \$	— \$	79,2 \$	67,5 \$	9,4 \$	76,9 \$	3,0 %

1. Se reporter à la section 5.1.1 pour la description des éléments de normalisation.

2. Ces mesures normalisées (les frais de vente, généraux et administratifs et le bénéfice avant impôt) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 10.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.2 du présent rapport de gestion.

Principales mesures normalisées – Services Financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé de 2025 ²	2024	Éléments de normalisation ¹	Résultat normalisé de 2024 ²	Variation ³
Produits	1 593,8 \$	— \$	1 593,8 \$	1 560,2 \$	— \$	1 560,2 \$	2,2 %
Marge brute en dollars	761,7	—	761,7	741,9	—	741,9	2,7 %
Taux de la marge brute ⁴	47,8 %	— pb	47,8 %	47,5 %	— pb	47,5 %	24 pb
Autres charges (produits)	3,8 \$	— \$	3,8 \$	(1,1) \$	— \$	(1,1) \$	n.s. ⁵
Frais de vente, généraux et administratifs	426,2	—	426,2	388,4	(9,4)	379,0	12,5 %
Amortissements	6,7	—	6,7	9,4	—	9,4	(28,8) %
Charges financières nettes (produits financiers nets)	(9,7)	—	(9,7)	(16,8)	—	(16,8)	(42,4) %
Bénéfice avant impôt	334,7 \$	— \$	334,7 \$	362,0 \$	9,4 \$	371,4 \$	(9,9) %

1. Se reporter à la section 5.1.1 pour la description des éléments de normalisation.

2. Ces mesures normalisées (les frais de vente, généraux et administratifs et le bénéfice avant impôt) sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 10.1 du présent rapport de gestion.

3. Variation entre les résultats normalisés.

4. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.2 du présent rapport de gestion.

5. Non significatif.

Analyse du secteur Services Financiers

Le bénéfice avant impôt du secteur Services Financiers s'est établi à 79,2 millions de dollars pour le trimestre, soit une hausse de 11,7 millions par rapport à l'exercice précédent et de 2,3 millions sur une base normalisée. La hausse de la marge brute en dollars découle principalement de l'augmentation des produits d'intérêts et de la baisse des pertes de valeur nettes, et elle a été partiellement contrebalancée par la hausse des frais de vente, généraux et administratifs liée aux investissements relatifs à des impératifs réglementaires et aux investissements dans la stratégie Vrai Nord annoncés précédemment.

Pour l'exercice complet, le bénéfice avant impôt du secteur Services Financiers s'est établi à 334,7 millions de dollars, en baisse de 27,3 millions par rapport à l'exercice précédent, et de 36,7 millions sur une base normalisée, en raison de la hausse des frais de vente, généraux et administratifs principalement attribuable aux investissements relatifs à des impératifs réglementaires et aux investissements dans la stratégie Vrai Nord annoncés précédemment, ainsi que de la hausse des charges liées aux volumes.

	T4 2025	Exercice complet
Produits	▲ 15,9 millions de dollars ou 4,1 % Pour le trimestre, les produits se sont établis à 404,8 millions de dollars, soit une hausse de 15,9 millions, ou 4,1 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des produits d'intérêts.	▲ 33,6 millions de dollars ou 2,2 % Les produits se sont établis à 1 593,8 millions de dollars, soit une hausse de 33,6 millions, ou 2,2 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des produits d'intérêts, contrebalancée en partie par une baisse des frais.
Marge brute en dollars	▲ 20,0 millions de dollars ou 11,4 % La marge brute en dollars s'est établie à 195,4 millions de dollars, en hausse de 20,0 millions, ou 11,4 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. La hausse s'explique principalement par la croissance des produits et la baisse des pertes de valeur nettes, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des frais de financement.	▲ 19,8 millions de dollars ou 2,7 % La marge brute en dollars s'est établie à 761,7 millions de dollars, en hausse de 19,8 millions, ou 2,7 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. La hausse s'explique principalement par la croissance des produits, contrebalancée par la hausse des pertes de valeur nettes et des frais de financement, conformément aux prévisions.
Frais de vente, généraux et administratifs	▲ 9,0 millions de dollars ou 8,4 % Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 116,4 millions de dollars, soit une hausse de 9,0 millions, ou 8,4 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés ont augmenté de 18,4 millions de dollars, principalement en raison de la hausse des coûts liés aux TI et des frais de consultation pour soutenir les investissements dans les infrastructures relatifs à des impératifs réglementaires et les initiatives liées à la stratégie Vrai Nord, ainsi que de la hausse des charges liées au personnel et des coûts liés aux volumes.	▲ 37,8 millions de dollars ou 9,7 % Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 426,2 millions de dollars, soit une hausse de 37,8 millions, ou 9,7 pour cent, par rapport à l'exercice précédent. Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés ont augmenté de 47,2 millions de dollars, principalement en raison de la hausse des coûts liés aux TI et des frais de consultation pour soutenir les investissements dans les infrastructures relatifs à des impératifs réglementaires et les initiatives liées à la stratégie Vrai Nord, ainsi que de la hausse des coûts liés aux volumes.
Sommaire des résultats	▲ 11,7 millions de dollars ou 17,3 % Le bénéfice avant impôt s'est établi à 79,2 millions de dollars, soit une hausse de 11,7 millions, ou 17,3 pour cent, par rapport à l'exercice précédent, attribuable aux facteurs mentionnés précédemment. Sur une base normalisée, le bénéfice avant impôt a augmenté de 2,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.	▼ 27,3 millions de dollars ou 7,5 % Le bénéfice avant impôt s'est établi à 334,7 millions de dollars, soit une baisse de 27,3 millions, ou 7,5 pour cent, par rapport à l'exercice précédent, attribuable aux facteurs mentionnés précédemment. Sur une base normalisée, le bénéfice avant impôt a diminué de 36,7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

5.3.2 Mesures clés de performance du secteur Services Financiers

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2025	T4 2024	Variation	2025	2024	Variation
Croissance des ventes par cartes de crédit ¹	3,9 %	3,5 %		3,4 %	1,6 %	
Créances moyennes brutes ¹	7 656 \$	7 465 \$	2,5 %	7 524 \$	7 374 \$	2,0 %
Produits (en pourcentage des créances moyennes brutes) ^{1, 2}	21,2 %	21,2 %		s.o.	s.o.	
Nombre moyen de comptes ayant un solde (en milliers)	2 354	2 335	0,8 %	2 321	2 318	0,1 %
Solde moyen des comptes ¹ (au dollar près)	3 252 \$	3 197 \$	1,7 %	3 242 \$	3 180 \$	1,9 %
Taux de radiation nette lié aux cartes de crédit ^{1, 2}	7,2 %	7,0 %		s.o.	s.o.	
Taux des créances sur cartes de crédit en souffrance ³	3,5 %	3,6 %		s.o.	s.o.	
Taux de la correction de valeur	12,0 %	12,4 %		s.o.	s.o.	
Rendement des créances ^{1, 2}	4,4 %	4,9 %		s.o.	s.o.	
Proportion du mode de paiement ^{1, 2}	13,2 %	13,2 %		s.o.	s.o.	
Argent Canadian Tire octroyé aux titulaires de carte de crédit de la BCT ^{1, 2}	328,5 \$	292,4 \$	12,3 %	s.o. \$	s.o. \$	

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.2 du présent rapport de gestion.

2. Les données sont calculées sur 12 mois.

3. Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 10.1 du présent rapport de gestion.

Carte de pointage du secteur Services Financiers

T4 2025 par rapport au T4 2024

Croissance	▲ 3,9 % des ventes par cartes de crédit ▲ 2,5 % des créances moyennes brutes ▲ 0,8 % du nombre moyen de comptes ayant un solde ▲ 1,7 % du solde moyen des comptes ► Baisse de 2 pb de la proportion du mode de paiement ▲ 12,3 % de l'Argent Canadian Tire octroyé aux titulaires de carte de crédit de la BCT • Les ventes par cartes de crédit ont augmenté de 3,9 pour cent par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse des dépenses tant à l'interne, au sein des enseignes du secteur Détail, que chez les marchands externes. • Les créances moyennes brutes ont augmenté de 2,5 pour cent en raison de l'engagement toujours élevé des titulaires de carte, qui s'est traduit par une hausse de 1,7 pour cent du solde des comptes liée à la croissance des ventes par cartes de crédit et à la croissance du nombre de comptes actifs. • La vigueur des ventes par cartes de crédit et l'engagement des titulaires de carte ont favorisé l'octroi d'Argent électronique Canadian Tire par rapport à l'exercice précédent.
Performance	▼ 46 pb du rendement des créances ► Hausse de 2 pb des produits en pourcentage des créances moyennes brutes • Le rendement des créances a diminué de 46 points de base en raison de la baisse du bénéfice sur 12 mois pour soutenir les investissements dans les infrastructures relatifs à des impératifs réglementaires et les initiatives liées à la stratégie Vrai Nord, ainsi que de la croissance des créances moyennes brutes.
Mesures d'exploitation	▼ Baisse de 11 pb des créances en souffrance depuis deux mois ou plus ▲ 13 pb du taux de radiation nette liée aux cartes de crédit ▼ Baisse de 33 pb du taux de la correction de valeur • Le taux des créances sur cartes de crédit en souffrance depuis deux mois ou plus est demeuré stable, avec une baisse de 11 points de base à la fin du trimestre par rapport à l'exercice précédent. • Le taux de radiation nette liée aux cartes de crédit a augmenté de 13 points de base, ce qui s'explique par l'augmentation du montant des radiations nettes en dollars par rapport à la croissance des créances, conformément aux prévisions. Le taux de radiation nette est demeuré stable par rapport au troisième trimestre de 2025. • Le taux de la correction de valeur a diminué de 33 points de base pour s'établir à 12,0 pour cent, ce qui demeure à l'intérieur de la fourchette de 11,5 pour cent à 13,5 pour cent annoncée précédemment. À 934,9 millions de dollars, la correction de valeur pour pertes de crédit attendues à l'égard des créances sur prêts est demeurée relativement inchangée par rapport au troisième trimestre de 2025.

5.3.3 Analyse des tendances saisonnières du secteur Services Financiers

Les produits et le bénéfice avant impôt trimestriels sont touchés par la nature saisonnière des activités. Le tableau suivant présente la performance financière consolidée du secteur par trimestre pour les deux derniers exercices.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T3 2025	T2 2025	T1 2025	T4 2024	T3 2024	T2 2024	T1 2024	T4 2023
Produits	404,8 \$	401,3 \$	392,1 \$	395,6 \$	388,9 \$	399,1 \$	383,2 \$	389,0 \$	379,9 \$
Bénéfice avant impôt	79,2	84,4	74,1	97,0	67,5	110,3	88,5	95,7	85,2

5.4 Performance du secteur CT REIT

5.4.1 Résultats financiers du secteur CT REIT

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	Variation	2025	2024	Variation
Produits tirés des immeubles ¹	153,0 \$	145,4 \$	5,1 %	604,3 \$	578,7 \$	4,4 %
Charges liées aux immeubles ¹	33,5	30,9	8,4 %	132,6	125,7	5,5 %
Frais généraux et administratifs	4,3	2,8	49,2 %	18,4	16,1	14,5 %
Charges financières nettes	34,3	31,2	10,0 %	131,6	121,8	8,1 %
Ajustement au titre (du profit) de la perte à la juste valeur ²	(110,4)	(54,8)	n.s. ³	(195,4)	(119,1)	64,1 %
Bénéfice avant impôt	191,3 \$	135,3 \$	41,4 %	517,1 \$	434,2 \$	19,1 %
Ajustement découlant du passage de la méthode d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement à la méthode du coût amorti						
Ajustement au titre du profit (de la perte) à la juste valeur	110,4	54,8	n.s. ³	195,4	119,1	64,1 %
(Profit) réalisé à la vente d'immeubles	—	—	n.s. ³	—	(12,8)	n.s. ³
Amortissement et perte de valeur	21,8	20,7	5,3 %	84,4	80,9	4,3 %
Bénéfice avant impôt, selon les méthodes comptables de la Société	59,1 \$	59,8 \$	(1,2) %	237,3 \$	247,0 \$	(3,9) %

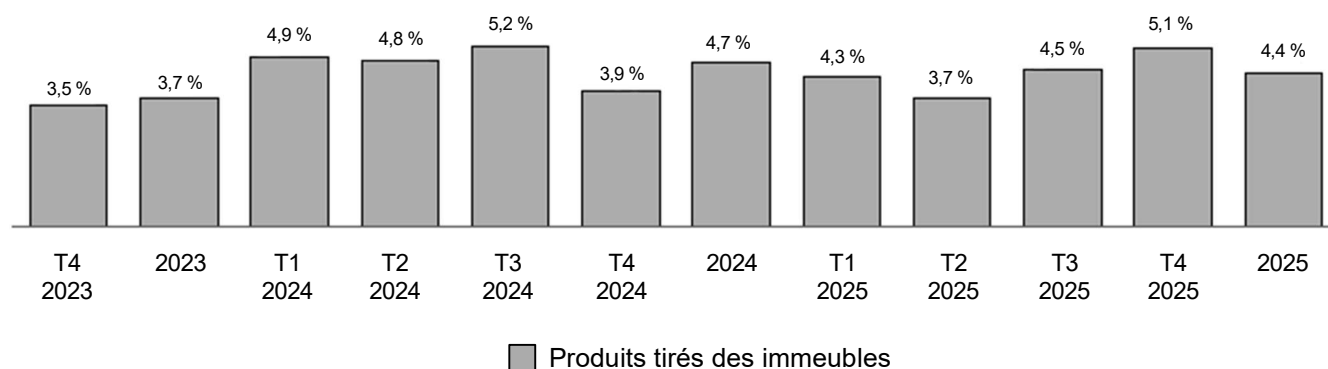
1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.2 du présent rapport de gestion.

2. La juste valeur est éliminée à la consolidation.

3. Non significatif.

Le graphique suivant présente la performance des produits tirés des immeubles d'un exercice à l'autre de CT REIT par trimestre pour les deux derniers exercices.

Croissance des produits tirés des immeubles d'un exercice à l'autre



Analyse du secteur CT REIT

Pour le trimestre, les produits du secteur CT REIT, selon les méthodes comptables de la Société, ont diminué de 0,7 million de dollars en raison de la hausse des charges financières nettes, des charges liées aux immeubles, des frais généraux et administratifs et de l'amortissement, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des produits tirés des immeubles.

Pour l'exercice complet, les produits du secteur CT REIT, selon les méthodes comptables de la Société, ont diminué de 9,7 millions de dollars, surtout en raison d'un profit réalisé à la vente d'un immeuble au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

	T4 2025	Exercice complet
Produits tirés des immeubles	▲ 7,6 millions de dollars ou 5,1 % Les produits tirés des immeubles se sont établis à 153,0 millions de dollars, soit une augmentation de 7,6 millions, ou 5,1 pour cent. Cette augmentation est principalement attribuable aux acquisitions d'immeubles, aux projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2024 et en 2025, et aux hausses contractuelles de loyer.	▲ 25,6 millions de dollars ou 4,4 % Les produits tirés des immeubles se sont établis à 604,3 millions de dollars, soit une augmentation de 25,6 millions, ou 4,4 pour cent. Cette augmentation est principalement attribuable aux acquisitions d'immeubles, aux projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2024 et en 2025, et aux hausses contractuelles de loyer.
Charges liées aux immeubles	▲ 2,6 millions de dollars ou 8,4 % Les charges liées aux immeubles se sont établies à 33,5 millions de dollars, soit une augmentation de 2,6 millions, ou 8,4 pour cent, essentiellement attribuable à la hausse de l'impôt foncier.	▲ 6,9 millions de dollars ou 5,5 % Les charges liées aux immeubles se sont établies à 132,6 millions de dollars, soit une augmentation de 6,9 millions, ou 5,5 pour cent, essentiellement attribuable à la hausse de l'impôt foncier.
Frais généraux et administratifs	▲ 1,5 million de dollars ou 49,2 % Les frais généraux et administratifs se sont chiffrés à 4,3 millions de dollars, soit une augmentation de 1,5 million principalement attribuable à la hausse de l'évaluation à la valeur de marché au titre de la charge de rémunération variable.	▲ 2,3 millions de dollars ou 14,5 % Les frais généraux et administratifs se sont chiffrés à 18,4 millions de dollars, soit une augmentation de 2,3 millions principalement attribuable à la hausse de l'évaluation à la valeur de marché au titre de la charge de rémunération variable et de la hausse de la rémunération du personnel.
Amortissement	▲ 1,1 million de dollars ou 5,3 % La dotation à l'amortissement s'est chiffrée à 21,8 millions de dollars, en hausse de 1,1 million, ou 5,3 pour cent, en raison des acquisitions d'immeubles et des projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2024 et en 2025.	▲ 3,5 millions de dollars ou 4,3 % La dotation à l'amortissement s'est chiffrée à 84,4 millions de dollars, en hausse de 3,5 millions, ou 4,3 pour cent, en raison des acquisitions d'immeubles et des projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2024 et en 2025.
Charges financières nettes	▲ 3,1 millions de dollars ou 10,0 % Les charges financières nettes se sont chiffrées à 34,3 millions de dollars, soit une hausse de 3,1 millions, ou 10,0 pour cent, en raison de la hausse des taux sur les parts de société en commandite de catégorie C et de l'émission de débentures de premier rang non garanties de série J.	▲ 9,8 millions de dollars ou 8,1 % Les charges financières nettes se sont chiffrées à 131,6 millions de dollars, soit une hausse de 9,8 millions, ou 8,1 pour cent, en raison de la hausse des taux sur les parts de société en commandite de catégorie C, des prélèvements effectués sur les facilités de crédit, de la hausse des intérêts sur les obligations locatives et de la baisse des produits d'intérêt.
Sommaire des résultats	▼ 0,7 million de dollars ou 1,2 % Le bénéfice avant impôt, selon les méthodes comptables de la Société, s'est établi à 59,1 millions de dollars, soit une baisse de 0,7 million, ou 1,2 pour cent, en raison des facteurs mentionnés précédemment.	▼ 9,7 millions de dollars ou 3,9 % Le bénéfice avant impôt, selon les méthodes comptables de la Société, s'est établi à 237,3 millions de dollars, soit une baisse de 9,7 millions, ou 3,9 pour cent, en raison d'un profit réalisé à la vente d'un immeuble au deuxième trimestre de 2024, contrebalancé par les facteurs mentionnés précédemment.

5.4.2 Mesures clés de performance du secteur CT REIT

(en millions de dollars canadiens, sauf les données par part)	T4 2025	T4 2024	Variation	2025	2024	Variation
Bénéfice d'exploitation net ¹	121,2 \$	115,6 \$	4,9 %	478,7 \$	457,6 \$	4,6 %
Flux de trésorerie liés aux opérations ¹	80,7	79,0	2,2 %	323,6	314,7	2,8 %
Flux de trésorerie liés aux opérations par part ¹ – dilués	0,339 \$	0,334 \$	1,5 %	1,360 \$	1,333 \$	2,0 %
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés ¹	75,6	73,0	3,6 %	303,1	292,4	3,7 %
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés par part ¹ – dilués	0,317 \$	0,308 \$	2,9 %	1,274 \$	1,239 \$	2,8 %

1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 10.1.6 du présent rapport de gestion.

Bénéfice d'exploitation net

Le bénéfice d'exploitation net pour le trimestre a augmenté de 4,9 pour cent par rapport à l'exercice précédent en raison principalement des hausses contractuelles de loyer et du recouvrement de dépenses d'investissement, combinés à la hausse du bénéfice d'exploitation net attribuable aux immeubles acquis et ayant fait l'objet de travaux d'intensification et d'aménagement en 2024 et en 2025.

Flux de trésorerie liés aux opérations (« FTO »)

Pour le trimestre, les FTO ont augmenté de 2,2 pour cent par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'une acquisition et des projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2024 et en 2025, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des charges financières nettes.

FTO par part – dilués

Pour le trimestre, les FTO par part ont augmenté de 1,5 pour cent par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison du fait que la croissance des FTO a dépassé celle du nombre moyen pondéré de parts en circulation, après dilution.

Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés (« FTOA »)

Pour le trimestre, les FTOA ont augmenté de 3,6 pour cent par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison d'une acquisition et des projets d'intensification et d'aménagement achevés en 2024 et en 2025, ainsi que des hausses contractuelles de loyer, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des charges financières nettes.

FTOA par part – dilués

Pour le trimestre, les FTOA par part – dilués ont augmenté de 2,9 pour cent par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison du fait que la croissance des FTOA a dépassé celle du nombre moyen pondéré de parts en circulation, après dilution.

6. Analyse du bilan, liquidités et sources de financement

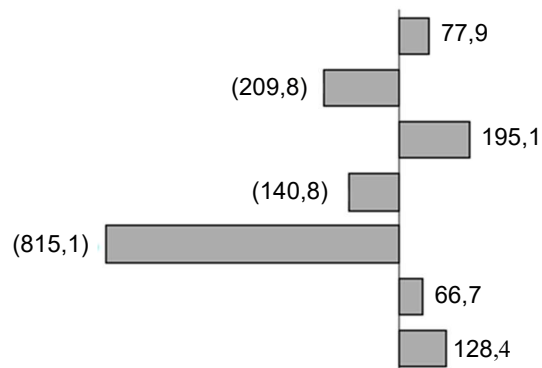
6.1 Principaux faits saillants du bilan

Certains postes de l'actif et du passif de la Société au 3 janvier 2026 et la variation d'un exercice à l'autre par rapport au 28 décembre 2024 sont présentés ci-dessous. Les données comparatives de l'exercice précédent n'ont pas été retraitées à la suite de la vente d'Helly Hansen.

Variation du total de l'actif	▼	700,8 \$
--------------------------------------	----------	-----------------

Actifs	3 janvier 2026
Trésorerie et équivalents de trésorerie	553,5
Créances clients et autres débiteurs	1 053,2
Créances sur prêts (courantes et à long terme)	7 395,7
Stocks de marchandises	2 417,5
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 361,1
Immeubles de placement	503,4
Immobilisations corporelles	5 522,8

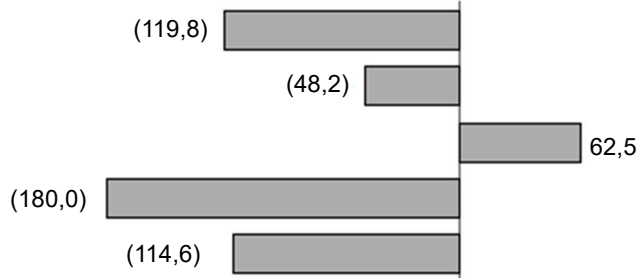
**Variation des actifs
d'un exercice à l'autre**



Variation du total du passif	▼	426,4 \$
-------------------------------------	----------	-----------------

Passifs	3 janvier 2026
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	2 811,6
Obligations locatives (courantes et à long terme)	2 441,9
Provisions (à court et à long terme)	315,8
Dette à long terme (courante et à long terme)	4 375,9
Impôt différé	130,9

**Variation des passifs
d'un exercice à l'autre**



Actifs		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	▲ 77,9 millions de dollars	Se reporter à la section 6.2, Sommaire des flux de trésorerie, pour plus d'information.
Créances clients et autres débiteurs	▼ 209,8 millions de dollars	La diminution des créances clients et autres débiteurs est principalement attribuable à la vente d'Helly Hansen au deuxième trimestre de 2025.
Créances sur prêts (courantes et à long terme)	▲ 195,1 millions de dollars	La hausse est principalement attribuable à l'accroissement des activités des titulaires de cartes de crédit, tant sur le plan du solde moyen que du nombre de comptes de cartes de crédit actifs.
Stocks de marchandises	▼ 140,8 millions de dollars	La diminution des stocks s'explique par la vente d'Helly Hansen au deuxième trimestre de 2025, partiellement contrebalancée par une augmentation des stocks qui s'explique par la réception d'articles plus tôt qu'à l'exercice précédent.
Goodwill et immobilisations incorporelles	▼ 815,1 millions de dollars	La diminution est principalement attribuable à la vente d'Helly Hansen au deuxième trimestre de 2025.
Immeubles de placement	▲ 66,7 millions de dollars	L'augmentation des immeubles de placement est attribuable à divers placements de la FPI.
Immobilisations corporelles	▲ 128,4 millions de dollars	L'augmentation tient principalement aux investissements dans le réseau de magasins et dans la chaîne d'approvisionnement, incluant le nouveau centre de distribution de la Société à Richmond qui a ouvert en 2025.
Passifs		
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	▼ 119,8 millions de dollars	La baisse s'explique principalement par la vente d'Helly Hansen au deuxième trimestre de 2025.
Obligations locatives (courantes et à long terme)	▼ 48,2 millions de dollars	La diminution des obligations locatives est principalement attribuable au calendrier des paiements de loyers et à la vente de l'entreprise Helly Hansen au deuxième trimestre de 2025.
Provisions (à court et à long terme)	▲ 62,5 millions de dollars	L'augmentation est principalement attribuable aux provisions en lien avec la stratégie Vrai Nord et à la hausse des ventes qui a donné lieu à une hausse des provisions pour retours sous garantie au cours de l'exercice.
Dette à long terme (courante et à long terme)	▼ 180,0 millions de dollars	La diminution est principalement attribuable au remboursement de billets à moyen terme pour un montant de 200 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2025.
Impôt différé	▼ 114,6 millions de dollars	La diminution est principalement attribuable à la vente d'Helly Hansen au deuxième trimestre de 2025.

6.2 Sommaire des flux de trésorerie

Les tableaux suivants présentent certains postes des tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société liés aux activités poursuivies et aux activités abandonnées pour les trimestres et les exercices clos le 3 janvier 2026 et le 28 décembre 2024.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	Variation
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	798,9 \$	875,3 \$	(76,4) \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(248,6)	171,7	(420,3)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(339,2)	(925,4)	586,2
Flux de trésorerie générés (utilisés) au cours de la période	211,1 \$	121,6 \$	89,5 \$

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024	Variation
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	952,1 \$	2 063,8 \$	(1 111,7) \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	638,8	(264,1)	902,9
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(1 513,0)	(1 635,3)	122,3
Flux de trésorerie générés (utilisés) au cours de la période	77,9 \$	164,4 \$	(86,5) \$

	T4 2025	Exercice complet
Activités d'exploitation	▼ Variation de 76,4 millions de dollars La diminution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est principalement attribuable aux variations du fonds de roulement.	▼ Variation de 1 111,7 millions de dollars La diminution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est principalement attribuable aux variations du fonds de roulement et à la hausse de l'impôt sur le résultat payé.
Activités d'investissement	▼ Variation de 420,3 millions de dollars La diminution des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement est principalement attribuable à la baisse du produit de la cession d'immeubles, qui comprenait le centre de distribution de Brampton, à l'exercice précédent.	▲ Variation de 902,9 millions de dollars L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement est principalement attribuable au produit de la vente d'Helly Hansen qui a eu lieu au cours de l'exercice considéré, contrebalancé en partie par la baisse du produit de la cession d'immeubles, qui comprenait le centre de distribution de Brampton, à l'exercice précédent.
Activités de financement	▲ Variation de 586,2 millions de dollars La diminution des flux de trésorerie affectés aux activités de financement est principalement attribuable à la baisse du remboursement net sur la dette à long terme, contrebalancée par l'augmentation des rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote.	▲ Variation de 122,3 millions de dollars La diminution des flux de trésorerie affectés aux activités de financement est attribuable à la hausse du remboursement de titres d'emprunt à court terme et de la dette à long terme au cours de l'exercice précédent, contrebalancée en partie par l'augmentation des rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote pour l'exercice en cours.

6.3 Gestion du capital

La définition du capital varie selon les sociétés, les secteurs et les objectifs particuliers. Dans le cadre de la gestion du capital de la Société, la direction inclut les éléments suivants dans la définition du capital, qui inclut la dette de Glacier Credit Card Trust (« GCCT »), mais exclut celle de Franchise Trust puisqu'elle relève de la responsabilité juridique des marchands.

(en millions de dollars canadiens)	2025	% du total	2024	% du total
Composantes du capital				
Dépôts	1 109,4 \$	7,9 %	1 171,4 \$	8,0 %
Emprunts à court terme	295,1	2,1 %	295,8	2,0 %
Tranche courante de la dette à long terme	758,0	5,4 %	680,4	4,6 %
Dette à long terme	3 617,9	25,7 %	3 875,5	26,5 %
Dépôts à long terme	2 432,7	17,3 %	2 386,0	16,3 %
Total de la dette	8 213,1 \$	58,4 %	8 409,1 \$	57,4 %
Capital social	615,9	4,4 %	625,9	4,3 %
Bénéfices non distribués	5 230,3	37,2 %	5 614,4	38,3 %
Total du capital sous gestion	14 059,3 \$	100,0 %	14 649,4 \$	100,0 %

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital visent à :

- s'assurer d'avoir des liquidités suffisantes et la flexibilité nécessaire pour accéder à des capitaux additionnels auprès de sources multiples, au besoin, afin de remplir ses obligations financières à leur échéance et de mener à bien ses plans opérationnels et stratégiques;
- réduire le coût du capital après impôt tout en prenant en considération les principaux risques, incluant les conditions actuelles et futures sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie décrites à la section 11 du présent rapport de gestion.

6.3.1 Contexte réglementaire de la Banque Canadian Tire

La BCT gère son capital conformément aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») du Canada, qui sont fondées sur le dispositif de Bâle III élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Le dispositif de Bâle III est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013 et est conçu pour améliorer la réglementation, la supervision et la gestion des risques au sein du secteur bancaire.

Pour se conformer à ce cadre réglementaire, la BCT a mis en place plusieurs politiques, procédures et contrôles en matière de gestion du capital. Un élément essentiel du dispositif est le processus interne annuel d'évaluation de la suffisance du capital, qui aide la BCT à atteindre ses objectifs stratégiques et opérationnels.

Les objectifs de gestion du capital de la Banque comprennent les suivants :

- respecter toutes les exigences réglementaires applicables;
- maintenir et renforcer la confiance dans la sécurité et la solidité de la Banque;
- permettre la croissance des actifs et des passifs;
- compenser les pertes d'exploitation et les pertes de placement inattendues et la volatilité.

À la fin du quatrième trimestre de 2025, la Banque se conformait à toutes les exigences réglementaires applicables en matière de capital du BSIF et avait atteint ses cibles établies à l'interne dans le cadre du processus interne d'évaluation de la suffisance du capital.

6.4 Activités d'investissement

6.4.1 Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement de la Société pour les périodes closes le 3 janvier 2026 et le 28 décembre 2024 se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Modernisation du processus d'exécution et des systèmes	182,8 \$	181,7 \$
Expérience client omnicanal	142,7	102,4
Investissements dans les magasins	176,7	194,3
Dépenses d'investissement liées à l'exploitation¹	502,2 \$	478,4 \$
Acquisitions et aménagements de CT REIT, excluant les ventes internes conclues avec la Société	128,3	96,7
Total des dépenses d'investissement²	630,5 \$	575,1 \$

1. Mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 10.1 du présent rapport de gestion.

2. Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement et comprennent les acquisitions de logiciels, mais excluent les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation, les acquisitions liées à des regroupements d'entreprises, les actifs de propriété intellectuelle et les commissions de location reçues.

Exercice complet	
Total des dépenses d'investissement	▲ 55,4 millions de dollars Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation et le total des dépenses d'investissement de la Société se sont établis à 502,2 millions de dollars et à 630,5 millions, respectivement, une hausse de 23,8 millions et de 55,4 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable au calendrier des dépenses.

Engagements en capital

Au 3 janvier 2026, la Société avait des engagements en capital visant l'acquisition d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles pour un coût total d'environ 94,7 millions de dollars (28 décembre 2024 – 122,4 millions).

Dépenses d'investissement liées à l'exploitation

Les informations qui suivent sont de nature prospective et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation de la Société pour l'exercice complet de 2025 se sont chiffrées à 502,2 millions de dollars, soit un montant inférieur à la fourchette de 525 millions à 575 millions annoncée au troisième trimestre de 2025. Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation pour l'exercice complet de 2026 devraient se situer dans une fourchette de 500 millions à 550 millions de dollars.

6.5 Liquidités et financement

La direction veille à s'assurer que la Société maintienne des liquidités suffisantes, tant par la réalisation d'un bilan solide que par la capacité d'accéder à des capitaux additionnels auprès de sources multiples. Les secteurs Détail, Services Financiers et CT REIT disposent chacun de diverses sources de financement et de liquidités de rechange afin de remplir les obligations financières à leur échéance et de mener à bien leurs plans opérationnels et stratégiques.

Au 3 janvier 2026, la Société, CT REIT et la BCT respectaient chacune toutes les clauses restrictives financières des conventions relatives aux marges de crédit bancaire engagées énumérées dans le tableau ci-après présentant les sources de financement.

Au 3 janvier 2026

(en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés	Détail	Services Financiers	CT REIT
Trésorerie et équivalents de trésorerie	553,5 \$	210,7 \$	338,6 \$	4,2 \$
Placements à court terme	148,5	—	148,5	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme, montant total net¹	702,0 \$	210,7 \$	487,1 \$	4,2 \$
Marges de crédit bancaire engagées ²	3 775,0	1 975,0	1 500,0	300,0
Moins : emprunts impayés ³	—	—	—	—
Moins : papier commercial libellé en dollars américains en cours ⁴	—	—	—	—
Moins : lettres de crédit en cours	2,7	—	—	2,7
Marges de crédit bancaire engagées disponibles	3 772,3 \$	1 975,0 \$	1 500,0 \$	297,3 \$
Liquidités¹	4 474,3 \$	2 185,7 \$	1 987,1 \$	301,5 \$

1. Mesure financière non conforme aux PCGR qui n'a pas de signification normalisée en vertu des Normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, elle pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.
2. L'engagement de financement du secteur Services Financiers comprend une facilité d'achat de billets de 1,2 milliard de dollars de GCCT et une marge de crédit bancaire garantie de 300,0 millions. La direction exclut des liquidités du secteur Services Financiers l'écart entre le papier commercial adossé à des créances en cours émis par GCCT (pour un montant de 295 millions au 3 janvier 2026) et la facilité de trésorerie consortiale de style mondial de 300,0 millions, puisque l'accès à cette facilité dépend du financement initial sur le marché, qui n'a pas toujours été disponible dans le passé.
3. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.2 du présent rapport de gestion.
4. La marge de crédit bancaire engagée de CTC sert de crédit de sûreté pour le papier commercial libellé en dollars américains, de sorte que ces emprunts réduisent la trésorerie du secteur Détail.

Au 3 janvier 2026, la trésorerie et les placements à court terme de la Société s'élevaient à 702,0 millions de dollars, déduction faite de la dette bancaire, et les liquidités totalisaient 4,5 milliards, soit 2,2 milliards, 2,0 milliards et 301,5 millions pour les secteurs Détail, Services Financiers et CT REIT, respectivement.

Sources de financement	
Marges de crédit bancaire engagées et facilité d'achat de billets titrisés	- Un consortium de huit institutions financières canadiennes et de deux institutions financières étrangères fournit une marge de crédit bancaire non garantie de 1 975 millions de dollars à des fins générales, qui comprend un crédit de sécurité pour le papier commercial libellé en dollars américains en cours, laquelle viendra à échéance en septembre 2030. Au 3 janvier 2026, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité. - Un consortium de sept institutions financières canadiennes fournit à CT REIT une marge de crédit bancaire non garantie de 300,0 millions de dollars, laquelle viendra également à échéance en septembre 2030. Au 3 janvier 2026, CT REIT n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit bancaire. - La BCT a accès à une marge de crédit bancaire garantie de 300,0 millions de dollars et une facilité d'achat de billets titrisés de 1,2 milliard, qui arrivent toutes deux à échéance en avril 2028. Au 3 janvier 2026, la BCT n'avait aucun emprunt impayé en vertu de sa marge de crédit bancaire et avait un montant nominal à payer sur ses billets adossés à des créances sur cartes de crédit de premier rang et subordonnés émis par GCCT au prêteur en vertu de sa facilité d'achat de billets.
Programmes de papier commercial	- La Société a un programme de papier commercial libellé en dollars américains lui permettant d'émettre des billets à ordre à court terme non garantis pour un montant maximal de 1,0 milliard de dollars américains. Ces billets, d'une durée allant de un jour à 270 jours, sont émis à escompte et ont égalité de rang de paiement avec toutes les obligations non subordonnées et non garanties de la Société. Au 3 janvier 2026, la Société n'avait aucun papier commercial libellé en dollars américains en cours. - Parallèlement, la Société conclut des dérivés de change afin de couvrir le risque de change associé aux composantes capital et intérêt dans le cadre de ses émissions de papier commercial libellé en dollars américains. La Société ne désigne pas ces dérivés comme des couvertures aux fins comptables. - GCCT tient un programme de papier commercial adossé à des créances qui lui permet d'émettre des billets à ordre adossés à des créances sur cartes de crédit à court terme pour un montant maximal de 300 millions de dollars. Le programme est entièrement soutenu par une facilité de trésorerie de type mondial fournie par un consortium de cinq institutions financières canadiennes et arrivera à échéance en septembre 2028. Au 3 janvier 2026, GCCT avait du papier commercial adossé à des créances en cours pour un montant de 295,1 millions de dollars en emprunts à court terme.
Billets à moyen terme, emprunt à terme et débentures non garanties de premier rang	- Au 3 janvier 2026, la Société avait des billets à moyen terme en cours pour un montant en capital total de 950,0 millions de dollars. - Au 3 janvier 2026, CT REIT avait des débentures non garanties de premier rang en cours d'un montant en capital total de 1 425,0 millions de dollars.
Billets à terme adossés à des créances de premier rang et subordonnés	Au 3 janvier 2026, GCCT avait des billets à terme adossés à des créances sur cartes de crédit en cours d'un montant de 2 000,0 millions de dollars, constitués de billets à terme de premier rang d'un montant de 1 870,0 millions et de billets à terme subordonnés d'un montant de 130,0 millions.
Dépôts de CPG auprès de courtiers	Au 3 janvier 2026, les dépôts de CPG de la BCT, lesquels proviennent de divers de réseaux de courtiers actifs, s'élevaient à 2 957,5 millions de dollars.
Dépôts de détail	Au 3 janvier 2026, les dépôts de détail de la BCT s'élevaient 584,6 millions de dollars et se composaient de dépôts dans des comptes d'épargne à intérêt élevé et dans des CPG de détail, qui sont offerts dans le cadre des comptes d'épargne libre d'impôt (« CELI ») ou non.
Immobilier	- Au 3 janvier 2026, la Société détenait une participation effective de 68,1 pour cent dans CT REIT, qui comprend des parts de CT REIT négociées en bourse. La Société effectue aussi des transactions immobilières stratégiques touchant des immeubles n'appartenant pas à CT REIT. - CT REIT a accès à des sources de financement supplémentaires, notamment la capacité d'accéder aux marchés des titres d'emprunt et de capitaux propres, sous réserve des modalités de la déclaration de fiducie de CT REIT et de toutes les exigences réglementaires applicables. - Au 3 janvier 2026, CT REIT avait un emprunt hypothécaire en cours d'un montant de 8,1 millions de dollars. Cet emprunt hypothécaire est garanti par un immeuble de placement.

Notations du crédit

Une notation du crédit fournit généralement une indication du risque que l'emprunteur ne remplisse pas ses obligations en temps voulu relativement aux intérêts et au capital. Les notations des instruments d'emprunt à long terme varient selon une fourchette qui va de la plus haute qualité de crédit (habituellement « AAA ») au défaut de paiement (habituellement « D »). Les notations pour les instruments d'emprunt à court terme varient selon une fourchette qui va de « R-1 (élevée) » (Morningstar DBRS), « A-1+ » (S&P), « P-1 » (Moody's) ou « F1+ » (Fitch), représentant la plus haute qualité de crédit, à « D » (Morningstar DBRS, S&P et Fitch) et « not prime » (Moody's), pour la qualité la moins élevée.

Notation	Morningstar DBRS		S&P		Moody's		Fitch	
	Tendance	Notation	Tendance	Perspectives	Tendance	Perspectives	Tendance	Perspectives
Société								
Canadian Tire¹								
Émetteur (à long terme)	BBB	Stable	BBB	Stable	—	—	—	—
Billets à moyen terme (à long terme)	BBB	Stable	BBB	—	—	—	—	—
Émetteur (à court terme)	—	—	A-2	—	P-2	—	—	—
Glacier Credit Card Trust								
Billets à terme de premier rang adossés à des créances	AAA (fs)	—	AAA (fs)	—	—	—	—	—
Billets à terme subordonnés adossés à des créances	A (fs)	—	A (fs)	—	—	—	—	—
Papier commercial adossé à des créances	R-1 (élevée) (fs)	—	—	—	—	—	F1+ (fs)	—
CT REIT								
Émetteur (à court et à long terme)	BBB	Stable	—	—	—	—	—	—
Déventures de premier rang non garanties	BBB	Stable	—	—	—	—	—	—

1. S&P attribue à la Société des notations d'émetteur à long terme et à court terme (pour les monnaies locales et étrangères), tandis que Moody's attribue une notation à court terme uniquement pour le programme de papier commercial libellé en dollars américains de la Société.

6.5.1 Obligations contractuelles, garanties et engagements

La Société fait appel à diverses sources afin d'assurer le financement des dépenses d'investissement, des besoins en fonds de roulement, du versement de dividendes et d'autres besoins financiers, comme les remboursements sur la dette et les rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Le tableau suivant présente les obligations contractuelles dont la Société doit s'acquitter au cours des cinq prochaines années et au-delà de cette période. Au 3 janvier 2026, la Société était d'avis qu'elle avait la capacité de s'acquitter de ces obligations contractuelles.

(en millions de dollars canadiens)	2026	2027	2028	2029	2030	2031 et par la suite	Total
Dépôts	1 120,5 \$	735,4 \$	739,0 \$	534,8 \$	423,5 \$	— \$	3 553,2 \$
Total de la dette ¹	758,1	825,0	900,0	250,0	1 100,0	550,0	4 383,1
Obligations liées aux contrats de location ²	414,7	398,3	333,8	270,1	212,0	1 299,6	2 928,5
Obligations liées aux achats	2 839,0	342,1	228,6	119,1	33,2	2,8	3 564,8
Autres obligations	32,8	26,5	14,2	10,2	8,2	9,0	100,9
Paielements d'intérêts	330,4	281,6	191,1	124,3	59,9	101,8	1 089,1
	5 495,5 \$	2 608,9 \$	2 406,7 \$	1 308,5 \$	1 836,8 \$	1 963,2 \$	15 619,6 \$

1. Comprend la dette à court terme, la dette à long terme, les billets à terme de GCCT (billets à terme de premier rang et subordonnés) et un emprunt hypothécaire. Ces éléments sont présentés en détail à la note 21 des états financiers consolidés de 2025.

2. Exclut des options raisonnablement certaines représentant 314,0 millions de dollars (2024 – 249,3 millions).

Dans le cours normal des activités, la Société conclut plusieurs ententes dont certaines caractéristiques peuvent correspondre à la notion de garantie. Pour une analyse des garanties et des engagements importants de la Société, se reporter à la note 35 des états financiers consolidés de 2025. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit relatif aux garanties et engagements susmentionnés est présentée à la note 24 des états financiers consolidés de 2025.

6.6 Frais de financement

Le tableau qui suit présente les frais de financement liés à la dette à court terme et à la dette à long terme et exclut les dépôts détenus par la BCT, la dette de Franchise Trust et les intérêts sur l'obligation locative.

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Charges d'intérêts ¹	211,0 \$	266,0 \$
Coût de la dette ¹	4,40 %	4,61 %

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.2 du présent rapport de gestion.

Se reporter à la section 11.2 du présent rapport de gestion pour une analyse des liquidités et des risques de crédit liés à la capacité de la Société de générer les ressources suffisantes pour respecter ses obligations financières.

7. Capitaux propres

Les informations qui suivent sont de nature prospective et les lecteurs sont prévenus que les résultats réels pourraient différer.

7.1 Actions en circulation

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Autorisées		
3 423 366 actions ordinaires		
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote		
Émises		
3 423 366 actions ordinaires (2024 – 3 423 366)	0,2 \$	0,2 \$
49 524 531 actions de catégorie A sans droit de vote (2024 – 52 197 823)	615,7	625,7
	615,9 \$	625,9 \$

Chaque année, la Société dépose un avis d'intention en vue d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX »), qui lui permet de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote au moyen de transactions sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou de systèmes de négociation parallèles canadiens, s'ils sont admissibles, au cours du marché des actions de catégorie A sans droit de vote au moment du rachat ou de toute autre façon permise en vertu des règles de la TSX et des lois en valeurs mobilières applicables. Les actions de catégorie A sans droit de vote rachetées par la Société dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités retrouvent le statut d'actions autorisées et non émises. Il est possible d'obtenir un exemplaire de l'avis sans frais en communiquant avec le secrétaire général de la Société.

Le 6 mars 2025, la TSX a approuvé l'avis d'intention de la Société de renouveler son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités approuvée par la TSX, la Société peut racheter jusqu'à 4,9 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote entre le 11 mars 2025 et le 10 mars 2026 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025-2026 »). La TSX a également approuvé le nouveau programme de rachat d'actions automatique qui expirera au plus tard le 10 mars 2026, permettant à un courtier désigné de faciliter les rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2025-2026 à des moments où la Société ne pourrait habituellement pas effectuer de tels rachats en raison de restrictions réglementaires applicables et de périodes d'interdiction de transactions usuelles que la Société s'impose elle-même. De plus, le 15 février 2024, la TSX a accepté l'avis d'intention de la Société visant le rachat d'un nombre maximal de 4,9 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote entre le 2 mars 2024 et le 1^{er} mars 2025.

Le 7 novembre 2024, la Société a annoncé son intention de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote pour un montant maximal de 200 millions de dollars en 2025, en plus du nombre requis à des fins d'antidilution. Le 6 mars 2025, dans le cadre de l'annonce de sa stratégie Vrai Nord, la Société a revu à la hausse son intention de rachat d'actions pour un montant maximal de 400 millions de dollars en 2025, à condition que la vente d'Helly Hansen soit conclue (l'« intention de rachat d'actions de 2025 »).

Le 5 novembre 2025, le conseil a approuvé l'avis d'intention de la Société de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote pour un montant maximal de 400 millions de dollars d'ici la fin de 2026, en plus du nombre requis à des fins d'antidilution, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation pour le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société (« l'intention de rachat d'actions de 2025-2026 »).

En 2025, la Société a racheté un total de 2 673 292 actions de catégorie A sans droit de vote en plus des actions à des fins antidilutives pour un montant de 442,4 millions de dollars, 2 423 492 actions de catégorie A sans droit de vote pour un montant de 400,0 millions en vertu de l'intention de rachat d'actions de 2025, et 249 800 actions de catégorie A sans droit de vote pour un montant de 42,4 millions en vertu de l'intention de rachat d'actions de 2025-2026.

7.2 Dividendes

Le ratio de distribution à long terme¹ cible de la Société est d'environ 30 pour cent à 40 pour cent du bénéfice net normalisé de l'exercice précédent, après avoir tenu compte de la situation de trésorerie et des besoins futurs en liquidités, des conditions des marchés boursiers et des occasions d'investissement à la fin de la période. Le ratio de distribution peut fluctuer pour un exercice donné.

Le 5 novembre 2025, la Société a augmenté son dividende annuel pour une 16^e année consécutive, le faisant passer de 7,10 \$ à 7,20 \$ par action ordinaire à droit de vote et par action de catégorie A sans droit de vote, ce qui représente une hausse d'environ 1,4 pour cent par rapport à l'exercice précédent.

Le 18 février 2026, le conseil d'administration de la Société a déclaré des dividendes au taux de 1,80 \$ par action, payables le 1^{er} juin 2026 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 30 avril 2026. Le dividende est considéré comme un « dividende déterminé » aux fins de l'impôt.

7.3 Dérivés sur actions

La Société conclut des dérivés sur actions pour compenser partiellement son exposition aux fluctuations des charges liées aux options sur actions, aux unités d'actions au rendement, aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions différées. La Société utilise actuellement des contrats à livrer sur actions à taux variable.

Au cours du quatrième trimestre de 2025, 240 000 unités de contrats à terme de gré à gré sur actions qui couvraient des options sur actions, des unités d'actions au rendement, des unités d'actions restreintes et des unités d'actions différées ont été réglées et ont donné lieu à l'encaissement d'un montant en trésorerie d'environ 3,5 millions de dollars reçu de la part des contreparties. Au cours du trimestre, la Société a conclu de nouveaux contrats à terme de gré à gré sur actions composés de 320 000 unités.

8. Questions fiscales

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il arrive de temps à autre que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

En ce qui a trait aux différences temporaires qui sont liées à la participation de la Société dans ses filiales, la Société est en mesure de contrôler la réalisation des différences temporaires et n'a pas de plans qui entraîneraient une telle réalisation. Par conséquent, la Société n'a constitué aucune provision au titre de l'impôt différé lié à ces différences temporaires qui pourraient découler de transactions relatives au placement de la Société dans ses filiales. Se reporter à la méthode comptable relative à l'impôt sur le résultat à la note 3 des états financiers consolidés de 2025.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice net, car elle a déterminé qu'elle a constitué des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif diffèrait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

Pour le trimestre clos le 3 janvier 2026, l'impôt sur le résultat s'est établi à 86,3 millions de dollars (2024 – 83,2 millions). Le taux d'imposition effectif² pour le trimestre clos le 3 janvier 2026 a augmenté pour s'établir à 27,1 pour cent (2024 – 17,8 pour cent), principalement en raison d'une diminution des gains en capital relative à la cession d'immobilisations. Lorsqu'il est ajusté pour tenir compte des éléments de normalisation³, le taux d'imposition effectif pour le trimestre est de 25,7 pour cent pour 2025 et de 23,7 pour cent pour 2024.

Pour l'exercice complet clos 3 janvier 2026, l'impôt sur le résultat s'est établi à 219,5 millions de dollars, comparativement à 259,6 millions en 2024. Le taux d'imposition effectif pour l'exercice complet clos le 3 janvier 2026 a augmenté pour s'établir à 25,0 pour cent, comparativement à 22,1 pour cent en 2024, principalement en raison d'une diminution des gains en capital non imposables liés à la cession d'immobilisations. Lorsqu'il est ajusté pour tenir compte des éléments de normalisation³, le taux d'imposition effectif² pour l'exercice complet est de 24,9 pour cent pour 2025 et de 24,6 pour cent pour 2024.

1. Pour plus d'information sur cette mesure, se reporter à la section 10.1 du présent rapport de gestion.

2. Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Pour plus d'information à ce sujet et pour un rapprochement détaillé, se reporter à la section 10.1 du présent rapport de gestion.

3. Se reporter à la section 5.1.1 du présent rapport de gestion pour une description des éléments de normalisation.

9. Méthodes et estimations comptables

9.1 Estimations comptables critiques

La Société estime certains des montants reflétés dans ses états financiers consolidés en se servant de modèles financiers détaillés qui sont fondés sur des résultats antérieurs, des tendances actuelles et d'autres hypothèses. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La direction est d'avis que les estimations et les méthodes comptables présentées en détail aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés de 2025 de la Société n'exigent pas que la direction formule des hypothèses sur des questions comportant un degré élevé d'incertitude. Par conséquent, aucune de ces estimations n'est considérée comme une « estimation comptable critique » telle qu'elle est définie dans l'annexe 51-102A1, Rapport de gestion, publiée par les Autorités canadiennes en matière de valeurs mobilières, à l'exception de la correction de valeur pour perte de valeur des créances du secteur Services Financiers.

La note 2 des états financiers consolidés de 2025 de la Société décrit les méthodes comptables qui font l'objet de jugements et d'estimations et dont l'incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés pourrait être importante de l'avis de la Société.

9.2 Changements de méthodes comptables

Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées, mais elles ne sont pas en vigueur pour l'exercice clos le 3 janvier 2026 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers intermédiaires.

Classement et évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 *Instruments financiers* et à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, ainsi qu'à la création de dispositions additionnelles pour les instruments financiers. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence de ces modifications sur les états financiers consolidés.

Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. Elle entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence de ces modifications sur les états financiers consolidés.

10. Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

Dans les présents résultats financiers, les activités d'Helly Hansen sont présentées séparément en tant qu'activités abandonnées. À moins d'indication contraire, toute l'information financière représente les résultats des activités poursuivies de la Société.

10.1 Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

La Société prépare et présente son information financière conformément aux PCGR. La direction utilise de nombreuses mesures pour évaluer la performance, y compris des mesures financières non conformes aux PCGR et des ratios non conformes aux PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR et les ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures similaires utilisées par d'autres sociétés.

10.1.1 Normalisation des mesures financières non définies par les PCGR

La direction estime que les résultats et les mesures présentés et normalisés sont utiles pour évaluer la performance des activités principales de la Société. La direction utilise les résultats normalisés pour évaluer les variations de la performance financière d'une période à l'autre sur une base comparable, en éliminant les éléments précisés qui ne sont pas liés aux activités principales de la Société et qui sont de nature peu fréquente et non liées à l'exploitation. Les éléments, qui peuvent comprendre les coûts de transaction connexes aux acquisitions, les coûts de restructuration ou les autres sorties comme les fermetures de magasins, les coûts du programme d'efficacité opérationnelle, les coûts non récurrents liés au lancement de nouveaux programmes et les ajustements d'évaluation peu fréquents et non liés à l'exploitation, sont exclus des coûts des activités génératrices de produits, des frais de vente, généraux et administratifs et des autres charges (produits), le cas échéant. La section 5.1.1 présente une explication des éléments de normalisation.

Coût des activités génératrices de produits normalisé

Le coût des activités génératrices de produits normalisé est la mesure la plus directement comparable au coût des activités génératrices de produits, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. Le tableau suivant présente le rapprochement du coût des activités génératrices de produits normalisé avec le coût des activités génératrices de produits.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Coût des activités génératrices de produits	2 974,5 \$	2 839,4 \$	10 700,2 \$	10 315,2 \$
Moins les éléments de normalisation :				
Réduction de valeur des stocks liée à la vente du centre de distribution de Brampton	—	18,1	—	18,1
Coût des activités génératrices de produits normalisé	2 974,5 \$	2 821,3 \$	10 700,2 \$	10 297,1 \$

Coût des activités génératrices de produits normalisé du secteur Détail

Le coût des activités génératrices de produits normalisé du secteur Détail est la mesure la plus directement comparable au coût des activités génératrices de produits du secteur Détail, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. Le tableau suivant présente le rapprochement du coût des activités génératrices de produits normalisé du secteur Détail avec le coût des activités génératrices de produits du secteur Détail.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Coût des activités génératrices de produits	2 974,5 \$	2 839,4 \$	10 700,2 \$	10 315,2 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	184,8	191,3	737,1	725,2
Coût des activités génératrices de produits du secteur Détail	2 789,7 \$	2 648,1 \$	9 963,1 \$	9 590,0 \$
Moins les éléments de normalisation :				
Réduction de valeur des stocks liée à la vente du centre de distribution de Brampton	—	18,1	—	18,1
Coût des activités génératrices de produits normalisé du secteur Détail	2 789,7 \$	2 630,0 \$	9 963,1 \$	9 571,9 \$

Marge brute normalisée et taux de la marge brute normalisé

La marge brute normalisée et le taux de la marge brute normalisé servent de mesures additionnelles pour évaluer le montant des produits des activités ordinaires conservés après avoir engagé des coûts directs liés aux produits et services que la Société fournit. Le tableau suivant présente un rapprochement de la marge brute normalisée avec la marge brute, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

Le taux de la marge brute normalisé correspond à la marge brute normalisée divisée par les produits.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Marge brute	1 576,6 \$	1 361,4 \$	5 615,3 \$	5 200,8 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Réduction de valeur des stocks liée à la vente du centre de distribution de Brampton	—	18,1	—	18,1
Marge brute normalisée	1 576,6 \$	1 379,5 \$	5 615,3 \$	5 218,9 \$

Marge brute normalisée du secteur Détail et mesures connexes

La marge brute normalisée du secteur Détail, la marge brute normalisée du secteur Détail, excluant la Division pétrolière, le taux de la marge brute normalisée du secteur Détail et le taux de la marge brute normalisée du secteur Détail, excluant la Division pétrolière, servent de mesures additionnelles pour évaluer le montant des produits des activités ordinaires conservés après avoir engagé des coûts directs liés aux produits et services que la Société fournit. La marge brute normalisée du secteur Détail et ses dérivés successifs sont les mesures les plus directement comparables à la marge brute, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

Le taux de la marge brute normalisée du secteur Détail correspond à la marge brute normalisée du secteur Détail divisée par les produits. Le taux de la marge brute normalisée du secteur Détail, excluant la Division pétrolière, correspond à la marge brute normalisée du secteur Détail divisée par les produits, excluant la Division pétrolière.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Marge brute	1 576,6 \$	1 361,4 \$	5 615,3 \$	5 200,8 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	215,6	192,8	849,8	820,2
Marge brute du secteur Détail	1 361,0 \$	1 168,6 \$	4 765,5 \$	4 380,6 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Réduction de valeur des stocks liée à la vente du centre de distribution de Brampton	—	18,1	—	18,1
Marge brute normalisée du secteur Détail	1 361,0 \$	1 186,7 \$	4 765,5 \$	4 398,7 \$
Moins : marge brute de la Division pétrolière	61,3	52,4	226,2	210,2
Marge brute normalisée du secteur Détail, excluant la Division pétrolière	1 299,7 \$	1 134,3 \$	4 539,3 \$	4 188,5 \$

Autres charges (produits) normalisés

Le tableau suivant présente un rapprochement des autres charges (produits) normalisés avec les autres charges (produits), la mesure conforme aux PCGR la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Autres charges (produits)	47,6 \$	(241,9) \$	229,0 \$	(290,0) \$
Moins les éléments de normalisation :				
Coûts de restructuration	—	—	125,1	—
Autres coûts de transformation et honoraires de services-conseils	13,9	—	88,4	—
Perte de valeur liée à un placement à long terme	17,0	—	17,0	—
Profit à la vente du centre de distribution de Brampton	—	241,0	—	241,0
Autres charges (produits) normalisés	16,7 \$	(0,9) \$	(1,5) \$	(49,0) \$

Autres charges (produits) normalisés du secteur Détail

Le tableau suivant présente un rapprochement des autres charges (produits) normalisés du secteur Détail avec les autres charges (produits), une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Autres charges (produits)	47,6 \$	(241,9) \$	229,0 \$	(290,0) \$
Moins : autres secteurs opérationnels	38,9	39,1	153,8	132,6
Autres charges (produits) du secteur Détail	8,7 \$	(281,0) \$	75,2 \$	(422,6) \$
Moins les éléments de normalisation :				
Coûts de restructuration	—	—	125,1	—
Autres coûts de transformation et honoraires de services-conseils	13,9	—	88,4	—
Perte de valeur liée à un placement à long terme	17,0	—	17,0	—
Profit à la vente du centre de distribution de Brampton	—	241,0	—	241,0
Autres charges (produits) normalisés du secteur Détail	(22,2) \$	(40,0) \$	(155,3) \$	(181,6) \$

Frais de vente, généraux et administratifs normalisés et frais de vente, généraux et administratifs normalisés en pourcentage des produits

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés servent de mesure additionnelle pour évaluer la performance des activités courantes de la Société. Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés sont la mesure la plus directement comparable aux frais de vente, généraux et administratifs, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. Les frais de vente, généraux et administratifs sont ajustés pour tenir compte des éléments de normalisation.

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés en pourcentage des produits sont une mesure non conforme aux PCGR calculée en divisant les frais de vente, généraux et administratifs normalisés par les produits.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Frais de vente, généraux et administratifs	935,7 \$	867,2 \$	3 470,6 \$	3 240,0 \$
Moins les éléments de normalisation :				
Charges liées à l'examen stratégique des SFCT	—	18,1	—	18,1
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés	935,7 \$	849,1 \$	3 470,6 \$	3 221,9 \$

Frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail et frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail servent de mesure additionnelle pour évaluer la performance des activités courantes de la Société. Cette mesure est plus directement comparable aux frais de vente, généraux et administratifs, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. Les frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail sont ajustés pour tenir compte des éléments de normalisation.

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière, sont une mesure non conforme aux PCGR calculée en divisant les frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail par les produits du secteur Détail, excluant la Division pétrolière.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Frais de vente, généraux et administratifs	935,7 \$	867,2 \$	3 470,6 \$	3 240,0 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	104,1	94,2	389,1	350,2
Frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail	831,6 \$	773,0 \$	3 081,5 \$	2 889,8 \$
Moins les éléments de normalisation :				
Charges liées à l'examen stratégique des SFCT	—	8,7	—	8,7
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés du secteur Détail	831,6 \$	764,3 \$	3 081,5 \$	2 881,1 \$

Frais de vente, généraux et administratifs normalisés des Services Financiers

Les frais de vente, généraux et administratifs normalisés des Services Financiers servent de mesure additionnelle pour évaluer la performance des activités courantes de la Société. Cette mesure est plus directement comparable aux frais de vente, généraux et administratifs, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. Les frais de vente, généraux et administratifs des Services Financiers sont ajustés pour tenir compte des éléments de normalisation.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Frais de vente, généraux et administratifs	935,7 \$	867,2 \$	3 470,6 \$	3 240,0 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	819,3	759,8	3 044,4	2 851,6
Frais de vente, généraux et administratifs des Services Financiers	116,4 \$	107,4 \$	426,2 \$	388,4 \$
Moins les éléments de normalisation :				
Charges liées à l'examen stratégique des SFCT	—	9,4	—	9,4
Frais de vente, généraux et administratifs normalisés des Services Financiers	116,4 \$	98,0 \$	426,2 \$	379,0 \$

Bénéfice avant impôt normalisé

Le bénéfice avant impôt normalisé sert de mesure additionnelle pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aider celle-ci à prendre des décisions en ce qui a trait à ses activités courantes. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt normalisé et du bénéfice avant impôt, qui est une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Bénéfice avant impôt	318,7 \$	468,6 \$	878,5 \$	1 175,1 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Coûts de restructuration	—	—	125,1	—
Autres coûts de transformation et honoraires de services-conseils	13,9	—	88,4	—
Perte de valeur liée à un placement à long terme	17,0	—	17,0	—
Profit à la vente du centre de distribution de Brampton, déduction faite de la réduction de valeur des stocks	—	(222,9)	—	(222,9)
Charges liées à l'examen stratégique des SFCT	—	18,1	—	18,1
Bénéfice avant impôt normalisé	349,6 \$	263,8 \$	1 109,0 \$	970,3 \$

Bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail

Le bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail sert de mesure additionnelle pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aider celle-ci à prendre des décisions en ce qui a trait à ses activités courantes. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail et du bénéfice avant impôt, qui est une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Bénéfice avant impôt	318,7 \$	468,6 \$	878,5 \$	1 175,1 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	108,0	92,4	425,3	473,8
Bénéfice (perte) avant impôt du secteur Détail	210,7 \$	376,2 \$	453,2 \$	701,3 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Coûts de restructuration	—	—	125,1	—
Autres coûts de transformation et honoraires de services-conseils	13,9	—	88,4	—
Perte de valeur liée à un placement à long terme	17,0	—	17,0	—
Profit à la vente du centre de distribution de Brampton, déduction faite de la réduction de valeur des stocks	—	(222,9)	—	(222,9)
Charges liées à l'examen stratégique des SFCT	—	8,7	—	8,7
Bénéfice avant impôt normalisé (perte avant impôt normalisée) du secteur Détail	241,6 \$	162,0 \$	683,7 \$	487,1 \$

Bénéfice avant impôt normalisé des Services Financiers

Le bénéfice avant impôt normalisé des Services Financiers sert de mesure additionnelle pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société et aider celle-ci à prendre des décisions en ce qui a trait à ses activités courantes. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt normalisé des Services Financiers et du bénéfice avant impôt, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Bénéfice avant impôt	318,7 \$	468,6 \$	878,5 \$	1 175,1 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	239,5	401,1	543,8	813,1
Bénéfice avant impôt des Services Financiers	79,2 \$	67,5 \$	334,7 \$	362,0 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Charges liées à l'examen stratégique des SFCT	—	9,4	—	9,4
Bénéfice avant impôt normalisé des Services Financiers	79,2 \$	76,9 \$	334,7 \$	371,4 \$

Charge (économie) d'impôt sur le résultat normalisée et taux d'imposition effectif normalisé

La direction utilise la charge (l'économie) d'impôt sur le résultat normalisée pour calculer le bénéfice net normalisé. L'incidence fiscale des éléments de normalisation est calculée en multipliant les éléments de normalisation par le taux d'imposition prévu par la loi. Le tableau suivant présente un rapprochement de la charge (l'économie) d'impôt sur le résultat normalisée et de la charge (l'économie) d'impôt sur le résultat, qui est une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

Le taux d'imposition effectif normalisé est calculé en divisant la charge (l'économie) d'impôt sur le résultat normalisée par le bénéfice avant impôt normalisé.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	86,3 \$	83,2 \$	219,5 \$	259,6 \$
Plus l'incidence fiscale des éléments de normalisation :				
Coûts de restructuration	—	—	32,9	—
Autres coûts de transformation et honoraires de services-conseils	3,6	—	23,3	—
Profit à la vente du centre de distribution de Brampton, déduction faite de la réduction de valeur des stocks	—	(25,6)	—	(25,6)
Charges liées à l'examen stratégique des SFCT	—	5,0	—	5,0
Charge (économie) d'impôt sur le résultat normalisée	89,9 \$	62,6 \$	275,7 \$	239,0 \$

Bénéfice net normalisé, bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires, bénéfice par action dilué normalisé et ratio de distribution

Le bénéfice net normalisé, le bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires et le bénéfice par action dilué normalisé servent de mesures additionnelles pour évaluer la performance opérationnelle sous-jacente de la Société. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net normalisé, du bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires et du bénéfice dilué par action normalisé avec le bénéfice net, une mesure définie par les PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

Le ratio de distribution est calculé en divisant le total des dividendes par le bénéfice net normalisé de l'exercice précédent.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Bénéfice net	232,4 \$	385,4 \$	659,0 \$	915,5 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	211,0	365,2	575,6	831,3
Plus les éléments de normalisation, après impôt :				
Perte de valeur liée à un placement à long terme	17,0	—	17,0	—
Coûts de restructuration	—	—	92,2	—
Autres coûts de transformation et honoraires de services-conseils	10,3	—	65,1	—
Profit à la vente du centre de distribution de Brampton, déduction faite de la réduction de valeur des stocks	—	(197,4)	—	(197,4)
Charges liées à l'examen stratégique des SFCT	—	13,2	—	13,2
Bénéfice net normalisé	259,7 \$	201,2 \$	833,3 \$	731,3 \$
Bénéfice net normalisé attribuable aux actionnaires	238,3 \$	181,0 \$	749,9 \$	647,1 \$
BPA dilué normalisé	4,47 \$	3,24 \$	13,77 \$	11,61 \$

10.1.2. BAIIA

BAIIA et mesures connexes

Le BAIIA, le BAIIA normalisé et le BAIIA normalisé en pourcentage des produits servent de mesures additionnelles pour évaluer la performance des activités courantes de la Société et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, y compris les dépenses d'investissement. Le BAIIA et ses dérivés successifs sont la mesure la plus directement comparable au bénéfice avant impôt, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés, et cette mesure est ajustée en déduisant les charges financières nettes (produits financiers nets) et les amortissements. Le BAIIA lui-même est ensuite ajusté pour tenir compte des éléments de normalisation.

Le BAIIA normalisé en pourcentage des produits est une mesure non conforme aux PCGR calculée en divisant le BAIIA normalisé par les produits.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Bénéfice avant impôt	318,7 \$	468,6 \$	878,5 \$	1 175,1 \$
Plus :				
Amortissements ¹	201,2	189,8	764,0	754,5
Charges financières nettes (produits financiers nets)	78,7	82,8	295,5	344,1
BAIIA	598,6 \$	741,2 \$	1 938,0 \$	2 273,7 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Coûts de restructuration	—	—	125,1	—
Autres coûts de transformation et honoraires de services-conseils	13,9	—	88,4	—
Perte de valeur liée à un placement à long terme	17,0	—	17,0	—
Profit à la vente du centre de distribution de Brampton, déduction faite de la réduction de valeur des stocks	—	(222,9)	—	(222,9)
Charges liées à l'examen stratégique des SFCT	—	18,1	—	18,1
BAIIA normalisé	629,5 \$	536,4 \$	2 168,5 \$	2 068,9 \$

1. Les amortissements présentés dans les coûts des activités génératrices de produits pour les périodes de 14 et de 53 semaines closes le 3 janvier 2026 se sont chiffrés à 5,3 millions de dollars (2024 – 5,1 millions) et à 22,3 millions (2024 – 22,9 millions), respectivement.

BAIIA du secteur Détail et mesures connexes

Le BAIIA du secteur Détail et le BAIIA normalisé du secteur Détail servent de mesures additionnelles pour évaluer la performance des activités courantes du secteur Détail et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour satisfaire ses besoins de trésorerie, y compris les dépenses d'investissement. Le BAIIA du secteur Détail et ses dérivés successifs sont la mesure la plus directement comparable au bénéfice avant impôt, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés, et cette mesure est ajustée en déduisant les charges financières nettes (produits financiers nets) et les amortissements. Le BAIIA du secteur Détail est ensuite ajusté pour tenir compte des éléments de normalisation.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Bénéfice avant impôt	318,7 \$	468,6 \$	878,5 \$	1 175,1 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	108,0	92,4	425,3	473,8
Bénéfice (perte) avant impôt du secteur Détail	210,7 \$	376,2 \$	453,2 \$	701,3 \$
Plus :				
Amortissements ¹	257,0	237,7	957,0	943,9
Charges financières nettes (produits financiers nets)	58,3	67,8	220,9	291,1
BAIIA du secteur Détail	526,0 \$	681,7 \$	1 631,1 \$	1 936,3 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Coûts de restructuration	—	—	125,1	—
Autres coûts de transformation et honoraires de services-conseils	13,9	—	88,4	—
Perte de valeur liée à un placement à long terme	17,0	—	17,0	—
Profit à la vente du centre de distribution de Brampton, déduction faite de la réduction de valeur des stocks	—	(222,9)	—	(222,9)
Charges liées à l'examen stratégique des SFCT	—	8,7	—	8,7
BAIIA normalisé du secteur Détail	556,9 \$	467,5 \$	1 861,6 \$	1 722,1 \$

1. Les amortissements présentés dans les coûts des activités génératrices de produits pour les périodes de 14 et de 53 semaines closes le 3 janvier 2026 se sont chiffrés à 5,3 millions de dollars (2024 – 5,1 millions) et à 22,3 millions (2024 – 22,9 millions), respectivement.

BAIIA des Services Financiers

Le BAIIA des Services Financiers sert de mesure additionnelle pour évaluer la performance des activités courantes du secteur Services Financiers et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie. Le BAIIA des Services Financiers est la mesure la plus directement comparable au bénéfice avant impôt, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés, et cette mesure est ajustée en déduisant les charges financières nettes (produits financiers nets) et les amortissements.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Bénéfice avant impôt	318,7 \$	468,6 \$	878,5 \$	1 175,1 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	239,5	401,1	543,8	813,1
Bénéfice avant impôt des Services Financiers	79,2 \$	67,5 \$	334,7 \$	362,0 \$
Plus :				
Amortissements	1,5	2,6	6,7	9,4
Charges financières nettes (produits financiers nets)	(2,8)	(3,3)	(9,7)	(16,8)
BAIIA des Services Financiers	77,9 \$	66,8 \$	331,7 \$	354,6 \$
Plus les éléments de normalisation :				
Charges liées à l'examen stratégique des SFCT	—	9,4	—	9,4
BAIIA normalisé des Services Financiers	77,9 \$	76,2 \$	331,7 \$	364,0 \$

BAIIA de CT REIT et mesures connexes

Le BAIIA de CT REIT et le bénéfice avant intérêts, impôt et ajustements de la juste valeur de CT REIT servent de mesures additionnelles pour évaluer la performance des activités courantes du secteur CT REIT et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, y compris les dépenses d'investissement. Le BAIIA de CT REIT et ses dérivés successifs sont la mesure la plus directement comparable au bénéfice avant impôt, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés, et cette mesure est ajustée en déduisant les charges financières nettes (produits financiers nets) et les amortissements. Le BAIIA de CT REIT est ensuite ajusté pour tenir compte des variations de la juste valeur.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Bénéfice avant impôt	318,7 \$	468,6 \$	878,5 \$	1 175,1 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	127,4	333,3	361,4	740,9
Bénéfice avant impôt de CT REIT	191,3 \$	135,3 \$	517,1 \$	434,2 \$
Plus :				
Charges financières nettes (produits financiers nets)	34,3	31,2	131,6	121,8
BAIIA de CT REIT¹	225,6 \$	166,5 \$	648,7 \$	556,0 \$
Plus :				
Ajustement au titre du profit (de la perte) à la juste valeur	(110,4)	(54,8)	(195,4)	(119,1)
(Profit) perte lié à la juste valeur des attributions fondées sur des parts et autres ajustements	(0,4)	(1,5)	1,2	0,7
Bénéfice avant intérêts, impôt et ajustements de la juste valeur de CT REIT	114,8 \$	110,2 \$	454,5 \$	437,6 \$

1. CT REIT comptabilise ses immeubles de placement selon le modèle de la juste valeur, de sorte qu'aucune dotation aux amortissements n'est comptabilisée dans ses résultats sectoriels.

10.1.3 Autres mesures financières consolidées non conformes aux PCGR

Dettes nettes ajustées

Les tableaux suivants présentent les composantes de la dette nette ajustée. La Société est d'avis que la dette nette ajustée est pertinente pour évaluer le montant du levier financier utilisé.

Au 3 janvier 2026

(en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés	Détail	Services Financiers	CT REIT
Dettes nettes consolidées				
Dépôts à court terme	1 109,4 \$	— \$	1 109,4 \$	— \$
Dépôts à long terme	2 432,7	—	2 432,7	—
Emprunts à court terme	295,1	—	295,1	—
Dettes à long terme	4 375,9	951,4	1 994,6	1 429,9
Total de la dette	8 213,1 \$	951,4 \$	5 831,8 \$	1 429,9 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	(553,5)	(210,7)	(338,6)	(4,2)
Placements à court terme ¹	(148,5)	—	(148,5)	—
Placements à long terme ¹	(71,4)	(11,4)	(60,0)	—
Dettes nettes	7 439,7 \$	729,3 \$	5 284,7 \$	1 425,7 \$
Dettes intersociétés	—	(508,1)	311,4	196,7
Parts de société en commandite de catégorie C de CT REIT en circulation	—	(1 451,6)	—	1 451,6
Dettes nettes ajustées	7 439,7 \$	(1 230,4) \$	5 596,1 \$	3 074,0 \$

1. Comprend des réserves réglementaires.

Au 28 décembre 2024

(en millions de dollars canadiens)	Résultats consolidés	Détail	Services Financiers	CT REIT
Dettes nettes consolidées				
Dépôts à court terme	1 171,4 \$	— \$	1 171,4 \$	— \$
Dépôts à long terme	2 386,0	—	2 386,0	—
Emprunts à court terme	295,8	—	293,8	2,0
Dettes à long terme	4 555,9	1 150,8	1 974,9	1 430,2
Total de la dette	8 409,1 \$	1 150,8 \$	5 826,1 \$	1 432,2 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	(475,6)	(172,9)	(299,6)	(3,1)
Placements à court terme ¹	(128,4)	—	(128,4)	—
Placements à long terme ¹	(72,8)	(12,8)	(60,0)	—
Dettes nettes	7 732,3 \$	965,1 \$	5 338,1 \$	1 429,1 \$
Dettes intersociétés	—	(226,5)	129,5	97,0
Parts de société en commandite de catégorie C de CT REIT en circulation	—	(1 451,1)	—	1 451,1
Dettes nettes ajustées	7 732,3 \$	(712,5) \$	5 467,6 \$	2 977,2 \$

1. Comprend des réserves réglementaires.

Dépenses d'investissement liées à l'exploitation

Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation servent à évaluer les ressources utilisées pour maintenir les immobilisations à leur capacité de production. Les dépenses d'investissement liées à l'exploitation sont la mesure la plus directement comparable au total des entrées, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Total des entrées ¹	663,7 \$	636,8 \$
Plus : variation des montants à payer au titre des entrées et des autres éléments sans effet sur la trésorerie	(3,2)	(61,7)
Moins :		
Acquisition de la propriété intellectuelle de la Compagnie de la Baie d'Hudson	30,0	—
Acquisitions et aménagements de CT REIT, excluant les ventes internes conclues avec la Société	128,3	96,7
Dépenses d'investissement liées à l'exploitation	502,2 \$	478,4 \$

1. Ce poste figure dans la section sur les activités d'investissement du tableau consolidé des flux de trésorerie.

10.1.4 Autres mesures financières du secteur Détail

Rendement du capital investi du secteur Détail

Le rendement du capital investi du secteur Détail est calculé en divisant le rendement du secteur Détail par le capital investi du secteur Détail. Le rendement du secteur Détail est défini comme étant le bénéfice après impôt du secteur Détail sur les 12 derniers mois, excluant les charges d'intérêts, la dotation à l'amortissement liée aux contrats de location, le bénéfice intersectoriel et tout élément de normalisation. Le capital investi du secteur Détail est défini comme étant le total des actifs du secteur Détail, moins les dettes fournisseurs et charges à payer et les soldes intersectoriels du secteur Détail selon une moyenne des quatre derniers trimestres. Le rendement du secteur Détail et le capital investi du secteur Détail sont des mesures financières non conformes aux PCGR que la Société ne juge pas utiles de façon isolée. La Société estime que le rendement du capital investi du secteur Détail est utile pour évaluer le rendement du secteur Détail par rapport au placement des actionnaires.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025	2024
Bénéfice avant impôt	878,5 \$	1 175,1 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	425,3	473,8
Bénéfice avant impôt du secteur Détail	453,2 \$	701,3 \$
Plus les éléments de normalisation :		
Coûts de restructuration	125,1	—
Autres coûts de transformation et honoraires de services-conseils	88,4	—
Profit à la vente du centre de distribution de Brampton, déduction faite de la réduction de valeur des stocks	—	(222,9)
Charges liées à l'examen stratégique des SFCT	—	8,7
Autres charges pour perte de valeur	17,0	—
Bénéfice avant impôt normalisé du secteur Détail	683,7 \$	487,1 \$
Moins :		
Ajustements intersociétés ¹ du secteur Détail	229,6	218,5
Plus :		
Charges d'intérêts ² du secteur Détail	291,7	335,8
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation du secteur Détail	593,2	578,7
Taux d'imposition effectif du secteur Détail	26,0 %	25,8 %
Plus : impôt du secteur Détail	(348,1)	(305,8)
Rendement du secteur Détail	990,9 \$	877,3 \$
Total de l'actif moyen lié aux activités poursuivies	21 508,4 \$	20 839,6 \$
Moins : actif moyen des autres secteurs opérationnels	4 422,2	4 334,4
Actif moyen du secteur Détail lié aux activités poursuivies	17 086,2 \$	16 505,2 \$
Moins :		
Ajustements intersociétés ¹ moyens du secteur Détail	4 547,6	4 339,8
Dettes fournisseurs et charges à payer ³ moyennes du secteur Détail	2 834,1	2 611,2
Actif moyen de Franchise Trust	550,9	583,8
Excédents de trésorerie moyens du secteur Détail	123,2	—
Capital investi moyen du secteur Détail	9 030,4 \$	8 970,4 \$
Rendement du capital investi du secteur Détail	11,0 %	9,8 %

1. Les ajustements intersociétés comprennent le bénéfice intersociétés reçu de CT REIT, qui est inclus dans le secteur Détail, et les placements intersociétés effectués par le secteur Détail dans CT REIT et les SFCT.

2. Exclut Franchise Trust.

3. Les dettes fournisseurs et charges à payer comprennent les dettes fournisseurs et autres crédettes, les passifs dérivés à court terme, les provisions à court terme et l'impôt à payer.

Flux de trésorerie disponibles du secteur Détail normalisés

Les flux de trésorerie disponibles du secteur Détail sont une mesure utilisée pour évaluer la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie et qui sont disponibles pour ses activités de détail. La direction est d'avis qu'ils constituent une mesure importante pour évaluer la capacité de la Société à financer ses distributions aux actionnaires, ses activités de financement et de possibles acquisitions.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés, avec les flux de trésorerie du secteur Détail normalisés.

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	952,1 \$	2 063,8 \$
Excluant : autres secteurs opérationnels, éléments de normalisation, activités abandonnées et fonds de roulement	156,9	(949,4)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du secteur Détail normalisés avant les variations du fonds de roulement	1 109,0 \$	1 114,4 \$
Paiement d'obligations locatives (sur le capital) du secteur Détail, déduction faite des paiements reçus	(631,3)	(580,4)
Distributions versées par CT REIT au secteur Détail	220,6	212,1
Flux de trésorerie du secteur Détail normalisés après l'incidence des contrats de location et de la FPI avant les variations du fonds de roulement	698,3 \$	746,1 \$
Dépenses d'investissement du secteur Détail, déduction faite des commissions de location	(445,5)	(440,7)
Flux de trésorerie disponibles du secteur Détail normalisés après les dépenses d'investissement et avant la variation du fonds de roulement	252,8 \$	305,4 \$
Dividendes versés par les Services Financiers au secteur Détail	273,4	358,0
Flux de trésorerie disponibles du secteur Détail normalisés avant la variation du fonds de roulement	526,2 \$	663,4 \$
Variation du fonds de roulement du secteur Détail	(128,3)	528,8
Flux de trésorerie disponibles du secteur Détail normalisés	397,9 \$	1 192,2 \$

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt du secteur Détail avec les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du secteur Détail avant les variations du fonds de roulement.

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Bénéfice avant impôt	878,5 \$	1 175,1 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	425,3	473,8
Plus : coûts normalisés	230,5	(214,2)
Bénéfice avant impôt du secteur Détail normalisé	683,7 \$	487,1 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Produits tirés des Services Financiers et de CT REIT	(352,4)	(340,5)
Amortissements du secteur Détail	957,0	943,8
Impôt sur le résultat, charges d'intérêts et autres du secteur Détail	(179,3)	24,0
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du secteur Détail normalisés avant les variations du fonds de roulement	1 109,0 \$	1 114,4 \$

10.1.5 Autres mesures financières des Services Financiers

Taux des créances sur cartes de crédit en souffrance

Le taux des créances en souffrance depuis deux mois ou plus est calculé en divisant les créances sur cartes de crédit brutes qui sont en souffrance depuis deux cycles ou plus (en souffrance depuis plus de 30 jours) par le total des créances sur cartes de crédit brutes. Les deux composantes excluent les corrections de valeur et des escomptes. Les créances sur cartes de crédit en souffrance brutes, le total des créances sur cartes de crédit brutes et les créances en souffrance depuis deux mois ou plus sont des mesures financières non conformes aux PCGR et un ratio non conforme aux PCGR, respectivement.

Le ratio des créances sur cartes de crédit en souffrance fournit à la direction et aux investisseurs une mesure additionnelle pour évaluer la qualité et l'état des actifs de créances sur cartes de crédit. Les créances sur cartes de crédit en souffrance brutes et le total des créances sur cartes de crédit brutes donnent un aperçu de la valeur comptable des soldes des détenteurs de cartes de notre portefeuille à la date de clôture; toutefois, les données observées de façon isolée ne fournissent pas d'information significative.

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Tranche courante des créances sur prêts	6 857,8 \$	6 697,5 \$
Plus : correction de valeur pour pertes de crédit attendues	934,9	935,9
Moins :		
Autres escomptes ou ajustements	215,9	195,4
Marge de crédit et tranche courante des prêts aux marchands	20,9	63,2
Total des créances sur cartes de crédit brutes	7 555,9 \$	7 374,8 \$
Moins : prêts en souffrance depuis 30 jours ou moins	7 291,6	7 108,7
Créances sur cartes de crédit en souffrance brutes	264,3 \$	266,1 \$

10.1.6 Autres mesures financières de CT REIT

Bénéfice d'exploitation net de CT REIT

Le bénéfice d'exploitation net est défini comme étant les produits tirés des immeubles moins les charges liées aux immeubles, ajusté en fonction des produits locatifs comptabilisés de manière linéaire. Cette mesure est la plus directement comparable aux produits, soit une mesure conforme aux PCGR présentée dans les états financiers consolidés. La direction estime que le bénéfice d'exploitation net est un indicateur clé de la performance, puisqu'il s'agit d'une mesure des activités d'exploitation des biens immobiliers sur laquelle la direction exerce un contrôle. Le bénéfice d'exploitation net est également une information déterminante pour évaluer la valeur du portefeuille. Le bénéfice d'exploitation net ne devrait pas être considéré comme une mesure de substitution aux produits tirés des immeubles ou au bénéfice net et au bénéfice global, qui sont tous deux établis conformément aux PCGR.

Le tableau suivant présente le lien entre le bénéfice d'exploitation net et les produits tirés des immeubles ainsi que les charges liées aux immeubles, calculés conformément aux PCGR, tels qu'ils sont présentés dans les états consolidés du résultat et du résultat global de CT REIT.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Produits	4 551,1 \$	4 200,8 \$	16 315,5 \$	15 516,0 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	4 398,1	4 055,4	15 711,2	14 937,3
Produits tirés des immeubles de CT REIT	153,0 \$	145,4 \$	604,3 \$	578,7 \$
Moins :				
Charges liées aux immeubles de CT REIT	33,5	30,9	132,6	125,7
Produits locatifs comptabilisés de manière linéaire de CT REIT	(1,7)	(1,1)	(7,0)	(4,6)
Bénéfice d'exploitation net de CT REIT	121,2 \$	115,6 \$	478,7 \$	457,6 \$

Flux de trésorerie liés aux opérations et flux de trésorerie liés aux opérations ajustés de CT REIT

Flux de trésorerie liés aux opérations (« FTO »)

Les FTO sont une mesure financière de la performance opérationnelle non conforme aux PCGR qui est utilisée dans le secteur de l'immobilier, particulièrement par les sociétés cotées en bourse qui possèdent et exploitent des immeubles productifs. Cette mesure est la plus directement comparable au bénéfice net et au bénéfice global, soit des mesures conformes aux PCGR présentées dans les états financiers consolidés. Les FTO ne devraient pas être considérés comme une mesure de substitution au bénéfice net ou aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation calculés conformément aux Normes IFRS de comptabilité. CT REIT calcule ses FTO conformément à la publication de l'Association des biens immobiliers du Canada (la « REALPAC ») portant sur les flux de trésorerie liés aux opérations et flux de trésorerie liés aux opérations ajustés pour les normes IFRS (les « FTO et FTOA selon la REALPAC »). L'utilisation des FTO, en plus de la présentation des éléments d'information financière requis en vertu des Normes IFRS de comptabilité, a pour but d'améliorer la compréhension des résultats d'exploitation de CT REIT.

La direction est d'avis que les FTO sont une mesure utile de la performance opérationnelle qui, dans le cadre d'une comparaison d'une période à l'autre, illustre l'incidence sur l'exploitation des tendances en matière de taux d'occupation, de taux de location, de charges d'exploitation et d'impôts fonciers, des activités d'acquisition et des charges d'intérêts, et offre une perspective à l'égard de la performance financière que ne révèle pas nécessairement le bénéfice net établi conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

Les FTO réintègrent des éléments au bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation, comme les ajustements de la juste valeur. Cependant, les FTO comprennent les produits sans effet sur la trésorerie relatifs à la comptabilisation des produits locatifs calculés de manière linéaire et ne présentent aucune déduction au titre des dépenses d'investissement récurrentes nécessaires au maintien des flux de rentrées existants.

Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés (« FTOA »)

Les FTOA sont une mesure financière non conforme aux PCGR du bénéfice économique récurrent utilisée dans le secteur de l'immobilier pour évaluer la capacité de distribution d'une entité. Cette mesure est la plus directement comparable au bénéfice net et au bénéfice global, soit des mesures conformes aux PCGR présentées dans les états financiers consolidés. Les FTOA ne devraient pas être considérés comme une mesure de substitution au bénéfice net ou aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation calculés conformément aux Normes IFRS de comptabilité. CT REIT calcule ses FTOA conformément aux FTO et FTOA selon la REALPAC.

CT REIT calcule les FTOA en ajustant les FTO pour tenir compte d'éléments sans effet sur la trésorerie des produits et des charges, comme l'amortissement des loyers calculés de manière linéaire. Les FTO sont également ajustés pour tenir compte de la réserve au titre de la préservation de la capacité de production nécessaire au maintien de l'infrastructure des immeubles et des produits tirés des immeubles, de même que pour tenir compte des coûts de location directs. Étant donné que les dépenses d'investissement liées aux immeubles ne sont pas engagées uniformément au cours de l'exercice ni d'un exercice à l'autre, la réserve au titre des dépenses d'investissement dont on tient compte dans le calcul des FTOA, qui est une donnée utilisée pour évaluer le ratio de distribution de la FPI, vise à refléter un niveau de dépenses annuelles moyen. La réserve est principalement basée sur la moyenne des dépenses établie en fonction des rapports de l'état des bâtiments préparés par des conseillers indépendants.

La direction est d'avis que les FTOA sont une mesure utile de la performance opérationnelle semblable aux FTO décrits précédemment, ajustée pour tenir compte de l'incidence des produits et des charges sans effet sur la trésorerie.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice avant impôt, conforme aux PCGR, avec les FTO, ainsi qu'un rapprochement des FTO avec les FTOA.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	2025	2024
Bénéfice avant impôt	318,7 \$	468,6 \$	878,5 \$	1 175,1 \$
Moins : autres secteurs opérationnels	127,4	333,3	361,4	740,9
Bénéfice avant impôt de CT REIT	191,3 \$	135,3 \$	517,1 \$	434,2 \$
Plus :				
Ajustement au titre (du profit) de la perte à la juste valeur de CT REIT	(110,4)	(54,8)	(195,4)	(119,1)
Impôt différé de CT REIT	(0,5)	(0,3)	(0,3)	(0,1)
Paiements sur le capital des contrats de location liés aux actifs au titre de droits d'utilisation de CT REIT	(0,1)	(0,2)	(0,6)	(0,8)
Juste valeur des attributions de titres de capitaux propres de CT REIT	0,1	(1,4)	1,4	(0,7)
Charges liées à la location interne de CT REIT	0,3	0,4	1,4	1,2
Flux de trésorerie liés aux opérations de CT REIT	80,7 \$	79,0 \$	323,6 \$	314,7 \$
Moins :				
Produits locatifs comptabilisés de manière linéaire de CT REIT	(1,7)	(1,1)	(7,0)	(4,6)
Coûts de location directs de CT REIT	0,2	0,2	0,8	0,9
Réserve au titre des dépenses d'investissement de CT REIT	6,6	6,9	26,7	26,0
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés de CT REIT	75,6 \$	73,0 \$	303,1 \$	292,4 \$

FTO par part – dilués et FTOA par part – dilués

Les FTO par part – dilués et les FTOA par part – dilués sont calculés en divisant les FTO ou les FTOA par le nombre moyen pondéré de parts en circulation, après dilution. La direction est d'avis que ces mesures sont utiles aux investisseurs pour évaluer l'incidence de ces mesures sur leurs placements.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	Variation	2025	2024	Variation
Flux de trésorerie liés aux opérations de CT REIT	80,7 \$	79,0 \$	2,2 %	323,6 \$	314,7 \$	2,8 %
Nombre moyen pondéré de parts en circulation, après dilution ¹	238,4	236,7		237,9	236,1	
Flux de trésorerie liés aux opérations par part – dilués de CT REIT	0,339 \$	0,334 \$	1,5 %	1,360 \$	1,333 \$	2,0 %

1. Les parts diluées comprenaient les parts restreintes et les parts différées émises en vertu de divers régimes et excluent l'incidence du règlement.

(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	Variation	2025	2024	Variation
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés de CT REIT	75,6 \$	73,0 \$	3,6 %	303,1 \$	292,4 \$	3,7 %
Nombre moyen pondéré de parts en circulation, après dilution ¹	238,4	236,7		237,9	236,1	
Flux de trésorerie liés aux opérations ajustés par part – dilués de CT REIT	0,317 \$	0,308 \$	2,9 %	1,274 \$	1,239 \$	2,8 %

1. Les parts diluées comprenaient les parts restreintes et les parts différées émises en vertu de divers régimes et excluent l'incidence du règlement des parts de société en commandite de catégorie C au moyen de parts de société en commandite de catégorie B.

10.2 Mesures financières supplémentaires

Solde moyen des comptes

Le solde moyen des comptes mesure le total des soldes moyens des comptes du portefeuille de cartes de crédit, en excluant les marges de crédit et les prêts personnels, divisé par le nombre moyen de comptes de cartes de crédit pour la période considérée.

Emprunts impayés

Les emprunts impayés représentent les prélèvements sur les marges de crédit bancaire engagées.

Ventes par cartes de crédit et croissance des ventes par cartes de crédit

Les ventes par cartes de crédit sont une mesure des ventes nettes payées par carte de crédit. La croissance des ventes par cartes de crédit exclut les transferts de solde et représente le pourcentage de variation d'un exercice à l'autre.

Ventes comparables

Les ventes comparables sont une mesure utilisée communément dans le secteur du commerce de détail pour déterminer la croissance des ventes générées par le réseau de magasins existants et éliminer l'incidence de l'ouverture et de la fermeture de magasins au cours de la période. Le calcul comprend les ventes dans tous les magasins ouverts depuis au moins un an et une semaine ainsi que les ventes de commerce électronique, et il tient compte d'une période de 52 semaines. Les ventes comparables ne font pas partie des états financiers consolidés de la Société. La direction applique cette mesure aux résultats consolidés (incluant et excluant la Division pétrolière), au secteur Détail (incluant et excluant la Division pétrolière) et à toutes les enseignes du secteur Détail (y compris, mais sans s'y limiter, le Groupe détail Canadian Tire, SportChek et Mark's).

Coût de la dette

Le coût de la dette représente les frais de financement moyens pondérés en pourcentage du total de la dette à court terme et de la dette à long terme au cours de la période.

Ventes de commerce électronique

Les ventes de commerce électronique correspondent aux ventes générées par la présence en ligne de la Société. Seules les ventes de commerce électronique provenant des succursales sont incluses dans les états financiers consolidés de la Société. La direction applique cette mesure aux résultats consolidés, au secteur Détail et aux enseignes du secteur Détail.

Taux de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues

Cette mesure représente le total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues en pourcentage du total des créances sur prêts brutes du secteur Services Financiers.

Argent Canadian Tire octroyé aux titulaires de carte de crédit de la BCT

L'Argent Canadian Tire octroyé aux titulaires de carte de crédit de la BCT représente le montant d'Argent Canadian Tire octroyé aux titulaires de carte de crédit de la BCT en fonction de leurs achats effectués dans les enseignes de la Société, chez ses partenaires et chez ses détaillants externes. Ce montant est calculé sur 12 mois.

Taux d'imposition effectif

Le taux d'imposition effectif correspond à la charge d'impôt sur le résultat de la période divisée par le bénéfice avant impôt de la même période.

Créances moyennes brutes

Les créances moyennes brutes correspondent à la moyenne des créances liées aux cartes de crédit, aux prêts personnels et aux marges de crédit avant la correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les mesures utilisant les créances moyennes brutes s'appliquent uniquement au secteur Services Financiers.

Taux de la marge brute

Le taux de la marge brute correspond à la marge brute divisée par les produits.

Marge brute en dollars, excluant la Division pétrolière, et taux de la marge brute, excluant la Division pétrolière

La marge brute en dollars, excluant la Division pétrolière, correspond à la marge brute en dollars de l'entité consolidée ou du secteur Détail, telle qu'elle est évaluée selon la méthode comptable conforme aux Normes IFRS de comptabilité de la Société, tout en excluant la marge brute en dollars des ventes de la Division pétrolière. Le taux de la marge brute, excluant la Division pétrolière, est calculé en divisant la marge brute, excluant la Division pétrolière, par les produits, excluant la Division pétrolière.

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts représentent les charges financières liées à la dette à court terme et à la dette à long terme, qui comprennent les marges de crédit, les billets à moyen terme, les débentures et les billets à terme de premier rang et subordonnés. Cette mesure exclut les dépôts détenus par la BCT, la dette de Franchise Trust et les intérêts sur l'obligation locative.

Ventes liées au programme de fidélisation et taux de pénétration du programme de fidélisation

Le taux de pénétration du programme de fidélisation représente les ventes au détail attribuables aux membres du programme Récompenses Triangle, réalisées dans des enseignes admissibles pour l'octroi d'Argent Canadian Tire, pour lesquelles une carte de fidélité ou une carte de crédit Triangle est balayée au point de vente (les « ventes liées au programme de fidélisation »), divisées par les ventes au détail de ces mêmes enseignes, sur 12 mois.

Taux de radiation nette lié aux cartes de crédit

Le taux de radiation nette lié aux cartes de crédit mesure uniquement les radiations de soldes de cartes de crédit, déduction faite des recouvrements des 12 derniers mois, en pourcentage des créances moyennes brutes sur cartes de crédit.

Taux de pénétration des marques détenues

Le taux de pénétration des marques détenues est calculé en divisant les ventes des marques détenues par les ventes du secteur Détail.

Produits tirés des immeubles

Les produits tirés des immeubles comprennent tous les montants reçus des locataires en vertu des contrats de location, y compris les recouvrements d'impôt foncier et de coûts d'exploitation, ainsi que d'autres recouvrements.

Charges liées aux immeubles

Les charges liées aux immeubles comprennent principalement l'impôt foncier, les coûts d'exploitation et les charges liées aux services de gestion immobilière (incluant l'impartition des services de gestion immobilière).

Ventes au détail

Les ventes au détail font référence à la valeur au point de vente de tous les biens et services vendus aux clients de détail dans les magasins exploités par des marchands, les franchisés de Mark's et de SportChek, les détaillants de la Division pétrolière et dans les succursales de toutes les enseignes du secteur Détail ainsi que des biens vendus par l'entremise des réseaux de vente en ligne de la Société. Le total de ces ventes au détail ne fait pas partie des états financiers consolidés de la Société. La direction applique cette mesure aux résultats consolidés (incluant et excluant la Division pétrolière), au secteur Détail (incluant et excluant la Division pétrolière) et à toutes les enseignes du secteur Détail (y compris, mais sans s'y limiter, le Groupe détail Canadian Tire, SportChek, Mark's et la Division pétrolière).

Taux des frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail et frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière

Le taux des frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail est calculé en divisant les frais de vente, généraux et administratifs par les produits du secteur Détail. Les frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail en pourcentage des produits, excluant la Division pétrolière, sont calculés en divisant les frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail par les produits du secteur Détail, excluant la Division pétrolière.

Rendement des créances

Le rendement des créances évalue la rentabilité de l'ensemble du portefeuille de créances des Services Financiers, et il est calculé au moyen de la division du bénéfice avant impôt du secteur Services Financiers et des profits/pertes à la cession d'immobilisations corporelles par le total du portefeuille géré moyen sur 12 mois des Services Financiers.

Produits en pourcentage des créances moyennes brutes

Les produits en pourcentage des créances moyennes brutes correspondent aux produits sur 12 mois du secteur Services Financiers divisés par les créances moyennes brutes.

Produits, excluant la Division pétrolière

Les produits, excluant la Division pétrolière, correspondent aux produits de l'entité consolidée ou du secteur Détail, tels qu'ils sont évalués selon la méthode comptable conforme aux Normes IFRS de comptabilité de la Société, tout en excluant les produits tirés des ventes de la Division pétrolière.

Ventes par pied carré

La comparaison des ventes par pied carré sur plusieurs périodes permet de déterminer si le lancement de nouveaux aménagements de magasins et de stratégies de commercialisation de la Société rend plus productive l'utilisation des actifs existants. Les ventes par pied carré sont calculées sur 12 mois pour le secteur Détail. Ce calcul comprend la période pendant laquelle les magasins ont été temporairement fermés. En ce qui concerne Canadian Tire, la superficie consacrée à la vente au détail ne comprend pas le centre de jardinage saisonnier extérieur, les postes de travail dans les centres-autos, ni la superficie des entrepôts et des locaux administratifs. En ce qui concerne SportChek et Mark's, elle comprend les succursales et les magasins franchisés, ainsi que la superficie des entrepôts et des locaux administratifs.

Proportion du mode de paiement

La proportion du mode de paiement est une mesure du pourcentage des ventes au détail dans les principales enseignes de la Société qui sont payées avec une carte de crédit de la BCT (plutôt qu'avec de l'argent comptant, une carte de débit ou une carte de crédit d'un émetteur concurrent), divisé par le total des ventes au détail des mêmes enseignes. La proportion du mode de paiement est calculée sur 12 mois.

11. Risques et gestion des risques

Aperçu

La gestion efficace des risques est une priorité clé pour le conseil et la haute direction. Une approche équilibrée entre la prise de risques et la gestion efficace des risques permet, d'une part, de générer des rendements appréciables pour l'entreprise et de la valeur pour les actionnaires, et d'autre part, de créer des occasions sur le marché et des avantages concurrentiels, des facteurs qui favorisent tous une croissance rentable à long terme. La Société a adopté une politique et un cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE »), des énoncés sur l'appétence au risque et d'autres politiques destinées à identifier, évaluer, gérer, surveiller, signaler et communiquer les risques qui, pris de manière isolée ou combinés à d'autres risques connexes, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la marque et la performance financière de la Société, et/ou sur sa capacité de réaliser ses objectifs stratégiques (les principaux risques). Se reporter à la section 2.6 de la notice annuelle de 2025 de la Société pour plus d'information sur la politique et le cadre de GRE.

La section suivante présente une description des principaux risques ainsi que d'autres risques qui pourraient avoir une incidence défavorable significative sur la Société. Ils sont regroupés dans les catégories des risques d'entreprise et d'exploitation, et des risques financiers. En plus des risques décrits ci-après, il peut exister d'autres risques et incertitudes dont la direction n'a pas connaissance à l'heure actuelle. En outre, d'autres risques qui ne sont pas considérés comme significatifs à l'heure actuelle pourraient évoluer et avoir une incidence défavorable significative sur la Société dans l'avenir. L'incidence réelle de tout risque pourrait être significativement différente de ce que nous prévoyons actuellement. Plusieurs risques sont interreliés, de sorte qu'ils influencent la probabilité de matérialisation et l'incidence d'autres risques.

La Société s'efforce de mettre en œuvre des mesures et des stratégies de gestion des risques appropriées pour gérer ses principaux risques. La direction examine régulièrement ses stratégies et ses mesures de gestion des risques afin de s'assurer qu'elles sont suffisantes compte tenu non seulement de la nature dynamique des risques, mais également des risques nouveaux et des tendances émergentes qui pourraient avoir une incidence sur l'exposition résiduelle aux risques de la Société. Cependant, rien ne garantit que ces mesures et stratégies permettront d'atténuer efficacement ces risques.

Au moment d'envisager l'achat ou la vente de titres de la Société, les investisseurs et les autres parties intéressées doivent tenir compte de ces risques (y compris le fait que les stratégies et les mesures de gestion des risques pourraient ne pas atténuer efficacement ces risques) et d'autres incertitudes et facteurs qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la performance future de la Société.

Pour une analyse des risques qui ont une incidence sur les activités de CT REIT, se reporter à la section 5 de la notice annuelle de CT REIT et à la section 12 du rapport de gestion de CT REIT pour la période close le 31 décembre 2025, qui ne sont pas intégrés par renvoi dans le présent rapport de gestion.

11.1 Risques d'entreprise et d'exploitation

Agilité stratégique

La Société établit, finance et met en œuvre des stratégies, notamment la stratégie Vrai Nord, visant à répondre aux occasions, à prédire la dynamique du marché et à générer une performance positive et distinctive sur le marché. Les conditions macroéconomiques et géopolitiques, les technologies émergentes et perturbatrices et les forces concurrentielles dynamiques pourraient modifier fondamentalement les hypothèses qui sous-tendent la stratégie de la Société. Le succès de la Société dépend, entre autres choses, de sa capacité à être agile et à réagir aux tendances et aux faits nouveaux, et à réorienter sa stratégie, au besoin, de manière opportune et efficace. La diversité des activités internes de la Société, ses projets et ses investissements en cours, ses systèmes de TI existants, ses obligations contractuelles et sa dépendance à l'égard de tiers, y compris les détenteurs de franchises (définis ci-dessous), pourraient nuire à sa capacité de réagir avec agilité. En outre, l'étendue, la complexité et le rythme de l'évolution des initiatives stratégiques entreprises par la Société pourraient avoir une incidence sur sa capacité à les mettre en œuvre, à réaliser les avantages prévus et à renforcer les capacités nécessaires pour maintenir ces avantages, et pourraient également détourner l'attention de la performance de l'entreprise. Tout partenariat, acquisition, cession ou transaction semblable à venir doit être exécuté avec succès et, le cas échéant, être intégré aux stratégies et aux activités de la Société afin de réaliser les synergies et les autres avantages prévus, lesquels pourraient présenter un niveau d'incertitude important. La stratégie de la Société peut inclure des mesures de réduction des coûts qui pourraient se répercuter sur l'agilité stratégique de la Société, et les économies prévues pourraient ne pas se concrétiser. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société, notamment entraîner une baisse du rendement pour les actionnaires, ce qui pourrait mener à de l'activisme actionnarial.

La stratégie Vrai Nord de la Société repose sur une transformation pluriannuelle. Cette série d'initiatives transformatrices à grande échelle exige des engagements substantiels et soutenus en matière de ressources et de financement et impose des contraintes importantes à l'organisation. Des capacités ou des fonctionnalités insuffisantes à des étapes critiques pourraient entraîner des retards, une hausse des coûts et une réduction de l'efficacité des changements prévus. Des employés pourraient devoir assumer de nouvelles responsabilités, utiliser des systèmes inconnus ou s'adapter à des processus redéfinis, ce qui pourrait entraîner des défis en matière de productivité, des risques liés à l'exécution et une augmentation du taux de roulement. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société, et celle-ci pourrait être dans l'incapacité de réaliser les bénéfices attendus de la stratégie Vrai Nord.

Exploitation de franchises

Les magasins Canadian Tire et Party City de la Société sont exploités par des marchands, certains magasins de l'enseigne SportChek (Sports Experts, Atmosphere, Hockey Experts et Sports Rousseau) et magasins Mark's sont exploités par des franchisés, et les postes d'essence de la Division pétrolière de la Société sont exploités par des détaillants indépendants (collectivement désignés avec les marchands et autres franchisés, aux fins de la présente section 11 seulement, comme les « détenteurs de franchises »). Les détenteurs de franchises sont des exploitants indépendants qui ont conclu des ententes avec la Société en vue d'exploiter leurs magasins respectifs conformément aux normes de la Société, ce qui oblige la Société à gérer des relations et des ententes contractuelles complexes.

Une part importante des produits de la Société provient des ventes aux marchands et d'autres montants payés par les détenteurs de franchises, de sorte qu'une mauvaise performance des détenteurs de franchises pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers de la Société. Le succès des activités et la performance financière des détenteurs de franchises pourraient être touchés de façon défavorable par des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Généralement, les détenteurs de franchises sont exposés à des risques similaires à ceux de la Société, notamment en ce qui a trait aux conditions macroéconomiques, à la nature saisonnière des activités, aux talents, à la chaîne d'approvisionnement et aux tendances en matière de consommation, ce qui pourrait se répercuter sur leurs activités et leur performance financière, et ultimement sur celles de la Société. En tant qu'exploitants indépendants, les détenteurs de franchises pourraient, malgré leurs obligations contractuelles, ne pas exploiter leurs magasins conformément aux normes de la Société, une situation qui pourrait avoir une incidence défavorable sur leur performance financière. De plus, étant donné leur association avec la Société, leurs actes pourraient être considérés par les clients comme étant imputables à cette dernière ou à ses enseignes, nuisant ainsi à la réputation de la Société. Les détenteurs de franchises pourraient ne pas soutenir efficacement la mise en œuvre des programmes de marketing et des initiatives opérationnelles et stratégiques, ce qui pourrait miner l'efficacité de la stratégie de la Société et des tactiques connexes. Les lois nouvelles ou existantes en matière de franchisage et d'autres exigences légales pourraient avoir une incidence sur la capacité de la Société à exercer ses activités ou se traduire par une responsabilité additionnelle pour la Société à titre de franchiseuse. La Société pourrait également se retrouver impliquée dans des litiges avec un ou plusieurs détenteurs de franchises. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société, notamment entraîner une diminution des produits liés aux ventes aux détenteurs de franchises et à l'entente de partage de la marge avec les marchands, porter atteinte à la réputation de la Société et dégrader l'expérience client.

Marque et réputation

La Société doit protéger et renforcer sa réputation, en plus de consolider la confiance envers sa marque et son capital de marque afin de rehausser la valeur et l'identité de ses marques. La solidité de la marque et de la réputation de la Société repose, entre autres facteurs, sur l'offre d'un assortiment d'articles pertinent qui répond aux besoins changeants des clients et sur un mode d'exploitation qui satisfait les attentes des clients et des autres parties prenantes. Une couverture médiatique négative et une attention accrue de la part des utilisateurs des médias sociaux, y compris relativement à des questions comme les défaillances en matière de cybersécurité et de protection des données et de la vie privée, la conformité à la réglementation, la gestion des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), notamment les talents, les changements climatiques et l'approvisionnement responsable, ou encore les interactions avec les clients ou l'expérience des employés, pourraient avoir une incidence sur la marque et la réputation de la Société. Il est également possible que des actions des détenteurs de franchises, sur lesquels la Société n'a aucun contrôle, soient imputées à la Société, ce qui pourrait porter atteinte à sa marque et à sa réputation. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société, notamment entraîner une diminution des ventes et des parts de marché, réduire la capacité à attirer et à maintenir en poste des talents, et miner la confiance et les relations avec les parties prenantes.

Conditions géopolitiques

Les activités mondiales de la Société ont trait au sourcing et à la chaîne d'approvisionnement du secteur Détail. Pour pouvoir s'approvisionner et exercer ses activités de façon fiable, efficiente et efficace à l'échelle internationale, la Société doit prévoir et réagir aux conditions géopolitiques connues et inconnues dans les pays où elle ou ses fournisseurs exercent leurs activités, particulièrement en Asie. Les conditions géopolitiques comprennent l'implantation de restrictions commerciales, de quotas, de droits de douane ou d'autres taxes liées aux importations, les changements dans les engagements et les orientations des gouvernements, les troubles civils dans les pays étrangers, les changements dans les relations diplomatiques ou commerciales, les guerres, le terrorisme et les autres conflits. Les conflits internationaux, comme les guerres, et les actes de terrorisme peuvent exacerber les tensions internationales et donner lieu à de nouvelles restrictions commerciales, à de nouveaux conflits ou à l'expansion de conflits existants, et à d'autres événements géopolitiques. La durée et l'ampleur des conditions géopolitiques sont incertaines. La Société et ses fournisseurs, ainsi que d'autres entreprises et consommateurs canadiens, sont touchés par les droits de douane et autres restrictions commerciales, qui sont susceptibles d'être modifiés ou élargis, et des droits de douane additionnels ou d'autres restrictions commerciales pourraient être imposés. Les droits de douane et autres restrictions commerciales pourraient avoir une incidence indirecte sur la Société, notamment donner lieu à des conditions macroéconomiques défavorables (comme une diminution du produit intérieur brut et une hausse de l'inflation et du chômage), ainsi qu'une incidence directe, notamment entraîner une baisse des ventes et une hausse du coût des marchandises et du risque de crédit à la consommation. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société, notamment entraîner des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, une diminution des ventes, une hausse des coûts, des cas de non-conformité réglementaire, une augmentation des menaces à la cybersécurité, des dommages réputationnels et une restriction ou une perte d'accès à certains marchés mondiaux.

Talents

Main-d'œuvre

Pour soutenir ses activités, la Société doit attirer, maintenir en poste et former une main-d'œuvre compétente, diversifiée et engagée, notamment des gérants des ventes au détail et des associés aux ventes, du personnel pour ses centres de distribution et centres de service à la clientèle, ainsi que d'autres professionnels, et doit cultiver une culture d'entreprise significative et productive. La capacité de la Société à répondre aux besoins de main-d'œuvre ainsi que les coûts connexes dépendent d'une grande variété de facteurs externes, comme les pressions accrues du marché sur les taux de salaire, le taux de chômage et les coûts liés à l'assurance-maladie et à d'autres assurances; l'incidence des changements apportés aux lois et aux règlements; l'évolution démographique et des attentes de la main-d'œuvre; les changements dans les relations de travail; et la réputation de la Société sur le marché du travail. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société, notamment entraîner une augmentation des salaires et du taux de roulement, ainsi qu'une dégradation de l'expérience client.

Personnel clé

La Société compte sur les membres de la haute direction et sur d'autres membres clés du personnel pour stimuler sa croissance et son succès, y compris pour cultiver une culture d'entreprise significative et productive. La Société a besoin d'employés possédant des compétences spécialisées dans des domaines tels que la commercialisation, le marketing, le développement de produits, les perspectives sur la clientèle, la chaîne d'approvisionnement, les finances et le leadership dans le commerce de détail pour stimuler et maintenir les éléments fondamentaux de ses activités de détail. De plus, la Société a besoin d'employés possédant des compétences spécialisées pour soutenir la croissance future dans des domaines clés comme la technologie, l'IA, le numérique et l'analytique de données. Le marché des talents est hautement concurrentiel, et la capacité de la Société d'attirer et de retenir des membres du personnel clés dépend de divers facteurs, comme la disponibilité de personnes qualifiées, l'attrait de la Société à titre d'employeur et sa capacité à offrir une rémunération et des avantages concurrentiels. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société, notamment entraîner une augmentation des coûts, une diminution de l'agilité stratégique et une détérioration du positionnement stratégique.

Conditions macroéconomiques

Les activités de la Société sont soumises aux fluctuations et aux changements fondamentaux de l'environnement externe à l'échelle régionale, provinciale, nationale et mondiale. Les conditions macroéconomiques comme l'inflation, le taux de chômage, le produit intérieur brut, le revenu et le niveau d'endettement des consommateurs, et la démographie subissent l'incidence des politiques fiscales et monétaires des gouvernements, des taux d'intérêt, des taux d'imposition et des politiques en la matière, de l'incertitude politique, des conditions géopolitiques, des taux de change, des pandémies ou épidémies ainsi que des catastrophes naturelles, selon le cas. Les conditions macroéconomiques et les facteurs qui les influencent sont essentiellement incertains, volatils et indépendants de la volonté de la Société. Des conditions macroéconomiques défavorables peuvent entraîner une diminution des dépenses des consommateurs; une évolution des habitudes d'achat en faveur d'articles moins rentables ou de catégories ne correspondant pas à l'assortiment de la Société; une hausse des coûts des biens, des services, des talents et du matériel ainsi que des coûts liés à l'immobilier (comme les loyers et les coûts d'aménagement et de rénovation des immeubles); ainsi qu'une perturbation des échanges commerciaux et du commerce international. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société, notamment entraîner une baisse des ventes, une hausse des coûts et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement.

Infrastructures technologiques

La Société dépend de plus en plus de la fonctionnalité de ses technologies pour soutenir ses activités, comme la présentation de l'information financière et la comptabilité, la gestion et le réapprovisionnement des stocks, la gestion des données et les interactions avec les clients. Les plateformes numériques de commerce de détail exploitées par la Société jouent un rôle essentiel dans la prestation d'une expérience de magasinage omnicanal et doivent être maintenues et adaptées au fil du temps pour répondre aux besoins des clients. Les systèmes de TI existants de la Société peuvent être conçus de façon rigide, être difficilement extensibles et être moins adaptables et efficaces au fil du temps. Les changements et les solutions technologiques sont également essentiels aux plans stratégiques de la Société, notamment à la stratégie Vrai Nord, mais leur déploiement dans les activités de la Société peut s'avérer un processus lent, coûteux et laborieux, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur la capacité de la Société à atteindre ses objectifs stratégiques. Les dysfonctionnements ou pannes qui affectent la disponibilité, la capacité ou la durabilité des systèmes peuvent être causés, par exemple, par la défaillance de logiciels, de matériel ou de systèmes de télécommunications ou encore par une erreur ou un méfait de la part d'employés ou de tiers, et ils peuvent perturber les activités de l'entreprise. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société, notamment entraîner des pertes financières en raison de l'indisponibilité de systèmes, une hausse des coûts d'entretien des systèmes et de migration vers de nouveaux systèmes de TI, des retards dans la mise en œuvre d'initiatives stratégiques et des dommages réputationnels.

Technologies émergentes et perturbatrices

Les technologies émergentes et perturbatrices, y compris les avancées dans des domaines comme l'intelligence artificielle (l'« IA »), ont une incidence sur le modèle d'affaires et les activités de la Société. L'IA est un domaine aux applications variées, y compris l'IA générative, l'IA agentive et l'orchestration de l'IA, qui est de plus en plus complexe et qui évolue de plus en plus rapidement. Ces technologies ont le potentiel de rendre obsolètes les activités, les produits et les services existants, d'éliminer les avantages concurrentiels, de réduire les barrières à l'entrée pour les nouveaux concurrents et de transformer fondamentalement les attentes des clients, obligeant la Société à évaluer et à adopter de nouvelles technologies et à atténuer l'incidence des perturbations technologiques. Les nouvelles technologies peuvent nécessiter des ressources et des investissements importants, sans aucune garantie que les résultats souhaités se matérialiseront ou que les coûts engagés seront recouvrés. En outre, l'adoption de nouvelles technologies amène d'autres défis et préoccupations qui requièrent une gestion et une surveillance diligentes, comme les enjeux touchant la confidentialité et l'éthique, les risques liés à la cybersécurité, l'incidence sur la perception de la marque de la part des clients et leur confiance envers celle-ci, un resserrement des contrôles réglementaires, une utilisation inappropriée de ces nouvelles technologies par le personnel de la Société, ainsi que les biais, les lacunes ou les inexactitudes des algorithmes. La prolifération et l'adoption de ces technologies dans l'ensemble du marché, ainsi que l'évolution des attentes des parties prenantes quant à l'utilisation des technologies nouvelles et novatrices sont autant de facteurs qui pourraient influencer ces risques. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société, notamment entraîner une baisse des ventes et une détérioration du positionnement concurrentiel, une hausse des coûts, des cas de non-conformité réglementaire et d'éventuels litiges.

Cybersécurité

Les systèmes de TI de la Société, ainsi que ceux de ses tiers fournisseurs de services, fournisseurs et partenaires stratégiques, sont exposés à des cybermenaces mondiales dont la fréquence et la sophistication sont croissantes, qu'il s'agisse d'attaques par rançongiciels, logiciels malveillants et déni de service, de virus, de vers informatiques, d'hameçonnage, de piratage psychologique, de programmation malveillante, de brèches de sécurité internes et externes, ou d'autres événements perturbateurs connus ou inconnus. Ces systèmes, y compris le matériel et les logiciels, peuvent également comporter des vulnérabilités, des bogues ou des défauts qui peuvent être exploités, notamment dans la configuration, l'exploitation ou l'application de correctifs. Les menaces à la cybersécurité peuvent être orchestrées par des parties internes ou des acteurs externes, y compris des organisations criminelles sophistiquées, présentant des motifs et des niveaux de compétence différents. Les conditions géopolitiques peuvent également influencer sur les motivations de certains acteurs externes, ce qui pourrait accroître le risque de menaces à la cybersécurité. Les méthodes utilisées pour obtenir des accès non autorisés, pour interrompre, modifier ou détériorer le service, ou pour saboter les systèmes sont en constante évolution et sont de plus en plus difficiles à contrer. Les systèmes de TI utilisés par la Société, y compris les systèmes auxiliaires, sont également vulnérables aux dommages, aux interruptions, aux défaillances ou aux pannes découlant d'une variété de problèmes éventuels, comme les vols de matériel, les incendies, les pannes de courant, les défaillances informatiques et des systèmes télécommunications, ou d'autres événements catastrophiques. Les changements et les solutions technologiques sont essentiels aux plans stratégiques de la Société. Or, les systèmes de la Société sont de plus en plus vieillissants, ce qui nécessite le déploiement de nouveaux systèmes et technologies, y compris de technologies émergentes, et pourrait augmenter les risques liés à la cybersécurité.

La Société s'est dotée d'un programme de cybersécurité en vertu duquel elle a mis en place des politiques, des processus et des contrôles afin de protéger ses systèmes de TI, elle exerce une surveillance de ces politiques, processus et contrôles, en plus de surveiller les risques liés aux systèmes de TI de tiers. Le chef de la sécurité de l'information, qui relève du chef de l'information et de la technologie et qui est appuyé par celui-ci, est responsable du programme, des activités et de la gouvernance en matière de cybersécurité de la Société. Des protocoles de sécurité et des politiques en matière de sécurité de l'information visent à assurer la conformité avec les normes de sécurité de l'information, notamment en ce qui a trait aux renseignements personnels des clients et des employés de la Société. En outre, la Société a mis en œuvre des mesures de cybersécurité additionnelles relativement à la formation des employés, à la surveillance et aux tests, à la protection des systèmes, aux plans de continuité des activités et aux plans d'urgence, et a instauré des processus et des normes de sécurité pour ses tiers fournisseurs de services. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures permettront d'atténuer efficacement ces risques.

Tel qu'il a été annoncé précédemment par la Société, le 2 octobre 2025, la Société a décelé une atteinte à la sécurité des données touchant des renseignements sur les clients dans une base de données de commerce électronique qui contenait des renseignements personnels de base de clients qui avaient un compte de commerce électronique avec un ou plusieurs des magasins Canadian Tire, SportChek, Mark's/L'Équipeur et Party City. Bien que la Société ait résolu cette situation de vulnérabilité et qu'elle ait collaboré avec des experts à l'externe afin de renforcer les mesures de protection connexes, rien ne garantit que ces améliorations seront suffisantes pour empêcher de futures brèches de cybersécurité, ni que la Société ne fera pas l'objet de brèches de cybersécurité à l'avenir.

La matérialisation de l'un ou l'autre des risques décrits ci-dessus pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société, notamment entraîner une perturbation des activités, des pertes financières en raison de l'indisponibilité de systèmes, une hausse des coûts, des dommages réputationnels, d'éventuels litiges et des cas de non-conformité réglementaire. Une brèche de cybersécurité au sein de la Société pourrait également avoir une incidence sur des tiers, comme des fournisseurs ou des clients, ce qui pourrait engager la responsabilité de la Société ou donner lieu à une éventuelle indemnisation de ces parties.

Données et protection de la vie privée

Dans le cours normal des affaires, la Société et ses tiers fournisseurs de services recueillent, stockent, utilisent, détruisent et, si nécessaire, divulguent des données et des renseignements sensibles et confidentiels, comme les renseignements personnels de ses clients et de ses employés, l'information confidentielle de la Société et de ses partenaires commerciaux, ainsi que d'autres renseignements. Les données, l'analytique et la technologie sont de plus en plus pertinentes pour les activités et la stratégie d'affaires de la Société en ce qu'elles aident à façonner et à améliorer les offres de détail et renforcent l'engagement des clients et les habitudes de consommation. La Société doit veiller à l'intégrité, à la fiabilité et à la sécurité de ces renseignements d'une manière qui est conforme aux lois relatives à la protection de la vie privée qui régissent la collecte, le stockage, l'utilisation et la communication de ces renseignements dans le cadre de ses activités et de sa stratégie d'affaires. La capacité de la Société de recueillir et d'utiliser des données à ces fins pourrait être entravée par des changements aux lois relatives à la protection de la vie privée qui entraîneraient des coûts importants ou obligeraient la Société à modifier ses pratiques commerciales. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société, notamment entraîner une baisse des ventes et une détérioration du positionnement concurrentiel, des dommages réputationnels, des cas de non-conformité réglementaire, d'éventuels litiges, ainsi qu'une perturbation des activités ou de la présentation de l'information.

Tiers

La Société fait appel à des tiers, sur lesquels elle n'a aucun contrôle, pour divers aspects de ses activités. Des tiers fournisseurs doivent fabriquer en temps opportun et en quantité suffisante des articles d'un niveau de qualité approprié afin de soutenir les ventes par la Société aux clients et aux détenteurs de franchises. Divers fournisseurs, consultants et autres fournisseurs de services soutiennent la Société relativement à toute une gamme de questions opérationnelles, comme la stratégie, la technologie, l'approvisionnement, la chaîne d'approvisionnement, le service à la clientèle, le marketing et la publicité, la distribution de circulaires et la cybersécurité. La Société compte également sur d'autres tiers, comme des coentrepreneurs, des partenaires du programme de fidélisation et d'autres partenaires pour soutenir la réalisation de ses objectifs stratégiques. Les tiers sont pour leur part également exposés à une variété de risques qui pourraient avoir une incidence sur l'exécution de leurs obligations contractuelles envers la Société et, ultimement, sur ses activités. À titre d'exemple, des tiers pourraient subir des perturbations de leurs activités, de leur technologie ou de leur chaîne d'approvisionnement, notamment des atteintes à la cybersécurité, qui auraient pour effet de nuire à leur capacité de fabriquer des articles vendus par la Société ou de lui fournir des services, selon le cas. Des tiers pourraient également éprouver des difficultés financières ou devenir insolvables, ce qui aurait une incidence sur l'exécution de leurs obligations. De plus, la Société pourrait ne pas gérer efficacement l'étendue, la complexité et le caractère substantiel des relations avec des tiers afin d'assurer la continuité des activités commerciales. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société, notamment entraîner une hausse des coûts, une baisse des ventes, une offre d'articles moins variée, des problèmes de qualité des articles et des rappels de marchandises, des stocks insuffisants et des dommages réputationnels.

Chaîne d'approvisionnement

La Société a recours à des ressources internes et à des prestataires de services logistiques tiers pour gérer la circulation des marchandises entre les fournisseurs, les centres de distribution de la Société et les magasins exploités par la Société ou les détenteurs de franchises. Une proportion considérable de l'assortiment d'articles de la Société provient de fournisseurs étrangers, particulièrement de fournisseurs situés en Asie, ce qui accroît l'exposition de la Société aux risques liés à la chaîne d'approvisionnement. Un vaste éventail de facteurs externes pourraient avoir une incidence sur l'intégrité et la fiabilité de la chaîne d'approvisionnement de la Société, ainsi que sur les coûts connexes, notamment les conditions macroéconomiques (y compris les taux de change) et les conditions géopolitiques (y compris les troubles civils, les différends commerciaux et les droits de douane), les pénuries de matières premières et de composants, la disponibilité du carburant, les pénuries de main-d'œuvre ou les arrêts de travail, les enjeux liés à l'approvisionnement responsable, l'offre et la demande de services de transport, y compris la capacité aux ports, les changements climatiques et les événements météorologiques, les pandémies ou les épidémies, ainsi que les catastrophes naturelles. En cas de perturbations de la chaîne d'approvisionnement, y compris de pénuries, la Société pourrait rechercher d'autres sources d'approvisionnement, si elles sont disponibles, ce qui pourrait faire augmenter les coûts en raison de la hausse des coûts des produits et des frais de transport. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société, notamment entraîner des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des stocks insuffisants, une baisse des ventes, une diminution des marges ainsi que des dommages réputationnels.

Approvisionnement responsable

Les activités de la Société reposent sur une chaîne d'approvisionnement mondiale comprenant de nombreux fournisseurs établis dans des pays qui présentent de plus grands risques en matière de droits de la personne, de sécurité des travailleurs et d'enjeux environnementaux. La Société s'est dotée d'un Code d'éthique professionnelle à l'intention des fournisseurs qui décrit les normes auxquelles les fournisseurs doivent se conformer et qui couvre des sujets tels que la santé et sécurité au travail, le travail des enfants, le travail forcé ou involontaire, la rémunération et les droits de la personne. Bien que des mécanismes aient été instaurés afin de surveiller les fournisseurs et de traiter les cas de non-conformité, rien ne garantit que ces mécanismes seront suffisants ou que des risques liés à l'approvisionnement responsable ne se matérialiseront pas. En outre, les risques liés à l'approvisionnement responsable existent d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement de la Société, mais sa capacité à exercer une surveillance des fournisseurs qui ne sont pas ses fournisseurs directs est limitée. Le modèle de chaîne d'approvisionnement mondiale de la Société fait également l'objet d'une attention étroite de la part du grand public, et des allégations, fondées ou non, concernant des pratiques commerciales contraires aux normes de la Société pourraient être soulevées. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société, notamment entraîner des rappels de marchandises, des dommages réputationnels, des cas de non-conformité réglementaire et d'éventuels litiges.

Programme de fidélisation

Le programme Récompenses Triangle, le programme de fidélisation de la Société, est un facteur clé de l'engagement continu des clients dans les différentes enseignes et permet un marketing personnalisé, ce qui soutient les activités et la croissance de la Société. L'incapacité de la Société à investir dans le programme Récompenses Triangle, à proposer des offres et des expériences client pertinentes et personnalisées, à maintenir la faveur des clients et à s'adapter à l'évolution de l'environnement des programmes de fidélisation pourrait limiter la capacité de la Société à attirer, à mobiliser et à fidéliser les membres du programme Récompenses Triangle. Les partenariats avec d'autres programmes de fidélisation visent à favoriser la croissance du programme Récompenses Triangle. Cependant, la Société pourrait ne pas être en mesure de trouver des partenaires attrayants et sans autre engagement dont les programmes de fidélisation sont complémentaires aux activités de la Société, et de négocier des ententes avec eux. De plus, afin de réaliser les avantages attendus des partenariats, la Société doit les mettre en œuvre et les intégrer de manière opportune et efficace, ce qui peut s'avérer difficile en raison de leur complexité. Des partenaires de programmes de fidélisation pourraient présenter des enjeux opérationnels et réputationnels qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les partenariats concernés ainsi que sur les activités, la marque et la réputation de la Société. En outre, le programme Récompenses Triangle s'appuie sur un accès continu aux données des clients et sur le consentement des clients à l'utilisation de ces données. Les changements à la législation, l'évolution des préférences de la clientèle, l'érosion de la confiance des clients ou tout autre changement susceptible de diminuer l'accès à ces données pourraient nuire au succès du programme. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques et la performance financière de la Société, notamment entraîner une diminution des ventes et des parts de marché.

Contexte concurrentiel

La Société exerce ses activités dans des marchés hautement concurrentiels et en constante évolution, et sa capacité à maintenir et à faire croître ses parts de marché dépend, entre autres, de sa capacité à prévoir et à gérer ces pressions concurrentielles. Les enseignes de détail de la Société sont en concurrence pour la clientèle, la main-d'œuvre, les emplacements de magasins, les articles et les services avec de nombreuses entreprises et chaînes de détail internationales, nationales et régionales, nouvelles ou établies. La Division pétrolière livre concurrence à d'autres exploitants nationaux et régionaux de postes d'essence, de dépanneurs et de lave-autos. La BCT fait concurrence aux banques et à d'autres institutions financières dans le marché canadien hautement réglementé et concurrentiel des cartes de crédit et des produits de dépôt. Les concurrents pourraient développer et entretenir la notoriété de leur marque et gagner des parts de marché plus rapidement et plus efficacement que la Société, et ils pourraient tenter de capter des parts de marché par des mesures comme des réductions de prix, des offres de valeur accrue, des liquidations et des promotions, le cas échéant. Le succès de la Société dans sa conquête de parts de marché face à ses concurrents dépend de sa capacité à reconnaître les changements dans les conditions macroéconomiques et les tendances, les préférences et les habitudes de consommation des clients, ainsi que d'autres tendances et faits nouveaux ayant une incidence sur sa stratégie, et à y réagir rapidement et efficacement. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques et la performance financière de la Société, notamment entraîner une diminution des ventes, des marges et des parts de marché.

Tendances en matière de consommation

Le succès de la Société dans ses activités de détail dépend de sa capacité à prévoir, malgré que cela soit difficile, les changements dans les tendances, les préférences et les habitudes de magasinage et de consommation des clients, et à y réagir rapidement et agilement. De telles prévisions peuvent concerner notamment les préférences en matière de magasinage en ligne (y compris l'expérience en ligne, le commerce agentif et le magasinage assisté), l'augmentation de la demande pour certaines catégories d'articles ou un rééquilibrage des priorités entre les dépenses discrétionnaires et les dépenses essentielles. La capacité de la Société à anticiper l'évolution des goûts et des préférences et à y répondre dépend de nombreux facteurs, y compris de la disponibilité de données exactes et pertinentes. En outre, la Société doit être à même de se procurer des assortiments d'articles appropriés, de les commercialiser de manière à favoriser la conversion des clients, de gérer les niveaux de stocks et de mettre en œuvre des stratégies de promotion et de fixation des prix concurrentielles. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques et la performance financière de la Société, notamment entraîner une baisse des ventes, des stocks insuffisants ou excédentaires, des réductions de prix et des dommages réputationnels.

Nature saisonnière des activités

Les activités de la Société sont de nature saisonnière, le quatrième trimestre générant d'ordinaire la plus grande part des produits et du bénéfice, et le premier trimestre, la part la moins importante. Le secteur Détail tire une part importante de ses produits de la vente de marchandises saisonnières, comme les articles extérieurs pour la maison et les articles de jardinage au printemps et en été, ainsi que les articles pour les températures froides et les articles de Noël durant l'hiver. Tout enjeu pouvant influencer sur les ventes ou les activités aura une incidence plus marquée sur la Société s'il survient au cours des saisons clés. Par exemple, toute perturbation des activités ou de la chaîne d'approvisionnement découlant notamment de brèches de cybersécurité, de défaillances technologiques, de pénuries de main-d'œuvre, des changements climatiques ou d'événements météorologiques, de catastrophes naturelles, de pandémies ou d'épidémies, ou encore de conditions géopolitiques, pourrait nuire à la capacité de la Société de tirer profit des saisons clés. En outre, si les régions clés de la Société connaissent des conditions météorologiques inhabituelles, particulièrement durant l'hiver, les ventes de certains articles, notamment d'articles saisonniers, qui sont habituellement enregistrées pourraient ne pas se matérialiser ou l'être durant des trimestres subséquents, et les articles en magasin pourraient ne pas être adaptés aux conditions météorologiques. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques et la performance financière de la Société, notamment entraîner une baisse des ventes, ainsi que des stocks insuffisants ou excédentaires.

Risques juridiques

Conformité réglementaire

La Société est assujettie à un large éventail de lois et de règlements, notamment en matière de protection de la vie privée, d'emploi, de franchises, de services bancaires, de protection des consommateurs, de valeurs mobilières, d'impôt, de sécurité des produits, d'étiquetage des produits, de propriété intellectuelle, d'environnement, de santé et sécurité, de pratiques monopolistiques et de concurrence, de commerce, d'enjeux ESG et d'autres questions. Ces lois et ces règlements, ainsi que ceux qui pourraient éventuellement être promulgués, pourraient être modifiés et imposer des contraintes aux activités de la Société, entraîner une hausse des coûts d'exploitation ou donner lieu à des dépenses d'investissement importantes ou à d'autres dépenses dans l'avenir. Les Services Financiers de la Société exercent leurs activités dans un secteur hautement réglementé dont les participants doivent assumer des coûts plus élevés aux fins de conformité réglementaire que les entreprises de détail traditionnelles. Le défaut de la Société de se conformer aux lois, aux règlements et aux ordonnances applicables pourrait l'exposer à des mesures, à des enquêtes ou à des poursuites civiles ou réglementaires, notamment des amendes, des avis de cotisation, des injonctions ou des rappels, ou avoir une incidence sur sa capacité à exercer ses activités. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société, notamment entraîner des dommages réputationnels, une hausse des coûts et une baisse des ventes.

Litiges

La Société fait l'objet, ou pourrait faire l'objet, de réclamations, de litiges ou de poursuites. Il pourrait s'agir de réclamations liées à la responsabilité du fait des produits, de poursuites pour violation de propriété intellectuelle, de litiges commerciaux, de recours collectifs d'actionnaires, de réclamations liées aux dérivés et de différends avec les détenteurs de franchises. Dans certains cas, la Société entreprend des procédures judiciaires pour faire valoir ses droits, notamment en relation avec des ententes contractuelles et la propriété intellectuelle. L'issue potentielle d'un litige est incertaine et pourrait être défavorable pour la Société. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société, notamment entraîner une hausse des coûts, des dommages réputationnels et un détournement du temps et de l'attention de la direction.

Changements climatiques

Les changements climatiques posent des risques physiques, notamment l'augmentation des températures moyennes et la fréquence et la gravité croissantes des événements météorologiques comme les inondations, les incendies de forêt et les tempêtes de vent, ainsi que des risques de transition, tels que les risques découlant des changements liés aux politiques, aux règlements, aux marchés ou aux technologies qui pourraient survenir dans le cadre de la transition vers une économie à faible émission de carbone. Ces risques peuvent être influencés par la volonté ou l'absence de volonté des gouvernements, des industries et d'autres acteurs de se mobiliser et de décarboner les économies mondiales. Les stratégies d'adaptation et de transition que la Société pourrait mettre en œuvre pour gérer ces risques pourraient appeler des changements opérationnels et des dépenses d'exploitation importants. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la performance financière et les activités de la Société, notamment entraîner des perturbations des activités des magasins et de la chaîne d'approvisionnement ou d'autres perturbations, des dommages matériels aux actifs de la Société, l'obsolescence de catégories d'articles et l'augmentation des coûts d'approvisionnement (liés aux carburants, à l'électricité, à la production, au transport et aux matières premières), d'assurances et d'autres coûts.

Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »)

La Société gère activement ses priorités relativement aux facteurs ESG, dont certains peuvent poser un risque direct pour les activités de la Société, comme indiqué dans les descriptions des risques liés aux talents, à la cybersécurité, aux données et à la protection de la vie privée, aux changements climatiques et à l'approvisionnement responsable. En ce qui a trait à ces sujets prioritaires, la Société a établi un cadre de présentation de l'information sur les facteurs ESG et a rendu publics ses stratégies, ses cibles et ses engagements en la matière. Ces objectifs, engagements et cibles reflètent les plans et les aspirations actuels de la Société, mais rien ne garantit qu'ils répondront aux attentes de ses parties prenantes. En outre, ils sont assujettis à divers risques et incertitudes liés à la faisabilité financière et opérationnelle et à la mise en œuvre des initiatives gouvernementales et sectorielles pertinentes, ce qui pourrait amener la Société à ajuster, à améliorer ou à abandonner ces objectifs, engagements et cibles dans l'avenir. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques et les activités de la Société, notamment entraîner des dommages réputationnels et réduire la capacité à attirer et à maintenir en poste des talents.

Perturbations des activités

Les activités et les services commerciaux essentiels de la Société sont susceptibles d'être exposés à des perturbations des activités pouvant être causées par divers incidents et circonstances, comme les changements climatiques et les événements météorologiques, les catastrophes naturelles, les pandémies ou les épidémies, les arrêts de travail, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les boycottages, les conditions géopolitiques, les brèches de cybersécurité, les pannes prolongées des systèmes informatiques, les pannes de courant, la fermeture des frontières, les actes de terrorisme et d'autres catastrophes nationales ou internationales. La durée de toute perturbation peut être incertaine, et rien ne garantit que les activités et les services commerciaux essentiels de la Société pourront reprendre rapidement et de la même manière après un tel événement. La matérialisation de l'une ou l'autre de ces perturbations des activités pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société, notamment entraîner une baisse des ventes, une hausse des coûts et des dommages réputationnels.

11.2 Risques financiers

La Société est exposée au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. Pour plus d'information sur les instruments financiers de la Société, leur classement, leur incidence sur les états financiers et la détermination de la juste valeur, se reporter à la note 3 ainsi qu'à la note 34 des états financiers consolidés de 2025. La Société est également exposée à d'autres risques financiers, notamment en ce qui a trait au prix des marchandises et à l'assurance.

Crédit

Les relations de la Société avec ses clients et d'autres contreparties l'exposent au risque de crédit, qui constitue un risque de perte si l'une de ces contreparties ne respecte pas ses obligations contractuelles. Le risque découle principalement des activités liées au portefeuille de créances sur cartes de crédit de la Banque, des interactions de la Société avec les détenteurs de franchises et ses clients de commerce de gros, ainsi que de ses contreparties financières, lesquels sont analysés plus en détail ci-après. Des conditions macroéconomiques défavorables, comme la diminution du produit intérieur brut réel et des niveaux de revenu des consommateurs, ainsi que l'augmentation de l'inflation, du chômage et des niveaux d'endettement pourraient accroître le risque de crédit.

Risque de crédit à la consommation

En accordant des cartes de crédit, la Banque est exposée au risque de crédit à la consommation quant à la capacité et à la volonté de ses clients de rembourser leur emprunt. Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés de 2025 pour obtenir de l'information sur la qualité du crédit et la performance au chapitre des créances sur prêts. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la performance financière de la Société, notamment entraîner des charges pour pertes de crédit et une réduction des flux de trésorerie et des liquidités.

La Banque gère le risque de crédit à la consommation en tenant à jour des politiques, des processus et des contrôles de gestion du risque de crédit, en ayant recours à des modèles de notation dans le but d'effectuer un suivi de la solvabilité de ses clients, en faisant appel à la technologie pour prendre des décisions avisées pour chacun des comptes de manière à réduire le risque de crédit, en adoptant une technologie visant à améliorer l'efficacité du processus de recouvrement, et en surveillant de près les conditions macroéconomiques, comme la dette à la consommation, les niveaux de revenu, le taux de chômage et d'autres facteurs, comme les taux d'intérêt. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures permettront d'atténuer efficacement ces risques.

Risque de crédit lié aux détenteurs de franchises

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses relations commerciales avec les détenteurs de franchises et ses clients de commerce de gros, qui pourraient ne pas être en mesure ou ne pas vouloir régler leurs dettes. De plus, la Société est exposée aux risques de crédit par l'intermédiaire de l'émission de lettres de garantie relativement au portefeuille de prêts aux marchands de Franchise Trust et des garanties qu'elle peut fournir à des tiers relativement aux emprunts bancaires ou aux rachats de stocks de certains détenteurs de franchises, lorsque des banques émettrices en font la demande. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la performance financière de la Société, notamment entraîner des charges pour pertes de crédit et pour créances douteuses et une réduction des flux de trésorerie et des liquidités.

Pour plus d'information sur les garanties et les engagements, se reporter à la note 35 des états financiers consolidés de 2025.

Risque de crédit des contreparties à un instrument financier

Le risque de crédit des contreparties comprend le risque lié aux soldes de trésorerie, aux activités d'investissement et à l'utilisation de dérivés financiers. La Société s'expose au risque de crédit des contreparties lorsque des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes contractuelles réelles ou implicites. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la performance financière de la Société, notamment entraîner des charges pour pertes de crédit, des ajustements de la juste valeur et une réduction des flux de trésorerie et des liquidités.

La politique de GRF régit la façon dont la Société gère son exposition au risque de crédit des contreparties à un instrument financier. Le portefeuille d'instruments financiers de la Société est réparti entre des institutions financières, les gouvernements provinciaux et fédéral et, dans une moindre mesure, des sociétés émettrices et des émetteurs de billets adossés à des créances. La politique de GRF exige de ne faire affaire qu'avec des institutions financières et d'autres contreparties affichant une excellente cote de solvabilité, en gérant dans certaines limites l'exposition au risque de crédit et la durée jusqu'à l'échéance conformément à la politique. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures permettront d'atténuer efficacement ces risques.

Liquidité

La Société a besoin de liquidités suffisantes et efficaces pour s'acquitter des obligations liées à sa dette et à ses autres passifs financiers. Sa capacité à respecter ces obligations dépend des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des sources de financement comme les marges de crédit bancaire, les programmes de papier commercial, les certificats de placement garanti (« CPG ») émis par l'entremise de courtiers, les dépôts de détail, les nouveaux titres d'emprunt ou de capitaux propres émis dans le public ou au privé et la titrisation de créances sur cartes de crédit par l'intermédiaire de GCCT. La Banque détient également des actifs liquides de haute qualité, comme l'exige le BSIF. Se reporter à la section 6.5 du présent rapport de gestion pour de l'information sur les sources de financement de la Société.

Parfois, les flux de trésorerie d'exploitation peuvent être insuffisants et un risque de liquidité peut résulter de l'incapacité de la Société à accéder à ses sources de financement de façon efficace. Des conditions macroéconomiques comme la diminution des niveaux de revenu des consommateurs ainsi que l'augmentation de l'inflation, du chômage et des niveaux d'endettement peuvent accroître le risque de liquidité. La capacité de la Société à obtenir et à maintenir un financement efficace dépend de ses notations, et les notations de crédit peuvent être abaissées pour diverses raisons, notamment la baisse des produits, l'augmentation des niveaux d'endettement et des conditions macroéconomiques défavorables. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société et faire en sorte que la Société cherche à obtenir du financement additionnel selon des modalités défavorables, qu'elle retarde ou limite ses dépenses d'investissement, qu'elle renonce à des occasions potentielles, qu'elle liquide des actifs ou qu'elle restructure sa dette.

La politique de GRF régit la façon dont la Société gère son exposition au risque de liquidité. La Société utilise un modèle de prévision des flux de trésorerie consolidés pour surveiller périodiquement ses besoins en liquidités à court et à long terme, lequel lui permet d'optimiser sa position de trésorerie et sa dette à court terme tout en évaluant des stratégies de financement à long terme et de répartition du capital. De plus, la politique en matière de gestion de l'actif et du passif de la Banque régit son approche à l'égard de la gestion de son exposition au risque de liquidité au moyen d'un cadre de gestion des liquidités et du respect des exigences réglementaires applicables. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures permettront d'atténuer efficacement ces risques.

Marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les taux de change, les taux d'intérêt et les autres prix, influent sur les produits de la Société ou sur la valeur des instruments financiers qu'elle détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant les rendements. La Société utilise des instruments financiers pour atténuer certains risques de marché, notamment le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix (comme les prix d'instruments de capitaux propres ayant une incidence sur la charge de rémunération). Cependant, rien ne garantit que ces mesures atténueront entièrement les risques.

Risque de change

Bien que les ventes de la Société soient principalement en dollars canadiens, une part importante de ses marchandises proviennent des marchés mondiaux. En 2025, environ 50 pour cent, 33 pour cent et 21 pour cent des stocks achetés pour les enseignes du Groupe détail Canadian Tire, Mark's et SportChek, respectivement, provenaient directement de fournisseurs situés à l'extérieur du Canada et étaient libellés en dollars américains. Les fluctuations des taux de change sont attribuables à divers facteurs, notamment les conditions macroéconomiques et l'évolution du contexte géopolitique. Ces fluctuations peuvent avoir une incidence sur le coût des achats lorsqu'ils sont convertis en dollars canadiens. Certains fournisseurs peuvent ajuster leurs prix en raison de leur propre exposition aux fluctuations de change, ce qui peut avoir une incidence sur le prix qu'ils demandent à la Société pour les marchandises. La Société pourrait tenter de transmettre l'effet de ces fluctuations de change à ses clients; toutefois, sa capacité à le faire dépend des conditions du marché. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la performance financière de la Société, notamment entraîner une hausse des coûts des stocks et une diminution de la marge.

La politique de GRF régit la façon dont la Société gère le risque de change, y compris la conclusion de dérivés de change pour couvrir les achats en dollars américains prévus. La Société a couvert une partie importante de ses achats en dollars américains prévus à court terme afin de réduire l'incidence immédiate des fluctuations défavorables des taux de change. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures atténueront entièrement ce risque, et des fluctuations persistantes des taux de change pourraient avoir une incidence sur les coûts d'achat au fil du temps.

Risque de taux d'intérêt

La politique de GRF régit la façon dont la Société gère le risque de taux d'intérêt et en exigeant qu'au moins 75 pour cent de la dette consolidée de la Société (à court terme et à long terme, à l'exclusion de Franchise Trust, et en tenant compte des dérivés de taux d'intérêt) soit maintenue à des taux d'intérêt fixes. Par conséquent, une variation de un pour cent des taux d'intérêt n'aurait pas d'incidence significative sur le résultat net ou les capitaux propres de la Société, étant donné que son exposition aux taux d'intérêt variables est relativement faible.

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt en raison des emprunts à court terme (marges de crédit de chaque secteur, facilité d'achat de billets du secteur Services Financiers et papier commercial libellé en dollars américains du secteur Détail et du secteur Services Financiers [GCCT]), et des dépôts dans des comptes d'épargne à intérêt élevé et des CELI des Services Financiers. La Société est également exposée au risque de taux d'intérêt en raison du refinancement d'emprunts arrivant à échéance, ainsi que de son incidence sur le risque de crédit lié aux consommateurs, aux marchands et aux franchisés, comme il est mentionné précédemment. Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent être favorables ou défavorables et elles dépendent de divers facteurs, y compris les conditions macroéconomiques. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la performance financière de la Société, notamment entraîner la hausse des coûts d'emprunt, la diminution des flux de trésorerie et la perte d'occasions d'investissement et de croissance.

La Société gère son exposition aux hausses futures des taux d'intérêt en concluant des dérivés de taux d'intérêt et en exerçant des options de résiliation ou de rachat anticipés en vertu de ses passifs financiers. La Banque a conclu des dérivés de taux d'intérêt pour couvrir une partie de ses émissions de billets à terme de GCCT et de ses dépôts de CPG auprès de courtiers prévus de 2026 à 2030. De plus, la Banque détient des placements à court terme productifs d'intérêts détenus en réserve afin de se conformer aux exigences en matière de liquidités et de réglementation. Elle perçoit aussi des intérêts sur les soldes des cartes de crédit, ce qui peut contrebalancer certaines fluctuations des taux d'intérêt. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures permettront d'atténuer efficacement ces risques.

Prix des marchandises

La performance opérationnelle de la Division pétrolière dépend du marché pétrolier mondial et du prix du pétrole. La Société doit équilibrer les fluctuations de prix avec sa capacité ou sa volonté de transférer ces coûts au client ou de les absorber à l'interne. Les prix mondiaux du pétrole peuvent être influencés par les conditions macroéconomiques, les fluctuations de la demande mondiale de pétrole, les comportements de négociation des spéculateurs sur les matières premières, l'évolution du contexte géopolitique et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement en pétrole. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques et la performance financière de la Société, notamment entraîner une diminution des ventes et des marges.

Assurance

La Société dispose d'une couverture d'assurance qui prévoit des plafonds de garantie, des retenues, des franchises, des primes et des conditions qui, de l'avis de la direction, sont raisonnables en fonction de la nature et de la taille des activités de la Société. La Société n'est pas assurée contre tous les sinistres, comme ceux résultant d'actes de guerre, de terrorisme, de catastrophes nucléaires, de pandémies ou d'épidémies, de dommages réputationnels, de rappels de marchandises, de grèves, d'émeutes et de certaines catastrophes naturelles, lesquels pourraient exposer la Société à des pertes et à des coûts importants. Même lorsqu'un événement est couvert par ses polices d'assurance, rien ne garantit que la Société sera indemnisée pour toutes les pertes. La disponibilité d'une couverture d'assurance adéquate à des modalités raisonnables dépend d'une variété de facteurs, notamment les conditions au sein du secteur de l'assurance, mais également l'historique des règlements et le profil de risque de la Société. Les assureurs peuvent également contester la couverture relativement aux demandes de règlement présentées. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la performance financière et les activités de la Société, notamment entraîner une hausse des coûts.

12. Contrôles et procédures internes

12.1 Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction a la responsabilité de concevoir et de maintenir un système de contrôles et de procédures à l'égard de la communication au public de l'information financière et des autres éléments d'information de la Société. Ces contrôles et procédures sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que toute l'information importante pertinente est rassemblée et présentée à la haute direction en temps utile, notamment au chef de la direction et au chef des finances, de sorte qu'elle peut prendre des décisions appropriées concernant la communication de l'information au public.

Conformément aux exigences du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (le « Règlement 52-109 »), une évaluation du caractère adéquat de la conception (trimestriellement) et de l'efficacité du fonctionnement (annuellement) des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société a été effectuée sous la supervision de la direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, au 3 janvier 2026. Selon les résultats de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que la conception et le fonctionnement des contrôles et des procédures de communication de l'information étaient efficaces au 3 janvier 2026.

12.2 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est également responsable de la mise en place et du maintien d'un processus adéquat de contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés aux fins de la publication de l'information financière conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Tous les systèmes de contrôle interne, peu importe la qualité de leur conception, comportent des limites inhérentes. Par conséquent, ces systèmes, qui n'en sont pas moins jugés efficaces, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable relativement à la préparation et à la présentation des états financiers, et pourraient ne pas permettre de prévenir ou de détecter certaines anomalies.

Conformément aux exigences du Règlement 52-109, la direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, a procédé à une évaluation du caractère adéquat de la conception (trimestriellement) et de l'efficacité du fonctionnement (annuellement) du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société à l'aide du cadre *Internal Control – Integrated Framework* (2013) établi par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. Selon les résultats de cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière étaient efficaces au 3 janvier 2026.

12.3 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 3 janvier 2026, il n'y a eu aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

13. Parties liées

Martha Billes et Owen Billes sont ensemble les propriétaires véritables; ils contrôlent ou ils dirigent environ 61,4 pour cent des actions ordinaires de la Société par l'intermédiaire de deux sociétés fermées, soit Tire 'N' Me Pty. Ltd. et Albikin Management Inc.

Les transactions avec les membres du conseil d'administration de la Société qui sont également des marchands ont représenté moins de un pour cent des produits totaux de la Société et étaient conformes à la politique mise en place par la Société s'appliquant à tous les marchands. Les autres transactions avec des parties liées, telles qu'elles sont définies par les Normes IFRS de comptabilité, ont été négligeables au cours de l'exercice.

14. Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

La raison d'être de la marque de la Société, qui consiste à améliorer la vie au Canada, oriente ses décisions et sa stratégie, y compris les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). La Société a cerné les sujets ESG les plus pertinents pour l'entreprise et ses parties prenantes, et elle gère les risques et les occasions qui y sont associés.

La Société publie un rapport ESG annuel qui décrit son approche en la matière, y compris les stratégies et les cibles sous-jacentes. Le rapport comprend un indice de données climatiques ainsi que des informations à fournir en vertu des normes du Sustainability Accounting Standards Board (« SASB »). La Société publie également des rapports sur des enjeux ESG précis, notamment un rapport annuel sur le travail forcé et le travail des enfants et un aperçu annuel sur la diversité, l'inclusion et l'appartenance.

Ces rapports sont accessibles à l'adresse <https://corp.canadiantire.ca/French/esg/default.aspx> et ne sont pas intégrés par renvoi dans les présentes.

15. Tendances trimestrielles

15.1 Tendances trimestrielles de 2025

Les résultats suivants représentent les montants normalisés ajustés en fonction des activités abandonnées. Les montants normalisés sont ajustés en fonction des éléments de normalisation présentés précédemment.

Résultats normalisés consolidés

(en millions de dollars canadiens,
sauf indication contraire)

	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	2025
Produits	3 456,7 \$	4 201,9 \$	4 105,8 \$	4 551,1 \$	16 315,5 \$
Coût des activités génératrices de produits	2 265,9	2 782,4	2 677,4	2 974,5	10 700,2
Marge brute en dollars	1 190,8	1 419,5	1 428,4	1 576,6	5 615,3
Autres charges (produits)	(2,2)	(8,7)	(7,3)	16,7	(1,5)
Frais de vente, généraux et administratifs	775,9	880,6	878,4	935,7	3 470,6
Amortissements	181,8	177,3	186,7	195,9	741,7
Charges financières nettes (produits financiers nets)	69,6	74,3	72,9	78,7	295,5
Bénéfice avant impôt	165,7 \$	296,0 \$	297,7 \$	349,6 \$	1 109,0 \$
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	34,6	80,0	71,2	89,9	275,7
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	131,1 \$	216,0 \$	226,5 \$	259,7 \$	833,3 \$
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	9,9	(56,1)	—	(3,1)	(49,3)
Bénéfice net	141,0 \$	159,9 \$	226,5 \$	256,6 \$	784,0 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société Canadian Tire					
Activités poursuivies	111,4 \$	195,9 \$	204,3 \$	238,3 \$	749,9 \$
Activités abandonnées	9,9	(56,1)	—	(3,1)	(49,3)
Bénéfice (perte) par action dilué	2,18 \$	2,54 \$	3,78 \$	4,41 \$	12,87 \$
Activités poursuivies	2,00	3,57	3,78	4,47	13,77
Activités abandonnées	0,18	(1,03)	—	(0,06)	(0,90)

Activités poursuivies du secteur Détail normalisées

(en millions de dollars canadiens)

	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	2025
Total des produits	3 061,8 \$	3 810,3 \$	3 705,8 \$	4 150,7 \$	14 728,6 \$
Coût des activités génératrices de produits	2 084,0	2 595,5	2 493,9	2 789,7	9 963,1
Marge brute	977,8 \$	1 214,8 \$	1 211,9 \$	1 361,0 \$	4 765,5 \$
Autres charges (produits)	(40,9)	(46,6)	(45,6)	(22,2)	(155,3)
Frais de vente, généraux et administratifs	689,8	779,6	780,5	831,6	3 081,5
Amortissements	223,9	226,1	233,0	251,7	934,7
Charges financières nettes (produits financiers nets)	54,1	56,9	51,6	58,3	220,9
Bénéfice avant impôt	50,9 \$	198,8 \$	192,4 \$	241,6 \$	683,7 \$
Amortissements présentés dans les coûts des activités génératrices de produits	5,3 \$	5,0 \$	6,7 \$	5,3 \$	22,3 \$
BAIIA	334,2	486,8	483,7	556,9	1 861,6
Éléments inclus ci-dessus :					
Produits d'intérêts ¹	30,3	28,3	30,6	27,6	116,8
Charges d'intérêts	78,1	79,4	76,3	80,4	314,2
Taux de la marge brute du secteur Détail, excluant la Division pétrolière	36,1 %	34,8 %	35,8 %	35,4 %	35,5 %

1. Les produits d'intérêts comprennent les intérêts sur les créances sur prêts comptabilisés dans les produits externes. Se reporter à la note sur les produits dans les états financiers consolidés pour la période pertinente ci-dessus.

15.2 Tendances trimestrielles de 2024

Les résultats suivants représentent les montants normalisés ajustés en fonction des activités abandonnées. Les montants normalisés sont ajustés en fonction des éléments de normalisation présentés précédemment. Il n'y a eu aucun élément de normalisation aux trois premiers trimestres de 2024.

Résultats consolidés normalisés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	2024
Produits	3 332,8 \$	3 995,4 \$	3 987,0 \$	4 200,8 \$	15 516,0 \$
Coût des activités génératrices de produits	2 182,2	2 648,9	2 644,7	2 821,3	10 297,1
Marge brute en dollars	1 150,6 \$	1 346,5 \$	1 342,3 \$	1 379,5 \$	5 218,9 \$
Autres charges (produits)	(0,9)	(12,7)	(34,5)	(0,9)	(49,0)
Frais de vente, généraux et administratifs	776,5	781,9	814,4	849,1	3 221,9
Amortissements	183,0	182,3	181,6	184,7	731,6
Charges financières nettes (produits financiers nets)	89,1	88,1	84,1	82,8	344,1
Bénéfice avant impôt	102,9 \$	306,9 \$	296,7 \$	263,8 \$	970,3 \$
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	23,8	74,5	78,1	62,6	239,0
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	79,1 \$	232,4 \$	218,6 \$	201,2 \$	731,3 \$
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	16,9	(8,9)	2,1	46,3	56,4
Bénéfice net	96,0 \$	223,5 \$	220,7 \$	247,5 \$	787,7 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société Canadian Tire					
Activités poursuivies	59,9 \$	207,7 \$	198,5 \$	181,0 \$	647,1 \$
Activités abandonnées	16,9	(8,9)	2,1	46,3	56,4
Bénéfice (perte) par action dilué	1,38 \$	3,56 \$	3,59 \$	4,07 \$	12,62 \$
Activités poursuivies	1,08	3,72	3,55	3,24	11,61
Activités abandonnées	0,30	(0,16)	0,04	0,83	1,01

Activités poursuivies du secteur Détail normalisées

(en millions de dollars canadiens)	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024	2024
Total des produits	2 944,5 \$	3 617,5 \$	3 591,9 \$	3 816,7 \$	13 970,6 \$
Coût des activités génératrices de produits	2 006,0	2 469,5	2 466,4	2 630,0	9 571,9
Marge brute	938,5 \$	1 148,0 \$	1 125,5 \$	1 186,7 \$	4 398,7 \$
Autres charges (produits)	(37,9)	(34,3)	(69,4)	(40,0)	(181,6)
Frais de vente, généraux et administratifs	686,7	696,1	734,0	764,3	2 881,1
Amortissements	229,6	229,6	229,2	232,6	921,0
Charges financières nettes (produits financiers nets)	78,4	75,4	69,5	67,8	291,1
Bénéfice avant impôt	(18,3) \$	181,2 \$	162,2 \$	162,0 \$	487,1 \$
Amortissements présentés dans les coûts des activités génératrices de produits	6,7 \$	5,7 \$	5,4 \$	5,1 \$	22,9 \$
BAIIA	296,4	491,9	466,3	467,5	1 722,1
Éléments inclus ci-dessus :					
Produits d'intérêts ¹	27,1	30,8	29,3	27,5	114,7
Charges d'intérêts	96,6	96,8	89,5	87,5	370,4
Taux de la marge brute du secteur Détail, excluant la Division pétrolière	35,9 %	35,7 %	35,2 %	34,2 %	35,2 %

1. Les produits d'intérêts comprennent les intérêts sur les créances sur prêts comptabilisés dans les produits externes. Se reporter à la note sur les produits dans les états financiers consolidés pour la période pertinente ci-dessus.

16. Mise en garde relative aux informations prospectives

Le présent document contient des informations qui peuvent constituer des « informations prospectives » aux termes des lois applicables sur les valeurs mobilières. Les informations prospectives fournissent des indications sur les attentes et les projets actuels de la direction et permettent aux investisseurs et aux autres lecteurs de mieux comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et le contexte opérationnel anticipés de la Société. Les lecteurs sont prévenus que ces informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations contenant des informations prospectives ne sont pas des faits historiques ni des garanties de rendements futurs. Les informations prospectives décrites ou intégrées par renvoi dans le présent document comprennent, sans s'y limiter, l'information concernant les éléments suivants :

- l'incidence de la stratégie Vrai Nord de la Société, y compris les économies au titre des charges d'exploitation, à la section 4;
- le lancement planifié des partenariats de fidélisation avec WestJet et Tim Hortons, à la section 4;
- les prévisions de dépenses d'investissement liées à l'exploitation de la Société, à la section 6.4.1;
- l'intention de la Société quant au rachat de ses actions sans droit de vote de catégorie A, à la section 7.1.

Certaines autres informations non historiques figurant dans le présent document peuvent constituer des informations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter, l'information ayant trait aux attentes actuelles de la direction en ce qui concerne les résultats et les perspectives possibles ou hypothétiques, les objectifs et priorités stratégiques de la Société, ses actions et leurs résultats, de même que les perspectives économiques et commerciales pour la Société. Les informations prospectives sont souvent, mais pas toujours, signalées par des mots tels que « pouvoir », « supposer », « avoir l'intention de », « croire », « estimer », « planifier », « perspective », « cible », « prévision », « anticiper », « aspirer », « prévoir », « continuer », « en cours » ou la forme négative de ces mots ou par des variantes similaires.

De par leur nature, les informations prospectives sont fondées sur des estimations et des hypothèses, ainsi que sur l'information dont dispose actuellement la direction. Sauf indication contraire, la direction a supposé qu'il n'y aurait aucun changement défavorable significatif en ce qui concerne les conditions macroéconomiques régionales, provinciales, nationales et mondiales (notamment le taux d'inflation, le produit intérieur brut et les niveaux de revenu et d'endettement des consommateurs), les conditions géopolitiques (y compris les droits de douane), les niveaux de dépenses des consommateurs, les taux d'intérêt, les taux de change, le contexte réglementaire (y compris l'impôt), ainsi que la position concurrentielle de la Société dans le secteur du commerce de détail, ses perspectives en matière de bénéfice et ses liquidités. La direction a également supposé qu'il n'y aurait aucun changement significatif en ce qui concerne les priorités de la Société en matière de stratégie et de répartition du capital, que les économies de coût et les gains d'efficacité opérationnelle anticipés se matérialiseraient, que les avantages prévus des initiatives, des partenariats et des acquisitions se réaliseraient et que toutes les approbations réglementaires requises seraient obtenues. Rien ne garantit que les estimations et les hypothèses sur lesquelles reposent les informations prospectives s'avéreront exactes.

Bien que la Société estime que les informations prospectives présentées dans ce document reposent sur des renseignements, des estimations et des hypothèses raisonnables, de telles informations sont nécessairement assujetties à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans ces informations prospectives. Ces risques, incertitudes et autres facteurs sont présentés ci-dessous et comprennent ceux décrits à la section 11, Risques et gestion des risques, du présent rapport de gestion et à toutes ses sous-sections :

- l'incapacité de la Société à réagir aux tendances et à l'évolution de la conjoncture, et à mettre en œuvre sa stratégie Vrai Nord, des acquisitions, des projets, des investissements et des mesures d'économie de coûts, ainsi que les risques liés à la transformation connexes;
- une mauvaise performance opérationnelle ou financière des marchands, des franchisés et des détaillants indépendants;
- une atteinte à la marque et à la réputation de la Société;
- des conditions géopolitiques défavorables, y compris des restrictions commerciales, des quotas, des droits de douane ou d'autres taxes liées aux importations, des changements dans les engagements des gouvernements et des conflits internationaux;
- l'incapacité à attirer, à maintenir en poste et former la main-d'œuvre, y compris les membres de la direction et du personnel clé;
- les conditions macroéconomiques défavorables, comme une hausse du taux d'inflation et du niveau d'endettement des consommateurs, et une diminution du produit intérieur brut et des niveaux de revenu des consommateurs;
- la dépendance accrue à l'égard de la technologie et des systèmes de TI existants, qui présentent un risque accru de pannes et de défaillances;
- l'émergence de technologies perturbatrices, y compris l'IA;
- la fréquence et la sophistication croissantes des cybermenaces mondiales, ainsi que la possibilité de brèches de cybersécurité;
- l'évolution des lois relatives à la protection de la vie privée, qui pourrait avoir une incidence sur la collecte, l'utilisation et la communication de données sur les clients et d'autres données à l'appui de la stratégie de la Société;
- la dépendance à l'égard de tiers qui sont pour leur part également exposés à une variété de risques qui pourraient avoir une incidence sur leur performance;
- les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les pénuries d'articles;
- l'incapacité à mettre en lumière des enjeux liés aux droits de la personne, à la sécurité des travailleurs et à l'environnement, entre autres, dans la chaîne d'approvisionnement de la Société;
- l'incapacité à attirer de nouveaux membres, à garder les membres existants et à accroître le nombre de membres du programme de fidélisation de la Société, et à élargir et à mettre en œuvre des partenariats de fidélisation;
- l'incapacité à maintenir et à faire croître les parts de marché dans les marchés hautement concurrentiels et en constante évolution dans lesquels la Société exerce ses activités;
- les changements dans les tendances, les préférences et les habitudes de consommation des clients;
- les risques liés à la nature saisonnière des activités de la Société, y compris l'incidence des conditions météorologiques inhabituelles;

- les changements aux lois et aux règlements auxquels la Société est assujettie, ainsi que le risque d'être partie dans une poursuite civile ou d'être visée par des mesures réglementaires, par des enquêtes ou par des poursuites;
- les risques relatifs aux changements climatiques, y compris les risques physiques et les risques de transition;
- les risques liés à la gestion par la direction de la Société des sujets ESG prioritaires;
- les perturbations des activités et les défis liés au rétablissement des activités et les services commerciaux essentiels;
- le risque de crédit découlant de l'incapacité éventuelle de contreparties à respecter leurs obligations contractuelles, y compris le risque de crédit des contreparties à un instrument financier, ainsi que le risque de crédit à la consommation et le risque de crédit lié aux marchands et aux franchisés;
- des liquidités insuffisantes pour s'acquitter des obligations liées à la dette de la Société et à ses autres passifs financiers;
- le risque que des variations des prix de marché découlant des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt influent sur les produits de la Société ou sur la valeur des instruments financiers qu'elle détient;
- les fluctuations du prix du pétrole;
- l'indisponibilité d'une couverture d'assurance adéquate à des conditions raisonnables.

Les investisseurs et les autres lecteurs sont priés de tenir compte des risques, des incertitudes, des facteurs et des hypothèses susmentionnés au moment d'évaluer les informations prospectives et sont prévenus de ne pas se fier indûment à celles-ci. En outre, la Société met en garde contre le fait que les listes de risques et d'hypothèses qui précèdent ne sont pas exhaustives, et que d'autres risques, incertitudes et facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats de la Société et faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans ces informations prospectives.

Les informations prospectives présentées dans ce document reposent sur des renseignements, des estimations et des hypothèses à la date des présentes. La Société ne s'engage pas à mettre à jour quelque information prospective que ce soit, verbale ou écrite, sous réserve des exigences des lois applicables.

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport de gestion ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie de ce rapport de gestion et n'est pas intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion. Les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information, et à aucune autre fin.

17. Engagement en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs

La Société s'efforce de respecter des normes élevées en matière de présentation de l'information à fournir et de communication aux investisseurs. Reflet de l'engagement de la Société à fournir une information intégrale et transparente, la section Investisseurs du site Web de la Société, à l'adresse <https://investors.canadiantire.ca>, fournit toute l'information pertinente pour les investisseurs, notamment les documents suivants :

- les rapports annuels et trimestriels aux actionnaires;
- les communiqués de presse trimestriels sur les résultats, les fiches d'information et d'autres documents, y compris les transcriptions des conférences téléphoniques et les webdiffusions (archivées pendant un an);
- de l'information supplémentaire comme les présentations et les vidéos à l'intention des investisseurs;
- la notice annuelle;
- la circulaire d'information de la direction;
- l'information aux détenteurs de titres d'emprunt;
- la démarche de la Société en matière de gouvernance d'entreprise.

Le rapport aux actionnaires, la notice annuelle, la circulaire d'information de la direction et les états financiers trimestriels et les rapports de gestion de la Société sont également disponibles à l'adresse <https://www.sedarplus.ca>.

Pour communiquer avec le service des relations avec les investisseurs, veuillez envoyer un courriel à l'adresse investor.relations@cantire.com.

Le 18 février 2026

LA SOCIÉTÉ CANADIAN TIRE LIMITÉE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos le 3 janvier 2026 et le 28 décembre 2024

Index des états financiers consolidés et notes annexes

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS	80	Note 13. Contrats de location	118
		Note 14. Filiales	120
		Note 15. Impôt sur le résultat	122
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	81	Note 16. Dépôts	124
		Note 17. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	125
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS :		Note 18. Provisions	125
Bilans consolidés	86	Note 19. Emprunts à court terme	126
États consolidés du résultat net	87	Note 20. Emprunts	126
États consolidés du résultat global	88	Note 21. Dette à long terme	127
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	89	Note 22. Autres passifs à long terme	128
États consolidés des variations des capitaux propres	90	Note 23. Avantages du personnel	129
		Note 24. Gestion des risques financiers	130
NOTES ANNEXES		Note 25. Gestion du capital	134
Note 1. La Société et ses activités	91	Note 26. Capital social	136
Note 2. Base d'établissement	91	Note 27. Paiements fondés sur des actions	138
Note 3. Informations significatives sur les méthodes comptables	95	Note 28. Produits	141
Note 4. Activités abandonnées	106	Note 29. Coûts des activités génératrices de produits	141
Note 5. Secteurs opérationnels	107	Note 30. Frais de vente, généraux et administratifs	142
Note 6. Trésorerie et équivalents de trésorerie	110	Note 31. Amortissements	142
Note 7. Créances clients et autres débiteurs	110	Note 32. Charges financières nettes	142
Note 8. Créances sur prêts	110	Note 33. Notes aux tableaux consolidés des flux de trésorerie	143
Note 9. Créances à long terme et autres actifs	113	Note 34. Instruments financiers	144
Note 10. Goodwill et immobilisations incorporelles	114	Note 35. Garanties et engagements	146
Note 11. Immeubles de placement	116	Note 36. Parties liées	148
Note 12. Immobilisations corporelles	117	Note 37. Éventualités	148

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction de La Société Canadian Tire Limitée (la « Société ») est responsable de l'intégrité et de la fiabilité des états financiers consolidés ci-joints. Ces états financiers consolidés ont été préparés par la direction selon les Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board et comprennent des montants fondés sur des jugements et des estimations. Tous les renseignements financiers contenus dans le rapport de gestion sont conformes à ceux qui sont présentés dans ces états financiers consolidés.

La direction a la responsabilité de concevoir et de maintenir des systèmes adéquats de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ces systèmes sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les registres financiers sont fiables et peuvent servir de base adéquate à la préparation d'états financiers avec exactitude et en temps opportun. La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société conformément au cadre établi dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »), et a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace en date de ces états financiers consolidés.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement aux états financiers consolidés principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité se compose uniquement d'administrateurs qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la Société. Il se réunit avec les membres de la direction et avec les auditeurs indépendants de la Société, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., pour passer en revue les états financiers consolidés et recommander leur approbation au conseil d'administration. Le comité d'audit est chargé de formuler des recommandations au conseil d'administration en ce qui concerne la nomination des auditeurs de la Société et, sous réserve de l'approbation des actionnaires autorisant le conseil d'administration à le faire, d'approuver leur rémunération et les conditions de leur mission. Par ailleurs, le comité d'audit se réunit avec les auditeurs, sans que la direction soit présente, afin de discuter des résultats de leur audit.

Les états financiers consolidés ont fait l'objet d'un audit par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Le rapport des auditeurs figure à la page suivante.

Le président et
chef de la direction,



Greg Hicks

Le vice-président directeur
et chef des finances,



Darren Myers

Le 18 février 2026

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de La Société Canadian Tire Limitée

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de La Société Canadian Tire Limitée (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés au 3 janvier 2026 et au 28 décembre 2024, et les états consolidés du résultat net, les états consolidés du résultat global, les tableaux consolidés des flux de trésorerie et les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 3 janvier 2026 et au 28 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 3 janvier 2026. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Dépréciation d'actifs – se reporter à la note 10 des états financiers consolidés

Description de la question clé de l'audit

L'évaluation de la perte de valeur du goodwill par la Société consiste à comparer la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie à sa valeur comptable. La valeur recouvrable de l'UGT de SportChek est estimée au moyen d'un modèle de la valeur d'utilité, laquelle est estimée au moyen de flux de trésorerie actualisés en fonction d'un taux d'actualisation après impôt. Pour ce faire, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses importantes à l'égard des produits projetés et des marges connexes du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »), du taux de croissance final et du taux d'actualisation. Toute modification de ces estimations et hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur la valeur recouvrable. La direction a déterminé que la valeur recouvrable de l'UGT de SportChek excédait leurs valeurs comptables à la date d'évaluation et, par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

Compte tenu des jugements importants formulés par la direction pour estimer la valeur d'utilité de l'UGT de SportChek, la mise en œuvre de procédures d'audit en vue d'évaluer le caractère raisonnable des estimations et des hypothèses relatives aux produits projetés et aux marges connexes du BAIIA, au taux de croissance final et au taux d'actualisation a nécessité un degré élevé de jugement de la part de l'auditeur et un effort accru, y compris le recours à des spécialistes de la juste valeur.

Rapport de l'auditeur indépendant

Traitement de la question pendant l'audit :

Nos procédures d'audit relatives aux produits projetés et aux marges connexes du BAIIA, au taux de croissance final et au taux d'actualisation de l'UGT de SportChek utilisées par la direction pour déterminer la valeur recouvrable comprennent, entre autres :

- Nous avons évalué la capacité de la direction à prévoir avec exactitude les produits et les marges du BAIIA futurs en comparant les résultats réels aux prévisions historiques de la direction.
- Nous avons évalué le caractère raisonnable des prévisions de la direction à l'égard des produits et des marges du BAIIA futurs en examinant les éléments suivants :
 - les produits et les marges d'exploitation historiques;
 - les communications internes à la direction et au conseil d'administration;
 - des analyses sous-jacentes détaillant les stratégies commerciales et les plans de croissance;
 - des études économiques de tiers et la croissance projetée et historique du groupe de référence de SportChek.
- Avec l'aide de nos spécialistes de la juste valeur :
 - Nous avons examiné le taux de croissance final, les données du secteur disponibles et les taux d'inflation prévus à long terme.
 - Nous avons évalué le caractère raisonnable du taux d'actualisation en testant l'information source sous-jacente à la détermination du taux d'actualisation, et en établissant une fourchette d'estimations indépendantes et en les comparant au taux d'actualisation utilisé.

Correction de valeur à l'égard des créances sur cartes de crédit – se reporter à la note 2 et à la note 8 des états financiers consolidés

Description de la question clé de l'audit

L'estimation de la correction de valeur à l'égard des créances sur cartes de crédit faite par la Société est évaluée au moyen du modèle des pertes de crédit attendues (« PCA »). La correction de valeur à l'égard des créances sur cartes de crédit constitue une estimation comptable complexe, fondée sur une évaluation de la probabilité de défaillance, de l'exposition en cas de défaillance et des pertes en cas de défaillance de chaque détenteur de carte. Le modèle des PCA de la Société permet d'analyser des données historiques, des indicateurs économiques et l'historique en matière de défauts de paiement pour estimer le montant des créances sur cartes de crédit qui pourraient faire l'objet d'une défaillance en raison d'événements passés ou futurs, certains ajustements étant apportés pour tenir compte d'autres circonstances pertinentes influant sur la recouvrabilité de ces créances sur cartes de crédit. Les corrections de valeur pour PCA sont évaluées au montant i) des PCA pour les 12 mois à venir ou ii) des PCA pour la durée de vie, lorsqu'il s'agit de créances sur cartes de crédit dont le risque de crédit a augmenté considérablement depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

La correction de valeur à l'égard des créances sur cartes de crédit a été identifiée comme une question clé de l'audit en raison de la complexité inhérente des modèles, des hypothèses et des jugements et de l'interrelation entre ces variables dans l'évaluation des PCA. Bien que de nombreuses estimations et hypothèses soient nécessaires, celles qui comportent le degré le plus élevé de subjectivité et qui ont la plus forte incidence sur la correction de valeur sont liées à la probabilité de défaillance, à l'exposition en cas de défaillance, aux pertes en cas de défaillance, à une augmentation importante du risque de crédit, aux pertes de crédit pour la durée de vie, au taux d'intérêt effectif et aux scénarios prospectifs, y compris la pondération de ces scénarios et l'application du jugement d'expert en matière de crédit. Nous avons dû exercer un degré de jugement élevé et effectuer des travaux d'audit supplémentaires à l'égard de ces estimations et hypothèses, notamment en faisant intervenir des spécialistes de la modélisation financière.

Rapport de l'auditeur indépendant

Traitement de la question pendant l'audit :

Nous avons notamment mis en œuvre les procédures d'audit suivantes afin de tester les modèles que la direction a utilisés, les jugements qu'elle a portés et les hypothèses qu'elle a formulées pour estimer les PCA :

- Nous avons évalué l'efficacité des contrôles internes de la direction à l'égard des données du portefeuille de cartes de crédit, de la gouvernance et de la surveillance des résultats modélisés et du recours au jugement d'experts en matière de crédit.
- Nous avons évalué l'exhaustivité et l'exactitude des données utilisées pour estimer les PCA.
- Avec l'aide de spécialistes de la modélisation financière :
 - Nous avons évalué la méthodologie relative aux PCA que la Société a employée et les principales hypothèses qu'elle a utilisées pour se conformer aux Normes IFRS de comptabilité.
 - Nous avons évalué le caractère approprié de la méthodologie et des données d'entrée utilisées dans les modèles pour estimer la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaillance, les pertes en cas de défaillance, l'augmentation importante du risque de crédit, les pertes de crédit pour la durée de vie, le taux d'intérêt effectif et la conception des scénarios prospectifs, y compris la pondération de ces scénarios.
 - Nous avons examiné les évaluations quantitatives des PCA en comparant l'estimation de la probabilité de défaillance établie par la direction aux taux de défaillance réels et en comparant les estimations de l'exposition au risque de défaillance et des pertes en cas de défaillance faites par la direction et les pertes réelles.
 - Nous avons recalculé un échantillon de PCA de façon indépendante.
 - Nous avons évalué les appréciations qualitatives des PCA en comparant les jugements d'experts en matière de crédit de la direction aux tendances macroéconomiques et en évaluant ces jugements pour nous assurer qu'ils reflètent la qualité de crédit du portefeuille de cartes de crédit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Rapport de l'auditeur indépendant

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités ou des unités de la Société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

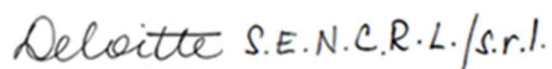
Rapport de l'auditeur indépendant

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Adam Charles Burke.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

A handwritten signature in blue ink that reads "Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.".

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 18 février 2026

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)

	Au 3 janvier 2026	Au 28 décembre 2024
ACTIF		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	553,5 \$	475,6 \$
Placements à court terme	148,5	128,4
Créances clients et autres débiteurs (note 7)	1 053,2	1 263,0
Créances sur prêts (note 8)	6 857,8	6 697,5
Stocks de marchandises	2 417,5	2 558,3
Impôt sur le résultat à recouvrer	59,8	9,3
Charges payées d'avance et dépôts	220,2	212,0
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	5,8	3,8
Total des actifs courants	11 316,3	11 347,9
Créances à long terme et autres actifs (note 9)	703,4	711,9
Placements à long terme	71,4	72,8
Goodwill et immobilisations incorporelles (note 10)	1 361,1	2 176,2
Immeubles de placement (note 11)	503,4	436,7
Immobilisations corporelles (note 12)	5 522,8	5 394,4
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 13)	2 001,8	2 034,8
Impôt différé (note 15)	59,6	65,9
Total de l'actif	21 539,8 \$	22 240,6 \$
PASSIF		
Dépôts (note 16)	1 109,4 \$	1 171,4 \$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs (note 17)	2 811,6	2 931,4
Provisions (note 18)	255,6	186,2
Emprunts à court terme (note 19)	295,1	295,8
Emprunts (note 20)	556,6	563,2
Tranche courante des obligations locatives (note 13)	355,6	418,5
Impôt à payer	54,6	88,5
Tranche courante de la dette à long terme (note 21)	758,0	680,4
Total des passifs courants	6 196,5	6 335,4
Dépôt à long terme (note 16)	2 432,7	2 386,0
Provisions à long terme (note 18)	60,2	67,1
Obligations locatives à long terme (note 13)	2 086,3	2 071,6
Impôt différé (note 15)	130,9	245,5
Dette à long terme (note 21)	3 617,9	3 875,5
Autres passifs à long terme (note 22)	201,4	171,2
Total du passif	14 725,9	15 152,3
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (note 26)	615,9	625,9
Cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)	9,4	(85,3)
Bénéfices non distribués	5 230,3	5 614,4
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	5 855,6	6 155,0
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle (note 14)	958,3	933,3
Total des capitaux propres	6 813,9	7 088,3
Total du passif et des capitaux propres	21 539,8 \$	22 240,6 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.



J. Michael Owens
Directeur



Nadir Patel
Directeur

États consolidés du résultat net

Pour les exercices clos

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	Au 3 janvier 2026	Au 28 décembre 2024 ¹
Produits (note 28)	16 315,5 \$	15 516,0 \$
Coûts des activités génératrices de produits (note 29)	10 700,2	10 315,2
Marge brute	5 615,3	5 200,8
Autres charges (produits) (note 18)	229,0	(290,0)
Frais de vente, généraux et administratifs (note 30)	3 470,6	3 240,0
Amortissements (note 31)	741,7	731,6
Charges financières nettes (produits financiers nets) (note 32)	295,5	344,1
Bénéfice avant impôt	878,5	1 175,1
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	219,5	259,6
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	659,0	915,5
(Perte nette) bénéfice net lié aux activités abandonnées	(49,3)	56,4
Bénéfice net	609,7 \$	971,9 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :		
Actionnaires de la Société Canadian Tire		
Activités poursuivies	575,6 \$	831,3 \$
Activités abandonnées	(49,3)	56,4
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle (note 14)	83,4	84,2
	609,7 \$	971,9 \$
Bénéfice (perte) par action de base	9,70 \$	15,96 \$
Activités poursuivies	10,60	14,95
Activités abandonnées	(0,90)	1,01
Bénéfice (perte) par action dilué	9,67 \$	15,92 \$
Activités poursuivies	10,57	14,91
Activités abandonnées	(0,90)	1,01
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation :		
De base	54 271 164	55 625 884
Dilué	54 460 287	55 766 848

1. Certains chiffres comparatifs sont présentés de manière à refléter la présentation de l'entreprise Helly Hansen à titre d'activité abandonnée pour l'exercice considéré (se reporter à la note 4).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos

(en millions de dollars canadiens)

	le 3 janvier 2026	le 28 décembre 2024 ¹
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	659,0 \$	915,5 \$
Autres éléments de résultat global, déduction faite de l'impôt		
Éléments qui pourront ultérieurement être reclassés en résultat net :		
Profits nets (pertes nettes) liés à la couverture de flux de trésorerie des stocks	(71,3)	151,0
Profits nets (pertes nettes) liés à la juste valeur des dérivés désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie, à l'exclusion de la valeur temps des options sur swap	8,6	16,3
Variations de la juste valeur de la valeur temps des options sur swap	(16,6)	(8,5)
Reclassement de pertes (profits) en résultat	(9,4)	(8,8)
Écart de change	(2,8)	4,6
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net :		
Gains actuariels (pertes actuarielles)	5,0	17,3
Variations de la juste valeur des titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments de bénéfice global	5,8	—
Autres éléments de bénéfice global (perte globale) liés aux activités poursuivies attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	(80,7) \$	171,9 \$
Bénéfice global lié aux activités poursuivies	578,3 \$	1 087,4 \$
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	(49,3) \$	56,4 \$
Autres éléments de bénéfice global (perte globale) liés aux activités abandonnées	228,8	11,1
Éléments du bénéfice global liés aux activités abandonnées attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	179,5 \$	67,5 \$
Bénéfice global attribuable aux :		
Actionnaires de la Société Canadian Tire		
Activités poursuivies	494,9 \$	1 003,2 \$
Activités abandonnées	179,5	67,5
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle liées aux activités poursuivies	83,4	84,2
Bénéfice global	757,8 \$	1 154,9 \$

1. Certains chiffres comparatifs sont présentés de manière à refléter la présentation de l'entreprise Helly Hansen à titre d'activité abandonnée pour l'exercice considéré (se reporter à la note 4).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos

(en millions de dollars canadiens)

	le 3 janvier 2026	le 28 décembre 2024 ¹
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies	659,0 \$	915,5 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des actifs au titre de droits d'utilisation	653,9	634,2
Perte de valeur des immobilisations corporelles, des immeubles de placement et des actifs au titre de droits d'utilisation	27,9	8,6
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 31)	110,1	120,2
Perte (profit) à la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement, d'actifs détenus en vue de la vente et d'actifs au titre de droits d'utilisation	(7,0)	(279,6)
Impôt sur le résultat	219,5	259,5
Charges financières nettes (note 32)	295,5	344,1
Total, à l'exception des éléments suivants :	1 958,9	2 002,5
Intérêts versés	(367,9)	(394,0)
Intérêts reçus	28,6	40,4
Impôt sur le résultat (payé) reçu	(283,9)	(46,9)
Variation des créances sur prêts	(202,5)	(139,0)
Variation du fonds de roulement d'exploitation et autres	(148,2)	531,1
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation des activités abandonnées	(32,9)	69,7
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	952,1	2 063,8
Activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(582,0)	(567,8)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(81,7)	(60,5)
Total des entrées	(663,7)	(628,3)
Acquisition de placements à court terme	(331,7)	(183,0)
Produit de la vente de placements à long terme	72,7	—
Produit à l'échéance et à la cession de placements à court terme	309,3	271,2
Produit de la cession d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement, d'immobilisations incorporelles et d'actifs détenus en vue de la vente	6,4	321,1
Paiements de loyers reçus au titre de contrats de sous-location sous forme de contrats de location-financement (sur le capital)	20,3	16,0
Acquisition de placements à long terme et autres	(65,7)	(5,4)
Variation des créances sur prêts de Franchise Trust	6,7	(43,2)
Produit de la vente d'Helly Hansen, déduction faite des coûts de transaction	1 290,0	—
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement des activités abandonnées	(5,5)	(12,5)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	638,8	(264,1)
Activités de financement		
Dividendes versés	(361,7)	(359,8)
Distributions payées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(76,9)	(70,3)
Émission nette (remboursement net) de titres d'emprunt à court terme	(0,7)	(669,9)
Émission nette (remboursement net) de titres d'emprunt de Franchise Trust	(6,7)	43,2
Émission de titres d'emprunt à long terme	700,0	550,0
Remboursement sur la dette à long terme	(880,4)	(960,4)
Paiement d'obligations locatives (sur le capital)	(383,2)	(327,5)
Paiement des coûts de transaction liés à la dette à long terme	(3,6)	(2,0)
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote	(467,2)	(29,8)
Encaissements (paiements) nets liés aux instruments financiers	(2,7)	25,2
Variation des dépôts	(20,2)	187,8
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement des activités abandonnées	(9,7)	(21,8)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	(1 513,0)	(1 635,3)
Flux de trésorerie générés (utilisés) au cours de la période	77,9	164,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	475,6	311,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (note 6)	553,5 \$	475,6 \$

1. Certains chiffres comparatifs sont présentés de manière à refléter la présentation de l'entreprise Helly Hansen à titre d'activité abandonnée pour l'exercice considéré (se reporter à la note 4).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)	Total du cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)				Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Couvertures des flux de trésorerie et autres	Écart de change	Total du cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)				
Solde au 28 décembre 2024	625,9 \$	152,8 \$	(238,1) \$	(85,3) \$	5 614,4 \$	6 155,0 \$	933,3 \$	7 088,3 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies et abandonnées	—	—	—	—	526,3	526,3	83,4	609,7
Autres éléments de bénéfice global (perte globale) liés aux activités poursuivies et abandonnées	—	(107,9)	245,2	137,3	10,8	148,1	—	148,1
Total du bénéfice global (de la perte globale)	—	(107,9)	245,2	137,3	537,1	674,4	83,4	757,8
Transferts des pertes (profits) liés aux couvertures de flux de trésorerie dans les actifs non financiers liés aux activités poursuivies et abandonnées	—	(42,6)	—	(42,6)	—	(42,6)	—	(42,6)
Apports des/distributions aux actionnaires de la Société Canadian Tire								
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 26)	24,5	—	—	—	—	24,5	—	24,5
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 26)	(467,2)	—	—	—	(7,2)	(474,4)	—	(474,4)
Variation de l'engagement relatif au programme de rachat d'actions automatique (note 26)	—	—	—	—	(99,2)	(99,2)	—	(99,2)
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen (note 26)	432,7	—	—	—	(432,7)	—	—	—
Dividendes	—	—	—	—	(382,1)	(382,1)	—	(382,1)
Apports des/distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle								
Émission de parts de fiducie aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des coûts de transaction	—	—	—	—	—	—	18,5	18,5
Distributions et dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(76,9)	(76,9)
Total des apports et des distributions	(10,0)	(42,6)	—	(42,6)	(921,2)	(973,8)	(58,4)	(1 032,2)
Solde au 3 janvier 2026	615,9 \$	2,3 \$	7,1 \$	9,4 \$	5 230,3 \$	5 855,6 \$	958,3 \$	6 813,9 \$

(en millions de dollars canadiens)	Total du cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)				Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société Canadian Tire	Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Couvertures des flux de trésorerie et autres	Écart de change	Total du cumul des autres éléments de bénéfice global (perte globale)				
Solde au 30 décembre 2023	598,7 \$	44,6 \$	(226,4) \$	(181,8) \$	5 128,2 \$	5 545,1 \$	899,7 \$	6 444,8 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies et abandonnées	—	—	—	—	887,7	887,7	84,2	971,9
Autres éléments du bénéfice global liés aux activités poursuivies et abandonnées	—	177,4	(11,7)	165,7	17,3	183,0	—	183,0
Total du bénéfice global	—	177,4	(11,7)	165,7	905,0	1 070,7	84,2	1 154,9
Transferts des pertes (profits) liés aux couvertures de flux de trésorerie dans les actifs non financiers liés aux activités poursuivies et abandonnées	—	(69,2)	—	(69,2)	—	(69,2)	—	(69,2)
Apports des/distributions aux actionnaires de la Société Canadian Tire								
Émission d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 26)	29,6	—	—	—	—	29,6	—	29,6
Rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote (note 26)	(29,8)	—	—	—	—	(29,8)	—	(29,8)
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen (note 26)	27,4	—	—	—	(27,4)	—	—	—
Dividendes	—	—	—	—	(391,4)	(391,4)	—	(391,4)
Apports des/distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle								
Émission de parts de fiducie aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des coûts de transaction	—	—	—	—	—	—	19,7	19,7
Distributions et dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	(70,3)	(70,3)
Total des apports et des distributions	27,2	(69,2)	—	(69,2)	(418,8)	(460,8)	(50,6)	(511,4)
Solde au 28 décembre 2024	625,9 \$	152,8 \$	(238,1) \$	(85,3) \$	5 614,4 \$	6 155,0 \$	933,3 \$	7 088,3 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. La Société et ses activités

La Société Canadian Tire Limitée est une société ouverte canadienne principalement présente au Canada. Son siège social est situé au 2180 Yonge Street, Toronto (Ontario) M4P 2V8, Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CTC, CTC.A). Dans les présents états financiers consolidés, La Société Canadian Tire Limitée et les entités qu'elle contrôle sont collectivement appelées la « Société » ou la « Société Canadian Tire ». Se reporter à la note 14 pour obtenir de l'information sur les principales filiales de la Société.

La Société est constituée de trois principaux secteurs d'activités commerciales, qui offrent un grand éventail de produits et de services de détail, y compris des articles d'usage courant, des vêtements, des articles de sport, de l'essence, des services financiers, dont une banque, et des activités immobilières. La note 5 donne le détail des trois secteurs opérationnels à présenter de la Société.

Le présent document contient des noms commerciaux, des marques de commerce et des marques de service de la Société et d'autres organisations, qui sont toutes la propriété de leur propriétaire respectif. À des fins pratiques, les noms commerciaux, les marques de commerce et les marques de service mentionnés dans ce document ne portent pas les symboles MD ou MC.

2. Base d'établissement

Exercice

L'exercice de la Société s'étend sur 52 ou 53 semaines et se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Les états financiers consolidés de 2025 et de 2024 et les notes s'y rapportant sont présentés pour les périodes de 53 semaines et de 52 semaines closes le 3 janvier 2026 et le 28 décembre 2024, respectivement.

Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante de la Société qui peut être clairement distinguée du reste de la Société et qui représente une ligne d'activité principale et distincte, qui fait partie d'un plan unique et coordonné visant à céder une telle entreprise ou qui est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Au cours de l'exercice 2025, la Société a classé l'entreprise Helly Hansen en tant qu'activité abandonnée à la suite de la décision de la direction et de son engagement à céder l'entreprise. Le classement à titre d'activité abandonnée a eu lieu lorsque l'entreprise Helly Hansen répondait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente en vertu d'IFRS 5. Se reporter à la note 4 pour plus d'information sur les activités abandonnées.

La Société présente ses activités abandonnées comme un montant unique, déduction faite de l'impôt, dans les états consolidés du résultat net et dans les états consolidés du résultat global, séparément des activités poursuivies pour la période en cours et la période comparative. Les activités abandonnées ont été déconsolidées du bilan consolidé à la clôture de la vente. Les tableaux des flux de trésorerie sont présentés de manière à différencier les activités abandonnées pour la période en cours et la période comparative.

À moins d'indication contraire, tous les produits et les charges représentent les résultats des activités poursuivies de la Société, et tous les actifs et les passifs font partie des activités poursuivies pour la période considérée. Cependant, les actifs et les passifs n'ont pas été retraités pour les périodes comparatives.

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») au moyen des méthodes comptables décrites dans les présentes notes.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 18 février 2026.

Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants, qui ont été évalués à la juste valeur :

- les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »);
- les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG »);
- les instruments financiers dérivés;
- les passifs au titre des régimes de paiements fondés sur des actions;
- la comptabilisation initiale des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

De plus, l'obligation au titre des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée à sa valeur actualisée.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens (« \$ » ou « \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Jugements et estimations

La préparation de ces états financiers consolidés en vertu des Normes IFRS de comptabilité exige que la direction formule des jugements et procède à des estimations qui influent sur les éléments suivants :

- l'application des méthodes comptables;
- les montants présentés de l'actif et du passif;
- la présentation des actifs et des passifs éventuels;
- les montants des produits et des charges comptabilisés pendant la période de présentation de l'information financière.

Les résultats réels peuvent différer des estimations présentées dans ces états financiers consolidés.

Des jugements sont formulés lors de la sélection et de l'évaluation des méthodes comptables de la Société. Les estimations servent principalement à déterminer l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés. Les estimations se fondent sur l'expérience antérieure et sur d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les jugements et les estimations sont souvent interreliés. Les jugements et les estimations de la Société sont réévalués de façon continue afin de déterminer s'ils demeurent pertinents. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et au cours des périodes ultérieures touchées par la révision.

La durée de la conjoncture macroéconomique et ses effets à long terme sur la Société demeurent incertains. La direction continue de surveiller et d'évaluer l'incidence de la conjoncture sur les activités, ainsi que sur certains jugements et estimations, y compris la valeur recouvrable du goodwill et des immobilisations incorporelles.

La section ci-dessous décrit les méthodes comptables qui font l'objet de jugements et d'estimations et dont l'incidence sur les montants comptabilisés dans les présents états financiers consolidés pourrait être importante de l'avis de la Société.

Dépréciation d'actifs

La Société formule un jugement lorsqu'elle détermine les regroupements d'actifs qui composeront ses unités génératrices de trésorerie (« UGT ») aux fins des tests de dépréciation des immobilisations corporelles, du goodwill et des immobilisations incorporelles. La Société a établi que ses UGT du Groupe détail comprennent des magasins individuels ou des groupes de magasins. Pour les tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. En ce qui a trait aux tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, les actifs sont affectés aux UGT auxquelles ces immobilisations se rapportent. En outre, chaque trimestre, la Société formule un jugement pour déterminer s'il existe un indice de dépréciation, ce qui nécessiterait la réalisation d'un test de dépréciation trimestriel, en plus du test de dépréciation annuel.

L'estimation par la Société de la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT, fondée sur la valeur d'utilité, implique une estimation des flux de trésorerie futurs. L'estimation des flux de trésorerie futurs est fondée sur une extrapolation pluriannuelle des résultats historiques réels ou des budgets les plus récents et sur une valeur finale calculée en actualisant les données de l'année finale à perpétuité. Le taux de croissance appliqué à la valeur finale est fondé sur le taux d'inflation cible de la Banque du Canada ou sur une estimation par la direction du taux de croissance particulier à l'élément faisant l'objet du test. Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont ensuite actualisés au moyen d'un taux d'actualisation approprié comprenant une prime de risque propre à chaque secteur d'activité.

Pour déterminer le montant recouvrable au titre d'une UGT ou d'un groupe d'UGT en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de la vente, la Société se fonde sur des facteurs comme les taux de redevance et les projections relatives aux produits connexes ou les taux de location sur le marché pour des actifs comparables actualisés selon un taux d'actualisation après impôt, en fonction des hypothèses qu'utiliserait un intervenant du marché.

Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises sont comptabilisés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. L'estimation de la valeur nette de réalisation est fondée sur les éléments probants disponibles les plus fiables à l'égard du montant que les stocks de marchandises devraient réaliser. De plus, une estimation des provisions pour stocks est nécessaire en raison de la freinte de stocks.

Impôt et autres impôts et taxes

Pour calculer l'impôt sur le résultat exigible, l'impôt différé ou les autres impôts et taxes, la Société formule un jugement dans l'interprétation des règles fiscales propres aux territoires où elle exerce ses activités. La Société formule également un jugement en ce qui a trait au classement des transactions et à l'évaluation de l'issue possible des demandes de déductions, notamment en tenant compte des attentes quant aux résultats d'exploitation futurs, du moment et de la résorption des différences temporaires et des vérifications possibles des déclarations d'impôt sur le résultat et des autres déclarations soumises aux autorités fiscales applicables.

Consolidation

La Société formule un jugement pour déterminer les entités qu'elle contrôle et procède à une consolidation en conséquence. Une entité est contrôlée si la Société a le pouvoir sur cette entité, si elle est exposée aux rendements variables du fait de sa participation dans l'entité ou qu'elle possède des droits sur ces rendements variables, et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité. La Société détient le pouvoir sur une entité lorsqu'elle a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, soit celles qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité émettrice. Puisque le pouvoir provient des droits, le pouvoir peut découler d'engagements contractuels. Certains engagements contractuels comprennent des droits définis dans le but de protéger la participation de la Société sans toutefois que celle-ci ait le pouvoir sur l'entité.

Correction de valeur à l'égard des créances sur prêts

L'estimation par la Société de la correction de valeur à l'égard des créances sur prêts à l'égard des créances sur cartes de crédit repose sur un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues qui a recours à l'analyse des données historiques, à des indicateurs économiques et à l'expérience en matière de défaut pour estimer le montant des prêts qui pourrait faire l'objet de défaillances par suite d'événements passés ou futurs, compte tenu de certains ajustements se rapportant à toute autre circonstance pertinente susceptible d'influer sur la recouvrabilité de ces créances sur prêts. L'évaluation de la réduction de valeur des prêts tient compte de la présence d'une augmentation importante du risque de crédit depuis la création des prêts et de l'intégration d'informations prospectives dans l'évaluation des pertes de crédit attendues. Les taux de défaut, les taux de perte et l'échelonnement prévu des recouvrements futurs sont comparés périodiquement aux résultats réels afin de s'assurer qu'ils demeurent pertinents. Le comportement futur des clients peut être influencé par plusieurs facteurs, notamment la variation des taux d'intérêt ou de chômage et les changements à la structure du programme de cartes de crédit.

Avantages postérieurs à l'emploi

La comptabilisation du régime d'avantages postérieurs à l'emploi de la Société requiert l'utilisation d'hypothèses. Le passif au titre des prestations constituées est calculé en fonction de données actuarielles et des meilleures estimations de la Société relativement à l'accroissement des salaires, à l'âge de la retraite des employés, au taux de rotation du personnel, au taux de mortalité, aux taux d'actualisation du marché et aux frais prévus pour les soins de santé et les soins dentaires.

Obligations locatives

Pour évaluer les obligations locatives, la direction examine tous les facteurs qui créent un avantage économique à exercer des options de prolongation ou à ne pas exercer des options de résiliation qui sont prévues dans les contrats de location. Les options de prolongation, ou les périodes assujetties aux options de résiliation, sont seulement incluses dans les modalités du contrat de location si la direction détermine qu'il est raisonnablement certain que le contrat de location sera prolongé et non résilié. L'évaluation est réexaminée s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui a une incidence sur l'évaluation et qui dépend de la volonté du preneur.

La Société utilise généralement le taux d'emprunt marginal du preneur lors de la comptabilisation initiale des contrats de location d'immeubles. Pour les contrats de location d'immeubles, les taux implicites ne sont pas aisément disponibles puisque l'information du bailleur concernant la juste valeur des actifs sous-jacents et les coûts directs initiaux engagés par celui-ci relativement aux actifs loués n'est pas disponible. La Société détermine le taux d'emprunt marginal comme étant le taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Autres

Parmi les autres estimations, mentionnons la détermination de la durée d'utilité et du mode d'amortissement des immeubles de placement et des immobilisations incorporelles aux fins de leur amortissement; la comptabilisation ou l'évaluation des éléments tels que les produits différés, les provisions et les ajustements du prix d'achat dans le cadre de regroupements d'entreprises; et l'évaluation de certaines justes valeurs telles que celles liées à l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris dans des regroupements d'entreprises, des paiements fondés sur des actions et des instruments financiers.

Normes, modifications et interprétations publiées mais non encore adoptées

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées, mais elles ne sont pas en vigueur pour l'exercice clos le 3 janvier 2026 et, par conséquent, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers intermédiaires.

Classement et évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 *Instruments financiers* et à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, et à la création d'obligations additionnelles en matière d'informations à fournir concernant les instruments financiers. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence de ces modifications sur les états financiers consolidés.

Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. Elle entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. La Société évalue l'incidence de ces modifications sur les états financiers consolidés.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables suivantes ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés, à l'exception des éléments présentés ci-dessous.

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés englobent les comptes de la Société Canadian Tire et des entités qu'elle contrôle. Une entité est contrôlée lorsque la Société a la capacité de diriger les activités pertinentes de cette entité, lorsqu'elle est exposée aux rendements variables du fait de ses liens avec l'entité ou lorsqu'elle possède des droits sur ces rendements variables, et lorsqu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements grâce à son pouvoir sur l'entité. Se reporter à la note 14.1 pour le détail des entités importantes contrôlées par la Société.

Les résultats de certaines filiales, dont la date de clôture d'exercice est différente, ont été inclus dans les présents états financiers consolidés pour les périodes de 53 semaines et de 52 semaines closes le 3 janvier 2026 et le 28 décembre 2024, respectivement. La date de fin d'exercice de CT Real Estate Investment Trust (« CT REIT »), de Franchise Trust et de CTFS Holdings Limited et leurs filiales est le 31 décembre.

Le résultat et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués aux actionnaires de la Société et aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle même si un solde déficitaire des participations ne donnant pas le contrôle en découle au moment de la consolidation.

Lorsque le pourcentage des titres de participation détenus par les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle varie, la Société ajuste la valeur comptable des participations donnant le contrôle et des participations ne donnant pas le contrôle afin de refléter les variations de la participation relative dans la filiale. Tout écart entre le montant ajusté des participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisé directement en capitaux propres par la Société et attribué aux actionnaires de la Société.

Regroupements d'entreprises

Afin de comptabiliser les regroupements d'entreprises, la Société a recours à la méthode de l'acquisition et répartit le prix d'achat entre les actifs acquis en fonction de leur juste valeur à la date d'acquisition. Toute différence est comptabilisée à titre de goodwill. Le prix d'achat, ou la contrepartie transférée, comprend le montant comptabilisé au titre de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise, la juste valeur des actifs transférés (y compris la trésorerie), des passifs contractés par la Société au nom de l'entreprise acquise, la juste valeur de toute contrepartie éventuelle et les titres de capitaux propres émis par la Société.

La Société détermine la juste valeur des actifs acquis en employant la méthode la plus fiable pour l'actif considéré parmi l'approche par les coûts, l'approche par le marché ou l'approche par le résultat. L'approche par le marché s'applique aux biens et aux titres disponibles sur le marché public. L'approche par les coûts s'applique aux autres principales catégories d'actifs. L'approche par le résultat s'applique pour le calcul de la juste valeur des immobilisations incorporelles.

Les coûts de transaction engagés par la Société relativement à un regroupement d'entreprises sont immédiatement comptabilisés en charges.

Partenariat

Un partenariat est une entreprise sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé en fonction duquel les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Un partenariat est classé comme une entreprise commune lorsque les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs au partenariat. Les intérêts de la Société dans une entreprise commune comprennent les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à l'entreprise commune, y compris sa quote-part des actifs détenus conjointement, des passifs assumés conjointement, des produits découlant de l'exploitation de l'entreprise commune et des charges engagées conjointement.

CT REIT détient une participation de une demie dans Canada Square, un immeuble commercial à usage mixte situé à Toronto, en Ontario (la « copropriété »), aux termes d'une entente de copropriété. La copropriété constitue un partenariat puisque les décisions importantes concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des copropriétaires. Ce partenariat est une entreprise commune puisque chaque copropriétaire a des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs liés à la copropriété.

Participations dans des coentreprises et des entreprises associées (selon la méthode de la mise en équivalence)

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les entités émettrices ont des droits sur l'actif net de celle-ci. La Société exerce une influence notable sur l'entreprise associée si elle détient le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois répondre à la définition d'un contrôle ou d'un contrôle conjoint.

La Société comptabilise sa participation dans des entreprises associées et des coentreprises dans les créances à long terme et autres actifs dans les bilans consolidés. La Société évalue ses participations selon la méthode de la mise en équivalence; le placement est initialement comptabilisé au coût et ajusté par la suite pour prendre en compte la quote-part des investisseurs relative aux variations de l'actif net de l'entité émettrice. Le placement est examiné à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe des indices de dépréciation. S'il existe de tels indices, la Société comptabilise une perte de valeur dans les autres charges (produits) dans les états consolidés du résultat net. Les pertes de valeur se limitent à la valeur recouvrable du placement.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Chaque établissement à l'étranger de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les transactions de chaque établissement à l'étranger sont évaluées selon cette monnaie fonctionnelle. Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis dans la monnaie de présentation, soit le dollar canadien, au taux de change en vigueur à la date de clôture, et les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de change sont cumulés à titre de composante des capitaux propres. Au moment de la cession d'un établissement à l'étranger, ou de la perte du contrôle, la composante du cumul des autres éléments du résultat global liée à l'établissement à l'étranger est reclassée dans les autres charges (produits) dans les états consolidés du résultat net.

Transactions et soldes en monnaie étrangère

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité aux cours en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours de change de clôture à la date du bilan. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours de change à la date de la transaction initiale. Les profits ou les pertes de change découlant de conversions, le cas échéant, sont comptabilisés dans les autres charges (produits) ou dans les coûts des activités génératrices de produits dans les états consolidés du résultat net.

Instruments financiers

Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation initiale

Les instruments financiers peuvent prendre la forme de trésorerie, de dérivés ou d'un contrat donnant lieu à un actif financier pour une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre entité. Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier. Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif viennent à expiration ou lorsque la Société transfère à un tiers la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier. Toute participation dans des actifs financiers transférés créée ou conservée par la Société est comptabilisée comme un actif ou un passif distinct. Un passif financier est décomptabilisé lorsque les obligations contractuelles qui y sont rattachées sont exécutées, annulées, ou qu'elles viennent à expiration. Tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale.

Les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers, autres que les actifs et les passifs financiers classés à la JVRN, sont ajoutés à la juste valeur ou en sont déduits, selon le cas, au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs ou de passifs financiers classés à la JVRN sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Classement au moment de la comptabilisation initiale et évaluation ultérieure

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe les actifs financiers selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des conditions contractuelles des flux de trésorerie. Les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories d'évaluation suivantes : i) au coût amorti, ii) à la JVAERG et iii) à la JVRN. Les passifs financiers sont classés et ultérieurement évalués au coût amorti, sauf les passifs financiers classés à la JVRN, soit ceux correspondant à la définition de passifs détenus à des fins de transaction ou ceux désignés comme étant à la JVRN.

Instruments financiers au coût amorti, y compris les pertes de valeur

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et les profits et les pertes sont comptabilisés en résultat net pour la période au cours de laquelle le passif a été décomptabilisé, sauf pour ce qui est des passifs financiers classés à la JVRN.

Les actifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti si les deux conditions suivantes sont respectées et si les actifs financiers ne sont pas désignés comme étant à la JVRN :

- la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les profits et les pertes sont comptabilisés en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé, modifié ou déprécié.

Les actifs financiers sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et font l'objet d'une dépréciation, et une correction de valeur pour pertes – une « correction de valeur pour pertes de crédit attendues » – est comptabilisée en fonction soit des pertes de crédit attendues sur 12 mois, soit des pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Les pertes de crédit attendues sur 12 mois représentent les pertes de crédit des cas de défaillance pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues sur 12 mois sont comptabilisées dans la même période de présentation de l'information financière que la comptabilisation initiale. Les types d'actifs financiers suivants sont évalués en fonction des pertes de crédit attendues sur 12 mois :

- les placements déterminés comme ayant un risque de crédit faible à la date de clôture et dont la notation de crédit est équivalente à la notation « catégorie investissement »;
- les autres actifs financiers comme les créances sur prêts, dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale.

Tous les autres actifs financiers évalués au coût amorti sont dépréciés selon le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues pour la durée de vie, qui représentent les pertes de crédit découlant de la totalité des cas de défaillance probables dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue.

La correction de valeur est évaluée en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie en cas d'augmentation importante du risque de crédit, qui est appréciée à la lumière des variations de la probabilité de défaillance depuis la comptabilisation initiale, ainsi que de l'information qualitative portant spécifiquement sur l'emprunteur, ou lorsque la créance est en souffrance depuis plus de 30 jours. Les pertes de crédit attendues se calculent comme étant le produit de la probabilité de défaillance, de l'exposition en cas de défaillance et des pertes en cas de défaillance sur la durée de vie résiduelle attendue des prêts et sont actualisées à la date de clôture. Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues tient également compte d'informations prospectives, ce qui accroît le degré de jugement requis pour déterminer quelle sera l'incidence des facteurs macroéconomiques sur les pertes de crédit attendues, comme les taux de chômage actuels et prévisionnels. Les méthodologies et les hypothèses, incluant les prévisions concernant la conjoncture économique future, sont examinées régulièrement.

Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées et en défaillance lorsqu'elles sont en souffrance depuis plus de 90 jours ou lorsqu'il existe un doute suffisant quant à la recouvrabilité du principal et/ou de l'intérêt. Lorsqu'un client a amorcé un processus de proposition de consommateur en cas d'insolvabilité, l'estimation des créances sur cartes de crédit est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus énoncée dans les modalités de l'entente de proposition de consommateur reçue. Les créances sur cartes de crédit qui sont en souffrance depuis plus de 180 jours sont réduites à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus.

Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers sont classés à la JVAERG s'ils cadrent avec l'objectif du modèle économique, soit la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers, et que leurs modalités donnent lieu, à des dates déterminées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Les actifs financiers sous forme d'instruments de capitaux propres peuvent être désignés à la JVAERG ou, par défaut, à la JVRN.

Les instruments financiers classés à la JVAERG sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période pendant laquelle elles surviennent. Les variations ultérieures de la juste valeur des placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la JVAERG sont cumulées dans les autres éléments du résultat global, et elles ne sont pas reclassées dans les états consolidés du résultat net, tandis que les distributions reçues au titre de ces placements sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net

Tous les actifs financiers qui ne sont pas classés au coût amorti, ou qui ne sont pas désignés à la JVAERG, sont évalués à la JVRN, ce qui comprend les actifs financiers dérivés qui ne font pas partie d'une relation de couverture désignée. Les passifs financiers, y compris les passifs dérivés, sont classés à la JVRN si l'instrument financier est détenu à des fins de transaction ou s'il est désigné comme tel au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis principalement en vue d'être vendus dans un proche avenir ou s'ils font partie d'un portefeuille identifié d'instruments financiers gérés ensemble par la Société et qui présentent un profil réel récent de prise de bénéfices à court terme.

Les instruments financiers classés à la JVRN sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net dans la période au cours de laquelle elles surviennent, dans la mesure où elles ne font pas partie de la partie efficace d'une relation de couverture désignée.

Instruments financiers dérivés

La Société conclut différents dérivés dans le cadre de sa stratégie visant à gérer son exposition aux fluctuations du change et des taux d'intérêt. La Société conclut également des contrats dérivés sur actions afin de couvrir une partie des charges à l'égard des paiements fondés sur des actions futurs. La Société ne conclut pas de dérivés à des fins de transaction.

Tous les instruments dérivés, y compris les dérivés incorporés dans des contrats financiers ou non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont comptabilisés à la juste valeur. Le profit ou la perte qui découle de la réévaluation à chaque période de présentation de l'information financière est immédiatement comptabilisé en résultat net, à moins que le dérivé ne soit admissible et désigné à titre d'instrument de couverture. Dans ce cas, le moment de la comptabilisation en résultat net dépend de la nature de la relation de couverture.

Couvertures de flux de trésorerie

Pour ce qui est des couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé de couverture, déduction faite de l'impôt, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que les parties inefficaces et non couvertes sont immédiatement comptabilisées en résultat net. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net pour les périodes pendant lesquelles l'élément couvert a une incidence sur le résultat net. Lorsqu'une transaction prévue faisant l'objet d'une couverture donne lieu à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les profits et les pertes auparavant comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont directement transférés du cumul des autres éléments du résultat global à l'évaluation initiale du coût de l'actif ou du passif non financier.

Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, les variations de la valeur de marché du dérivé cessent d'être différées dans les autres éléments du résultat global. Les montants auparavant différés demeurent dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie liés à l'exposition sous-jacente influent sur le résultat net, moment auquel ces montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net. Si l'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture parce qu'on ne prévoit plus que l'élément couvert se produira, les montants auparavant différés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés immédiatement en résultat net.

La Société conclut des dérivés de change afin de couvrir son exposition au risque de change à l'égard de paiements futurs d'achats de stocks et de charges libellés en devises. Les conditions essentielles des dérivés de change s'alignent sur l'élément couvert selon un ratio de 1:1. Il peut y avoir inefficacité de la couverture si l'échéancier des transactions couvertes change par rapport à l'estimation initiale. Une fois les stocks reçus, la Société transfère le montant connexe du cumul des autres éléments du résultat global vers les stocks de marchandises, et les changements subséquents à la juste valeur des dérivés de change sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils surviennent.

La Société conclut des swaps et des options sur swap de taux d'intérêt pour couvrir et pour gérer le risque de taux d'intérêt relatif aux paiements d'intérêts futurs lors d'émissions de certains titres d'emprunt. Les conditions essentielles des swaps et des options sur swap de taux d'intérêt s'alignent sur l'élément couvert selon un ratio de couverture de 1:1. Conformément à IFRS 9, la Société désigne la variation de la juste valeur de la valeur intrinsèque de l'instrument comme instrument de couverture. La variation de la juste valeur de la valeur temps de l'option est également différée dans les autres éléments du résultat global et est amortie dans les états consolidés du résultat net à titre de composante des charges financières nettes sur une base systématique et rationnelle sur la période au cours de laquelle les intérêts sous-jacents du titre d'emprunt sous-jacent influent sur le résultat net. Il peut y avoir inefficacité de la couverture si l'échéancier des transactions couvertes change par rapport à l'estimation initiale. Lorsque des charges couvertes sont engagées, la Société reclasse le montant connexe du cumul des autres éléments du résultat global dans les charges.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse et des certificats de dépôt très liquides assortis de notations élevées ou du papier commercial ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Placements à court terme

Les placements à court terme sont constitués des placements dans des certificats de dépôt très liquides assortis de notations élevées, dans du papier commercial ou dans d'autres titres, principalement des titres des gouvernements canadien et américain ou des billets d'autres parties ayant des cotes de solvabilité élevées, dont l'échéance initiale est de plus de trois mois et dont l'échéance est dans moins de un an. L'exposition de la Société aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêt relatifs aux autres placements est présentée à la note 24.

Créances clients et autres débiteurs

La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes à l'égard des créances clients et autres débiteurs en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Elle est estimée en fonction de l'historique de pertes enregistrées de la Société, ajusté pour tenir compte des facteurs propres aux débiteurs et d'une appréciation de l'orientation aussi bien actuelle que prévue des conditions ayant cours à la date de clôture. La perte et tout recouvrement ultérieur des montants sortis sont comptabilisés dans les frais de vente, généraux et administratifs des états consolidés du résultat net.

Créances sur prêts

Les créances sur prêts sont constituées des créances sur cartes de crédit et des prêts à certains marchands, qui sont des exploitants indépendants de magasins Canadian Tire. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les coûts des activités génératrices de produits des états consolidés du résultat net.

Placements à long terme

Les placements dans des titres très liquides qui sont assortis de notations élevées et dont l'échéance est supérieure à un an sont classés dans les placements à long terme. L'exposition de la Société aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêt relatifs aux autres placements est présentée à la note 24.

Dette

Une dette est classée comme courante lorsque la Société s'attend à régler le passif au cours de son cycle d'exploitation normal, lorsqu'elle détient le passif principalement à des fins de transaction, lorsque le passif doit être réglé dans les 12 mois suivant la date des bilans consolidés ou lorsque la Société ne bénéficie pas du droit de différer le règlement du passif pour au moins 12 mois après la date des bilans consolidés.

Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises sont comptabilisés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif des stocks dans le cours normal des activités, diminué des frais de vente estimatifs.

Le coût des stocks de marchandises est déterminé selon le coût moyen pondéré et comprend tous les coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Tous les stocks sont des produits finis.

La contrepartie en trésorerie reçue de fournisseurs est comptabilisée à titre de réduction du coût des stocks connexes, à moins que la contrepartie en trésorerie reçue constitue soit un remboursement des frais supplémentaires engagés par la Société, soit un paiement à l'égard d'actifs ou de services procurés au fournisseur.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée.

Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part de la Société des actifs identifiables acquis et des passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Le goodwill est évalué au coût, diminué de tout cumul des pertes de valeur, et il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont évaluées au coût diminué de tout cumul des pertes de valeur, et ne font l'objet d'aucun amortissement. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées lorsque l'actif est identifiable (qu'il soit séparable ou qu'il résulte de droits contractuels ou d'autres droits établis), que la Société contrôle l'actif, que la Société s'attend à en retirer des avantages économiques futurs et que les coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût et sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, généralement sur une période de deux à dix ans. La Société a inscrit à l'actif les coûts de mise en œuvre liés aux activités de type logiciel-service qui créent une immobilisation incorporelle et qui répondent aux critères de comptabilisation d'une immobilisation incorporelle. Se reporter à la méthode de dépréciation d'actifs ci-après.

Les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus en vue d'en retirer des produits locatifs ou de valoriser le capital, ou les deux. La Société a établi que les biens immobiliers qu'elle fournit à ses marchands, à ses franchisés et à ses agents ne constituent pas des immeubles de placement, car ils sont liés à ses activités d'exploitation. Pour en arriver à cette conclusion, la Société s'est fondée sur certains critères, notamment si la Société fournit d'importants services accessoires aux preneurs des biens immobiliers. La Société a inclus les biens immobiliers qu'elle loue à des tiers (autres que les marchands, les franchisés et les agents) dans les immeubles de placement. Les immeubles de placement sont évalués et amortis de la même manière que les immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul de l'amortissement et du cumul des pertes de valeur, sauf les terrains et les immeubles au cours de la construction, qui sont évalués au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le coût d'une immobilisation corporelle comprend les estimations initiales du coût relatif au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes, après ajustement du coût pour tenir compte de la valeur résiduelle estimative de l'actif :

Catégorie d'actifs	Durées d'utilité estimatives
Bâtiments	10 à 45 ans
Agencements et matériel	3 à 25 ans
Améliorations locatives	La plus courte de la durée du contrat ou de la durée d'utilité estimative

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif qualifié sont inscrits à l'actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés dans les coûts des activités génératrices de produits ou les charges financières nettes dans les états consolidés du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Contrats de location

Preneur

À la passation d'un contrat, la Société évalue si celui-ci constitue ou contient un contrat de location. Les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation, et une obligation locative correspondante est comptabilisée à la date de début.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, qui est calculé comme étant le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative majoré de tout paiement de loyer effectué à la date de début ou avant cette date, des coûts directs initiaux et des coûts de remise en état connexes. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon le mode linéaire sur la plus courte des deux périodes suivantes : la durée du contrat de location ou la durée d'utilité de l'actif sous-jacent. Si le contrat de location a pour effet de transférer au preneur la propriété du bien sous-jacent ou si le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation prend en compte le fait que la Société prévoit exercer une option d'achat, l'actif au titre du droit d'utilisation connexe est amorti sur la durée d'utilité du bien sous-jacent. L'amortissement commence à la date de début du contrat de location et est comptabilisé dans les amortissements dans les états consolidés du résultat net.

Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée des paiements fixes (y compris les paiements fixes en substance), des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, des sommes que le preneur s'attend à devoir payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle, du prix d'exercice de toute option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer, et des pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location. L'obligation locative ne comprend pas les avantages incitatifs à la location à recevoir. La valeur actualisée des paiements de loyers est calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il n'est pas possible de déterminer ce taux, du taux d'emprunt marginal de la Société. La période au cours de laquelle les paiements de loyers sont actualisés est la durée du contrat de location, incluant les options de renouvellement que la Société est raisonnablement certaine d'exercer. Des options de renouvellement sont incluses dans un certain nombre de contrats de location de la Société. Chaque paiement de loyer réduit l'obligation locative, tandis que la désactualisation est comptabilisée à titre de charge financière. La charge financière est comptabilisée dans les charges financières nettes dans les états consolidés du résultat net pendant la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de l'obligation locative pour chaque période.

Les paiements liés aux contrats de location à court terme, soit les contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins, et aux contrats de location dont les actifs sont de faible valeur sont comptabilisés de manière linéaire à titre de charges dans les frais de vente, généraux et administratifs des états consolidés du résultat net. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ni assujettis à un renouvellement à la juste valeur de marché sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés dans les frais de vente, généraux et administratifs des états consolidés du résultat net.

Bailleur

Dans le cas où la Société est le bailleur dans le cadre d'un contrat de location simple, les produits locatifs sont comptabilisés à titre de produits dans les états consolidés du résultat net de manière linéaire sur la durée du contrat.

Contrats de sous-location

Lorsque la Société conclut des arrangements de sous-location en tant que bailleur intermédiaire, elle détermine si la sous-location est un contrat de location-financement ou un contrat de location simple par rapport à l'actif au titre du droit d'utilisation issu du contrat de location principal. Lorsque la Société est un bailleur intermédiaire, elle comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location comme deux contrats distincts. Un contrat de sous-location constitue un contrat de location-financement si la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif au titre du droit d'utilisation du contrat de location principal connexe a été transférée au preneur du contrat de sous-location.

Pour ce qui est des contrats de sous-location sous forme de contrats de location-financement, la Société décomptabilise l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant et comptabilise un placement net au titre du contrat de sous-location, et les produits d'intérêts connexes sont comptabilisés dans les charges financières nettes dans les états consolidés du résultat net. Le placement net dans le contrat de sous-location est comptabilisé dans les créances clients et autres débiteurs et dans les créances à long terme et autres actifs dans les bilans consolidés, pour la partie courante et la partie non courante, respectivement.

Dépréciation d'actifs

Les immobilisations corporelles, les immeubles de placement, les actifs au titre de droits d'utilisation et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont évalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière pour déterminer s'il existe un indice de dépréciation. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service ne sont pas amortis, mais ces éléments sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié. Ces actifs ne génèrent pas de flux de trésorerie de façon indépendante, de sorte que le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont affectés à l'UGT ou au groupe d'UGT (comme les enseignes de la Société présentées à la note 5, Secteurs opérationnels) à laquelle ils se rapportent. Une UGT correspond au plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs ou groupes d'actifs. À la suite de l'affectation, la valeur recouvrable de l'UGT est estimée aux fins du test de dépréciation.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation comprenant une prime de risque propre à chaque secteur d'activité. La Société estime les flux de trésorerie et les extrapole sur une période maximale de cinq ans, en ajoutant une valeur finale calculée en actualisant les données de l'année finale à perpétuité. Le taux de croissance appliqué à la valeur finale est fondé sur le taux d'inflation cible de la Banque du Canada ou sur un taux de croissance particulier à l'élément faisant l'objet du test.

Lorsque la valeur comptable d'un actif, ou de l'UGT à laquelle celui-ci appartient, excède la valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée dans les autres charges (produits) des états consolidés du résultat net. Toute perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'UGT, puis imputée aux autres actifs de l'UGT. Les pertes de valeur du goodwill ne peuvent pas être reprises. Les pertes de valeur d'autres actifs qui ont été comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer si les indicateurs de dépréciation se sont inversés ou n'existent plus. Il y a une reprise de perte de valeur lorsque la valeur recouvrable estimée excède la valeur comptable, mais la valeur comptable qui en résulte ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours de périodes antérieures.

Avantages du personnel

Avantages à court terme

La Société comptabilise un passif et une charge pour les avantages à court terme tels que les primes, l'intéressement et l'actionnariat des employés si la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite de payer ces montants en raison de services passés fournis par les employés.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre certains régimes de soins de santé, de soins dentaires, d'assurance vie et d'autres avantages, mais non des régimes de retraite, à certains employés retraités, conformément à la politique de la Société. La Société comptabilise le coût des avantages du personnel pendant les périodes au cours desquelles les avantages sont acquis. Les coûts des avantages du personnel gagnés sont déterminés de façon actuarielle à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata de la durée des services ainsi que des meilleures estimations de la direction quant à l'âge de la retraite des employés, au taux de rotation du personnel, à l'espérance de vie et aux frais prévus pour les soins de santé et les soins dentaires. Les coûts sont actualisés en fonction d'un taux basé sur les taux du marché à la date d'évaluation. Les gains et les pertes actuariels sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et sont transférés aux bénéfices non distribués de façon permanente à la fin de l'exercice.

Paielements fondés sur des actions

Des options sur actions sont attribuées aux employés et permettent à ces derniers d'exercer l'option sur actions ou de recevoir un paiement en trésorerie correspondant à l'écart entre le prix du marché de une action de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date d'exercice et le prix d'exercice de l'option sur actions. Les options sur actions sont considérées comme des instruments composés. La juste valeur des instruments composés est évaluée à chaque date de clôture, compte tenu des termes et des conditions selon lesquels les droits à trésorerie ou à instruments de capitaux propres sont attribués. La charge et le passif correspondants sont comptabilisés sur la période correspondante d'acquisition des droits.

La juste valeur du montant payable aux employés à l'égard des régimes d'unités d'actions et des régimes de parts de fiducie, qui sont réglés en trésorerie, est comptabilisée dans les frais de vente, généraux et administratifs à mesure que les services sont fournis pendant la période d'acquisition des droits. La juste valeur du passif est réévaluée à chaque date de clôture et les variations du passif sont comptabilisées dans les frais de vente, généraux et administratifs dans les états consolidés du résultat net.

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, qui peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation. Le montant comptabilisé au titre de la provision correspond à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière. Lorsque l'effet de l'actualisation est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif.

La provision pour retours sur ventes et retours sous garantie se rapporte à l'obligation qu'a la Société à l'égard des biens défectueux présents dans les stocks des magasins et des biens défectueux qui ont été vendus aux clients et qui n'ont pas encore été retournés, du service après-vente à l'égard des pièces de rechange et des retours sur ventes futurs des succursales. Les charges à payer relatives aux retours sur ventes et aux retours sous garantie sont évaluées selon les retours et les échanges historiques et comptabilisées à titre de réduction des produits dans les états consolidés du résultat net.

Les dispositions en matière de remise en état des sites et de démantèlement résultent d'obligations juridiques et implicites liées à la mise hors service de réservoirs d'essence souterrains et aux coûts liés à la remise en état des sites après la mise hors service de certaines immobilisations corporelles ainsi qu'à la résiliation de certains contrats de location. Les obligations sont initialement évaluées selon une approche fondée sur la valeur attendue, et sont actualisées.

Capital social

Les actions émises par la Société sont comptabilisées pour la valeur du produit reçu. Les actions rachetées sont sorties des capitaux propres. Aucun profit ni aucune perte ne sont comptabilisés en résultat net lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'actions de la Société. Les rachats d'actions sont imputés au capital social au coût moyen par action en circulation. L'excédent du prix de rachat sur le coût moyen est imputé aux bénéfices non distribués.

Produits

Vente de biens

Les produits provenant de la vente de biens comprennent les marchandises vendues aux marchands, de même qu'aux franchisés Mark's, SportChek¹ et Party City², les ventes d'essence par l'entremise d'agents, la vente de biens au grand public dans les succursales de Mark's, de PartSource et de SportChek. Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés, et ils sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée d'une déduction appropriée pour les retours attendus et les retours réels, pour les remises, pour les rabais et pour les coûts de garantie et du programme de fidélisation de la clientèle, déduction faite des taxes de vente.

1. « SportChek » désigne les activités de détail exercées par FGL Sports Ltée, y compris les magasins exploités sous les noms et les marques de commerce SportChek, Sports Experts, Atmosphere, Sports Rousseau et Hockey Experts.

2. « Party City » désigne l'entreprise d'articles de fête qui exerce ses activités sous le nom et les marques de commerce Party City au Canada.

Programmes de fidélisation de la clientèle

Les récompenses de fidélisation donnent lieu à des produits qui doivent être différés jusqu'à ce que la récompense de fidélisation soit échangée. Cette obligation est évaluée à la juste valeur des récompenses contre lesquelles elles seront échangées.

Produits d'intérêts sur les créances sur prêts

Les produits d'intérêts, y compris les intérêts sur les créances sur prêts, sont déterminés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Services rendus

Les produits tirés des services comprennent principalement les commissions d'interchange et les commissions payées par les marchands, les frais de traitement, les frais pour avances en trésorerie, les frais de change et les frais de service sur les créances sur prêts du secteur opérationnel Services Financiers. Les produits tirés des services sont comptabilisés selon les dispositions contractuelles de l'accord, généralement lorsque le service est fourni ou sur la durée de la période contractuelle.

Les commissions d'interchange, les commissions payées par les marchands, les frais de traitement, les frais pour avances en trésorerie et les frais de change sur les transactions par carte de crédit sont comptabilisés à titre de produits au moment où les transactions sont réalisées.

Produits tirés de la réassurance

Les produits tirés de la réassurance gagnés par l'entremise des activités liées aux cartes de crédit pour chaque période de présentation de l'information financière représentent les variations du passif au titre de la couverture restante qui sont liées aux services en échange desquels la Société s'attend à recevoir une contrepartie et la portion des primes imputée à la récupération des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition.

Redevances et droits de licence

Les redevances et les droits de licence comprennent les droits de licence des marchands et des agents de la Division pétrolière, ainsi que les redevances des franchisés de Mark's et de SportChek. Les produits provenant des redevances et des droits de licence sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés selon la substance de l'accord concerné, qui est généralement fondé sur le pourcentage de ventes.

Produits locatifs

Lorsque la Société est le bailleur, les produits locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés de manière linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Remises de fournisseurs

La Société comptabilise une contrepartie en trésorerie reçue de fournisseurs en réduction du prix des biens des fournisseurs et l'inscrit à titre de réduction du coût des stocks connexes ou, si ces derniers ont été vendus, à titre de réduction du coût des activités génératrices de produits dans les états consolidés du résultat net. Certaines exceptions s'appliquent quand la contrepartie en trésorerie reçue constitue soit un remboursement des frais de vente supplémentaires engagés par la Société, soit un paiement à l'égard d'actifs ou de services procurés au fournisseur, auquel cas le coût est reflété à titre de réduction des frais de vente, généraux et administratifs dans les états consolidés du résultat net.

La Société comptabilise les remises qui sont laissées au choix du fournisseur lorsqu'elles sont effectuées par le fournisseur ou lorsque celui-ci accepte de les effectuer.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes comprennent les charges financières diminuées des produits financiers.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les emprunts (y compris les emprunts liés au programme de prêts aux marchands), la désactualisation des provisions et les charges financières nettes sur les obligations locatives, déduction faite des coûts d'emprunt inscrits à l'actif. Les intérêts sur les dépôts sont comptabilisés dans les coûts des activités génératrices de produits dans les états consolidés du résultat net.

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts sur les fonds investis et les produits d'intérêts sur les créances locatives pour les contrats de location sous forme de contrats de location-financement. Les produits d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils s'accumulent, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat pour l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. La charge d'impôt sur le résultat est comptabilisée en résultat net, sauf dans la mesure où elle se rapporte à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres. Dans ce cas, la charge d'impôt sur le résultat est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

La charge d'impôt sur le résultat est calculée sur la base des lois fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un bénéfice imposable.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable lorsqu'il existe des pertes fiscales non utilisées, des avantages fiscaux non utilisés et des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable. Cependant, l'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il découle d'une comptabilisation initiale de goodwill ou d'une comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, ne touche ni le résultat net comptable ni le bénéfice imposable, et ne donne pas lieu à une différence temporaire imposable et à une différence temporaire déductible d'un montant égal. L'impôt différé est déterminé selon les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et qui devraient s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé connexe est réalisé ou que le passif d'impôt différé est réglé.

L'actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable futur auquel les différences temporaires pourront être imputées. Le passif d'impôt différé est comptabilisé lorsqu'il existe des différences temporaires découlant de placements dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de résorption des différences temporaires est contrôlé par la Société et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir proche. La Société a appliqué l'exception temporaire obligatoire à la comptabilisation et à la présentation de l'impôt différé relativement à la mise en œuvre du modèle de règles du Pilier Deux.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action de base est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et d'actions de catégorie A sans droit de vote en circulation au cours de la période de présentation de l'information financière. Le bénéfice par action dilué est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, lequel est ajusté pour tenir compte des effets de tous les instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs, à savoir les options sur actions des employés.

4. Activités abandonnées

Le 31 mai 2025, la Société a conclu la vente de son entreprise Helly Hansen à Kontoor Brands, Inc. pour un produit brut total de 1 313,4 millions de dollars, ce qui comprend le produit brut de 1 276,0 millions annoncé ainsi que les rajustements de clôture de 37,4 millions, qui ont été finalisés au quatrième trimestre de 2025. Cette transaction reflète l'attention accrue que porte la Société à son portefeuille de commerce de détail canadien.

Au cours du premier trimestre de l'exercice, la Société a répondu aux critères permettant de présenter Helly Hansen en tant qu'activité abandonnée, soit une composante dont l'entité s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte.

La Société présente ses activités abandonnées comme un montant unique, déduction faite de l'impôt, dans les états consolidés du résultat net et dans les états consolidés du résultat global, séparément des activités poursuivies pour la période en cours et la période comparative. Les activités abandonnées ont été déconsolidées du bilan consolidé à la clôture de la vente. Les tableaux des flux de trésorerie sont présentés de manière à différencier les activités abandonnées pour la période en cours et la période comparative.

À moins d'indication contraire, tous les produits et les charges représentent les résultats des activités poursuivies de la Société, et tous les actifs et les passifs font partie des activités poursuivies pour la période considérée. Cependant, les actifs et les passifs n'ont pas été retraités pour les périodes comparatives.

Le tableau ci-dessous présente les principales catégories d'actifs et de passifs qui composaient les activités abandonnées de la Société à la clôture de la vente :

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 mai 2025
ACTIF	
Actifs courants	509,5 \$
Actifs non courants	1 054,3
Total de l'actif	1 563,8 \$
PASSIF	
Passifs courants	198,8 \$
Passifs non courants	207,7
Total du passif	406,5 \$

Le tableau suivant présente les résultats d'Helly Hansen :

Pour les exercices clos

(en millions de dollars canadiens)	le 3 janvier 2026 ¹	le 28 décembre 2024
Produits	306,6 \$	841,8 \$
Marge brute	154,3	417,9
Charges	149,2	346,9
Charge d'impôt sur le résultat	2,2	14,6
Bénéfice net lié aux activités abandonnées avant perte à la cession	2,9 \$	56,4 \$
Perte à la vente d'Helly Hansen après impôt	(52,2)	—
(Perte nette) bénéfice net lié aux activités abandonnées	(49,3) \$	56,4 \$

1. Les résultats d'exploitation d'Helly Hansen sont comptabilisés jusqu'au 31 mai 2025.

Le tableau suivant résume les composantes de la perte à la vente après impôt :

(en millions de dollars canadiens)	2025
Produit brut	1 276,0 \$
Plus : rajustements de clôture	37,4
Contrepartie reçue, montant net	1 313,4 \$
Moins : actif net lié aux activités abandonnées	(1 157,3)
Moins : coûts de transaction et autres coûts liés	(23,8)
Profit à la vente avant impôt et reclassement des pertes de change à la conversion de devises	132,3 \$
Moins : reclassement des pertes de change à la conversion de devises à partir du cumul des autres éléments de bénéfice global	(184,9)
Plus : économie d'impôt	0,4
Perte à la vente d'Helly Hansen après impôt	(52,2) \$

5. Secteurs opérationnels

La Société possède trois secteurs opérationnels : les secteurs Détail, Services Financiers et CT REIT. Les secteurs opérationnels sont des unités commerciales stratégiques qui offrent différents produits et services. Les activités de chacun des secteurs opérationnels de la Société sont détaillées comme suit :

- Les activités de détail sont menées sous de nombreuses enseignes, notamment Canadian Tire, les postes Essence+ Canadian Tire (la « Division pétrolière »), Mark's, PartSource et Party City au Canada et diverses enseignes SportChek. Les activités de détail comprennent également le programme de prêts aux marchands, par l'entremise duquel Franchise Trust octroie des prêts à certains marchands. Les activités liées à l'immobilier ne concernant pas CT REIT sont incluses dans le secteur Détail.
- Les Services Financiers émettent les cartes de crédit de la marque Triangle de Canadian Tire, soit les cartes de crédit Mastercard Triangle, World Elite Mastercard Triangle et Mastercard Advantage Remise. Les Services Financiers offrent également des produits d'assurance, et fournissent des services de règlement à la Société. Les Services Financiers comprennent la Banque Canadian Tire (la « BCT », ou la « Banque »), une banque de l'annexe I réglementée en vertu des lois fédérales, qui gère et finance le portefeuille de cartes Mastercard de la Société et un ensemble de prêts au titre de marges de crédit de marque Canadian Tire. La Banque accepte également des dépôts dans des comptes d'épargne à taux d'intérêt élevé (comme des comptes d'épargne libre d'impôt) et des dépôts dans des certificats de placement garanti auprès de courtiers, directement et par l'entremise de courtiers indépendants. Les Services Financiers comprennent en outre Glacier Credit Card Trust (« GCCT »), une entité structurée établie dans le but d'acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Société, et CTFS Bermuda Ltd., une société de réassurance des Bermudes. GCCT émet des titres d'emprunt au profit d'investisseurs indépendants pour financer ses acquisitions.
- CT REIT est un fonds de placement immobilier à capital fixe non constitué en personne morale. CT REIT détient un portefeuille d'immeubles répartis géographiquement au Canada principalement constitué de magasins sous l'enseigne Canadian Tire, d'immeubles de commerce de détail dont Canadian Tire est le locataire clé et d'immeubles industriels.

Le rendement est évalué selon le résultat avant impôt du secteur, tel qu'il figure dans les rapports internes de la direction. La direction a déterminé que cette mesure est la plus pertinente pour évaluer les résultats des secteurs et pour affecter les ressources. Le tableau suivant détaille les informations concernant les résultats de chaque secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	2025					2024 ¹				
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Éliminations et ajustements	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Éliminations et ajustements	Total
Produits externes	14 716,9 \$	1 542,2 \$	64,4 \$	(8,0)	16 315,5 \$	13 959,7 \$	1 508,3 \$	61,6 \$	(13,6)	15 516,0 \$
Produits intersociétés	11,7	51,6	539,9	(603,2)	—	10,9	51,9	517,1	(579,9)	—
Total des produits	14 728,6	1 593,8	604,3	(611,2)	16 315,5	13 970,6	1 560,2	578,7	(593,5)	15 516,0
Coût des activités génératrices de produits	9 963,1	832,1	—	(95,0)	10 700,2	9 590,0	818,3	—	(93,1)	10 315,2
Marge brute	4 765,5	761,7	604,3	(516,2)	5 615,3	4 380,6	741,9	578,7	(500,4)	5 200,8
Autres charges (produits)	75,2	3,8	—	150,0	229,0	(422,6)	(1,1)	—	133,7	(290,0)
Frais de vente, généraux et administratifs	3 081,5	426,2	151,0	(188,1)	3 470,6	2 889,8	388,4	141,8	(180,0)	3 240,0
Amortissements	934,7	6,7	—	(199,7)	741,7	921,0	9,4	—	(198,8)	731,6
Charges financières nettes (produits financiers nets)	220,9	(9,7)	131,6	(47,3)	295,5	291,1	(16,8)	121,8	(52,0)	344,1
Perte (profit) lié à la juste valeur sur les immeubles de placement	—	—	(195,4)	195,4	—	—	—	(119,1)	119,1	—
Bénéfice (perte) avant impôt	453,2 \$	334,7 \$	517,1 \$	(426,5) \$	878,5 \$	701,3 \$	362,0 \$	434,2 \$	(322,4) \$	1 175,1 \$
Éléments inclus ci-dessus :										
Produits d'intérêts ²	116,8	1 392,8	0,2	(77,6)	1 432,2	114,7	1 349,7	1,5	(71,1)	1 394,8
Charges d'intérêts ³	314,2	234,2	131,8	(211,9)	468,3	370,3	230,6	123,3	(202,7)	521,5

1. Certains chiffres comparatifs sont présentés de manière à refléter la présentation de l'entreprise Helly Hansen à titre d'activité abandonnée pour l'exercice considéré (se reporter à la note 4).
2. Les produits d'intérêts comprennent 23,5 millions de dollars provenant du secteur Détail et 1 382,6 millions provenant du secteur Services Financiers, contrebalancés par des ajustements et éliminations de (8,0) millions comptabilisés dans les produits externes ci-dessus. Se reporter à la note 28.
3. Les charges d'intérêts comprennent 233,6 millions de dollars pour le secteur Services Financiers, contrebalancées par (95,0) millions en éliminations et ajustements comptabilisés dans le coût des activités génératrices de produits ci-dessus. Se reporter à la note 29.

Les transactions entre les secteurs opérationnels à présenter sont conclues dans des conditions de concurrence normale.

Les éliminations entre le secteur Détail et le secteur Services Financiers ainsi que les ajustements liés aux Services Financiers comprennent les éléments suivants :

- les produits tirés des frais de traitement des transactions par carte de crédit des Services Financiers sont éliminés des frais de vente, généraux et administratifs du secteur Détail;
- les produits tirés des placements comptabilisés à titre de produits et de charges d'intérêts dans le coût des activités génératrices de produits du secteur Services Financiers sont reclassés dans les charges financières nettes (produits financiers nets).

Les éliminations entre le secteur Détail et le secteur CT REIT ainsi que les ajustements liés au secteur CT REIT comprennent les éléments suivants :

- les contrats de location intersociétés entre le secteur CT REIT (à titre de bailleur) et le secteur Détail (à titre de preneur) sont éliminés des produits, des amortissements, des charges financières nettes, des frais de vente, généraux et administratifs, des actifs au titre de droits d'utilisation, des obligations locatives et des bénéfices non distribués;
- le passage de la méthode d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement de CT REIT au modèle du coût de la Société donne lieu à un ajustement à la baisse de la perte (profit) lié à la juste valeur sur les immeubles de placement de CT REIT et à des ajustements aux amortissements, ainsi qu'à de potentielles charges pour perte de valeur;
- les produits tirés des distributions comptabilisés dans les autres produits (charges) du secteur Détail sont éliminés des distributions comptabilisées dans les bénéfices non distribués de CT REIT.

La Société exerce principalement ses activités au Canada. Jusqu'au 31 mai 2025, la Société exerçait des activités à l'étranger principalement par l'entremise de ses activités abandonnées, Helly Hansen. En ce qui concerne les activités poursuivies à l'étranger, les produits gagnés à l'étranger et les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation situés à l'extérieur du Canada de la Société sont minimes.

Au cours du deuxième trimestre, la Société a acquis la propriété intellectuelle de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour un montant de 30,0 millions de dollars. Cette acquisition est exclue des dépenses d'investissement par secteur opérationnel à présenter résumées dans les tableaux suivants.

(en millions de dollars canadiens)	2025				2024			
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total
Dépenses d'investissement ¹	496,5 \$	5,7 \$	128,3 \$	630,5 \$	473,5 \$	4,9 \$	96,7 \$	575,1 \$

1. Les dépenses d'investissement sont établies selon la méthode de la comptabilité d'engagement et comprennent les acquisitions de logiciels, mais excluent les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation, les acquisitions liées à des regroupements d'entreprises et les entrées d'actifs de propriété intellectuelle.

Le tableau suivant détaille les entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	2025				2024			
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Total
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	420,4 \$	6,7 \$	30,9 \$	458,0 \$	456,3 \$	— \$	— \$	456,3 \$

Le tableau suivant détaille le total de l'actif par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Détail	17 042,6 \$	17 935,6 \$
Services Financiers	7 711,6	7 430,5
CT REIT	7 740,0	7 249,2
Éliminations et ajustements ¹	(10 954,4)	(10 374,7)
Total de l'actif ²	21 539,8 \$	22 240,6 \$

1. Les éliminations sont effectuées pour supprimer les contrats de location intersociétés et les participations dans des filiales. Les ajustements sont effectués pour évaluer les immeubles de placement au coût amorti.

2. La Société utilise un modèle de services partagés pour plusieurs fonctions administratives, notamment les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines et les services juridiques. Par conséquent, les charges liées à ces fonctions sont affectées de manière systématique et rationnelle aux secteurs opérationnels à présenter. Les actifs et les passifs connexes ne sont pas affectés entre les secteurs dans les mesures présentées des actifs et des passifs sectoriels.

Le tableau suivant détaille le total du passif par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Détail	9 913,4 \$	10 371,2 \$
Services Financiers	6 537,0	6 308,0
CT REIT	3 329,1	3 150,5
Éliminations et ajustements ¹	(5 053,6)	(4 677,4)
Total du passif ²	14 725,9 \$	15 152,3 \$

1. Les éliminations sont effectuées pour supprimer les contrats de location, les créateurs et les dettes intersociétés.

2. La Société utilise un modèle de services partagés pour plusieurs fonctions administratives, notamment les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines et les services juridiques. Par conséquent, les charges liées à ces fonctions sont affectées de manière systématique et rationnelle aux secteurs opérationnels à présenter. Les actifs et les passifs connexes ne sont pas affectés entre les secteurs dans les mesures présentées des actifs et des passifs sectoriels.

Les éliminations et les ajustements comprennent les éléments suivants :

- le passage de la méthode d'évaluation à la juste valeur des immeubles de placement de CT REIT au modèle du coût de la Société, notamment la comptabilisation de l'amortissement;
- les éliminations intersectorielles.

6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Trésorerie	524,4 \$	423,6 \$
Équivalents de trésorerie	—	23,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à restrictions ¹	29,1	28,1
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ²	553,5 \$	475,6 \$

1. La trésorerie et les équivalents de trésorerie soumis à restrictions de 29,1 millions de dollars (28 décembre 2024 – 23,9 millions) ont trait à GCCT et sont soumis à restrictions en vue du paiement de capital et d'intérêts aux porteurs de billets et d'autres frais de financement. La trésorerie et les équivalents de trésorerie soumis à restrictions de néant (28 décembre 2024 – 4,2 millions de dollars) ont trait aux éléments liés à l'exploitation d'Helly Hansen.
2. Sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les montants détenus en réserve en vue de soutenir les liquidités et les exigences réglementaires de la BCT (se reporter à la note 33.1).

7. Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Créances clients	813,2 \$	829,6 \$
Autres débiteurs	185,9	218,8
Investissement net dans des contrats de sous-location (note 13.2.1)	19,2	21,2
Dérivés (note 34.2)	34,9	193,4
	1 053,2 \$	1 263,0 \$

Les créances clients proviennent principalement des marchands et des franchisés. Il s'agit d'un vaste groupe dispersé sur le plan géographique, dont les créances, prises individuellement, représentent généralement moins de un pour cent du total du solde à recevoir. Les montants à recevoir des marchands interviennent dans le cours normal des activités et font l'objet d'ententes de partage des coûts et de la marge. Les autres débiteurs sont principalement constitués de montants à recevoir de fournisseurs et de locataires et de montants à recevoir au titre de l'assurance. La période de crédit sur la vente de biens est de un jour à 180 jours.

8. Créances sur prêts

Le tableau suivant présente des renseignements quantitatifs sur le portefeuille de créances sur prêts de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	Capital total des créances ¹	
	2025	2024
Créances sur cartes de crédit ²	6 837,0 \$	6 634,5 \$
Prêts aux marchands ³ et autres prêts	558,7	566,1
Total des créances sur prêts	7 395,7	7 200,6
Moins : tranche à long terme ⁴	537,9	503,1
Tranche courante des créances sur prêts	6 857,8 \$	6 697,5 \$

1. Les montants sont présentés déduction faite de la correction de valeur à l'égard des créances sur prêts.
2. Comprend les prêts au titre de marges de crédit.
3. Comprend des prêts émis à certains marchands par Franchise Trust, une entité ad hoc, de 556,6 millions de dollars (28 décembre 2024 - 563,2 millions). Ces prêts ne constituent pas des actifs de la Société au sens de la loi (se reporter à la note 20).
4. La tranche à long terme des créances sur prêts est comprise dans les créances à long terme et autres actifs et inclut les prêts aux marchands d'un montant de 535,9 millions de dollars (28 décembre 2024 – 500,4 millions).

Pour l'exercice clos le 3 janvier 2026, la trésorerie reçue découlant des intérêts sur cartes de crédit et sur prêts s'est élevée à 1 282,4 millions de dollars (28 décembre 2024 – 1 239,4 millions).

L'exposition au risque de crédit à la Banque dépend principalement des caractéristiques propres à chaque titulaire de carte de crédit. La Banque utilise des modèles d'évaluation du crédit, des technologies de surveillance et des techniques de modélisation du recouvrement élaborés qui lui permettent de mettre en œuvre et de gérer des stratégies, des politiques et des limites conçues pour atténuer le risque. Les créances sur prêts proviennent d'un vaste groupe de clients dispersés sur le plan géographique au Canada. Le risque de crédit actuel est limité à la perte que la Société subirait si toutes les contreparties de la Banque manquaient en même temps à leurs obligations.

La continuité des corrections de valeur à l'égard des créances sur prêts de la Société se présente comme suit :

	2025			
(en millions de dollars canadiens)	Pertes de crédit attendues sur 12 mois (phase 1)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs non dépréciés (phase 2)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs dépréciés (phase 3)	Total
Solde au 28 décembre 2024	350,5 \$	227,1 \$	358,3 \$	935,9 \$
Augmentation (diminution) au cours de la période				
Radiations	(16,5)	(56,5)	(601,3)	(674,3)
Recouvrements	—	—	120,5	120,5
Nouveaux prêts émis	38,0	—	—	38,0
Transferts				
à la phase 1	117,9	(75,1)	(42,8)	—
à la phase 2	(34,1)	42,5	(8,4)	—
à la phase 3	(29,1)	(47,1)	76,2	—
Réévaluations nettes	(59,9)	144,3	430,4	514,8
Solde au 3 janvier 2026	366,8 \$	235,2 \$	332,9 \$	934,9 \$

	2024			
(en millions de dollars canadiens)	Pertes de crédit attendues sur 12 mois à venir (phase 1)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs non dépréciés (phase 2)	Pertes de crédit attendues pour la durée de vie – actifs dépréciés (phase 3)	Total
Solde au 30 décembre 2023	362,1 \$	234,8 \$	329,4 \$	926,3 \$
Augmentation (diminution) au cours de la période				
Radiations	(15,9)	(54,2)	(569,8)	(639,9)
Recouvrements	—	—	104,6	104,6
Nouveaux prêts émis	32,7	—	—	32,7
Transferts				
à la phase 1	94,4	(60,9)	(33,5)	—
à la phase 2	(35,9)	43,2	(7,3)	—
à la phase 3	(31,5)	(55,5)	87,0	—
Réévaluations nettes	(55,4)	119,7	447,9	512,2
Solde au 28 décembre 2024	350,5 \$	227,1 \$	358,3 \$	935,9 \$

Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis plus de 90 jours ou lorsqu'il existe un doute suffisant quant à la recouvrabilité du solde impayé. Aucune garantie n'est détenue à l'égard de ces créances sur prêts, sauf en ce qui concerne les prêts aux marchands, comme il est expliqué précédemment. La Banque continue de chercher à recouvrer les montants qui ont été radiés au cours de la période, à moins qu'elle n'ait plus le droit de recouvrement, que la créance ait été vendue à un tiers, ou que toutes les mesures raisonnables de recouvrement aient été épuisées.

Les tableaux suivants présentent l'information relative à l'exposition au risque de crédit des créances sur prêts.

	2025		
(en millions de dollars canadiens)	Phase 1	Phase 2	Phase 3
Risque faible	3 567,4 \$	29,4 \$	— \$
Risque modéré	2 046,1	91,4	—
Risque élevé	1 034,0	390,9	612,7
Total de la valeur comptable brute	6 647,5	511,7	612,7
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	366,8	235,2	332,9
Valeur comptable nette	6 280,7 \$	276,5 \$	279,8 \$

	2024		
(en millions de dollars canadiens)	Phase 1	Phase 2	Phase 3
Risque faible	3 484,5 \$	32,6 \$	— \$
Risque modéré	1 957,6	119,8	—
Risque élevé	897,5	409,5	668,8
Total de la valeur comptable brute	6 339,6	561,9	668,8
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	350,4	227,1	358,3
Valeur comptable nette	5 989,2 \$	334,8 \$	310,5 \$

La BCT a conclu une convention de crédit de 300,0 millions de dollars avec la Banque Royale du Canada (la « RBC »), qui est entrée en vigueur au cours du deuxième trimestre. Cette marge de crédit est principalement garantie par les créances sur cartes de crédit de la BCT. La BCT a choisi les comptes de cartes de crédit qui font partie de la garantie accordée à la RBC, et elle doit maintenir une base d'emprunt minimale.

Transfert d'actifs financiers

Glacier Credit Card Trust

GCCT est une entité structurée qui a été créée afin de titriser certaines créances sur cartes de crédit de la Banque. La Banque a transféré à GCCT la participation en copropriété dans certaines créances sur cartes de crédit, et elle a déterminé, aux fins comptables, que la consolidation de GCCT est appropriée. Les passifs connexes, au 3 janvier 2026 et au 28 décembre 2024, qui sont garantis par les actifs en question, comprennent le papier commercial et les billets à terme dans les bilans consolidés et sont comptabilisés au coût amorti. Du point de vue du droit, les participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Banque détenues par GCCT ont été légalement vendues à GCCT. Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des créances sur cartes de crédit transférées de la Banque et des passifs connexes.

	2025		2024	
(en millions de dollars canadiens)	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Créances sur cartes de crédit transférées ¹	2 295,4 \$	2 295,4 \$	2 274,1 \$	2 274,1 \$
Passifs connexes	2 289,7	2 351,3	2 268,7	2 325,8
Position nette	5,7 \$	(55,9) \$	5,4 \$	(51,7) \$

1. L'évaluation de la juste valeur des créances sur cartes de crédit est classée dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Se reporter à la note 34.2 pour la définition des niveaux.

La Banque n'a pas cerné de facteurs découlant des conditions actuelles du marché qui pourraient faire en sorte qu'elle doive modifier la substance de la relation entre elle et GCCT. Aucun changement pertinent n'a été apporté à la structure du capital de GCCT depuis l'évaluation de la Banque en vue de la consolidation.

9. Créances à long terme et autres actifs

Les créances à long terme et autres actifs se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024 ¹
Créances sur prêts (note 8)	537,9 \$	503,1 \$
Investissement net dans des contrats de sous-location (note 13.2.1)	96,7	85,8
Dérivés (note 34.2)	38,2	59,2
Autres débiteurs et actifs	30,6	63,8
	703,4 \$	711,9 \$

1. Certains chiffres comparatifs sont présentés de manière à refléter la présentation de l'exercice considéré.

Les autres débiteurs et actifs se rapportent principalement à la participation minoritaire de la Société dans Ashcroft Terminal Ltd. et aux autres débiteurs liés aux loyers.

10. Goodwill et immobilisations incorporelles

Les tableaux suivants présentent les variations du coût, ainsi que de l'amortissement et de la perte de valeur cumulés du goodwill et des immobilisations incorporelles de la Société.

	2025				
	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et goodwill			Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée	
	Goodwill	Enseignes et marques de commerce	Contrats de franchise et autres immobilisations incorporelles	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles
(en millions de dollars canadiens)					
Coût					
Solde au début	842,7 \$	872,7 \$	167,9 \$	1 593,0 \$	11,7 \$
Entrées	—	30,0	—	55,2	—
Cessions/mises hors service	—	—	—	(21,0)	—
Écart de change	—	(1,2)	—	—	—
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente ¹	(347,6)	(450,3)	—	—	—
Solde à la fin	495,1 \$	451,2 \$	167,9 \$	1 627,2 \$	11,7 \$
Amortissement et perte de valeur cumulés					
Solde au début	(4,0) \$	(17,0) \$	— \$	(1 279,1) \$	(11,7) \$
Amortissement au cours de l'exercice	—	—	—	(110,1)	—
Perte de valeur	—	(2,1)	—	—	—
Cessions/mises hors service	—	—	—	16,0	—
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente ¹	—	16,0	—	—	—
Solde à la fin	(4,0) \$	(3,1) \$	— \$	(1 373,2) \$	(11,7) \$
Valeur comptable nette à la fin	491,1 \$	448,1 \$	167,9 \$	254,0 \$	— \$

1. Le transfert aux actifs détenus en vue de la vente comprend les actifs reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente dans le cadre du dessaisissement d'Helly Hansen (se reporter à la note 4).

	2024				
	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et goodwill			Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée	
	Goodwill	Enseignes et marques de commerce	Contrats de franchise et autres immobilisations incorporelles	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles
(en millions de dollars canadiens)					
Coût					
Solde au début	848,8 \$	880,4 \$	167,9 \$	1 593,3 \$	11,7 \$
Entrées	—	—	—	56,0	—
Cessions/mises hors service	—	(1,5)	—	(56,3)	—
Écart de change	(6,1)	(6,2)	—	—	—
Solde à la fin	842,7 \$	872,7 \$	167,9 \$	1 593,0 \$	11,7 \$
Amortissement et perte de valeur cumulés					
Solde au début	(4,0) \$	(17,0) \$	— \$	(1 214,7) \$	(11,7) \$
Amortissement au cours de l'exercice	—	—	—	(120,2)	—
Perte de valeur	—	—	—	—	—
Cessions/mises hors service	—	—	—	55,8	—
Solde à la fin	(4,0) \$	(17,0) \$	— \$	(1 279,1) \$	(11,7) \$
Valeur comptable nette à la fin	838,7 \$	855,7 \$	167,9 \$	313,9 \$	— \$

Le tableau suivant présente les détails du goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	2025		2024	
	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	Goodwill	Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée
Helly Hansen	— \$	— \$	347,6 \$	437,0 \$
SportChek	361,8	336,9	362,5	338,5
Canadian Tire	72,7	202,6	71,9	171,6
Mark's	56,6	76,5	56,7	76,5
Total	491,1 \$	616,0 \$	838,7 \$	1 023,6 \$

Les enseignes et les marques de commerce de la Société, qui comprennent SportChek, Mark's, Party City et les marques maison acquises, sont des marques de commerce autorisées de la Société et sont assorties de dates d'expiration allant de 2026 à 2038, et elles peuvent être renouvelées au gré de la Société, selon son utilisation de celles-ci. Comme la Société n'a aucun plan approuvé visant le changement des enseignes des magasins et a l'intention de continuer à utiliser et à renouveler toutes ses marques de commerce et ses marques maison à chaque date d'expiration dans un avenir prévisible, il n'y a pas de limite prévisible quant à la période durant laquelle les actifs devraient générer des entrées nettes de trésorerie. Elle considère donc que ces immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité indéterminée.

Les contrats de franchise ont une date d'expiration assortie d'options de renouvellement ou une durée d'utilité indéterminée. Comme la Société a l'intention de renouveler ces contrats à chaque date d'expiration dans un avenir prévisible, il n'y a pas de limite prévisible quant à la période durant laquelle les contrats de franchise et les emplacements des magasins franchisés généreront des entrées nettes de trésorerie. Elle considère donc que ces actifs ont une durée d'utilité indéterminée.

Les coûts d'emprunt inscrits à l'actif se sont chiffrés à 1,3 million de dollars (28 décembre 2024 – 2,4 millions). Le taux de capitalisation utilisé pour calculer ce montant s'établissait à 5,9 pour cent au cours de l'exercice (28 décembre 2024 – 5,6 pour cent).

La dotation aux amortissements relative aux logiciels et aux autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée est incluse dans le poste Amortissements dans les états consolidés du résultat net.

Perte de valeur des immobilisations incorporelles

La Société a soumis au test de dépréciation annuel le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée de toutes les UGT auxquelles ces actifs sont affectés. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les ventes et les projections de flux de trésorerie utilisées dans le cadre des évaluations comprenaient des estimations précises sur une période maximale de cinq ans et des taux de croissance à l'infini utilisés pour extrapoler les projections au-delà de la période couverte par les prévisions les plus récentes. Les taux d'actualisation reflètent les taux après impôt propres au profil de risque de chaque UGT et sont cohérents sur la base des flux de trésorerie.

Le tableau suivant présente les hypothèses clés utilisées dans l'estimation de la valeur recouvrable de toutes les UGT.

	2025	2024
Taux d'actualisation	6,8 % à 9,0 %	7,0 % à 10,3 %
Taux de croissance final	2,0 %	2,0 % à 3,0 %

Un changement dans l'une ou l'autre des hypothèses utilisées pour tester le goodwill et les immobilisations incorporelles de SportChek pourrait faire en sorte que la valeur comptable excède la valeur recouvrable estimative. SportChek est l'enseigne la plus sensible aux changements dans les hypothèses; le tableau suivant présente les changements mutuellement exclusifs dans les hypothèses qui feraient en sorte que la valeur comptable soit égale à la valeur recouvrable.

	Augmentation du taux d'actualisation	Diminution du taux de croissance final
SportCheck	3,3 %	4,5 %

De plus, des changements dans les hypothèses relatives à la croissance des produits et du BAIIA pourraient faire en sorte que la valeur comptable excède la valeur recouvrable estimative.

Une charge pour perte de valeur de 2,1 millions de dollars a été comptabilisée au titre des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée (28 décembre 2024 – néant). Aucune charge pour perte de valeur ni reprise de perte de valeur des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée n'a été comptabilisée (28 décembre 2024 – néant). Aucune charge pour perte de valeur du goodwill n'a été comptabilisée (28 décembre 2024 – néant).

11. Immeubles de placement

Le tableau suivant présente les variations du coût, ainsi que de l'amortissement et de la perte de valeur cumulés des immeubles de placement de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Coût		
Solde au début	548,5 \$	542,8 \$
Entrées	78,4	9,5
Autres ¹	—	(3,8)
Solde à la fin	626,9 \$	548,5 \$
Amortissement et perte de valeur cumulés		
Solde au début	(111,8) \$	(99,1) \$
Amortissement au cours de l'exercice	(11,6)	(11,7)
Autres ¹	(0,1)	(1,0)
Solde à la fin	(123,5) \$	(111,8) \$
Valeur comptable nette à la fin²	503,4 \$	436,7 \$

1. Comprend les cessions, les mises hors service, les pertes de valeur, les reclassements et les transferts. La Société a reclassé des immeubles d'un montant de néant (28 décembre 2024 – 3,8 millions de dollars), incluant un montant de néant dans les actifs détenus en vue de la vente (28 décembre 2024 – 0,3 million).
2. Les immeubles de placement comprennent un montant de 5,5 millions de dollars (28 décembre 2024 – 5,7 millions) lié aux actifs au titre de droits d'utilisation relatifs à des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement aux termes desquels la Société est un bailleur intermédiaire.

Les immeubles de placement ont généré des produits locatifs de 67,7 millions de dollars (28 décembre 2024 – 65,3 millions). Les charges d'exploitation directes (y compris les réparations et l'entretien) découlant des immeubles de placement, qui sont comptabilisées en résultat net, se sont chiffrées à 28,8 millions de dollars (28 décembre 2024 – 27,1 millions).

La juste valeur estimée des immeubles de placement se chiffrait à 672,7 millions de dollars (28 décembre 2024 – 619,8 millions). Cette évaluation à la juste valeur récurrente est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (se reporter à la note 34.2 pour la définition des niveaux). La Société détermine la juste valeur des immeubles de placement en appliquant un taux d'actualisation avant impôt aux produits locatifs annuels tirés des contrats de location en vigueur. Le taux d'actualisation variait de 5,00 pour cent à 8,46 pour cent (28 décembre 2024 – 5,00 pour cent à 8,68 pour cent). Les flux de trésorerie sont d'une durée de cinq ans et comprennent une valeur finale. La Société possède une expertise en gestion immobilière qui est mise à profit pour l'évaluation des immeubles de placement, et elle a également effectué des évaluations indépendantes sur certains immeubles de placement détenus par CT REIT.

Perte de valeur d'immeubles de placement

Toute perte de valeur ou reprise de perte de valeur subséquente sont présentées dans les autres charges (produits) des états consolidés du résultat net. La Société a comptabilisé une perte de valeur de 0,1 million de dollars au titre des immeubles de placement (28 décembre 2024 – 1,3 million), et aucune reprise de perte de valeur des immeubles de placement n'a été comptabilisée (28 décembre 2024 – néant).

12. Immobilisations corporelles

Les tableaux suivants présentent les variations du coût ainsi que de l'amortissement et de la perte de valeur cumulés des immobilisations corporelles de la Société.

						2025
(en millions de dollars canadiens)	Terrains	Bâtiments	Agencements et matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours	Total
Coût						
Solde au début	1 147,4 \$	4 133,7 \$	2 421,7 \$	1 696,5 \$	371,1 \$	9 770,4 \$
Entrées	20,5	239,0	206,5	148,1	(117,5)	496,6
Cessions/mises hors service ¹	—	(1,0)	(67,2)	(7,5)	—	(75,7)
Autres ²	(2,1)	(4,1)	3,6	—	—	(2,6)
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente ³	—	—	(46,8)	(18,3)	—	(65,1)
Solde à la fin	1 165,8 \$	4 367,6 \$	2 517,8 \$	1 818,8 \$	253,6 \$	10 123,6 \$
Amortissement et perte de valeur cumulés						
Solde au début	(5,7) \$	(2 000,5) \$	(1 426,1) \$	(943,7) \$	— \$	(4 376,0) \$
Amortissement au cours de l'exercice	—	(85,6)	(150,3)	(85,3)	—	(321,2)
(Perte de valeur nette) reprise de perte de valeur nette	0,1	0,1	(0,9)	(3,4)	—	(4,1)
Cessions/mises hors service ¹	—	1,0	63,8	6,3	—	71,1
Autres ²	—	3,5	0,2	—	—	3,7
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente ³	—	—	18,4	7,3	—	25,7
Solde à la fin	(5,6) \$	(2 081,5) \$	(1 494,9) \$	(1 018,8) \$	— \$	(4 600,8) \$
Valeur comptable nette à la fin	1 160,2 \$	2 286,1 \$	1 022,9 \$	800,0 \$	253,6 \$	5 522,8 \$

1. Les cessions comprennent un montant de 53,0 millions de dollars lié à des actifs qui ne sont plus utilisés d'une valeur comptable nette de néant.

2. Comprend les reclassements, les transferts et les commissions de location.

3. Le transfert aux actifs détenus en vue de la vente comprend les actifs reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente dans le cadre du dessaisissement d'Helly Hansen (se reporter à la note 4).

						2024
(en millions de dollars canadiens)	Terrains	Bâtiments	Agencements et matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours	Total
Coût						
Solde au début	1 135,2 \$	4 118,8 \$	2 242,7 \$	1 525,3 \$	422,5 \$	9 444,5 \$
Entrées	24,1	105,4	241,8	142,0	(3,6)	509,7
Cessions/mises hors service ¹	(3,9)	(9,1)	(76,7)	(4,1)	—	(93,8)
Écart de change	—	—	(0,5)	(0,6)	(0,1)	(1,2)
Autres ²	(8,0)	(81,4)	14,4	33,9	(47,7)	(88,8)
Solde à la fin	1 147,4 \$	4 133,7 \$	2 421,7 \$	1 696,5 \$	371,1 \$	9 770,4 \$
Amortissement et perte de valeur cumulés						
Solde au début	(5,7) \$	(2 011,5) \$	(1 340,8) \$	(867,0) \$	— \$	(4 225,0) \$
Amortissement au cours de l'exercice	—	(80,9)	(159,6)	(79,0)	—	(319,5)
(Perte de valeur nette) reprise de perte de valeur nette	—	(0,2)	(0,1)	(1,1)	—	(1,4)
Cessions/mises hors service ¹	—	7,1	71,6	3,4	—	82,1
Autres ²	—	85,0	2,8	—	—	87,8
Solde à la fin	(5,7) \$	(2 000,5) \$	(1 426,1) \$	(943,7) \$	— \$	(4 376,0) \$
Valeur comptable nette à la fin	1 141,7 \$	2 133,2 \$	995,6 \$	752,8 \$	371,1 \$	5 394,4 \$

1. Les cessions comprennent un montant de 53,6 millions de dollars lié à des actifs qui ne sont plus utilisés d'une valeur comptable nette de néant.

2. Comprend les reclassements, les transferts, les commissions de location et le transfert du centre de distribution de Brampton vers les actifs détenus en vue de la vente.

La Société a inscrit à l'actif des coûts d'emprunt de 15,5 millions de dollars (28 décembre 2024 – 14,7 millions) liés aux immobilisations corporelles en construction. Le taux utilisé pour calculer ce montant s'établissait à 5,4 pour cent au cours de l'exercice (28 décembre 2024 – 5,2 pour cent).

Perte de valeur des immobilisations corporelles

Une perte de valeur nette de 4,1 millions de dollars a été comptabilisée (28 décembre 2024 – 1,4 million). Toute perte de valeur ou reprise de perte de valeur est présentée dans les autres charges (produits) des états consolidés du résultat net.

Au cours du quatrième trimestre de 2025, la Société a comptabilisé une charge pour perte de valeur de 18,1 millions de dollars relativement à certains actifs des magasins Party City. La perte de valeur découle de la baisse du rendement des magasins. Cette charge se rapporte principalement aux actifs au titre de droits d'utilisation (16,7 millions de dollars) et aux immobilisations corporelles (1,4 million).

13. Contrats de location

13.1 En tant que preneur

Des options de prolongation et de résiliation sont incluses dans un certain nombre de contrats de location de la Société, particulièrement des contrats de location immobilière. Ces conditions sont utilisées en vue de maximiser la flexibilité opérationnelle de la gestion des contrats. La majorité des options de prolongation et de résiliation détenues ne peuvent être exercées que par la Société, et ne peuvent l'être par les bailleurs respectifs.

13.1.1 Actifs au titre de droits d'utilisation

Les tableaux suivants présentent les variations de la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation de la Société à la date de clôture.

(en millions de dollars canadiens)	2025		
	Contrats de location immobilière	Autres contrats de location ¹	Total
Solde au début	1 966,9 \$	67,9 \$	2 034,8 \$
Entrées	445,5	12,5	458,0
Amortissement au cours de l'exercice	(300,9)	(20,9)	(321,8)
Perte de valeur	(23,6)	—	(23,6)
Cessions/mises hors service et autres	(39,6)	(6,7)	(46,3)
Transfert aux actifs détenus en vue de la vente ²	(99,3)	—	(99,3)
Solde à la fin	1 949,0 \$	52,8 \$	2 001,8 \$

1. Les autres contrats de location visent le matériel informatique et les actifs liés à la chaîne d'approvisionnement et au transport qui sont loués.

2. Le transfert aux actifs détenus en vue de la vente comprend les actifs reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente dans le cadre du dessaisissement d'Helly Hansen (se reporter à la note 4).

(en millions de dollars canadiens)	2024		
	Contrats de location immobilière	Autres contrats de location ¹	Total
Solde au début	1 872,5 \$	61,3 \$	1 933,8 \$
Entrées	429,4	26,9	456,3
Amortissement au cours de l'exercice	(314,4)	(20,4)	(334,8)
Perte de valeur	(5,8)	—	(5,8)
Cessions/mises hors service et autres	(14,8)	0,1	(14,7)
Solde à la fin	1 966,9 \$	67,9 \$	2 034,8 \$

1. Les autres contrats de location visent le matériel informatique et les actifs liés à la chaîne d'approvisionnement et au transport qui sont loués.

Perte de valeur des actifs au titre de droits d'utilisation

Une charge pour perte de valeur de 23,6 millions de dollars a été comptabilisée (28 décembre 2024 – 5,8 millions). Toute perte de valeur ou reprise de perte de valeur est présentée dans les autres charges (produits) des états consolidés du résultat net.

La charge pour perte de valeur de 16,7 millions de dollars découle de la dépréciation de certains actifs des magasins Party City. Se reporter à la note 12 pour obtenir de l'information additionnelle.

13.1.2 Obligations locatives et flux de trésorerie non actualisés

Le total des obligations locatives de 2 441,9 millions de dollars (28 décembre 2024 – 2 490,1 millions) comprend les paiements de loyers annuels pour les contrats de location immobilière et les autres contrats de location de :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Moins de un an	430,4 \$	497,5 \$
Entre un an et cinq ans	1 459,4	1 489,7
Plus de cinq ans	1 352,6	1 276,5
Total de l'obligation liée aux contrats de location non actualisée¹	3 242,4 \$	3 263,7 \$

1. Exclut un engagement de 286,9 millions de dollars (28 décembre 2024 – 200,6 millions) au titre de contrats de location signés mais qui n'ont pas encore débuté.

13.2 En tant que bailleur

La Société loue plusieurs de ses immeubles de placement (se reporter à la note 11), et a certains arrangements de sous-location, la plupart comportant une option de renouvellement après l'expiration. Le locataire n'a pas la possibilité d'acheter le bien immobilier à l'expiration de la période de location.

13.2.1 Investissement net dans des contrats de sous-location

Le tableau ci-dessous résume les flux de trésorerie contractuels de la Société provenant de son investissement net dans des contrats de sous-location.

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Moins de un an	24,1 \$	26,4 \$
Entre un an et deux ans	23,7	24,2
Entre deux et trois ans	20,5	21,2
Entre trois et quatre ans	18,8	15,8
Entre quatre et cinq ans	15,3	13,6
Plus de cinq ans	27,7	25,8
Total des paiements de loyers à recevoir non actualisés	130,1	127,0
Produits financiers non acquis	(14,2)	(20,0)
Investissement net dans des contrats de sous-location¹	115,9 \$	107,0 \$

1. Comprend la tranche à court terme de 19,2 millions de dollars (28 décembre 2024 – 21,2 millions [se reporter à la note 7]) et la tranche à long terme de 96,7 millions (28 décembre 2024 – 85,8 millions [se reporter à la note 9]).

13.2.2 Contrats de location simple

Le tableau ci-dessous résume les paiements de loyers minimaux annuels non actualisés à recevoir de preneurs en vertu de contrats de location simple non résiliables.

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Moins de un an	42,4 \$	38,7 \$
Entre un an et deux ans	36,9	35,9
Entre deux et trois ans	31,7	30,3
Entre trois et quatre ans	25,8	25,3
Entre quatre et cinq ans	19,8	19,8
Plus de cinq ans	65,7	62,0
Total	222,3 \$	212,0 \$

13.3 Paiements de loyers variables

La Société effectue des paiements de loyers variables à l'égard de l'impôt foncier et des frais d'assurance pour les immeubles loués. La Société détient aussi certains contrats de location pour des magasins de détail, aux termes desquels les paiements de loyer varient en fonction d'un pourcentage des ventes au détail. En 2025, un montant de 125,8 millions de dollars (28 décembre 2024 – 124,1 millions) a été comptabilisé dans les frais de vente, généraux et administratifs au titre des paiements de loyer variables.

14. Filiales

14.1 Contrôle sur les filiales et composition de la Société

Les présents états financiers consolidés comprennent les entités contrôlées par la Société Canadian Tire. La Société détient le contrôle lorsqu'elle a la capacité de diriger les activités pertinentes de cette entité, lorsqu'elle est exposée aux rendements variables du fait de ses liens avec l'entité ou lorsqu'elle possède des droits sur ces rendements variables, et lorsqu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements de l'entité. Les états financiers de ces entités sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date de début du contrôle jusqu'à la date à laquelle la Société cesse d'avoir le contrôle. Le tableau suivant donne le détail des entités importantes de la Société.

Nom de la filiale	Principales activités	Pays de constitution et d'exploitation	Participation	
			2025	2024
CTFS Holdings Limited ¹	Services bancaires, traitement des transactions par carte de crédit dans les enseignes du Groupe détail Canadian Tire, commercialisation de produits d'assurance et réassurance	Canada	100,0 %	100,0 %
Immobilière Canadian Tire Limitée	Immobilier	Canada	100,0 %	100,0 %
CT Real Estate Investment Trust	Immobilier	Canada	68,1 %	68,4 %
FGL Sports Ltée (« SportChek »)	Détaillant d'articles de sport, de vêtements et de chaussures	Canada	100,0 %	100,0 %
Franchise Trust ²	Programme de prêts aux marchands Canadian Tire	Canada	0,0 %	0,0 %
Glacier Credit Card Trust ³	Programme de financement visant à acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Banque	Canada	0,0 %	0,0 %
Mark's Work Wearhouse Ltd.	Détaillant de vêtements et de chaussures	Canada	100,0 %	100,0 %
Helly Hansen Group AS ⁴	Société de portefeuille pour les activités mondiales de commerce de gros des vêtements de sport et de travail de la marque Helly Hansen	Norvège	0,0 %	100,0 %

1. L'entité juridique CTFS Holdings Limited, établie en 2014, est la société mère de la BCT et de CTFS Bermuda Ltd. Les principales activités de la BCT sont la prestation de services bancaires, la commercialisation de produits d'assurance, de même que le traitement des transactions par carte de crédit dans les magasins de la Société. La principale activité de CTFS Bermuda Ltd. est la réassurance.
2. Franchise Trust est une entité juridique parrainée par une banque tierce qui accorde des prêts à certains marchands en vertu du programme de prêts aux marchands. La Société ne détient aucune participation dans Franchise Trust; toutefois, la Société a établi qu'elle a la capacité de diriger les activités pertinentes et les rendements du silo d'actifs et de passifs de Franchise Trust lié au programme de prêts aux marchands Canadian Tire. Comme la Société contrôle ce silo d'actifs et de passifs, il est consolidé dans les présents états financiers.
3. GCCT a été constituée dans le but de répondre à des besoins particuliers de la Société, soit d'acheter des participations en copropriété dans les créances sur cartes de crédit de la Société. GCCT émet des titres d'emprunt au profit d'investisseurs indépendants pour financer de tels achats. La Société ne détient aucune participation dans GCCT; toutefois, la Société a établi qu'elle a la capacité de diriger les activités pertinentes et les rendements de GCCT. D'un point de vue comptable, comme elle exerce un contrôle sur GCCT, celle-ci est consolidée dans les présents états financiers.
4. Le 31 mai 2025, la Société a conclu la vente de son entreprise Helly Hansen à Kontoor Brands et l'a finalisée au quatrième trimestre de 2025 (se reporter à la note 4).

14.2 Informations détaillées sur les filiales qui ne sont pas entièrement détenues et qui comportent des participations ne donnant pas le contrôle

La portion de l'actif net et du bénéfice attribuable aux tiers est présentée à titre de participations ne donnant pas le contrôle et de bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les bilans consolidés et les états consolidés du résultat net, respectivement. Les participations ne donnant pas le contrôle de CT REIT ont initialement été évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition.

Les tableaux suivants présentent un résumé de l'information concernant les participations ne donnant pas le contrôle.

	2025		
(en millions de dollars canadiens)	CT REIT ¹	Autres ²	Total
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	31,9 %	50,0 %	
Actifs courants	21,8 \$	30,8 \$	52,6 \$
Actifs non courants	7 718,2	60,1	7 778,3
Passifs courants	525,2	23,9	549,1
Passifs non courants	2 803,9	31,7	2 835,6
Actif net	4 410,9	35,3	4 446,2
Produits	604,3 \$	296,9 \$	901,2 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	75,4 \$	8,0 \$	83,4 \$
Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	939,8	18,5	958,3
Distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(70,9)	(6,0)	(76,9)

1 Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est fondé sur le bénéfice net de CT REIT ajusté dans le but de faire correspondre sa comptabilisation à la méthode du coût de la Société, y compris la comptabilisation de l'amortissement.

2 Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est fondé sur le bénéfice net de la filiale ajusté pour tenir compte des exigences contractuelles établies dans l'entente de propriété.

	2024		
(en millions de dollars canadiens)	CT REIT ¹	Autres ²	Total
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	31,6 %	50,0 %	
Actifs courants	11,4 \$	30,2 \$	41,6 \$
Actifs non courants	7 237,8	60,1	7 297,9
Passifs courants	619,0	15,7	634,7
Passifs non courants	2 531,4	34,8	2 566,2
Actif net	4 098,8	39,8	4 138,6
Produits	578,7 \$	298,5 \$	877,2 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	78,0 \$	6,2 \$	84,2 \$
Capitaux propres attribuables aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	916,9	16,4	933,3
Distributions aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(68,0)	(2,3)	(70,3)

1 Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est fondé sur le bénéfice net de CT REIT ajusté dans le but de faire correspondre sa comptabilisation à la méthode du coût de la Société, y compris la comptabilisation de l'amortissement.

2 Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle est fondé sur le bénéfice net de la filiale ajusté pour tenir compte des exigences contractuelles établies dans l'entente de propriété.

15. Impôt sur le résultat

15.1 Actifs et passifs d'impôt différé

Le montant d'actif ou de passif d'impôt différé comptabilisé dans les bilans consolidés et la fluctuation correspondante comptabilisée dans les états consolidés du résultat net ou dans les états consolidés des variations des capitaux propres ou découlant d'un regroupement d'entreprises se présentent comme suit :

	2025					
(en millions de dollars canadiens)	Solde au début	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Transfert aux actifs détenus en vue de la vente ²	Solde à la fin
Provisions, produits différés et réserves	127,3 \$	(2,2) \$	— \$	— \$	(7,1) \$	118,0 \$
Immobilisations corporelles	(157,0)	(17,9)	—	1,0	3,8	(170,1)
Immobilisations incorporelles	(278,7)	12,4	—	—	88,0	(178,3)
Avantages du personnel	37,2	0,7	(1,8)	—	—	36,1
Couvertures de flux de trésorerie	(53,9)	—	32,3	14,0	6,0	(1,6)
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	122,3	2,1	—	—	(2,1)	122,3
Pertes autres qu'en capital reportées en avant	15,1	(4,4)	—	(0,1)	(8,8)	1,8
Autres	8,1	(2,1)	—	—	(5,5)	0,5
Actif (passif) d'impôt différé, montant net ¹	(179,6) \$	(11,4) \$	30,5 \$	14,9 \$	74,3 \$	(71,3) \$

1. Comprend des montants nets d'actif d'impôt différé de 59,6 millions de dollars et de passif d'impôt différé de 130,9 millions.

2. Le transfert aux actifs détenus en vue de la vente comprend les actifs reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente dans le cadre du dessaisissement d'Helly Hansen (se reporter à la note 4).

					2024
(en millions de dollars canadiens)	Solde au début	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Solde à la fin
Provisions, produits différés et réserves	95,5 \$	29,9 \$	— \$	1,9 \$	127,3 \$
Immobilisations corporelles	(120,8)	(35,6)	—	(0,6)	(157,0)
Immobilisations incorporelles	(285,2)	4,9	—	1,6	(278,7)
Avantages du personnel	42,1	1,3	(6,2)	—	37,2
Couvertures de flux de trésorerie	(16,2)	—	(61,0)	23,3	(53,9)
Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	128,0	(5,8)	—	0,1	122,3
Pertes autres qu'en capital reportées en avant	45,1	(29,3)	—	(0,7)	15,1
Autres	8,9	(1,0)	—	0,2	8,1
Actif (passif) d'impôt différé, montant net ¹	(102,6) \$	(35,6) \$	(67,2) \$	25,8 \$	(179,6) \$

1. Comprend des montants nets d'actif d'impôt différé de 51,3 millions de dollars et de passif d'impôt différé de 156,2 millions.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé à l'égard du montant des différences temporaires découlant de l'écart entre la valeur comptable des participations dans des filiales et des entreprises associées, des investissements dans des succursales et des intérêts dans des partenariats aux fins des présents états financiers consolidés et le montant du coût des placements aux fins de l'impôt. La Société est capable de contrôler le calendrier de résorption des différences temporaires, et elle estime qu'il est probable que la résorption n'aura pas lieu dans un avenir prévisible. Le montant de ces différences temporaires imposables s'établissait à environ 2,6 milliards de dollars au 3 janvier 2026 (28 décembre 2024 – 2,6 milliards).

Aucun actif d'impôt différé n'est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il n'est pas probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels les imputer. Le montant de ces différences temporaires déductibles s'établissait à environ 11,6 millions de dollars au 3 janvier 2026 (28 décembre 2024 – 187,9 millions).

Le 20 juin 2024, le gouvernement du Canada a adopté la *Loi sur l'impôt minimum mondial* (la « LImm »), qui met en œuvre le régime d'impôt minimum mondial de 15 pour cent de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour certaines multinationales (Pilier Deux) au Canada. La LImm et les autres lois étrangères relatives au Pilier Deux sont entrées en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} janvier 2024.

La Société a procédé à une évaluation de son exposition potentielle à l'impôt sur le résultat découlant des règles du Pilier Deux et a déterminé que les taux d'imposition effectifs en vertu du Pilier Deux sont supérieurs à 15 pour cent dans la plupart des juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités. Dans les juridictions où les règles de protection transitoire ne s'appliquent pas et où le taux d'imposition effectif en vertu du Pilier Deux est inférieur à 15 pour cent, la Société n'est pas exposée de manière importante aux règles du Pilier Deux relatives à l'impôt sur le résultat. Par conséquent, la Société n'a pas constitué de provision pour une charge d'impôt exigible en vertu du Pilier Deux. La Société a appliqué l'exception temporaire obligatoire à la comptabilisation et à la présentation de l'impôt différé lié à la mise en œuvre du modèle de règles du Pilier Deux.

15.2 Charge d'impôt

Le tableau suivant présente les principales composantes de la charge d'impôt sur le résultat.

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024 ¹
Période considérée	225,5 \$	195,0 \$
Ajustements au titre d'exercices antérieurs	(17,4)	31,0
Charge d'impôt exigible	208,1 \$	226,0 \$
(Économie) charge d'impôt sur le résultat différé afférente à la naissance et à la résorption de différences temporaires	(1,2) \$	65,3 \$
Ajustements de la charge (de l'économie) d'impôt sur le résultat différé au titre d'exercices antérieurs	12,6	(31,7)
Charge (économie) d'impôt différé	11,4	33,6
Total de la charge d'impôt sur le résultat	219,5 \$	259,6 \$

1. Certains chiffres comparatifs sont présentés de manière à refléter la présentation de l'entreprise Helly Hansen à titre d'activité abandonnée pour l'exercice considéré (se reporter à la note 4).

Les montants de la charge de (l'économie) d'impôt sur le résultat comptabilisés dans les autres éléments du résultat global se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024 ¹
Profits nets (pertes nettes) liés à la juste valeur des dérivés désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie, à l'exclusion de la valeur temps des options sur swap	3,3 \$	6,3 \$
Variations de la juste valeur de la valeur temps des options sur swap	(6,5)	(3,3)
Reclassement de pertes (profits) en résultat	(3,7)	(3,4)
Profits nets (pertes nettes) liés à la couverture de flux de trésorerie des stocks	(25,4)	53,7
Gains actuariels (pertes actuarielles)	1,8	6,2
Total de (l'économie) la charge d'impôt sur le résultat	(30,5) \$	59,5 \$

1. Certains chiffres comparatifs sont présentés de manière à refléter la présentation de l'entreprise Helly Hansen à titre d'activité abandonnée pour l'exercice considéré (se reporter à la note 4).

Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat

Les données relatives à l'impôt sur le résultat présentées dans les états consolidés du résultat net diffèrent des montants qui seraient calculés au moyen du taux d'imposition sur le résultat prévu par la loi pour les raisons suivantes :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024 ¹
Bénéfice avant impôt	878,5 \$	1 175,1 \$
Impôt sur le résultat en fonction du taux d'imposition applicable prévu par la loi de 26,4 % (28 décembre 2024 – 26,4 %)	231,8 \$	310,3 \$
Ajustement à l'impôt sur le résultat découlant de ce qui suit :		
Partie non déductible (non imposable) des pertes (gains) en capital	2,7	(33,1)
Bénéfice attribuable aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les entités intermédiaires	(21,8)	(22,0)
Charge liée aux options sur actions non déductible	3,9	1,7
Autres	2,9	2,7
Charge d'impôt sur le résultat	219,5 \$	259,6 \$

1. Certains chiffres comparatifs sont présentés de manière à refléter la présentation de l'entreprise Helly Hansen à titre d'activité abandonnée pour l'exercice considéré (se reporter à la note 4).

Le taux d'imposition prévu par la loi applicable correspond au total du taux d'imposition fédéral canadien de 15,0 pour cent (28 décembre 2024 – 15,0 pour cent) et du taux d'imposition provincial canadien de 11,4 pour cent (28 décembre 2024 – 11,4 pour cent).

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet de vérifications menées par l'administration fiscale. Bien que la Société ait établi que les déclarations fiscales qu'elle produit sont appropriées et justifiables, il arrive à l'occasion que certains éléments fassent l'objet d'une révision et soient contestés par l'administration fiscale.

La Société examine périodiquement la possibilité de dénouements défavorables en matière de questions fiscales. La Société est d'avis que la décision finale relativement à ces questions fiscales n'aura pas d'incidence défavorable significative sur ses liquidités, sur sa situation financière consolidée ni sur son bénéfice net, car elle a déterminé qu'elle a constitué des provisions adéquates à l'égard de ces questions fiscales. Si le passif d'impôt définitif différait sensiblement des provisions établies, cela pourrait avoir des répercussions positives ou négatives sur le taux d'imposition effectif de la Société et sur son bénéfice dans la période au cours de laquelle les questions seront en fin de compte résolues.

16. Dépôts

Les dépôts totaux de 3 542,1 millions de dollars (28 décembre 2024 – 3 557,4 millions) se composent des dépôts de courtiers et des dépôts de détail.

Les flux de trésorerie provenant des dépôts des courtiers sont générés par l'offre de certificats de placement garanti (« CPG ») par l'entremise de courtiers plutôt que directement aux clients des services bancaires de détail. Les CPG offerts par les courtiers sont d'une durée allant de 30 jours à cinq ans et ne prévoient aucune disposition de remboursement par anticipation, sauf en de rares circonstances. Au 3 janvier 2026, le total des dépôts des courtiers à court et à long terme en cours s'élevait à 2 884,3 millions de dollars (28 décembre 2024 – 2 946,5 millions).

Les dépôts de détail se composent de dépôts dans des comptes d'épargne à intérêt élevé, de CPG de détail et de dépôts dans des CELI. Au 3 janvier 2026, le total des dépôts de détail en cours s'élevait à 657,8 millions de dollars (28 décembre 2024 – 610,9 millions).

Pour obtenir de l'information sur les remboursements de dépôts exigibles, se reporter à la note 24.4. Le tableau suivant présente les taux d'intérêt effectifs.

	2025	2024
Dépôts sous forme de CPG	4,09 %	3,88 %
Dépôts dans des comptes d'épargne à intérêt élevé	2,60 %	3,62 %

17. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Dettes fournisseurs et charges à payer	2 264,3 \$	2 411,4 \$
Dérivés (note 34.2)	34,9	15,1
Passifs financiers	2 299,2	2 426,5
Produits différés	375,0	351,6
Autres	137,4	153,3
	2 811,6 \$	2 931,4 \$

Les produits différés sont composés principalement des produits non acquis tirés des cartes-cadeaux et des récompenses du programme de fidélisation de la clientèle. Les produits différés seront comptabilisés à titre de produits lorsque les clients utilisent leurs cartes-cadeaux et lorsque les récompenses sont échangées. La majeure partie des produits différés devrait être rachetée au cours de l'exercice suivant l'émission. Un montant de 319,4 millions de dollars inclus dans les produits différés au début de la période a été comptabilisé à titre de produits en 2025 (28 décembre 2024 – 311,8 millions).

Le poste Autres est composé principalement de la tranche courante des passifs au titre des paiements fondés sur des actions et des taxes de vente à payer.

Les conditions de paiement sur les dettes fournisseurs vont du paiement immédiat à 180 jours (28 décembre 2024 – du paiement immédiat à 180 jours).

18. Provisions

Au cours de l'exercice, une charge de restructuration totale de 213,5 millions de dollars a été constatée par régularisation en lien avec la stratégie Vrai Nord de la Société et comptabilisée dans les autres charges (produits). Cette charge de restructuration comprend un montant de 125,1 millions de dollars lié aux indemnités de départ et aux coûts liés à l'optimisation du portefeuille de magasins de SportChek, incluant les coûts liés à la fermeture de magasins Atmosphere autonomes, et un montant de 88,4 millions affecté à d'autres coûts de transformation et aux honoraires de services-conseils. À la fin de la période, une provision de 37,6 millions de dollars a été constituée.

Le tableau suivant présente les variations des provisions de la Société.

	2025			
(en millions de dollars canadiens)	Retours sur ventes et retours sous garantie	Remise en état des sites et démantèlement	Autres	Total
Solde au début	189,1 \$	51,2 \$	13,0 \$	253,3 \$
Charges, déduction faite des reprises	632,9	16,0	221,7	870,6
Utilisations	(621,9)	(9,9)	(176,8)	(808,6)
Ajustements d'actualisation	4,0 \$	(3,7) \$	0,2 \$	0,5 \$
Solde à la fin	204,1 \$	53,6 \$	58,1 \$	315,8 \$
Provisions courantes	197,3	12,2	46,1	255,6
Provisions à long terme	6,8	41,4	12,0	60,2

19. Emprunts à court terme

Les emprunts à court terme comprennent le papier commercial émis par GCCT et les emprunts sur les marges de crédit bancaire engagées de CT REIT. Les emprunts à court terme peuvent comporter des intérêts payables mensuellement à l'échéance ou être vendus à escompte, puis arriver à échéance à leur valeur nominale.

Le papier commercial est constitué de billets à court terme assortis d'échéances variées, dont l'échéance initiale est de 364 jours ou moins pour le papier commercial adossé à des créances de GCCT, et dont le taux d'intérêt est établi au moment de chaque émission ou augmentation. Le papier commercial est comptabilisé au coût amorti.

Les emprunts à court terme comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
CT REIT – marges de crédit bancaire non garanties	— \$	2,0 \$
GCCT – papier commercial adossé à des créances en cours	295,1	293,8
Total des emprunts à court terme	295,1 \$	295,8 \$

20. Emprunts

Les états financiers consolidés comprennent une partie (un silo) de Franchise Trust, une entité ad hoc commanditée par une banque tierce qui veille au montage et à la gestion des prêts à certains marchands pour l'achat de stocks et d'immobilisations corporelles (« prêts aux marchands »). La Société s'est entendue avec plusieurs importantes banques canadiennes pour que celles-ci fournissent des lettres de garantie à Franchise Trust à titre de soutien au crédit pour les prêts aux marchands. Franchise Trust a vendu tous ses droits dans les lettres de garantie et les prêts aux marchands qui étaient en cours à d'autres fiducies indépendantes créées par d'importantes banques canadiennes (« fiducies de copropriétaires ») qui financent leurs participations en copropriété par l'entremise des marchés des capitaux. Comme Franchise Trust conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux prêts aux marchands, les transferts sont comptabilisés à titre de transactions de financement garanti. Par conséquent, la Société comptabilise toujours la tranche courante de ces actifs dans les créances sur prêts et la tranche à long terme dans les créances à long terme et autres actifs et comptabilise les passifs connexes garantis par ces actifs à titre d'emprunts, soit les emprunts contractés par Franchise Trust pour financer les prêts aux marchands. Les prêts aux marchands et les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis ultérieurement comptabilisés au coût amorti.

(en millions de dollars canadiens)	2025		2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Prêts aux marchands ¹ (note 8)	556,6 \$	556,6 \$	563,2 \$	563,2 \$
Passifs connexes	556,6	556,6	563,2	563,2
Position nette	— \$	— \$	— \$	— \$

1. L'évaluation de la juste valeur des prêts aux marchands est classée dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Se reporter à la note 34.2 pour la définition des niveaux.

Les prêts aux marchands ont été vendus légalement et ne sont pas accessibles aux créanciers de la Société. Les emprunts ne constituent pas une responsabilité légale pour la Société. En cas de défaut de paiement du prêt de la part d'un marchand, la Société a le droit d'acheter ce prêt des fiducies de copropriétaires, qui céderont à la Société l'instrument d'emprunt du marchand concerné et les documents de garantie connexes. Les fiducies de copropriétaires ont aussi le droit de céder tout prêt en souffrance et de tirer des montants sur les lettres de garantie pour rembourser le prêt. La cession de ces documents accorderait à la Société des droits prioritaires en matière de garantie quant aux actifs du marchand, à moins que certaines réclamations de nature réglementaire aient préséance. Dans la plupart des cas, la Société s'attend à recouvrer les paiements effectués pour acheter un prêt en souffrance, y compris les charges qui y sont liées. Les fiducies de copropriétaires peuvent aussi tirer des montants sur ces lettres de garantie afin de couvrir les insuffisances liées à certains frais connexes qui leur sont dus. Dans tous les cas où un montant est tiré sur les lettres de garantie, la Société a consenti à rembourser les montants ainsi tirés à la banque qui a émis les lettres de garantie. Se reporter à la note 35 pour obtenir de l'information additionnelle.

21. Dette à long terme

La dette à long terme se détaille comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2025		2024	
	Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
Billets à moyen terme (la Société)				
Série 2, à 6,5 %, échéant le 13 avril 2028	150,0 \$	151,9 \$	150,0 \$	151,2 \$
Série 2, à 6,57 %, échéant le 24 février 2034	200,0	203,5	200,0	201,7
Série B, à 5,610 %, échéant le 4 septembre 2035	200,0	198,9	200,0	199,7
Série G, à 5,372 %, échéant le 16 septembre 2030	400,0	397,2	400,0	398,6
Série H, CORRA + 1,00 %, échéant le 14 septembre 2026	—	—	200,0	199,6
Déventures (CT REIT)				
Série B, à 3,527 %, échéant le 9 juin 2025	—	—	200,0	199,9
Série D, à 3,289 %, échéant le 1 ^{er} juin 2026	200,0	199,9	200,0	199,8
Série E, à 3,469 %, échéant le 16 juin 2027	175,0	174,8	175,0	174,7
Série F, à 3,865 %, échéant le 7 décembre 2027	200,0	199,7	200,0	199,6
Série G, à 2,371 %, échéant le 6 janvier 2031	150,0	149,5	150,0	149,4
Série H, à 3,029 %, échéant le 5 février 2029	250,0	249,3	250,0	249,1
Série I, à 5,828 %, échéant le 14 juin 2028	250,0	249,3	250,0	249,0
Série J, à 4,292 %, échéant le 9 juin 2030	200,0	199,1	—	—
Billets à terme adossés à des créances de premier rang (GCCT)				
Série 2020-1, à 1,388 %, échéant le 22 septembre 2025 ¹	—	—	448,8	448,5
Série 2022-1, à 4,958 %, échéant le 20 septembre 2027 ¹	420,7	419,9	420,7	419,4
Série 2023-1, à 5,681 %, échéant le 20 septembre 2028 ¹	467,5	466,1	467,5	465,6
Série 2024-1, à 4,740 %, échéant le 20 septembre 2026 ¹	514,3	513,6	514,3	512,7
Série 2025-1, à 3,908 %, échéant le 20 septembre 2030 ¹	467,5	465,0	—	—
Billets à terme adossés à des créances subordonnés (GCCT)				
Série 2020-1, à 2,438 %, échéant le 22 septembre 2025 ¹	—	—	31,2	31,2
Série 2022-1, à 6,108 %, échéant le 20 septembre 2027 ¹	29,3	29,3	29,3	29,3
Série 2023-1, à 6,881 %, échéant le 20 septembre 2028 ¹	32,5	32,5	32,5	32,5
Série 2024-1, à 5,588 %, échéant le 20 septembre 2026 ¹	35,7	35,8	35,7	35,8
Série 2025-1, à 4,728 %, échéant le 20 septembre 2030 ¹	32,5	32,5	—	—
Prêts hypothécaires	8,1	8,1	8,5	8,6
Total de la dette	4 383,1 \$	4 375,9 \$	4 563,5 \$	4 555,9 \$
Dette courante	758,0	758,0	680,4	680,4
Dette à long terme	3 625,1	3 617,9	3 883,1	3 875,5

1. Date de remboursement prévue définie dans l'acte de fiducie supplémentaire de la série.

La valeur comptable de la dette à long terme est présentée déduction faite des frais d'émission des titres d'emprunt de 12,3 millions de dollars (28 décembre 2024 – 12,6 millions).

Billets à terme adossés à des créances sur cartes de crédit de premier rang et subordonnés (GCCT)

Les billets à terme adossés à des créances de premier rang et subordonnés émis par GCCT sont titrisés par une participation en copropriété dans un portefeuille de créances sur prêts dues de certains comptes de clients de cartes de crédit de la Banque (« portefeuille de créances titrisées »). Ces billets sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Sous réserve du paiement de certaines sommes prioritaires, les billets à terme adossés à des créances de premier rang d'une série sont garantis de façon prioritaire par les recouvrements attribuables aux participations en copropriété du portefeuille de créances titrisées. Les billets à terme adossés à des créances subordonnés d'une telle série sont garantis de façon subordonnée par les recouvrements attribuables aux billets à terme adossés à des créances de premier rang de cette série quant au paiement du capital et, dans certains cas, des intérêts. Les droits que peuvent exercer les porteurs de billets et autres parties sur ces actifs sont régis par les clauses relatives à la priorité et aux paiements établies dans l'acte de fiducie de GCCT daté du 29 novembre 1995, tel qu'il a été modifié, et les suppléments connexes en vertu desquels les séries de billets en cours ont été émises, ainsi que par les conventions d'achat de séries, qui établissent le processus de rehaussement de crédit par surdimensionnement de la Banque.

Le remboursement du capital des billets à terme adossés à des créances de série 2022-1, de série 2023-1, de série 2024-1 et de série 2025-1 aura lieu aux dates de remboursement prévues, indiquées dans le tableau précédent. Aucun des billets à terme adossés à des créances de GCCT n'est rachetable par anticipation par GCCT ou par la Banque. Au cours d'une période de liquidation contractuelle antérieure à la date prévue de remboursement des billets d'une série donnée, les recouvrements du portefeuille de créances titrisées attribuables à GCCT relativement à la série liquidée ainsi que de toutes les séries en circulation au cours de leur période de renouvellement seront accumulés par le dépositaire. Si un montant demeurerait impayé après la date prévue de remboursement, les recouvrements du portefeuille de créances titrisées attribuables à GCCT relativement aux séries liquidées ainsi que toute série en cours pendant leurs périodes de renouvellement seront appliqués au paiement de ce montant jusqu'à une date de résiliation spécifiée, qui est actuellement de 36 mois après la date prévue de remboursement.

Les remboursements de capital peuvent commencer plus tôt que la date de remboursement prévue d'une série (période d'amortissement), advenant certaines circonstances, notamment :

- l'incapacité de la Banque (à titre de vendeur ou de gestionnaire) à effectuer les paiements nécessaires à GCCT ou à s'acquitter de ses engagements ou autres obligations contractuelles;
- la non-conformité de la performance du portefeuille de créances titrisées relativement aux critères établis;
- l'insuffisance de créances sur cartes de crédit disponibles dans le portefeuille de créances titrisées.

Aucune de ces circonstances n'est survenue au cours des exercices de la Banque clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024.

Billets à moyen terme et débentures

Les billets à moyen terme et les débentures ne sont pas garantis, et ceux émis par la Société et par CT REIT dont la durée initiale est de plus de deux ans sont rachetables en tout temps par la Société ou par CT REIT, selon le cas, (sauf pour ceux de CT REIT à partir de la date de rachat à la valeur nominale) en tout ou en partie, à la valeur nominale ou en fonction d'une formule de prix fondée sur les taux d'intérêt au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants. À compter de la date de rachat à la valeur nominale, les débentures de CT REIT sont rachetables à la valeur nominale en tout temps à son gré, en totalité ou en partie.

Emprunt hypothécaire

Au 3 janvier 2026, l'emprunt hypothécaire était assorti d'un taux d'intérêt moyen pondéré de 3,24 pour cent et d'une date d'échéance au 1^{er} mars 2026.

22. Autres passifs à long terme

Les autres passifs à long terme comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Avantages postérieurs à l'emploi (note 23)	137,5 \$	141,5 \$
Dérivés (note 34.2)	6,6	6,3
Autres	57,3	23,4
	201,4 \$	171,2 \$

Les autres éléments se rapportent principalement à la tranche à long terme des passifs au titre des paiements fondés sur des actions.

23. Avantages du personnel

Régime de participation aux bénéfices

La Société offre un régime de participation aux bénéfices à certains employés. Le montant attribué aux employés est calculé d'après la rentabilité de la Société, mais il doit équivaloir au minimum à un pour cent du profit net après impôt réalisé par la Société à l'exercice précédent. Une partie de l'attribution (l'« attribution de base ») est versée dans un régime de participation différée aux bénéfices (« RPDB ») à l'intention des employés. Le montant maximal que verse la Société au titre de l'attribution de base dans le RPDB par employé par année est assujéti aux plafonds établis par la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Chaque employé participant doit investir et conserver l'équivalent de 10 pour cent de l'attribution de base dans un fonds d'actions de la Société du RPDB. Le fonds d'actions détient des actions ordinaires et des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société. Les droits aux montants que la Société verse au RPDB par employé sont acquis dans une proportion de 20 pour cent après un an de service ininterrompu et en totalité après deux ans de service ininterrompu.

En 2025, la Société a versé un montant de 31,6 millions de dollars (28 décembre 2024 – 32,9 millions) conformément aux modalités du RPDB.

Avantages postérieurs à l'emploi : régime à prestations définies

En vertu de ses politiques, la Société offre à certains employés retraités certains avantages au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance vie et d'autres avantages. La Société n'offre aucun régime de retraite. Le tableau qui suit présente des renseignements sur le régime à prestations définies de la Société.

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies		
Obligation au titre des prestations définies au début	141,5 \$	160,1 \$
Coût des services rendus	1,2	1,5
Coût financier	6,7	7,2
Perte actuarielle (gain actuariel) découlant de changements dans les hypothèses démographiques	—	(17,5)
Perte actuarielle (gain actuariel) découlant de changements dans les hypothèses financières	(5,6)	(3,3)
Perte actuarielle (gain actuariel) découlant des ajustements aux hypothèses liées à l'expérience	(1,2)	(2,8)
Prestations versées	(5,1)	(3,7)
Obligation au titre des prestations définies à la fin ¹	137,5 \$	141,5 \$

1. L'obligation au titre des prestations définies n'est pas financée, parce que le financement est versé lorsque les prestations sont payées. Par conséquent, le régime ne compte pas d'actifs.

Principales hypothèses actuarielles utilisées :

	2025	2024
Obligation au titre des prestations définies à la fin :		
Taux d'actualisation	5,00 %	4,70 %
Charge nette au titre du régime d'avantages pour l'exercice :		
Taux d'actualisation	4,70 %	4,60 %

Pour évaluer l'obligation au titre de prestations définies, on a présumé un taux tendanciel moyen pondéré du coût des soins de santé de 2,78 pour cent en 2025 (28 décembre 2024 – 2,84 pour cent). Ce taux devrait reculer graduellement pour s'établir à 1,71 pour cent en 2040 et demeurer à ce niveau par la suite.

Les résultats de l'évaluation actuarielle en date du 3 janvier 2026 ont été extrapolés à partir de l'évaluation actuarielle réalisée en date du 28 décembre 2024.

Au 3 janvier 2026, le montant cumulé des pertes actuarielles, avant impôt, qui a été comptabilisé en capitaux propres était de 0,2 million de dollars (28 décembre 2024 – 7,0 millions).

Analyse de sensibilité

Le régime à prestations définies de la Société est exposé aux risques actuariels, notamment les hypothèses relatives à la tendance des coûts des soins de santé, au taux d'actualisation et à l'espérance de vie. Le tableau suivant présente la sensibilité des obligations au titre des prestations définies à ces hypothèses. Pour chaque analyse de sensibilité, on présente l'incidence de la variation raisonnablement possible d'un seul facteur en présumant que les autres hypothèses demeurent inchangées.

(en millions de dollars canadiens)	2025	
	Obligations au titre des prestations constituées	
	Augmentation	Diminution
Une augmentation ou une diminution de 50 points de base des taux d'actualisation hypothétiques	(8,5) \$	9,5 \$
Une augmentation ou une diminution de un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé	10,8	(9,1)
Une augmentation ou une diminution de un an de l'espérance de vie hypothétique	3,1	(3,1)

Au 3 janvier 2026, la durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies était de 13,0 ans (28 décembre 2024 – 13,8 ans).

24. Gestion des risques financiers

24.1 Aperçu

La Société est exposée au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. Pour plus d'information sur les instruments financiers de la Société, leur classement, leur incidence sur les états financiers et la détermination de la juste valeur, se reporter aux notes 3 et 34.

24.2 Cadre de gestion des risques

La politique de gestion des risques financiers du conseil (la « politique de GRF ») de la Société est établie de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la Société doit faire face, l'établissement de limites et de contrôles relatifs à la tolérance aux risques, ainsi que la surveillance des risques et du respect de ces limites. Les stratégies et les systèmes de gestion des risques financiers sont régulièrement passés en revue pour faire en sorte qu'ils demeurent conformes aux objectifs et à la tolérance aux risques de la Société, et soient adaptés aux tendances et à la conjoncture du marché. La Société, grâce à ses normes et à ses procédures en matière d'embauche, de formation et de gestion, vise à maintenir un environnement de contrôle structuré et constructif permettant à tous les membres du personnel de comprendre leurs rôles et obligations.

24.3 Risque de crédit

Les relations de la Société avec ses clients et d'autres contreparties l'exposent à un risque de crédit, qui constitue un risque de perte si l'une de ces parties ne respecte pas ses obligations contractuelles. Le risque découle principalement des activités liées au portefeuille de créances sur cartes de crédit de la Banque et des interactions de la Société avec ses marchands, ses franchisés et ses clients de commerce de gros, ainsi que les contreparties liées à ses instruments financiers, lesquels sont analysés plus en détail ci-après. Des conditions macroéconomiques défavorables, comme la diminution du produit intérieur brut réel et des niveaux de revenu des consommateurs, ainsi que l'augmentation de l'inflation, du chômage et des niveaux d'endettement pourraient accroître le risque de crédit.

24.3.1 Risque de crédit à la consommation

En accordant des cartes de crédit, la Banque est exposée au risque de crédit à la consommation quant à la capacité et à la volonté de ses clients de rembourser leur emprunt. Se reporter à la note 8 pour obtenir de l'information sur la qualité du crédit et la performance au chapitre des créances sur prêts. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la performance financière de la Société, notamment entraîner des charges pour pertes de crédit et une réduction des flux de trésorerie et des liquidités.

La Banque gère le risque de crédit à la consommation en tenant à jour des politiques, des processus et des contrôles de gestion du risque de crédit, en ayant recours à des modèles de notation dans le but d'effectuer un suivi de la solvabilité de ses clients, en faisant appel à la technologie pour prendre des décisions avisées pour chacun des comptes de manière à réduire le risque de crédit, en adoptant une technologie visant à améliorer l'efficacité du processus de recouvrement, et en surveillant de près les conditions macroéconomiques, comme la dette à la consommation, les niveaux de revenu, le taux de chômage et d'autres facteurs, notamment les taux d'intérêt. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures permettront d'atténuer efficacement ces risques.

24.3.2 Risque de crédit lié aux marchands/franchisés

La Société est également exposée au risque de crédit relativement à ses relations commerciales avec ses marchands, ses franchisés et ses clients de commerce de gros, qui pourraient ne pas être en mesure ou ne pas vouloir régler leurs dettes. De plus, la Société est exposée aux risques de crédit par l'intermédiaire de l'émission de lettres de garantie relativement au portefeuille de prêts aux marchands de Franchise Trust et des garanties qu'elle peut fournir à des tiers relativement aux emprunts bancaires ou aux rachats de stocks de certains marchands et franchisés, lorsque des banques émettrices en font la demande. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la performance financière de la Société, notamment entraîner des charges pour pertes de crédit et pour créances douteuses et une réduction des flux de trésorerie et des liquidités.

Pour plus d'information sur les garanties et les engagements, se reporter à la note 35.

24.3.3 Risque de crédit des contreparties à un instrument financier

Le risque de crédit des contreparties comprend le risque lié aux soldes de trésorerie, aux activités d'investissement et à l'utilisation de dérivés financiers. La Société s'expose au risque de crédit des contreparties lorsque des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes contractuelles réelles ou implicites. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la performance financière de la Société, notamment entraîner des charges pour pertes de crédit, des ajustements de la juste valeur et une réduction des flux de trésorerie et des liquidités.

La politique de GRF de la Société régit la façon dont elle gère son exposition au risque de crédit des contreparties à un instrument financier. Le portefeuille d'instruments financiers de la Société est réparti entre des institutions financières, les gouvernements provinciaux et fédéral et, dans une moindre mesure, des sociétés émettrices et des émetteurs de titres adossés à des créances. La politique de GRF exige de ne faire affaire qu'avec des institutions financières et d'autres contreparties affichant une excellente cote de solvabilité, en gérant dans certaines limites l'exposition au risque de crédit et la durée jusqu'à l'échéance conformément à la politique. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures permettront d'atténuer efficacement ces risques.

24.3.4 Exposition supplémentaire au risque de crédit

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit, en plus des montants présentés dans les bilans consolidés, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Engagements de prêt non utilisés	13 880,3 \$	12 819,1 \$
Garanties	236,8	246,4
Total	14 117,1 \$	13 065,5 \$

Se reporter à la note 8 pour obtenir de l'information sur la qualité du crédit et la performance au chapitre des créances sur prêts.

24.4 Risque de liquidité

La Société a besoin de liquidités suffisantes et efficaces pour s'acquitter des obligations liées à sa dette et à ses autres passifs financiers. Sa capacité à respecter ces obligations dépend des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et des sources de financement comme les marges de crédit bancaire, les programmes de papier commercial, les CPG émis par l'entremise de courtiers, les dépôts de détail, les nouveaux titres d'emprunt ou de capitaux propres émis dans le public ou au privé et la titrisation de créances sur cartes de crédit par l'intermédiaire de GCCT. La Banque détient également des actifs liquides de haute qualité, comme l'exige le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

Parfois, les flux de trésorerie d'exploitation peuvent être insuffisants et un risque de liquidité peut résulter de l'incapacité de la Société à accéder à ses sources de financement de façon efficiente. Des conditions macroéconomiques comme la diminution des niveaux de revenu des consommateurs ainsi que l'augmentation de l'inflation, du chômage et des niveaux d'endettement peuvent accroître le risque de liquidité. La capacité de la Société à obtenir et à maintenir un financement efficient dépend de ses notations, et les notations de crédit peuvent être abaissées pour diverses raisons, notamment la baisse des produits, l'augmentation des niveaux d'endettement et des conditions macroéconomiques défavorables. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les objectifs stratégiques, la performance financière et les activités de la Société et faire en sorte que la Société cherche à obtenir du financement additionnel selon des modalités défavorables, qu'elle retarde ou limite ses dépenses d'investissement, qu'elle renonce à des occasions potentielles, qu'elle liquide des actifs ou qu'elle restructure sa dette.

La politique de GRF régit la façon dont la Société gère son exposition au risque de liquidité. La Société utilise un modèle de prévision des flux de trésorerie consolidés pour surveiller périodiquement ses besoins en liquidités à court et à long terme, lequel lui permet d'optimiser sa position de trésorerie et sa dette à court terme tout en évaluant des stratégies de financement à long terme et de répartition du capital. De plus, la politique en matière de gestion de l'actif et du passif de la Banque régit son approche à l'égard de la gestion de son exposition au risque de liquidité au moyen d'un cadre de gestion des liquidités et du respect des exigences réglementaires applicables. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures permettront d'atténuer efficacement ces risques.

Les sources de financement suivantes sont à la disposition de la Société pour atténuer le risque de liquidité :

- une marge de crédit bancaire engagée non garantie de 1,975 milliard de dollars consentie par un consortium de huit institutions financières canadiennes et de deux institutions financières étrangères, qui viendra à échéance en septembre 2030, à des fins générales;
- des billets à ordre à court terme non garantis pour un montant en capital total maximal de 1,0 milliard de dollars américains pouvant être émis par la Société aux États-Unis, pour lesquels la marge de crédit bancaire susmentionnée sert de crédit de sûreté. Ces billets, d'une durée allant de un jour à 270 jours, sont émis à escompte et ont égalité de rang de paiement avec toutes les obligations non subordonnées et non garanties de la Société;
- une marge de crédit bancaire engagée non garantie de 300,0 millions de dollars consentie à CT REIT par un consortium de sept institutions financières canadiennes, qui viendra à échéance en septembre 2030, à des fins générales;
- une marge de crédit bancaire engagée garantie de 300,0 millions de dollars et une facilité d'achat de billets titrisés engagée de 1 200,0 millions consentie par RBC à la Banque pour le financement de montants additionnels au titre des billets adossés à des créances sur cartes de crédit de premier rang et subordonnés émis par GCCT et achetés par RBC, qui arriveront toutes deux à échéance en avril 2028;
- une facilité de trésorerie engagée de 300,0 millions de dollars de style mondial consentie par un consortium de cinq institutions financières canadiennes, qui sert de crédit de sûreté pour les titres de série 1997-1 du programme de papier commercial adossé à des créances sur cartes de crédit de GCCT dans le cas où GCCT serait dans l'incapacité de renouveler le programme de papier commercial adossé à des créances à l'échéance. Cette facilité arrivera à échéance en septembre 2028.

En raison de la diversification de ses sources de financement, la Société réduit les concentrations de risque de liquidité. Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers de la Société, incluant les paiements de capital et d'intérêts.

(en millions de dollars canadiens)	2026	2027	2028	2029	2030	Par la suite	Total
Passifs financiers non dérivés							
Dépôts ^{1, 2}	1 120,5 \$	735,4 \$	739,0 \$	534,8 \$	423,5 \$	— \$	3 553,2 \$
Dettes fournisseurs et autres créiteurs (note 17)	2 264,3	—	—	—	—	—	2 264,3
Emprunts à court terme	295,1	—	—	—	—	—	295,1
Emprunts	556,6	—	—	—	—	—	556,6
Dettes à long terme	750,0	825,0	900,0	250,0	1 100,0	550,0	4 375,0
Prêts hypothécaires	8,1	—	—	—	—	—	8,1
Paiements d'intérêts ³	330,4	281,6	191,1	124,3	59,9	101,8	1 089,1
Total	5 325,0 \$	1 842,0 \$	1 830,1 \$	909,1 \$	1 583,4 \$	651,8 \$	12 141,4 \$

1. Les dépôts ne comprennent pas l'escompte sur les frais de courtage des CPG de 11,1 millions de dollars.

2. La durée restante moyenne des dépôts dans des CPG était de 29 mois au 3 janvier 2026.

3. Le montant comprend les paiements d'intérêts sur les dépôts, les emprunts à court terme, les emprunts et la dette à long terme.

La Société ne s'attend pas à ce que les flux de trésorerie compris dans l'analyse des échéances se produisent sensiblement plus tôt ou s'élèvent à des montants sensiblement différents.

24.5 Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les taux de change, les taux d'intérêt et les autres prix, influent sur les produits de la Société ou sur la valeur des instruments financiers qu'elle détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant les rendements. La Société utilise des instruments financiers pour atténuer certains risques de marché, notamment le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix (comme les prix d'instruments de capitaux propres ayant une incidence sur la charge de rémunération). Cependant, rien ne garantit que ces mesures atténueront entièrement les risques tout en optimisant les rendements.

24.5.1 Risque de change

Bien que les ventes de la Société soient principalement en dollars canadiens, une part importante de ses marchandises proviennent des marchés mondiaux. En 2025, environ 50 pour cent, 33 pour cent et 21 pour cent des stocks achetés pour les enseignes du Groupe détail Canadian Tire, Mark's et SportChek, respectivement, provenaient directement de fournisseurs situés à l'extérieur du Canada et étaient libellés en dollars américains. Les fluctuations des taux de change sont attribuables à divers facteurs, notamment les conditions macroéconomiques et l'évolution du contexte géopolitique. Ces fluctuations peuvent avoir une incidence sur le coût des achats lorsqu'ils sont convertis en dollars canadiens. Certains fournisseurs peuvent ajuster leurs prix en raison de leur propre exposition aux fluctuations de change, ce qui peut avoir une incidence sur le prix qu'ils demandent à la Société pour les marchandises. La Société pourrait tenter de transmettre l'effet de ces fluctuations de change à ses clients; toutefois, sa capacité à le faire dépend des conditions du marché. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la performance financière de la Société, notamment entraîner une hausse des coûts des stocks et une diminution de la marge.

La politique de GRF régit la façon dont la Société gère le risque de change, y compris la conclusion de dérivés de change pour couvrir les achats en dollars américains prévus. La Société a couvert une partie importante de ses achats en dollars américains prévus à court terme afin de réduire l'incidence immédiate des fluctuations défavorables des taux de change. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures atténueront entièrement ce risque, et des fluctuations persistantes des taux de change pourraient avoir une incidence sur les coûts d'achat au fil du temps.

24.5.2 Risque de taux d'intérêt

La politique de GRF régit la façon dont la Société gère le risque de taux d'intérêt et exige qu'au moins 75 pour cent de la dette consolidée de la Société (incluant à court terme et à long terme, à l'exclusion de Franchise Trust, et en tenant compte de tout dérivé de taux d'intérêt) soit assortie de taux d'intérêt fixe. Par conséquent, une variation de 1 pour cent des taux d'intérêt n'aurait pas d'incidence significative sur le résultat net ou les capitaux propres de la Société, étant donné que son exposition aux taux d'intérêt variables est relativement peu élevée.

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt en raison des emprunts à court terme [marges de crédit bancaire de chaque secteur, facilité d'achat de billets du secteur Services Financiers et papier commercial libellé en dollars américains du secteur Détail et du secteur Services Financiers (papier commercial adossé à des créances de GCCT)], des dépôts dans des comptes d'épargne à intérêt élevé et des CELI des Services Financiers. La Société est également exposée au risque de taux d'intérêt en raison du refinancement d'emprunts arrivant à échéance ainsi que de son incidence sur le risque de crédit lié aux consommateurs, aux marchands et aux franchisés, comme il est mentionné précédemment. Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent être favorables ou défavorables et elles dépendent de divers facteurs, y compris les conditions macroéconomiques. La matérialisation de l'un ou l'autre de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la performance financière de la Société, notamment entraîner la hausse des coûts d'emprunt, la diminution des flux de trésorerie et la perte d'occasions d'investissement et de croissance.

La Société gère son exposition aux hausses futures des taux d'intérêt en concluant des dérivés de taux d'intérêt et en exerçant des options de résiliation ou de rachat anticipés en vertu de ses passifs financiers. La Banque a conclu des dérivés de taux d'intérêt pour couvrir une partie de ses émissions de billets à terme adossés à des créances de GCCT et de ses dépôts de CPG auprès de courtiers prévus de 2026 à 2030. De plus, la Banque détient des placements à court terme productifs d'intérêts détenus en réserve afin de se conformer aux exigences en matière de liquidités et de réglementation. Elle perçoit aussi des intérêts sur les soldes des cartes de crédit, ce qui peut contrebalancer certaines fluctuations des taux d'intérêt. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures permettront d'atténuer efficacement ces risques.

25. Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- s'assurer d'avoir des liquidités suffisantes et la flexibilité nécessaire pour accéder à des capitaux additionnels auprès de sources multiples, au besoin, afin de remplir ses obligations financières à leur échéance et de mener à bien ses plans opérationnels et stratégiques;
- réduire le coût du capital après impôt tout en prenant en considération les principaux risques, incluant les conditions actuelles et futures sur les plans de l'industrie, du marché et de l'économie.

Le capital peut être défini de différentes façons selon la société, le secteur d'activité et l'objectif. Dans la gestion du capital de la Société, la direction inclut les éléments suivants dans la définition du capital, qui inclut la dette de GCCT, mais exclut celle de Franchise Trust puisqu'elle relève de la responsabilité juridique des marchands.

(en millions de dollars canadiens)	2025	% du total	2024	% du total
Composantes du capital				
Dépôts	1 109,4 \$	7,9 %	1 171,4 \$	8,0 %
Emprunts à court terme	295,1	2,1 %	295,8	2,0 %
Tranche courante de la dette à long terme	758,0	5,4 %	680,4	4,6 %
Dette à long terme	3 617,9	25,7 %	3 875,5	26,5 %
Dépôts à long terme	2 432,7	17,3 %	2 386,0	16,3 %
Total de la dette	8 213,1 \$	58,4 %	8 409,1 \$	57,4 %
Capital social	615,9	4,4 %	625,9	4,3 %
Bénéfices non distribués	5 230,3	37,2 %	5 614,4	38,3 %
Total du capital sous gestion	14 059,3 \$	100,0 %	14 649,4 \$	100,0 %

La Société surveille sa structure du capital en évaluant le ratio de la dette par rapport au bénéfice et gère le service de sa dette et ses autres obligations fixes en faisant un suivi de ses ratios de couverture des intérêts et autres ratios de couverture, et en prévoyant les liquidités générales.

La Société gère sa structure du capital avec un regard à long terme de manière à optimiser l'équilibre entre le coût du capital, l'efficacité du capital, la souplesse financière et l'atténuation des risques. Afin de réaliser cet objectif, la direction surveille les principales mesures du levier financier calculées à l'aide de ratios pour simuler les méthodes employées par les agences de notation de crédit et d'autres intervenants du marché. Ces mesures font l'objet d'une surveillance sur une base courante et prospective et sont comparées à des fourchettes cibles pour évaluer l'efficacité avec laquelle la direction gère son levier financier.

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la Société dispose de la souplesse nécessaire pour ajuster les dépenses d'investissement discrétionnaires, ajuster le montant des créances sur cartes de crédit impayées, émettre des titres d'emprunt ou de capitaux propres, rembourser par anticipation la dette en cours, racheter ses actions de catégorie A sans droit de vote, ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, monétiser divers actifs et effectuer des transactions de cession-bail sur des propriétés immobilières.

Les clauses restrictives financières font l'objet d'une surveillance continue par la direction afin d'en assurer le respect.

La clause restrictive financière clé de la Société est l'obligation pour le secteur Détail de maintenir un ratio du total de la dette sur le total du capital investi égal ou inférieur à un pourcentage maximal spécifique (tel qu'il est défini dans les ententes de crédit bancaire de la Société, mais qui excluent les dépôts de CTFS Holdings Limited, de CT REIT, de Franchise Trust et de leurs filiales respectives, le cas échéant). Au 3 janvier 2026 et au 28 décembre 2024, la Société était conforme à toutes les clauses restrictives financières établies en vertu de ses conventions de crédit.

CT REIT est tenue de se conformer aux clauses restrictives établies en vertu de la déclaration de fiducie, de l'acte de fiducie et de la convention de crédit bancaire et elle respectait toutes les clauses restrictives financières aux termes de celles-ci au 3 janvier 2026 et au 28 décembre 2024.

La Banque, une banque de l'annexe 1 réglementée en vertu des lois fédérales, est tenue de se conformer aux exigences réglementaires en matière de capital et à d'autres exigences réglementaires qui ont une incidence sur ses activités commerciales et à certaines clauses restrictives financières établies en vertu de ses conventions de crédit bancaire. La direction de la Banque examine la conformité et la performance de la Banque par rapport à sa politique de gestion du capital, dont les limites excèdent celles des exigences réglementaires minimales. De plus, la politique est examinée périodiquement afin d'en garantir la conformité aux niveaux de tolérance aux risques.

La Banque gère son capital conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices concernant le capital réglementaire du BSIF sont fondées sur le document du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire *Basel III : A Global Regulatory Framework for More Resilient Banks and Banking Systems* (« Bâle III »), qui est entré en vigueur au Canada le 1^{er} janvier 2013. Bâle III est un accord réglementaire mondial qui améliore la réglementation, la supervision et les pratiques de gestion des risques au sein du secteur bancaire. La Banque a mis en place plusieurs politiques, procédures et contrôles en matière de gestion du capital, notamment le processus interne annuel d'évaluation de la suffisance du capital. Ces mesures aident la Banque à atteindre ses objectifs.

Les objectifs de gestion du capital de la Banque comprennent les suivants :

- respecter toutes les exigences réglementaires applicables;
- maintenir et renforcer la confiance dans la sécurité et la solidité de la Banque;
- permettre la croissance des actifs et des passifs;
- compenser les pertes d'exploitation et les pertes de placement inattendues et la volatilité.

Les lignes directrices concernant le capital réglementaire du BSIF en vertu de Bâle III autorisent deux catégories de capital : la catégorie 1 et la catégorie 2. La catégorie 1 comprend les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent les actions ordinaires, les bénéfices non distribués et le cumul des autres éléments du résultat global moins les ajustements réglementaires. À l'heure actuelle, la Banque ne détient aucun autre instrument dans les fonds propres de catégorie 1. Les fonds propres de catégorie 2 sont composés de la portion admissible des provisions générales.

Les ratios de capital et de levier sont prescrits par la ligne directrice Normes de fonds propres et par la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF, respectivement. Les ratios de capital sont calculés en divisant le capital réglementaire par les actifs pondérés en fonction des risques. Le ratio de levier permet de mesurer de façon globale la suffisance des fonds propres d'une institution et est calculé en divisant le total des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition au levier.

Les actifs pondérés en fonction des risques comprennent une composante liée au risque de crédit pour tous les actifs pour tenir compte du risque inhérent à chaque type d'actif, les instruments financiers hors bilan, une composante liée au risque opérationnel fondée sur un pourcentage du bénéfice brut ajusté moyen annuel sur trois ans, ainsi qu'une composante liée au risque de marché pour les actifs détenus à des fins de transaction. Aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques, les actifs titrisés sont considérés comme étant hors bilan, de sorte que, mis à part les expositions conservées par la Banque, les actifs titrisés ne sont pas inclus dans le calcul des actifs pondérés en fonction des risques.

L'exposition au levier est la somme des expositions au bilan, des expositions sur dérivés, des expositions aux opérations de financement par titres, des prêts subordonnés et d'une partie des limites de crédit inutilisées, moins les éléments hors bilan, qui comprennent les actifs titrisés.

Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, la Banque se conformait à toutes les exigences réglementaires applicables en matière de capital du BSIF et avait atteint ses cibles établies à l'interne dans le cadre du processus interne d'évaluation de la suffisance du capital.

26. Capital social

Le capital social comprend les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Autorisées		
3 423 366 actions ordinaires		
100 000 000 d'actions de catégorie A sans droit de vote		
Émises		
3 423 366 actions ordinaires (2024 – 3 423 366)	0,2 \$	0,2 \$
49 524 531 actions de catégorie A sans droit de vote (2024 – 52 197 823)	615,7	625,7
	615,9 \$	625,9 \$

Toutes les actions émises sont entièrement libérées. La Société ne détient aucune action ordinaire ou action de catégorie A sans droit de vote. Ni les actions ordinaires ni les actions de catégorie A sans droit de vote n'ont de valeur nominale.

Au cours de 2025 et de 2024, la Société a émis et racheté des actions de catégorie A sans droit de vote. Les rachats d'actions de catégorie A sans droit de vote de la Société ont été effectués conformément à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, dans le cadre de sa politique antidilutive et conformément à l'intention de rachat d'actions annoncée précédemment.

Les transactions suivantes à l'égard des actions de catégorie A sans droit de vote ont été conclues au cours de 2025 et de 2024.

(en millions de dollars canadiens)	2025		2024	
	Nombre	\$	Nombre	\$
Actions en circulation au début	52 197 823	625,7 \$	52 197 823	598,5 \$
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	150 804	24,5	204 758	29,6
Rachetées ¹	(2 824 096)	(467,2)	(204 758)	(29,8)
Excédent du prix de rachat sur le coût moyen	—	432,7	—	27,4
Actions en circulation à la fin	49 524 531	615,7 \$	52 197 823	625,7 \$

1. Les actions rachetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont retrouvé le statut d'actions autorisées et non émises. La Société comptabilise les actions rachetées à la date de transaction.

L'effet de dilution des options sur actions des employés est de 189 123 (28 décembre 2024 – 140 964).

Caractéristiques significatives des actions ordinaires

Les détenteurs d'actions ordinaires de la Société ont le droit de voter à toutes les assemblées des détenteurs d'actions ordinaires, y compris à l'élection de 13 des 16 administrateurs qui seront élus à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ainsi qu'à la nomination de l'auditeur externe. Chaque action ordinaire comporte un vote. De plus, chaque détenteur d'actions ordinaires a le droit de convertir à tout moment la totalité ou un nombre quelconque d'actions ordinaires qu'il détient en actions de catégorie A sans droit de vote, à parité numérique. Ce qui précède constitue un résumé de certaines conditions rattachées aux actions ordinaires de la Société et fait référence aux statuts de modification datés du 15 décembre 1983 de la Société qui se trouvent sur SEDAR+, à l'adresse <https://www.sedarplus.ca>, et sur le site Web de la Société, à l'adresse <https://corp.canadiantire.ca>.

Caractéristiques significatives des actions de catégorie A sans droit de vote

Les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote de la Société ont le droit de voter à l'élection de trois des 16 administrateurs qui seront élus à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. À l'exception i) du droit de vote pour l'élection de trois administrateurs ou, si le nombre d'administrateurs de la Société dépasse 17, un cinquième des administrateurs de la Société, calculé au nombre entier le plus proche, ii) du droit de vote dans les circonstances mentionnées à la rubrique « Variation des actions de catégorie A sans droit de vote et des actions ordinaires » ci-dessous, et iii) conformément aux lois applicables, les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote n'ont pas le droit de voter aux assemblées des actionnaires de la Société. Sous réserve de ce qui précède, chaque action de catégorie A sans droit de vote comporte un vote. Cependant, les statuts de la Société prévoient que, si une offre visant l'achat des actions ordinaires est faite à la totalité ou à la quasi-totalité des détenteurs ou si les lois applicables ou la Bourse de Toronto exigent qu'une telle offre soit faite à tous les détenteurs d'actions ordinaires en Ontario (sauf s'il s'agit d'une offre d'achat visant les deux catégories d'actions au même prix par action et selon les mêmes modalités), et que la majorité des actions ordinaires alors émises et en circulation sont déposées et prises en livraison par le tiers ayant fait l'offre, les détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote auront par la suite droit à un vote par action à toutes les assemblées des actionnaires et les actions de catégorie A sans droit de vote seront désignées comme des « actions de catégorie A ». En général, les droits de vote rattachés aux actions ordinaires et aux actions de catégorie A sans droit de vote sont exercés séparément en tant que catégories distinctes. Par conséquent, le regroupement des droits de vote rattachés aux actions ordinaires et aux actions de catégorie A sans droit de vote ne convient à aucune mesure que la Société envisage de prendre pour le moment. Ce qui précède constitue un résumé de certaines conditions rattachées aux actions de catégorie A sans droit de vote de la Société et fait référence aux statuts de modification datés du 15 décembre 1983 de la Société qui se trouvent sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse <https://www.sedarplus.ca>, et sur le site Web de la Société, à l'adresse <https://corp.canadiantire.ca>.

Droits en cas de liquidation ou de dissolution

Advenant la liquidation ou la dissolution de la Société, qu'elle soit volontaire ou involontaire, ou toute autre répartition de l'actif de celle-ci parmi ses actionnaires en vue de la liquidation de ses affaires, tous les biens de la Société pouvant être distribués aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires seront répartis de manière égale, action pour action, aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et aux détenteurs d'actions ordinaires, sans privilège ni distinction ou priorité d'une action sur une autre.

Modification des actions de catégorie A sans droit de vote et des actions ordinaires

Sauf pour ce qui est prévu ci-dessus, ni les actions de catégorie A sans droit de vote ni les actions ordinaires ne peuvent être modifiées de quelque manière que ce soit par voie de fractionnement, de regroupement, de reclassement, d'échange ni autrement, à moins que l'autre catégorie d'actions ne soit également modifiée au même moment, de la même manière et dans les mêmes proportions. De plus, le nombre autorisé d'actions de catégorie A sans droit de vote ne peut être augmenté sans l'approbation préalable des détenteurs d'au moins deux tiers des actions de chaque catégorie représentée qui ont voté lors d'une assemblée des actionnaires convoquée à cette fin.

Dividendes

Droits à des dividendes

Lorsque des dividendes privilégiés cumulatifs fixes annuels totalisant un cent par action de catégorie A sans droit de vote ont été versés ou déclarés et mis de côté en vue de leur versement, pour l'exercice considéré et chaque exercice précédent, et lorsqu'un dividende non cumulatif totalisant un cent par action par année pour l'exercice considéré a été versé ou déclaré et mis de côté en vue de son versement sur la totalité des actions ordinaires en circulation pendant l'exercice considéré, tous les dividendes supplémentaires, y compris les dividendes en actions ou les autres distributions aux actionnaires, seront versés ou déclarés et mis de côté en vue de leur versement ou autrement distribués en sommes égales par action sur la totalité des actions de catégorie A sans droit de vote et la totalité des actions ordinaires alors en circulation, sans privilège ni distinction ou priorité d'une action sur une autre.

Informations sur les dividendes

Au 3 janvier 2026, la Société avait des dividendes déclarés et payables aux détenteurs d'actions de catégorie A sans droit de vote et d'actions ordinaires à droit de vote d'un montant de 94,0 millions de dollars (28 décembre 2024 – 98,7 millions) au taux de 1,8000 \$ par action (28 décembre 2024 – 1,7750 \$ par action).

Le 18 février 2026, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 1,8000 \$ par action payable le 1^{er} juin 2026 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 30 avril 2026.

Les dividendes déclarés se sont élevés à 7,1250 \$ par action en 2025 (28 décembre 2024 – 7,0250 \$).

27. Paiements fondés sur des actions

Les régimes de paiements fondés sur des actions de la Société sont exposés ci-dessous.

Options sur actions

La Société a attribué des options sur actions à certains employés qui leur permettent d'exercer ces options sur actions et de souscrire des actions de catégorie A sans droit de vote ou d'échanger leurs options et de recevoir un paiement en trésorerie. Ce paiement en trésorerie est calculé comme étant la différence entre la juste valeur de marché des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date de l'échange et le prix d'exercice de l'option. Les droits sur les options sur actions s'acquièrent sur une période de trois ans. Toutes les options sur actions en circulation peuvent être exercées sur une période de sept ans. Au 3 janvier 2026 et au 28 décembre 2024, le nombre total d'actions de catégorie A sans droit de vote autorisées à être émises en vertu du régime d'options sur actions était de 3 387 702.

Les transactions effectuées relativement aux options sur actions en 2025 et en 2024 se sont établies comme suit :

	2025		2024	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début	1 470 213	143,79 \$	1 150 597	146,44 \$
Attribuées	359 002	161,91	588 046	132,87
Exercées et échangées ¹	(306 237)	123,00	(117 186)	90,28
Frappées de déchéance	(167 416)	163,56	(151 244)	162,94
En circulation à la fin	1 355 562	150,85 \$	1 470 213	143,79 \$
Options sur actions pouvant être exercées à la fin	517 767		290 738	

1. Le prix de marché moyen pondéré des actions de la Société lorsque les options ont été exercées en 2025 était de 169,11 \$ (28 décembre 2024 – 150,50 \$).

Le tableau suivant résume l'information relative aux options sur actions en circulation et pouvant être exercées au 3 janvier 2026.

	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en circulation	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée ¹	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
Fourchette des prix d'exercice				
187,25 \$	152 129	3,23	—	— \$
173,14	131 264	2,20	131 264	173,14
167,80	176 977	4,23	122 676	167,80
161,91	335 265	6,38	6 719	161,91
144,35	15 490	0,14	15 490	144,35
132,87	445 654	5,21	142 835	132,87
80,49	98 783	1,22	98 783	80,49
80,49 \$ à 187,25 \$	1 355 562	4,51	517 767	142,08 \$

1. La durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée est exprimée en années.

Régimes d'unités d'actions au rendement et de parts au rendement

La Société attribue à certains de ses employés des unités d'actions au rendement dont les droits s'acquièrent généralement après trois ans. Pour chaque unité d'actions au rendement qu'il détient, le participant peut choisir de recevoir un paiement en trésorerie équivalant à la juste valeur de marché des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date fixée dans le régime d'unités d'actions au rendement, multiplié par un facteur établi selon des critères précis axés sur le rendement aux termes du régime d'unités d'actions au rendement et un modificateur du rendement global relatif pour les actionnaires.

CT REIT attribue des parts au rendement à certains de ses employés. Les droits de ces parts sont généralement acquis après trois ans. Chaque part au rendement accorde au participant le droit à un paiement en trésorerie équivalant à la juste valeur de marché des parts de CT REIT à la date fixée dans le régime de parts au rendement, multiplié par un facteur établi selon des critères précis axés sur le rendement aux termes du régime de parts au rendement.

Unités d'actions restreintes (« UAR ») et parts restreintes

La Société attribue des UAR à certains de ses employés. Les droits de ces unités d'actions sont généralement acquis graduellement, à raison de un tiers des droits chaque année à la date d'anniversaire de l'attribution. Chaque unité d'actions restreinte accorde au participant le droit à un paiement en trésorerie équivalant à la juste valeur de marché des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date fixée dans le régime d'UAR.

CT REIT offre un régime de parts restreintes à ses dirigeants. Ces parts peuvent être émises à titre d'attributions discrétionnaires, ou les dirigeants peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leur prime annuelle sous forme de parts restreintes. À la fin de la période d'acquisition des droits, qui est habituellement d'une durée de trois ans suivant la date d'attribution des parts (dans le cas des attributions discrétionnaires) et d'une durée de cinq ans suivant la date de paiement de la prime annuelle (dans le cas des primes différées), les dirigeants reçoivent un nombre équivalent de parts de CT REIT ou, à leur choix, un montant équivalent en trésorerie.

Régimes d'unités d'actions différées et de parts différées

La Société offre des régimes d'unités d'actions différées à certains dirigeants et aux membres de son conseil d'administration. En vertu du régime d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants, les dirigeants admissibles peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leur prime annuelle sous forme d'unités d'actions différées. Le régime d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants prévoit également l'attribution d'unités d'actions différées discrétionnaires. En vertu du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs, les administrateurs admissibles peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Les unités d'actions attribuées en vertu des régimes d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants et des administrateurs sont réglées en trésorerie à la cessation d'emploi au sein de la Société ou de fonction au sein du conseil d'administration en fonction de la juste valeur de marché des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date de règlement.

CT REIT offre également un régime de parts différées à l'intention des membres de son conseil des fiduciaires. En vertu de ce régime, les fiduciaires admissibles peuvent choisir de recevoir la totalité ou une partie de leurs honoraires au titre de fiduciaire annuels sous forme de parts différées. Les parts différées sont réglées au moyen de l'émission d'un nombre équivalent de parts de CT REIT ou, au choix du fiduciaire, par un montant en trésorerie lorsque le fiduciaire quitte le conseil.

Ensemble des régimes

La juste valeur des options sur actions, des unités d'actions au rendement et des unités d'actions restreintes à la fin de l'exercice a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et des hypothèses suivantes :

	2025			2024		
	Options sur actions	Unités d'actions au rendement	Unités d'actions restreintes	Options sur actions	Unités d'actions au rendement	Unités d'actions restreintes
Cours de l'action à la fin de l'exercice (en \$ CA)	175,28 \$	175,28 \$	175,28 \$	152,87 \$	152,87 \$	152,87 \$
Prix d'exercice moyen pondéré ¹ (en \$ CA)	151,36 \$	s.o.	s.o.	144,45 \$	s.o.	s.o.
Durée de vie résiduelle attendue (en années)	3,6	1,4	0,9	3,6	2,0	1,0
Dividendes attendus	3,9 %	4,2 %	4,5 %	4,3 %	4,4 %	4,3 %
Volatilité attendue ²	25,9 %	21,4 %	20,7 %	24,9 %	21,5 %	18,4 %
Taux d'intérêt sans risque	2,7 %	2,4 %	2,4 %	2,8 %	2,8 %	3,0 %

1. Représente les déchéances attendues.

2. Représente la volatilité historique sur une période comparable à la durée restante des options sur actions, ce qui ne correspond pas nécessairement aux résultats réels.

La détermination de la juste valeur ne prend pas en compte les conditions de service et les conditions de performance non liées au marché dont sont assorties les transactions.

La Société conclut également des contrats dérivés sur actions afin de couvrir les paiements fondés sur des actions, et elle n'applique pas la comptabilité de couverture. La charge comptabilisée à l'égard de la rémunération fondée sur des actions se détaille comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Charge (économie) découlant des transactions dont le paiement est fondé sur des actions	86,9 \$	38,1 \$
Effet des conventions de couverture	(31,6)	(10,9)
Total de la charge incluse dans le bénéfice net	55,3 \$	27,2 \$

La valeur comptable du passif lié aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions au 3 janvier 2026 totalisait 130,9 millions de dollars (28 décembre 2024 – 78,4 millions).

La valeur intrinsèque de l'obligation au titre des avantages acquis au 3 janvier 2026 se chiffrait à 44,5 millions de dollars (28 décembre 2024 – 35,8 millions).

28. Produits

Le tableau suivant détaille les produits externes par secteur opérationnel à présenter.

(en millions de dollars canadiens)	2025					2024 ¹				
	Détail	Services Financiers	CT REIT	Ajuste-ments	Total	Détail	Services Financiers	CT REIT	Ajuste-ments	Total
Vente de biens	14 118,0	\$ —	\$ —	\$ —	\$ 14 118,0	\$ 13 380,3	\$ —	\$ —	\$ —	\$ 13 380,3
Produits d'intérêts sur les créances sur prêts	23,5	1 382,6	—	(8,0)	1 398,1	35,5	1 332,4	—	(13,6)	1 354,3
Redevances et droits de licence	64,4	—	—	—	64,4	60,1	—	—	—	60,1
Services rendus	12,1	159,6	—	—	171,7	14,8	175,9	—	—	190,7
Produits locatifs	498,9	—	64,4	—	563,3	469,0	—	61,6	—	530,6
	14 716,9	\$ 1 542,2	\$ 64,4	\$ (8,0)	\$ 16 315,5	\$ 13 959,7	\$ 1 508,3	\$ 61,6	\$ (13,6)	\$ 15 516,0

1. Certains chiffres comparatifs sont présentés de manière à refléter la présentation de l'entreprise Helly Hansen à titre d'activité abandonnée pour l'exercice considéré (se reporter à la note 4).

Le tableau suivant ventile les produits du secteur Détail.

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024 ¹
Canadian Tire	9 081,2 \$	8 452,6 \$
SportChek	2 071,9	1 897,7
Mark's	1 620,4	1 523,3
Division pétrolière	1 937,6	2 076,6
Autres et éliminations intersectorielles	5,8	9,5
	14 716,9 \$	13 959,7 \$

1. Certains chiffres comparatifs sont présentés de manière à refléter la présentation de l'entreprise Helly Hansen à titre d'activité abandonnée pour l'exercice considéré (se reporter à la note 4).

Principaux clients

La Société ne dépend pas d'un client en particulier.

29. Coûts des activités génératrices de produits

Les coûts des activités génératrices de produits comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024 ¹
Coût des ventes de stocks ²	9 972,5 \$	9 589,9 \$
Perte de valeur nette relative aux créances sur prêts	517,8	509,2
Charges financières sur les dépôts	138,6	136,9
Autres	71,3	79,2
	10 700,2 \$	10 315,2 \$

1. Certains chiffres comparatifs sont présentés de manière à refléter la présentation de l'entreprise Helly Hansen à titre d'activité abandonnée pour l'exercice considéré (se reporter à la note 4).

2. Le coût des ventes de stocks comprend l'amortissement pour l'exercice clos le 3 janvier 2026 de 22,3 millions de dollars (28 décembre 2024 – 22,9 millions).

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées au cours de l'exercice clos le 3 janvier 2026, en raison du fait que la valeur nette de réalisation est inférieure au coût, s'élevaient à 80,3 millions de dollars (28 décembre 2024 – 93,7 millions). Les réductions de valeur et les reprises sont incluses dans le coût des ventes de stocks.

Les réductions de valeur des stocks comptabilisées au cours de périodes antérieures et reprises au cours de l'exercice clos le 3 janvier 2026 s'élevaient à 16,9 millions de dollars (28 décembre 2024 – 9,3 millions). Les réductions de valeur ont été reprises parce que les pertes réelles sont inférieures aux estimations.

30. Frais de vente, généraux et administratifs

Les frais de vente, généraux et administratifs comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024 ¹
Charges liées au personnel ²	1 546,0 \$	1 470,7 \$
Occupation ³	522,0	494,9
Marketing et publicité	310,5	306,7
Systèmes informatiques	390,0	364,6
Autres	702,1	603,1
	3 470,6 \$	3 240,0 \$

1. Certains chiffres comparatifs sont présentés de manière à refléter la présentation de l'entreprise Helly Hansen à titre d'activité abandonnée pour l'exercice considéré (se reporter à la note 4).
2. Comprend les coûts liés au personnel pour diverses fonctions telles que les technologies de l'information, le marketing et la publicité et d'autres fonctions de la Société, y compris les salaires des employés des succursales.
3. Comprend l'impôt foncier et les coûts relatifs à l'entretien et aux services publics.

31. Amortissements

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024 ¹
Amortissement des immobilisations corporelles et des immeubles de placement ²	316,8 \$	306,0 \$
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	314,8	305,4
Amortissement des immobilisations incorporelles	110,1	120,2
	741,7 \$	731,6 \$

1. Certains chiffres comparatifs sont présentés de manière à refléter la présentation de l'entreprise Helly Hansen à titre d'activité abandonnée pour l'exercice considéré (se reporter à la note 4).
2. Le coût des ventes de stocks comprend l'amortissement pour l'exercice clos le 3 janvier 2026 de 22,3 millions de dollars (28 décembre 2024 – 22,9 millions).

32. Charges financières nettes

Les charges financières nettes comprennent les éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024 ¹
Charges financières	220,6 \$	284,9 \$
Charges financières sur les obligations locatives	109,1	99,7
(Produits financiers)	(29,0)	(35,1)
(Produits financiers) sur les créances locatives ²	(5,2)	(5,4)
	295,5 \$	344,1 \$

1. Certains chiffres comparatifs sont présentés de manière à refléter la présentation de l'entreprise Helly Hansen à titre d'activité abandonnée pour l'exercice considéré (se reporter à la note 4).
2. Lié aux immeubles pour lesquels la Société est un bailleur intermédiaire en vertu d'un contrat de sous-location classé comme contrat de sous-location en tant que contrat de location-financement aux termes d'IFRS 16.

33. Notes aux tableaux consolidés des flux de trésorerie

Les variations des passifs découlant d'activités de financement se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2025		
	Obligations locatives	Dépôts	Dettes à long terme
Solde au début	2 490,1 \$	3 557,4 \$	4 555,9 \$
Variations résultant des flux de trésorerie :			
Paiement d'obligations locatives (sur le capital)	(383,2)	—	—
Variation des dépôts	—	(20,2)	—
Émission de titres d'emprunt à long terme	—	—	700,0
Remboursement sur la dette à long terme	—	—	(880,0)
Remboursement de l'emprunt hypothécaire	—	—	(0,4)
Paiement des coûts de transaction liés à la dette à long terme	—	—	(3,6)
Total des variations résultant des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(383,2)	(20,2)	(184,0)
Variations sans contrepartie de trésorerie et autres variations :			
Nouveaux contrats de location, capitalisation des intérêts, écart de change et autres	443,2	—	0,1
Transfert aux passifs détenus en vue de la vente ¹	(108,2)	—	—
Amortissement de la commission de courtage	—	4,9	—
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt	—	—	3,9
Solde à la fin	2 441,9 \$	3 542,1 \$	4 375,9 \$

1. Le transfert aux passifs détenus en vue de la vente comprend les passifs reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente dans le cadre du dessaisissement d'Helly Hansen (se reporter à la note 4).

(en millions de dollars canadiens)	2024		
	Obligations locatives	Dépôts	Dettes à long terme
Solde au début	2 364,5 \$	3 364,3 \$	4 964,5 \$
Variations résultant des flux de trésorerie :			
Paiement d'obligations locatives (sur le capital)	(349,3)	—	—
Variation des dépôts	—	187,8	—
Émission de titres d'emprunt à long terme	—	—	550,0
Remboursement sur la dette à long terme	—	—	(960,0)
Remboursement de l'emprunt hypothécaire	—	—	(0,4)
Paiement des coûts de transaction liés à la dette à long terme	—	—	(2,0)
Total des variations résultant des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(349,3)	187,8	(412,4)
Variations sans contrepartie de trésorerie et autres variations :			
Nouveaux contrats de location, capitalisation des intérêts, écart de change et autres	474,9	—	0,1
Amortissement de la commission de courtage	—	5,3	—
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt	—	—	3,7
Solde à la fin	2 490,1 \$	3 557,4 \$	4 555,9 \$

33.1 Trésorerie et placements négociables détenus en réserve

La trésorerie et les placements négociables comprennent les réserves que détiennent les Services Financiers en vue de soutenir les liquidités et les exigences réglementaires. Au 3 janvier 2026, les réserves que détenaient les Services Financiers totalisaient 432,8 millions de dollars (28 décembre 2024 – 361,6 millions) et comprenaient la trésorerie soumise à restrictions dont il est question à la note 6 et les placements à court terme.

34. Instruments financiers

34.1 Juste valeur des instruments financiers

Les justes valeurs ont été déterminées aux fins d'évaluation et de présentation d'informations à fournir selon les méthodes énumérées ci-dessous :

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créances sur prêts, de la dette bancaire, des dettes fournisseurs et autres créditeurs, des titres d'emprunt à court terme et des emprunts de la Société se rapproche de leur juste valeur, en raison de leur nature à court terme ou parce que ce sont des dérivés, qui sont comptabilisés à la juste valeur.

La valeur comptable des créances à long terme et autres actifs se rapproche de leur juste valeur, car leur valeur comptable reflète les taux d'intérêt actuels du marché ou parce que ce sont des dérivés, qui sont comptabilisés à la juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers reflète le risque de crédit de la Société et des contreparties, le cas échéant.

Placements dans les titres d'emprunt

La juste valeur des actifs financiers est déterminée à l'aide d'une combinaison de modèles fondés sur les flux de trésorerie actualisés reposant sur des données d'entrée pour lesquelles des prix de marché observables existent et, lorsqu'elles sont disponibles, des comparaisons avec des instruments similaires et d'autres modèles d'évaluation.

Dérivés

La juste valeur des dérivés est estimée à l'aide de données de marché facilement observables et de modèles d'évaluation standard, des façons suivantes :

Les contrats de change à terme sont estimés en actualisant la différence entre le prix à terme contractuel et le prix à terme en cours et en appliquant un taux sans risque pour refléter l'échéance du contrat.

Les swaps de taux d'intérêt et les options sur swap sont estimés au moyen de données d'entrée à la date d'évaluation et sont comparés à des sources d'évaluation externes.

Les dérivés sur actions sont calculés en fonction des fluctuations du cours de l'action ajustées pour tenir compte des intérêts, selon les taux d'intérêt du marché propres aux modalités des dérivés sous-jacents, et sont comparés à des sources d'évaluation externes.

34.2 Juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers classés selon la hiérarchie des justes valeurs

La Société utilise une hiérarchie des justes valeurs afin de catégoriser les données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers.

Niveau 1 – Données d'entrée correspondant à des prix cotés non ajustés d'instruments identiques sur des marchés actifs;

Niveau 2 – Données d'entrée autres que les prix cotés du niveau 1, mais observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte;

Niveau 3 – Données d'entrée non fondées sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les instruments financiers évalués à la juste valeur et classés selon la hiérarchie des justes valeurs.

(en millions de dollars canadiens)		2025		2024	
	Catégorie	Niveau		Niveau	
Créances clients et autres débiteurs	JVRN ¹	2	16,6 \$	2	38,3 \$
Créances clients et autres débiteurs	Instruments de couverture efficaces	2	18,3	2	155,1
Créances à long terme et autres actifs	JVRN ¹	2	2,1	2	—
Créances à long terme et autres actifs	Instruments de couverture efficaces	2	36,1	2	59,2
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	JVRN ¹	2	7,9	2	6,8
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	Instruments de couverture efficaces	2	27,0	2	8,3
Autres passifs à long terme	JVRN ¹	2	1,0	2	3,2
Autres passifs à long terme	Instruments de couverture efficaces	2	5,6	2	3,1
Position d'actif (de passif) net			31,6 \$		231,2 \$

1. Lié aux dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture.

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux en ce qui a trait aux instruments financiers restants à la fin de la période de présentation de l'information financière en 2025 et en 2024.

34.3 Évaluation à la juste valeur des placements, de la dette et des dépôts

L'évaluation à la juste valeur des placements, de la dette et des dépôts est classée dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (se reporter à la note 34.2). Le tableau suivant présente la juste valeur des placements, de la dette et des dépôts de la Société par rapport à leur valeur comptable.

(en millions de dollars canadiens)	Au 3 janvier 2026		Au 28 décembre 2024	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Placements à court terme	148,5 \$	148,3 \$	128,4 \$	128,7 \$
Placements à long terme	71,4	72,1	72,8	73,8
Dette à long terme ¹	4 375,9	4 509,0	4 555,9	4 668,2
Dépôts	3 542,1	3 603,5	3 557,4	3 641,6

1. Comprend la tranche courante de la dette à long terme.

L'écart entre la juste valeur et la valeur comptable (excluant les coûts de transaction, qui sont inclus dans la valeur comptable de la dette) est attribuable à la variation des taux d'intérêt du marché pour des instruments semblables. La juste valeur est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs connexes au moyen des taux d'intérêt actuels du marché pour des éléments présentant un risque semblable.

34.4 Éléments des produits, des charges, des profits ou des pertes

Le tableau suivant présente certains montants des produits, des charges, des profits ou des pertes découlant des instruments financiers qui ont été comptabilisés en résultat net ou en capitaux propres.

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024 ¹
(Pertes nettes) profits nets sur les éléments suivants :		
Instruments financiers désignés comme étant/classés à la JVRN ²	(12,1) \$	(37,4) \$
Produits (charges) d'intérêts :		
Total des produits d'intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour les instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN	1 420,8	1 388,5
Total des charges d'intérêts calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour les instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN	(352,8)	(414,0)
Charges de commissions liées aux instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN :		
Autres charges de commissions	(31,0)	(26,4)

1. Certains chiffres comparatifs sont présentés de manière à refléter la présentation de l'entreprise Helly Hansen à titre d'activité abandonnée pour l'exercice considéré (se reporter à la note 4).

2. Exclut les profits (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie, qui sont des relations de couvertures efficaces et sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global.

35. Garanties et engagements

Garanties

Dans le cours normal des activités, la Société conclut plusieurs ententes dont certaines caractéristiques peuvent correspondre à la notion de garantie. Une garantie est définie comme une entente (y compris les engagements d'indemnisation) en vertu de laquelle la Société est tenue de verser des sommes au bénéficiaire de la garantie en raison, directement ou indirectement : i) de changements du taux d'intérêt, du taux de change, du prix d'une valeur mobilière ou d'une marchandise, de l'indice ou d'une autre variable se rapportant à l'actif, au passif ou au titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie; ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; iii) du manquement d'un tiers à payer sa dette à l'échéance.

La Société a donné les garanties importantes suivantes à des tiers :

Lettres de garantie

Franchise Trust, entité juridique commanditée par une banque indépendante, accorde à certains marchands des prêts pour leurs achats de stocks et d'immobilisations pour leur magasin Canadian Tire. Même si Franchise Trust est consolidée dans les présents états financiers, les prêts ne constituent pas une responsabilité juridique de la Société. La Société s'est plutôt entendue pour que plusieurs importantes banques canadiennes fournissent des lettres de garantie à Franchise Trust afin d'obtenir une notation du crédit équivalente à « AAA », qui est requise pour le financement du portefeuille de prêts aux marchands. Franchise Trust a vendu tous ses droits dans les lettres de garantie aux fiduciaires de copropriétaires. Franchise Trust, au nom des fiduciaires de copropriétaires, peut tirer des montants sur les lettres de garantie dans certaines circonstances prédéfinies. Si un montant est tiré sur une lettre de garantie, la Société consent à rembourser les montants ainsi tirés à la banque qui a émis la lettre de garantie. La Société n'a comptabilisé aucun passif à l'égard de ces montants, compte tenu de la consolidation intégrale des créances sur prêts et des prêts relatifs aux marchands. En ce qui concerne la garantie légale des lettres de crédit de la Société, il n'y a pas eu de retraits effectués par Franchise Trust au titre de ces lettres de garantie par le passé en raison de la qualité du crédit des prêts aux marchands et de la nature de la sûreté sous-jacente, qui est constituée des stocks et des immobilisations corporelles des marchands emprunteurs. Ces deux facteurs sont renforcés par le système d'avancement des marchands prévu dans les contrats individuels conclus entre la Société et les marchands. Au 3 janvier 2026, l'exposition maximale de la Société en vertu des lettres de garantie s'élevait à 125,6 millions de dollars (28 décembre 2024 – 136,1 millions).

La Société a obtenu des lettres de crédit documentaire et de garantie d'une somme globale de 23,8 millions de dollars (28 décembre 2024 – 37,2 millions) relativement à l'importation de stocks de marchandises et à l'exécution de diverses activités immobilières.

Cessions d'entreprises et d'immobilisations

Aux termes d'ententes visant la cession, en totalité ou en partie, d'une entreprise ou d'une immobilisation, la Société a consenti à verser aux acquéreurs des indemnisations au titre de réclamations résultant de son exploitation passée, y compris en ce qui a trait à la réparation des dommages causés à l'environnement, en plus d'indemnisations liées au manquement à des clauses restrictives et à la violation de déclarations de responsabilité et de garanties. D'ordinaire, les parties ayant conclu l'entente fixent la durée maximale et le montant plafond de ces indemnisations. La nature de ces engagements d'indemnisation rend impossible l'estimation du passif éventuel maximal que la Société devrait payer à des tiers. Jusqu'ici, la Société n'a versé aucune somme importante aux termes de ces autres ententes d'indemnisation, et les charges à payer liées étaient minimales à la fin de l'exercice considéré dans les états financiers consolidés.

Garanties à l'égard d'ententes de location

La Société a des garanties à l'égard d'ententes de location liées à certains magasins franchisés advenant le cas où les franchisés ne seraient plus en mesure d'honorer leurs obligations locatives restantes. Ces ententes de location expirent à différentes dates jusqu'en octobre 2033. Le montant maximal que la Société pourrait être tenue de payer en vertu de ces ententes s'élève à 4,1 millions de dollars (28 décembre 2024 – 4,8 millions). De plus, la Société pourrait devoir effectuer des paiements en vertu de loyers conditionnels, d'impôts fonciers ou de frais afférents aux zones communes. Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers consolidés au titre de ces ententes de location.

Garanties financières de tiers

La Société a garanti certains prêts bancaires de certains marchands. Ces garanties financières de tiers prévoient que si les marchands omettent d'effectuer les remboursements sur leurs emprunts aux dates prévues, la Société doit se charger d'effectuer les remboursements. Bon nombre de ces garanties financières de tiers sont assorties d'expirations allant jusqu'en janvier 2028, et toute prorogation est à la discrétion de la Société. Au 3 janvier 2026, l'exposition maximale de la Société en vertu de ces garanties financières s'élevait à 13,1 millions de dollars (28 décembre 2024 – 15,6 millions).

La Société a conclu des accords de rachat de stocks de marchandises détenus par certains franchisés dans l'éventualité où les banques procéderaient à la saisie des franchisés concernés. Les modalités initiales des accords de rachat sont d'une durée de un an, et toute prorogation est à la discrétion de la Société. Au 3 janvier 2026, l'exposition maximale de la Société en vertu de ces accords de rachat s'élevait à 18,6 millions de dollars (28 décembre 2024 – 24,6 millions). La Société pourrait être en mesure de revendre une partie ou la totalité des stocks de marchandises détenus afin de réduire son exposition.

Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers consolidés à l'égard de ces garanties et de ces accords de rachat.

Indemnisation des prêteurs et des agents aux termes de facilités de crédit

Dans le cours normal des activités, la Société a convenu d'indemniser ses prêteurs aux termes de diverses facilités de crédit des frais et des pertes supplémentaires qui découleront de modifications de nature législative ou réglementaire et qui ont trait à toute poursuite qui pourrait être intentée contre eux relativement à l'utilisation du produit du prêt. D'ordinaire, les indemnisations s'appliquent sur la durée des facilités de crédit et ne sont assujetties à aucun plafond quant à l'obligation éventuelle maximale. Jusqu'ici, la Société n'a versé aucune indemnisation importante aux termes de ces ententes et n'a pas inscrit de montant à ce titre dans les états financiers consolidés.

Autres ententes d'indemnisation

Dans le cours normal des activités, la Société conclut d'autres ententes d'indemnisation avec des contreparties à l'occasion de transactions prenant, entre autres, la forme de transactions de crédit-bail, d'ententes de prestation de services, de conventions de placement, de transactions de titrisation, de dédommagements des fiduciaires aux termes d'un acte de fiducie relativement à l'extinction de titres d'emprunt en circulation dans le public, d'ententes d'indemnisation des administrateurs et des dirigeants, de conventions de blocage de titres, de clauses de révision des prix, de ventes d'actifs (autres que les cessions d'entreprises dont il a été question) et d'ententes conclues avec Franchise Trust dont il a été question. Ces ententes d'indemnisation prévoient que la Société indemnise les contreparties de certains montants et des frais engagés, y compris les frais découlant de modifications de nature législative ou réglementaire (y compris la législation fiscale), des réclamations qui pourraient être déposées contre les contreparties dans le cadre de litiges ou des sanctions prévues par la loi qui pourraient les frapper par suite de ces transactions.

Les modalités de ces ententes d'indemnisation varient en fonction du contrat et ne précisent pas la limite du passif éventuel maximal. Jusqu'ici, la Société n'a versé aucune somme importante aux termes de telles ententes et n'a pas inscrit de montant à ce titre dans les états financiers consolidés.

L'exposition de la Société au risque de crédit relatif aux garanties mentionnées ci-dessus est présentée à la note 24.

Engagements en capital et autres engagements

Au 3 janvier 2026, la Société avait des engagements en capital visant l'acquisition d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles pour un coût total d'environ 94,7 millions de dollars (28 décembre 2024 – 122,4 millions).

36. Parties liées

Martha Billes et Owen Billes sont ensemble les propriétaires véritables; ils contrôlent ou ils dirigent environ 61,4 pour cent des actions ordinaires de la Société par l'intermédiaire de deux sociétés fermées, soit Tire 'N' Me Pty. Ltd. et Albikin Management Inc.

Les transactions avec les membres du conseil d'administration de la Société qui sont également des marchands ont représenté moins de un pour cent des produits totaux de la Société et étaient conformes à la politique mise en place par la Société s'appliquant à tous les marchands. Les autres transactions avec des parties liées, telles qu'elles sont définies par les Normes IFRS de comptabilité, ont été négligeables au cours de l'exercice.

Le tableau suivant présente la rémunération des membres du conseil d'administration et des principaux dirigeants de la Société (le chef de la direction, le chef des finances et certains autres hauts dirigeants).

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Salaires et avantages du personnel à court terme	35,2 \$	17,5 \$
Paielements fondés sur des actions et autres	29,2	11,4
	64,4 \$	28,9 \$

37. Éventualités

Questions juridiques

Dans le cours normal de ses activités, la Société est partie à des poursuites de nature judiciaire et réglementaire qui peuvent entraîner des dommages pécuniaires et d'autres mesures de redressement. La Société ne peut déterminer l'issue de toutes les poursuites en cours, mais elle est d'avis que les décisions finales à l'égard de ces instances n'auront pas d'incidence défavorable significative sur son bénéfice net consolidé, sur ses flux de trésorerie consolidés ni sur sa situation financière consolidée.